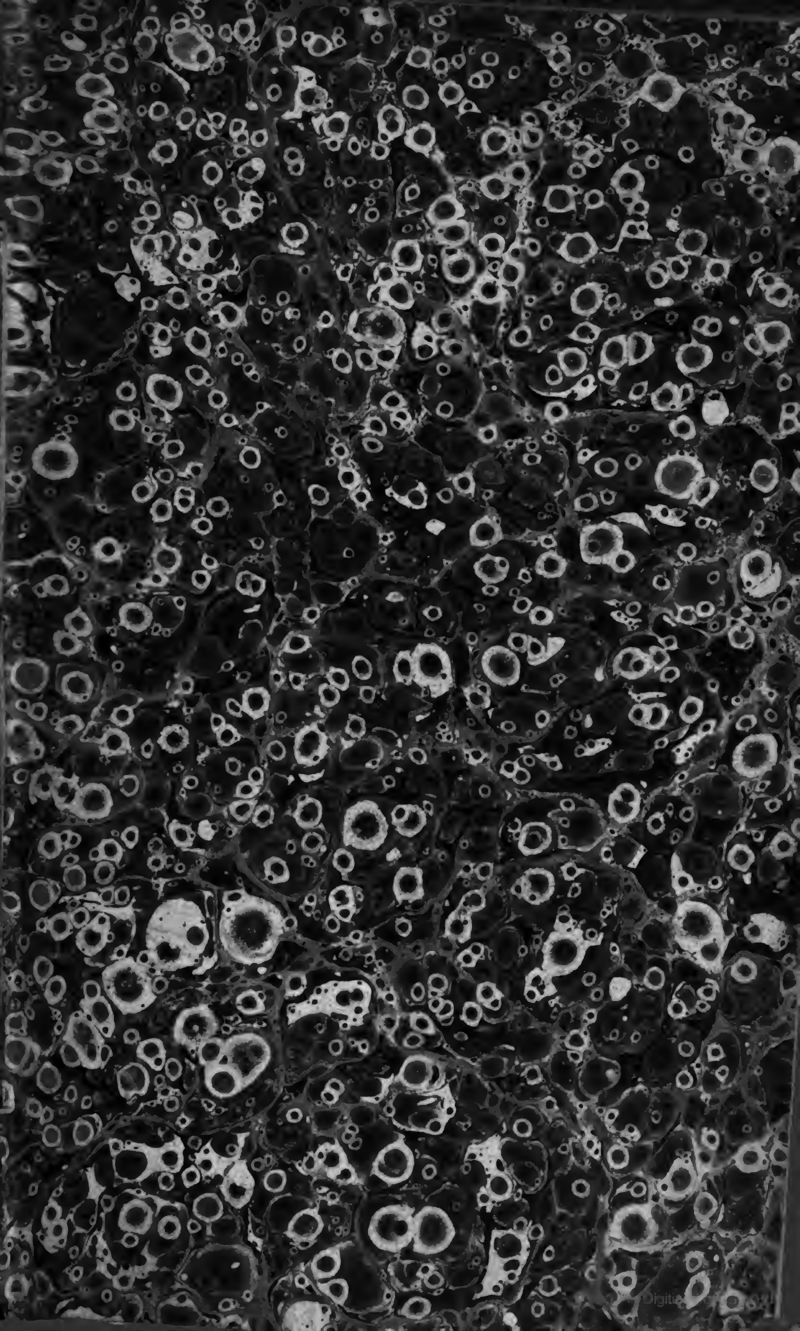
# TABLEAU DES TROIS ÉPOQUES OU LES PHILOSOPHES AVANT, ...

Jean-Pierre-François Théard




BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
201
59 E
9
Digitized by Google




E. II.

# TABLEAU

DES

# TROIS ÉPOQUES.

A Lyon,

CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, IMPRIMEUR DU ROI.

DE L'IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE-RUSAND,
IMPRIMEUR DE S. A. R. M. LE DUC DE BORDEAUX,
rue de Sèvres, n. 2, à Paris.

# TABLEAU

DES

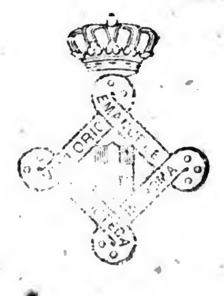
# TROIS ÉPOQUES

OU

## LES PHILOSOPHES

AVANT, PENDANT ET APRÈS

## LA RÉVOLUTION.



A fructibus eorum cognoscetis eos.
( S. Matth., 7, 6. )





A PARIS,

A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND,
rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, n. 8.

1829.

# AVERTISSEMENT.

La plupart des jeunes gens ignorent les maux affreux qui ont désolé la France ; un plus grand nombre encore n'en connaît pas la source. Ils venaient d'une époque plus éloignée que celle où ils commencèrent à se faire sentir ; des hommes suscités par l'enfer les avaient médités avec une malice profonde, et avaient surmonté, avec une opiniâtre et criminelle persévérance, tous les obstacles qui s'opposaient à leurs sinistres desseins.

Dévoiler ces trames infernales, en inspirer une vive horreur par le tableau des

malheurs qu'elles ont produits, et qu'elles sont sur le point de reproduire, tel est le but de cet ouvrage.

---

# TABLEAU

# DES TROIS ÉPOQUES.

## PREMIÈRE ÉPOQUE.

### LES PHILOSOPHES AVANT LA RÉVOLUTION.

Laissant de côté les ennemis sans nombre qui ont persécuté la religion de Jésus-Christ dans tous les lieux et dans tous les siècles depuis près de deux mille ans, je ne parle que des impies qui avaient formé l'horrible vœu d'anéantir, d'abord en France, puis dans tout l'univers, cette divine religion, et avec elle toute autorité légitime, pour régner seuls en maîtres absolus.

Ces auteurs de l'impiété n'étant connus de bien des personnes, et surtout des nouvelles générations, que par les portraits flatteurs que leur en font leurs adeptes, il faut, en démon-

trant leur infernale conspiration, soulever au moins le voile qui couvre leur bassesse et leur honte, leurs vices et leurs turpitudes, pour tirer d'une erreur aussi grossière et aussi avilissante que celle qui inspire à la jeunesse qu'on égare, et peut-être à beaucoup d'autres, une espèce de vénération pour ces apôtres du mensonge, ces artisans de malheur.

Le premier, celui qui a déclaré plus ouvertement, en France, la guerre à la religion de Jésus-Christ, et ensuite aux rois, qui l'a soutenue avec plus d'acharnement et de plus longs efforts, qui a su inspirer à tant d'autres son implacable haine contre toute autorité divine et humaine, c'est Voltaire. Dès sa plus tendre jeunesse il annonça tous les penchans qui font les impies et les scélérats. Encore au collége de Louis-le-Grand, une répartie indigne qu'il fit à son professeur de rhétorique lui attira cette apostrophe : *Malheureux, tu seras un jour le porte-étendard de l'impiété!* Jamais prédiction ne fut plus littéralement accomplie. A peine sorti du collége il ne fréquenta que les hommes les plus corrompus, qui tenaient

leurs séances de débauche et d'impiété à l'hôtel de Vendôme.

A cette école de tous les vices il fortifia ses funestes penchans à l'incrédulité, à la mauvaise foi, au libertinage le plus effréné. Son père, François Arouet, notaire à Paris, ne pouvant plus supporter la scandaleuse conduite de son fils, qui le déshonorait, prend le parti de le chasser de sa maison : le jeune débauché part pour la Hollande en qualité de secrétaire du marquis de Châteauneuf; là une intrigue honteuse qu'il noue avec mademoiselle Dunoyer le fait renvoyer à Paris[1]. Rentré chez son père, il en est chassé de nouveau pour son indigne conduite, et après avoir erré çà et là pendant deux ans il revient à Paris, où il est mis à la Bastille pour avoir composé une satire révoltante contre Louis XIV, qui venait de mourir. Ce n'étaient là que les premières exhalaisons de sa haine contre les rois.

Sorti de cette prison, il se montre encore plus orgueilleux et plus insolent. Plein de

[1] Vie de Voltaire, par M. Lepan.

mépris pour sa famille, il change son nom d'*Arouet* en celui de *Voltaire*, qu'il trouve plus sonore et plus propre à satisfaire sa vanité, ayant d'ailleurs la petitesse de croire que s'il avait été malheureux avec le premier il pourrait être heureux avec le second, comme si le bonheur ou le malheur de la vie dépendait du nom qu'on porte plutôt que de la conduite qu'on tient. Ne respectant rien, il attaque indifféremment dans ses écrits et dans ses conversations les grands comme les petits, le sacré comme le profane; il se fait partout des ennemis, il suscite des querelles, il se fait rouer de coups de bâton, en pleine rue, par les gens du chevalier de Rohan-Chabot qu'il avait insulté, et, poussant au dernier terme ses insolences, il est de nouveau emprisonné, et, ne pouvant obtenir son élargissement qu'à la condition de sortir de France, il passe en Angleterre.

Pendant cet exil d'environ trois ans il n'a de commerce qu'avec les hommes les plus irreligieux et les plus corrompus; il dévore leurs plus dégoûtantes productions, où sont

également outragés la religion, les mœurs et les gouvernemens; et, après avoir puisé à ces sources empoisonnées, il revient en France pour y répandre, comme un dangereux reptile, le venin dont il est rempli.

De retour à Paris, où pendant plusieurs mois il n'osa se montrer publiquement, il n'a pas plus tôt appris qu'on avait refusé la sépulture à une comédienne célèbre, Adrienne Lecouvreur, qui était morte comme elle avait vécu, qu'il lance dans le public un libelle où pour la venger il en fait une espèce de divinité, et décharge tout le poids de sa haine sur les prêtres, sur les magistrats et sur tout le peuple français. L'autorité en est instruite, et Voltaire pour éviter un troisième emprisonnement se retire précipitamment à Rouen, où il demeure sept mois caché dans la maison de Jore, imprimeur. Ainsi, à trente-quatre ans[1] Voltaire avait été chassé deux fois de la maison paternelle, renvoyé de la Hollande, mis en prison, exilé de Paris, maltraité par des valets pour avoir insulté leur maître,

[1] Vie de Voltaire, par M. Lepan.

remis en prison, exilé de France, et de nouveau forcé de quitter Paris. Le reste de sa vie est en butte à mille persécutions qu'il s'attire partout, parce que partout on le regardait comme un ennemi de la société, comme une *brebis infectée, capable de communiquer la contagion à tout ce qui l'approchait*[1]. C'est le pénible aveu que la vérité lui arracha lorsque, écrivant à Cideville le 3 septembre 1733, il dit : *J'ai passé toute ma vie à faire des folies; quand j'ai été malheureux je n'ai eu que ce que je méritais.* Digne récompense pour un homme imbu dès le berceau de principes irreligieux, élevé dans la licence, ne connaissant aucun frein, esclave de toutes les passions qui avilissent, qui dégradent l'humanité.

Quelle fut la dépravation de ses mœurs! aucun libertin ne la porta plus loin. Après avoir déshonoré grand nombre de jeunes personnes il se retire chez madame de Fontaine-Martel, qu'il voit périr misérablement au bout de dix-huit mois, et ose donner lui-même sur leurs infâmes débauches des détails qu'on

[1] Collini, dans *Mon Séjour auprès de Voltaire*

ne peut lire sans horreur; une plume honnête se refuse à les retracer. Cet objet de sa brutale passion enlevé, le feu impur qui le dévore lui fait bientôt employer tous les moyens de séduction près de madame la marquise du Châtelet, et cette femme, jeune encore et mère de famille, distinguée par son rang et sa fortune, méprise un époux légitime, et abandonne la cour pour suivre son corrupteur dans les courses vagabondes que lui fait continuellement faire la crainte des châtimens dont il est sans cesse menacé pour ses crimes, et lui offre une retraite assurée dans son château de Cirey, sur les frontières de la Lorraine[1]. Pendant de longues années il continue son commerce scandaleux, ses adultères avec cette femme, qui mourut enfin des suites de leur affreux libertinage. Il s'était formé ce monstrueux système qu'il a prêché toute sa vie par ses discours, ses écrits et sa conduite : *le plaisir est le but universel; qui l'attrape a fait son salut*[2]. Jusqu'en l'âge

[1] Alors la Lorraine était un état souverain.

[2] Lettre à Berger, 10 octobre 1736.

avancé, où le feu de cette honteuse passion s'amortit, il cherchait d'autres moyens de la satisfaire, et ne rougissait pas de demander à madame de Fontaine de *belles nudités pour ragaillardir sa vieillesse*. Mais il voulait tout ce qu'on pourrait *trouver de plus beau et de plus immodeste au Palais Royal*[1].

La seule pensée d'un mérite supérieur au sien le révolte; toute préférence donnée à un auteur, quel que soit son mérite, excite son indignation. Un de ses premiers essais poétiques est pour concourir à un prix de l'académie; et ce prix décerné à un autre par tous les membres de cette savante assemblée échauffe sa bile, et lui fait composer une satire dans laquelle il ne ménage ni son vainqueur ni ses juges.

Pour éclipser la gloire d'un auteur dont une pièce venait d'obtenir au théâtre tous les suffrages il composa sa tragédie d'*Artémise*. Les comédiens l'acceptent; mais elle n'est accueillie que par les sifflets du public: Voltaire, ne se possédant plus de rage, s'élance de sa loge sur

[1] Juin 1757.

le théâtre, a l'impudence de haranguer les spectateurs, et obtient enfin comme une grâce qu'on écoute sa pièce jusqu'au bout, puis il la retire du théâtre.

On est indigné de voir dans ses Commentaires sur les pièces de Corneille avec quelle injustice il s'acharne à décrier les deux grands hommes de ce nom, Racine même, et tant d'autres dont les écrits sont immortels.

Reçu à l'académie, pendant qu'on discute en sa présence un point de littérature un des membres, Danchet, soutient un avis contraire au sien; il l'accable d'injures, qui lui méritèrent cette réponse de M. de Fontenelle : *Vous justifiez bien, Monsieur de Voltaire, la répugnance que nous avons toujours eue à vous admettre parmi nous.* Ce juste, mais trop amer reproche pour un orgueilleux qui n'en pouvait supporter le détermine sur-le-champ, malgré les longs et pénibles efforts qu'il avait faits pour être admis à l'académie, à ne plus reparaître dans cette compagnie célèbre, où il s'aperçoit qu'il n'aura jamais le sceptre qu'il prétend tenir partout.

Ayant enfin surmonté, à force de protections et de souplesse, les obstacles qui le tenaient éloigné de la cour, sa jalousie, là comme ailleurs, y fait son supplice; il voit avec dépit que Crébillon y est admis, qu'on lui donne des préférences, qu'on y fait jouer ses pièces, qu'on le couvre d'applaudissemens; il sait qu'on imprime au Louvre le théâtre de cet auteur, pendant qu'on lui a refusé cet honneur pour un de ses ouvrages; à ses yeux ce sont autant d'outrages sanglans; il ne peut les supporter, il se retire. Jamais il ne fut possible de louer en sa présence les talens d'autrui sans lui déplaire.

Voltaire assure lui-même[1] n'avoir jamais eu de sa famille plus de quatre mille francs de rente; et cependant ses revenus montèrent jusqu'à cent quarante mille francs : par quels moyens est-il parvenu à cette énorme fortune, dont l'histoire ne nous offre pas d'exemple parmi les hommes de lettres? Par le soin qu'il prit constamment de vivre aux dépens d'autrui;

[1] Lettre à Thiriot, 4 mars 1766.

il passa les trois quarts de sa longue carrière chez les autres, où il se faisait très bien traiter; il n'en sortait que le plus tard qu'il pouvait, et ordinairement lorsqu'il y était forcé; ainsi après la mort de madame de Fontaine-Martel il osa demeurer plusieurs mois dans sa maison, *où il se trouvait fort bien.*

Par ses spéculations sur les blés. Ce commerce n'aurait pas paru digne d'un philosophe; mais son ingénieuse et avide philosophie lui fournit le secret de le faire sous un nom emprunté; celui de *Dumoulin* lui sert de manteau pour couvrir ses opérations lucratives, si chères à son cœur, toujours brûlant du désir d'amasser.

Par ses usures. Il tenait toujours de fortes sommes disponibles pour les prêter à *gros intérêt*, qui, selon sa tactique raffinée, satisfaisait en même temps son avarice et son ambition; car ce n'était pas aux premiers venus, lors même qu'il y aurait eu de la sûreté, qu'il prêtait, mais à des hommes distingués par leur rang et par leur crédit, pour s'en faire, au besoin, de puissans protecteurs, dont il savait bien se ser-

vir[1] : aussi voit-on que ses débiteurs étaient les Villars, les Richelieu, les Guise, les d'Estaing, les Guébriant, et beaucoup d'autres auxquels il ne prêtait ses fonds qu'avec l'assurance d'être bien payé. « M. de Brézé est-il solide? » demandait-il à Moussinot au mois d'octobre 1739. « Cet article mûrement examiné, prenez vingt mille livres chez Michel, et donnez-les à M. de Brézé en rente viagère au denier dix. » Et cette rente lui fut payée pendant quarante et un ans. Il poursuivait avec rigueur la rentrée des intérêts[2]. « M. d'Estaing me doit, et cherche des chicanes pour ne point payer et pour différer le paiement; il faut vite constituer procureur et plaider. Ne laissons rien languir, s'il est possible, entre les mains des débiteurs. Je vous recommande toujours les Lejean, les Dauneuil, les Villars, d'Estaing, Arouet. » Ce dernier était son frère, auquel il ne faisait pas plus grâce qu'à un autre. La soif de l'or n'a point de parens.

Par ses insignes friponneries avec les libraires. Quelquefois il faisait imprimer ses ou-

[1] Vie de Voltaire, par M. Lepan.

[2] Lettres à Moussinot, juin 1738 et 39.

vrages à ses frais, et quand un certain nombre d'exemplaires en était écoulé il vendait le surplus de l'édition à un libraire; puis, à la faveur de quelques légers changemens, il en publiait une autre.

Ses infâmes *Lettres philosophiques* lui donnèrent de l'inquiétude. Remplies de principes destructeurs de toute morale, de toute religion, de toute autorité, il craignait, s'il les lançait dans le public, les poursuites de la justice. Ayant tenté, mais en vain, d'obtenir l'autorisation pour les faire imprimer, il vend cet ouvrage à Jore, imprimeur à Rouen, l'assurant qu'il avait obtenu verbalement la permission de le publier : sur cette assurance Jore imprime les *Lettres philosophiques*, mais qu'il a le soin de mettre à l'écart jusqu'à ce que la permission annoncée lui soit donnée par écrit. Pendant ce temps-là l'auteur en fait faire secrètement une édition à Paris[1]. Les premiers exemplaires qui paraissent éveillent l'attention du gouvernement, qui après un examen de

[1] En vain Condorcet ose avancer que Voltaire ignorait cette édition; sa lettre à M. de Formont, 25 mars 1734, donne à Condorcet un démenti formel.

l'ouvrage impie le fait brûler par la main du bourreau, et décerne une lettre de cachet contre l'auteur. Peu de jours après l'édition de Rouen est saisie, Jore destitué de sa maîtrise et déclaré incapable d'être jamais imprimeur ni libraire[1]. Ce père de famille, totalement ruiné pour s'être fié à la parole de Voltaire, fit paraître un mémoire dans lequel il ne craignit pas d'avancer qu'il n'avait été découvert et saisi que sur la dénonciation de Voltaire même. Comment qualifier cette conduite du philosophe?[2]

Voulant donner une édition complète de ses œuvres, il traite d'abord avec Ledet et Desbordes, imprimeurs-libraires à Amsterdam, puis il traite avec un autre à Rouen, et après avoir reçu les sommes stipulées dans les deux traités il sollicite lui-même un ordre de la police qui interdise pour la France l'édition d'Amsterdam[3].

Par son adresse à se faire créer des pensions.

[1] Arrêt du conseil du mois de septembre 1734.

[2] Ce fut cet imprimeur qui donna, pendant sept mois, l'hospitalité à Voltaire lorsqu'il était poursuivi par la justice. Monstrueuse ingratitude!

[3] Lettre à Cideville, 2 novembre 1731.

Quinze cents francs sur la cassette de la reine de France, vingt mille ducats qu'il obtint de l'impératrice de Russie à force de lettres pleines de mensonges et d'adulations, vingt mille francs du roi de Prusse : pendant son séjour chez ce monarque philosophe Voltaire s'était fait assurer tant de livres de sucre, de café et de chocolat; mais, par suite de la défaveur où il était tombé, ne recevant plus ces petites fournitures il faisait vendre les douze livres de bougie qu'on lui donnait par mois, et pour s'éclairer chez lui il avait soin, sous différens prétextes, de passer souvent le soir par les salles de l'appartement du roi, et d'emporter chaque fois une des bougies qu'il y trouvait allumées[1].

Obligé de porter le deuil pendant quelques jours, et ne voulant pas faire la dépense d'un habit noir, il emprunta celui de Fromery, négociant; l'habit se trouvant trop large Voltaire le fit rétrécir, et après s'en être servi le renvoya au négociant, qui ne s'aperçut de la ma-

[1] Thiébault, 5e volume, sur le séjour de Voltaire à la cour de Berlin.



nœuvre que quand il voulut, au bout de quelque temps, remettre son habit. Honteuse lésinerie, qui paraîtrait incroyable dans un homme riche comme Voltaire si madame Denis, sa nièce, qui intriguait à Paris pour obtenir son retour, ne lui avait pas écrit, en 1754, en réponse aux reproches qu'il lui faisait d'avoir pris de l'argent chez son trésorier : «L'avarice vous poignarde... je n'ai pris de l'argent chez Delaleu que parce que j'ai imaginé à tout moment que vous reveniez... L'amour de l'argent vous tourmente ; ne me forcez pas de vous haïr ; vous êtes le dernier des hommes par le cœur. » Quelle preuve plus convaincante du sordide intérêt de Voltaire que ce témoignage d'une nièce constamment occupée à lui rendre tous les services qui étaient en son pouvoir !

Jamais personne n'a porté plus loin que Voltaire l'art toujours avilissant de la flatterie, et cependant toujours employé avec succès. Plein de mépris pour toute autorité, mais désirant gagner la bienveillance de Louis XV, il envoie une pièce de vers au maréchal duc de Richelieu, et, en lui faisant remarquer les endroits

qui lui paraissent les plus capables de produire l'impression la plus avantageuse qu'il en attendait, il lui dit[1] : « Vous devriez, Monseigneur, mettre le doigt là-dessus à nôtre *adorable monarque*[2] : de héros à héros il n'y a que la main. »

Dans toute sa correspondance, même dans ses lettres aux personnes qu'il estimait le moins, ou qu'il haïssait le plus, mais dont il avait besoin, on ne voit que louanges, que protestations de dévouement et d'amitié.

Désire-t-il obtenir quelque chose, il descend jusqu'à la bassesse; témoin, entre mille autres, une comédienne, nommée Clairon; pour l'engager à bien jouer son rôle dans la première représentation d'*Oreste*, qu'il s'agissait de faire réussir, il lui écrivait en janvier 1750 : « Mademoiselle Clairon est suppliée de vouloir bien se trouver demain au foyer; elle sera le soutien d'*Oreste* si *Oreste* peut se soutenir. Madame Denis lui fait les plus tendres

[1] Lettre du 20 juin 1745.

[2] Appeler adorable un roi qu'il déteste, et héros un ministre qu'il méprise souverainement : vil adulateur !

complimens, *et Voltaire est à ses pieds.* » Il lui demande pardon à genoux des insolences dont il a chargé son rôle. Il est si docile qu'il se flatte que des talens *supérieurs aux siens* ne dédaigneront pas, à leur tour, les observations que son admiration pour mademoiselle Clairon lui ont arrachées. Il est moins attaché à sa propre gloire qu'à celle de mademoiselle Clairon. Quelle bassesse !

Je parlerai plus tard de sa haine contre Dieu; je ne parle en ce moment que de sa haine pour les hommes. Tous les siècles n'avaient pas encore produit d'homme aussi haineux, aussi vindicatif que Voltaire, et l'enfer ne s'est pas montré plus implacable que lui dans ses haines et dans ses vengeances. Il fallait ou l'approuver jusque dans ses plus grands écarts, dans ses plus criantes injustices, dans ses turpitudes, ou l'avoir pour irréconciliable ennemi. Le duc de Sully refuse de se joindre à lui pour venger un outrage qu'il venait de s'attirer par une horrible insolence; ce refus est juste et selon toutes les convenances; n'importe, Voltaire en conçoit le plus vif ressentiment, et pour en tirer toute la vengeance

qui était en son pouvoir il efface de *la Henriade* le nom de Sully, et lui substitue celui de Mornay, que nous y voyons aujourd'hui.

Dans sa jeunesse il avait reçu de Jean-Baptiste Rousseau des preuves d'intérêt, d'amitié même et des avis salutaires dont il ne profita pas. Lui lisant un jour son infâme *Épître à Uranie*, Rousseau la trouva tellement remplie d'horreurs contre tout ce que nous avons de plus saint et de plus sacré qu'il interrompit Voltaire en lui témoignant son indignation de ce qu'il avait osé s'adresser à lui pour une confidence si détestable, et qu'il le menaça de se séparer de lui à l'instant s'il ne changeait de propos[1]. C'en était trop pour mériter la haine de Voltaire, qui, apprenant peu de temps après, que Jean-Baptiste avait critiqué sa tragédie de *Zaïre*, ne vit plus en lui qu'un ennemi déclaré, qu'il poursuivit à toute outrance pendant toute sa vie[2] et jusque dans le tombeau.

[1] Lettre de J. B. Rousseau, 22 mai 1739.

[2] Epître sur la Calomnie ; Discours sur l'Envie.

Lorsqu'il fut reçu à l'académie malgré la répugnance[1] de ses membres, furieux de voir deux satires composées contre lui, il va sur-le-champ solliciter et obtient du lieutenant de police un ordre pour incarcérer l'auteur de ces écrits : mais il ne le connaissait pas; qu'importe, il faut une victime à sa vengeance, et Travenol fils, musicien, lui en servira. Sur un *dit* qu'il fait circuler les satires on va pour le saisir dans sa maison : on ne l'y trouve pas; on arrête son père, vieillard de quatre-vingts ans, et on le conduit en prison, d'où il sortit au bout de cinq jours, pendant lesquels l'horrible injustice de Voltaire fut évidemment reconnue.

Travailler comme lui à démolir l'autel et le trône, son œuvre favorite, n'était pas un titre qui mît à l'abri de sa haine si on venait à lui déplaire. Jean-Jacques Rousseau avait osé lui reprocher de corrompre les mœurs par les spectacles qu'il donnait chez lui. « Quoi! s'écrie Voltaire, un Jean-Jacques, un valet de Diogène... un polisson à l'insolence de

[1] Expressions du secrétaire perpétuel.

m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie!... S'il vient au pays je le ferai mettre dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes[1]. » — « Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessous de ceux qui jouent sur les boulevarts; c'est une âme pétrie de boue et de fiel; il mériterait la haine s'il n'était accablé de mépris[2]. » C'est surtout dans son poème de la *Guerre de Genève* qu'il exhale sa fureur contre Jean-Jacques, et qu'il a la lâcheté d'insulter à son malheur.

Il serait trop long de rapporter tous les effets de sa haine contre d'Arnaud, auquel il fit perdre sa place de secrétaire de Frédéric II; Labaumelle, professeur de belles-lettres, qu'il réussit à faire mettre à la Bastille; Maupertuis, président de l'académie de Berlin, qu'il déchira dans plusieurs pamphlets, mais surtout dans un libelle si infâme que le roi le fit brûler par la main du bourreau.... Et c'est ce Voltaire qui ne rougissait pas de dire

[1] Lettre à Damilaville, 28 juillet 1765.

[2] Lettre à M. de Rochefort, 26 octobre 1766.

au comte d'Argental : « J'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres[1]. »

La vengeance, fille de la haine, a pour sœur la cruauté. Celle de Voltaire fut sans bornes; ses ouvrages, et surtout sa correspondance, sont pleins des vœux homicides qu'il ne cessait de former; un volume suffirait à peine pour les rappeler : la suite nous en fournira des exemples frappans; je me borne en ce moment à le représenter aux prises avec Grasset de Genève. Le jeune homme lui communiquant des vers qu'on avait ajoutés au scandaleux poème de *la Pucelle*, Voltaire s'imagine qu'il en a un exemplaire dans sa poche, et sur-le-champ le prend à la gorge en criant : « Rends, malheureux, rends cette infâme *Pucelle*, ou je t'étrangle! » Le plus féroce barbare n'en ferait pas davantage[2]. Grasset, étant parvenu à se débarrasser de ses mains, s'enfuit en toute hâte. Furieux d'avoir

[1] Lettre au comte d'Argental, 11 janvier 1768.

[2] Vie de Voltaire, par Duvernet.

manqué son coup Voltaire court à Genève, et, ne pouvant rien de plus, il dénonce Grasset, et le fait emprisonner : quelle philosophie ! La déclaration de guerre faite à la Prusse par la France et trois autres puissances coalisées, en 1757, réveilla toute sa haine contre un officier du roi de Prusse, nommé Freytag, et lui fit écrire, en 1756, au comte d'Argental : « Je ne me soucie pas que la scène soit bien ensanglantée pourvu que le bon M. Freytag soit pendu, » et en 1758 à Collini : « Si les Français, les Autrichiens, les Russes, les Suédois, ne piquent pas mieux leurs chiens Freytag aura raison. » Expressions qui seules feraient connaître combien la vie des hommes était peu de chose à ses yeux si le trait suivant ne décelait pas toute la cruauté de son âme. La lenteur de la guerre ne satisfaisant point son ardent désir de voir le sang couler à grands flots, il invente une machine avec laquelle il répond que six cents hommes de cavalerie détruiront facilement une armée de dix mille hommes[1]. « Essayez, écrivait-il au

[1] 18 juin 1757.

duc de Richelieu, essayez seulement deux de ces machines contre un bataillon ou un escadron; j'engage ma vie qu'ils ne tiendront pas.» Heureusement le ministre refusa de mettre en usage une machine si meurtrière, dont l'inventeur est cependant le coryphée de la philosophie actuelle, l'éternel prêcheur de l'humanité, et dont Condorcet a l'impudence de dire: « On peut le compter parmi le très petit nombre d'hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion[1]. » Il fallait ces philosophes régénérateurs du monde pour nous apprendre qu'aimer avec passion l'humanité c'est prendre les moyens les plus expéditifs pour la détruire.

Tout le monde connaissant la détestable hypocrisie de Voltaire je n'en rapporterai ici qu'un trait, parce qu'il est peut-être le plus ignoré, quoiqu'il soit le plus révoltant. C'était toujours à quelque confident choisi qu'il faisait connaître clairement son extrême aversion pour tout ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint. A moins d'être possédé de l'esprit

[1] Vie de Voltaire, par Condorcet.

infernal il est impossible de lire sans frémir[1] cette lettre qu'il écrivait au marquis d'Argens, parfait incrédule, impie achevé : « Très révérend père en diable et très cher frère !... souvenez-vous de la parole sacrée que nous nous sommes donnée *dans le caveau de Lucifer* de ne jamais croire un mot des tracasseries que pourraient nous faire *les esprits immondes déguisés en anges de lumière*, c'est à dire les prêtres. » Et c'est peu de jours après cette énergique profession d'impiété, ce serment prêté *dans le caveau de Lucifer* de ne rien croire des célestes vérités qu'enseignent les ministres de Jésus-Christ, que Voltaire, en exil à Colmar, ose avec son secrétaire, qu'il avait engagé à faire le même sacrilége, se présenter à la table sacrée, et communier publiquement!!! Y eut-il jamais hypocrisie plus digne de toutes les foudres du ciel et de tous les anathèmes de la terre?

Dans Voltaire l'orgueil fut à la fois la base et le couronnement des horribles passions qui firent de son âme une des plus atroces et des

[1] Mars 1754.

plus scélérates qui furent au monde. Dans tout le cours de sa vie il montre un caractère altier, un désir brûlant de paraître et de s'élever au-dessus des autres à quelque prix que ce soit; il traite avec un mépris révoltant les auteurs les plus célèbres et le plus universellement estimés. La Fontaine, qui est le génie le plus original qui ait paru, le poète de la nature, appelé à juste titre *inimitable*, n'a, selon Voltaire, fait qu'environ trente bonnes fables. Boileau, dont la versification aussi nombreuse que correcte offre un naturel, une fécondité d'imagination, une variété de pensées, une élégance de style, une finesse d'expression et toutes les autres qualités, toutes les grâces qui plaisent, qui attachent et qui lui font mériter le glorieux nom de *poète français*, manquait, selon Voltaire, des qualités les plus essentielles à un poète, *et ne savait parler ni à l'imagination ni au cœur.*

Bossuet, la lumière, l'appui et l'ornement de l'Église de France; Bossuet, ce génie vaste, profond, sublime; Bossuet, l'admiration de tant de furieux sectaires qu'il combattit si victo-

rieusement ; Bossuet, dont les écrits immortels n'ont point eu d'imitateurs, a fait, selon Voltaire, des *déclamations capables d'amuser les enfans*. D'après cet outrage grossier, fait à un des plus grands hommes de l'univers, on conçoit que l'indigne philosophe ait fait pleuvoir sur tous ceux qui se sont distingués en quelque genre le mépris, les injures, les sarcasmes, les grossièretés les plus dégoûtantes ; on le voit se roulant dans le cercle perpétuel de ces basses et odieuses expressions de *cuistre*, de *fripon*, de *gredin*, d'*énergumène*, de *polisson*, d'*escroc*, de *chiasse du monde*, de *pédéraste*, de *voleur* ; voilà les armes avec lesquelles l'orgueilleux Voltaire prétend dépouiller tous les grands hommes de la gloire qui leur appartient, et imposer au monde entier l'obligation de reconnaître la souveraine justice des éloges, des louanges qu'il se prodigue sans cesse à lui-même, de faire l'apothéose de toutes ses productions, et de le regarder lui seul comme le littérateur universel, comme le dépositaire du génie de toutes les sciences et de tous les arts. Ainsi élevé à ses yeux

fascinés par le plus étrange orgueil au-dessus de tout mérite humain qui n'est pas le sien, il a voulu monter plus haut, et dans le plus inconcevable délire s'égaler à Dieu même. Enivré des louanges dont l'accablaient ses admirateurs dans un banquet philosophique, « Ne pensez-vous pas, s'écria-t-il, que j'ai autant d'esprit que Jésus-Christ? » Dans le ciel le chef des démons voulut s'égaler à Dieu; sur la terre le chef des philosophes a la même prétention, et comme le prince de l'enfer il se déclare irrévocablement contre Dieu, contre son Christ, contre sa religion, et c'est avec toutes les infamies de l'impudicité, tout le dépit de la jalousie, toutes les lésineries de l'avarice, toutes les ruses de la fourberie, toutes les bassesses de l'adulation, tout le fiel de la haine, tous les artifices de l'imposture, toutes les fureurs de la vengeance, toute la rage de la cruauté, toutes les noirceurs de l'hypocrisie et tous les attentats de l'orgueil que Voltaire entreprend cette guerre infernale qu'il a soutenue avec acharnement jusqu'à son dernier soupir[1].

[1] Un célèbre auteur a fait de Voltaire le portrait le plus vrai et

« Ce fut pendant son exil en Angleterre qu'il jura, dit Condorcet, de consacrer sa vie à renverser la religion de Jésus-Christ, et il a tenu parole. » Il n'y avait qu'une âme infectée de tous les vices qui pût troubler la source de toutes les

le plus frappant quand il a dit : « L'anathème divin fut écrit sur son « visage. Allez contempler sa figure au palais de l'Ermitage.... Voyez « ce front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères « éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine, cette « bouche..... épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lè- « vres pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se dé- « tendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme... semblable à cet « insecte le fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la ra- « cine des plantes les plus précieuses, Voltaire avec son *aiguillon* « ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les « jeunes gens; il les imbibe de ses poisons, qu'il transmet ainsi d'une « génération à l'autre..... Le grand crime de Voltaire est l'abus du « talent et la prostitution réfléchie d'un génie créé pour célébrer Dieu « et la vertu... Sa corruption est d'un genre qui n'appartient qu'à lui; « elle s'enracine dans les dernières fibres de son cœur, et se fortifie de « toutes les forces de son entendement; toujours alliée au sacrilége, « elle brave Dieu en perdant les hommes. Avec une fureur qui n'a « pas d'exemple cet insolent blasphémateur en vient à se déclarer « l'ennemi personnel du Sauveur des hommes; il ose du fond de son « néant lui donner un nom ridicule, et cette loi adorable que l'homme- « Dieu apporta sur la terre il l'appelle l'*infâme*. Abandonné de Dieu, « qui punit en se retirant, il ne connaît plus de frein. D'autres cy- « niques étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le vice. Il se plonge « dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve; il livre son imagina- « tion à l'enthousiasme de l'enfer, qui lui prête toutes ses forces pour « le traîner jusqu'aux limites du mal... Paris le couronna, Sodome « l'eût banni... Je voudrais lui faire élever une statue... par la main « du bourreau. » Soirées de Saint-Petersbourg, t. I^er, p. 274.

vertus : pour l'exécution de ce grand œuvre d'iniquité Voltaire s'associa tous ceux qui lui parurent dignes de marcher à sa suite sous l'étendard de l'impiété.

Le cynique Rousseau, Jean-Jacques, fils d'un horloger de Genève, combattait alors sous cet étendard horrible; mais naturellement bizarre et farouche il faisait bande à part. Ce misanthrope, d'abord protestant, embrassa la religion catholique, puis l'abandonna pour revenir à la prétendue réformée, et fut aussi infidèle dans l'une que dans l'autre. Toutes ses productions sont marquées au coin de la bizarrerie de son esprit; partout il soutient le pour et le contre : il prouve l'existence de Dieu, et il l'attaque; il donne à la religion de Jésus-Christ les plus sublimes éloges, et il l'outrage; il condamne le vice, et il l'approuve; il exalte l'humanité, et il la dégrade; il prêche les devoirs des citoyens, et établit des maximes éversives des gouvernemens. Au milieu de ces éternelles contradictions on trouve quelques vérités et une foule d'erreurs, un peu de bien et beaucoup de mal. Sa *Nouvelle Héloïse*, son

*Émile*, son *Contrat social*.... sont des sources de corruption, d'impiété, de rebellion, d'anarchie ; et ces sources empoisonnées furent pour les révolutionnaires un arsenal qui leur fournit en grande partie des armes pour renverser le trône et l'autel.

Un sophiste de cette force méritait un des premiers rangs dans l'armée impie de Voltaire ; mais ce chef d'athées conjurés ne voulait que des hommes obséquieux, et Jean-Jacques ne l'était pas ; que des hommes qui fussent constamment les souples ministres de ses passions, et surtout de sa haine et de sa fureur contre le christianisme. Les principaux furent d'Alembert, bâtard de Destouches, commissaire d'artillerie, et de Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, religieuse défroquée. Elle avait fait profession dans le monastère de Montfleury, près de Grenoble ; mais, une conduite régulière ne s'accordant pas avec ses honteux penchans, elle abandonna le cloître pour venir à Paris vivre dans la plus affreuse licence. Sa maison était le rendez-vous de tous les hommes corrompus comme elle ; il n'y eut pas jusqu'au

meurtre qui ne fît partie de leurs orgies philosophiques : Lafresnaye, conseiller au grand conseil, y fut assassiné. De ces horribles débauches vint cet enfant, appelé d'abord Jean Le Rond, du nom de l'église sur les marches de laquelle il fut exposé, puis surnommé d'Alembert.

Diderot, fils d'un coutelier de Langres, ennemi de toute subordination, critique mordant et plein d'ardeur à répandre toutes les erreurs les plus grossières et les plus funestes ; singulier misanthrope, franc original qui pour faire parler de lui se promenait dans toutes les villes marquantes, de Saint-Petersbourg jusqu'à Paris, en robe de chambre et en bonnet de nuit.

Helvétius, fils d'un médecin, avait les plus estimables qualités. Sincèrement attaché au christianisme, il en pratiquait les devoirs avec beaucoup de piété; mais la connaissance qu'il fit de Voltaire fut le naufrage de sa vertu : celui-ci, *brebis infectée, capable de communiquer la contagion à tout ce qui l'approche*[1], le corrom-

[1] Collini, secrétaire de Voltaire.

pit au point d'en faire un incrédule, un athée consommé.

Damilaville, qui de militaire devenu commis de bureau fortifia ses médiocres talens par un excès d'impiété, en se déchaînant contre toute espèce de religion.

D'Argens, chambellan du roi de Prusse, dont les ouvrages ne sont pleins que de scandales et de mensonges, d'absurdités et de contradictions.

Condorcet, fougueux républicain même avant la république, porta à son comble la haine contre la religion, contre les prêtres et contre tout ce qui tient au christianisme.

Marmontel, fils d'un tailleur du Limousin, qui livré fort jeune à la clique philosophique la servit de tout son pouvoir.

D'Argental, qui, ne pouvant se distinguer par ses talens, mérita du moins le titre d'*âme damnée de Voltaire* par un zèle ardent à colporter ses ouvrages, à servir ses haines et à propager ses principes destructeurs.

Enfin Duvernet, Boulanger, Thiriot et quelques autres composèrent la phalange in-

fernale à la tête de laquelle Voltaire se flatta de remporter la victoire sur le christianisme et de l'anéantir. Il se tenait si assuré du succès que M. Hérault, lieutenant de police, lui disant plein d'horreur pour ses productions impies, « Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez vous ne parviendrez pas à détruire la religion chrétienne, » Voltaire eut l'audace de lui répondre : « C'est ce que nous verrons[1]. »

Consulté par ses petits philosophes sur la difficulté de répondre à la preuve victorieuse que l'établissement de la religion fournit de sa divinité, il fait cette réponse, qui met au grand jour le but qu'il se proposait : « Je suis las de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. » C'était pour satisfaire cette envie qu'il *avait juré de consacrer tous les jours de son existence à combattre Jésus-Christ et sa religion*, et c'était dans le *caveau de Lucifer* que lui avait été inspirée l'horrible expression qui lui servait de mot du guet pour ses adeptes,

[1] Vie de Voltaire, par Condorcet.

et qu'il employait si fréquemment pour leur inspirer sa haine contre le christianisme : *Écrasez l'infâme*, s'écriait-il sans cesse dans sa fureur, *écrasez l'infâme* ; c'est à dire écrasez Jésus-Christ, écrasez la religion de Jésus-Christ, écrasez tous ceux qui s'obstinent à adorer Jésus-Christ ! ! ! Monstre d'impiété ! qualifier d'*infâme* Jésus-Christ, le divin bienfaiteur et sauveur du genre humain ! Jésus-Christ qui est venu arracher le monde aux *ténèbres* de la profonde nuit où il était enseveli, et que n'avaient pu dissiper tous les savans, tous les sages, tous les législateurs de l'antiquité ; à l'*idolâtrie* qui dégradait l'homme jusqu'à lui faire adorer le bois, la pierre, les plantes et les plus vils animaux, jusqu'à lui faire attendre des récompenses ou craindre des châtimens de ces vaines idoles qu'il avait lui-même fabriquées ; à la *barbarie* qui faisait immoler aux dieux des victimes humaines, et chez le peuple qui se vantait d'être le plus policé de l'univers, le peuple romain, faisait égorger des milliers d'hommes dans ces combats de gladiateurs dont Dieu et la nature étaient à la fois outragés !

Jésus-Christ, qui par les nouvelles et sublimes vérités qu'il apporte du ciel, redonne au monde, que l'erreur et la corruption menaçaient de faire rentrer dans le chaos, le mouvement et la vie!

Jésus-Christ, dont tous les pas sont marqués par des bienfaits, dont toutes les actions sont des exemples de sainteté et dont la vie, consacrée tout entière au bonheur de l'homme, finit par un excès de bonté qui force ses plus grands ennemis à lui rendre hommage, et leur fait avouer que *si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu*[1]*!*

Qualifier d'infâme la religion de Jésus-Christ, cette religion auguste qui a fait connaître le seul Dieu véritable, dont l'ignorance enfantait toutes les erreurs, tous les désordres, tous les crimes; qui a montré à l'homme sa céleste origine, la noblesse de son être, la grandeur de ses espérances, et pour prix de ses travaux la divine immortalité; cette religion auguste qui règle tous les devoirs, proscrit tous les

[1] Rousseau, *Emile*, t. III, p. 165.

vices, commande toutes les vertus, et dont la salutaire influence assure aux époux la fidélité, aux pères le respect et l'amour de leurs enfans, aux princes la soumission et le dévouement de leurs sujets; portant ainsi dans la famille et dans l'état l'ordre, la justice, la sécurité, et partout la paix et le bonheur; cette religion auguste « contre laquelle les incrédules « ne s'élèvent, dit encore Jean-Jacques[1], qu'en « renversant, détruisant, foulant aux pieds « tout ce que les hommes respectent, et par là « ils ôtent aux affligés la dernière consolation « de leur misère, aux puissans et aux riches le « seul frein de leurs passions; ils arrachent du « fond des cœurs le remords du crime, l'espoir « de la vertu, et se vantent encore d'être les « bienfaiteurs du genre humain. Jamais, di- « sent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. « Je le crois comme eux, et c'est à mon avis « une grande preuve que ce qu'ils enseignent « n'est pas la vérité. »

Cette religion auguste, dont le code divin, l'Évangile, « a, selon le même Rousseau, des

[1] *Emile*, t. III, p. 198.

« caractères de vérité si grands, si frappans, si « parfaitement inimitables que l'inventeur en « serait plus grand que le héros; » et qui, de l'aveu de Montesquieu, est le plus beau présent que le ciel pût faire à la terre!

Qualifier d'infâmes les serviteurs de Jésus-Christ, qui par leurs vertus et leur héroïsme ont tant de fois frappé d'étonnement leurs persécuteurs, et fait la gloire de leur patrie, qui s'honore de la vénération, des hommages et du culte qu'elle rend à leurs mérites, à leur sainteté.

Non, ce n'est point sur Jésus-Christ, dont le nom seul rappelle tous les bienfaits imaginables, et fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers; non, ce n'est point sur sa religion sacrée, objet de la vénération de dix-huit siècles et source du bonheur de tous les peuples; non, ce n'est point sur ces fidèles serviteurs, exemples vivans des vertus les plus nobles et les plus pures, c'est sur Voltaire blasphémateur que tombe toute l'infamie; c'est Voltaire blasphémateur que l'univers chrétien a voué à l'exécration, et que le ciel a chargé de ses anathèmes.

Dans la bouche de cet impie forcené et de tous ses adeptes *infâme*, *fanatisme*, *superstition*, *erreur*, *préjugés* sont synonymes, et désignent également Jésus-Christ ou sa religion; c'est par ces expressions sacriléges qu'ils s'animent réciproquement contre le christianisme. Une fois qu'il se fut livré sans réserve à sa fureur il était rarement satisfait des efforts que faisaient les autres conjurés pour anéantir la religion; il leur reprochait avec amertume leur tiédeur à extirper les *préjugés*. « Ah! frère, écrivait-il au marquis d'Argens, si vous vouliez écraser l'erreur! frère, vous êtes bien tiède. » « Faites un corps, ameutez-vous, et vous serez les maîtres[1]. » Le gouvernement venant de prendre des mesures pour arrêter ce torrent d'impiété, qui menaçait de tout entraîner dans son cours fangeux, d'Alembert s'empressa d'en instruire Voltaire et de le rassurer. « On vient de publier une déclaration qui inflige la peine de mort à tous ceux qui auront publié des écrits tendans à attaquer la religion; mais avec quelques adoucissemens tout ira bien, personne ne

[1] A d'Alembert, 17 février 1757.

sera pendu et la vérité sera dite[1]. » Enhardi par ses premiers succès, comme Satan il se croyait déjà maître du ciel, et semblait entrevoir la chute du trône de l'Éternel. « Dans vingt ans, s'écriait-il, Dieu aura beau jeu[2]. » On frémit en répétant ces horribles blasphèmes.

Pressant vivement d'Alembert de redoubler ses efforts contre le christianisme et contre un de ses plus fermes appuis, les jésuites, celui-ci lui répondit : « Je ne sais ce que deviendra la religion de Jésus; mais sa compagnie est dans de mauvais draps[3]. » Turgot, que nous verrons plus tard jouer un grand rôle, avait mis au jour quelques écrits où la religion était indignement outragée; Voltaire en ayant eu connaissance écrivait ainsi à ses amis : « Si vous avez plusieurs sages de cette espèce dans votre secte je tremble pour l'*infâme ;* elle est perdue dans la bonne compagnie[4]. » Et l'année suivante, voulant de plus en plus ranimer le zèle de ses adeptes, il en vient, contre son naturel, jusqu'à

[1] Avril 1757.
[2] 25 février 1758.
[3] 30 mars 1760.
[4] 17 septembre 1760.

leur témoigner de la tendresse : « On embrasse les philosophes, et on les prie d'inspirer pour l'*infâme* toute l'horreur qu'elle mérite : que tous les frères soient unis[1]. » « Courez tous sur l'*infâme* habilement... Ce qui m'intéresse c'est le progrès de la philosophie et l'avilissement de l'*infâme*[2]. » Comme autrefois le fier Caton, irréconciliable ennemi de Carthage, terminait toutes ses harangues par ces paroles, *delenda Carthago*, il faut détruire Carthage, Voltaire appliquait au christianisme cette expression de la vengeance du cynique Romain, et se plaisait à terminer ainsi ses lettres : « Il faut que les frères (les incrédules) réunis écrasent les *coquins*; (c'est à dire les chrétiens) j'en viens toujours là : *delenda Carthago*[3]. » Les années, qui amortissent le feu des plus vives passions, ne firent qu'augmenter la haine qu'il portait à la religion et sa véhémence à exciter contre elle tous les impies : « J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélés; vous enfouissez

[1] Lettre à Damilaville, 8 mai 1761.

[2] Au même, 24 mai 1761.

[3] A Damilaville, 4 février 1762

vos talens; vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous en coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main? Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi quelque jour ce plaisir; consolez ma vieillesse[1]. » Étrange consolation! la seule, si c'en pouvait être une, que puissent éprouver les démons. Il avait en horreur les saints pères et tous les auteurs qui avaient démontré la divinité de Jésus-Christ et de la religion; il conjurait tous ses suppôts de travailler à les faire tomber dans le plus souverain mépris. « La victoire se déclare pour nous de tous côtés; je vous assure que dans peu il n'y aura plus que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers, défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés; allons, brave Diderot, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damilaville; courez

[1] 28 septembre 1763.

sus aux fanatiques et aux fripons. Plaignez Blaise Pascal, méprisez Houteville et Abadie, (trois célèbres défenseurs du christianisme) autant que s'ils étaient pères de l'Église.[1] » Dans une lettre précédente il disait au même : « Engagez tous mes frères à poursuivre l'infâme de vive voix ou par écrit, sans lui donner un moment de relâche, et nous verrons s'il est vrai qu'on ne puisse pas détruire la religion chrétienne.[2] » C'est avec cette fureur qu'il accomplissait le serment qu'il avait fait d'écraser, selon Condorcet, le christianisme, selon le conventionnel Mercier Jésus-Christ, et qu'il aurait voulu, comme il disait à d'Alembert en 1761, mourir sur un tas de bigots[3] immolés à ses pieds pourvu que le christianisme fût anéanti. Que les partisans de Voltaire se plaisent en-

[1] Voltaire à Damilaville, 1765.

[2] Lettre à d'Alembert faisant allusion à la réponse qu'il avait faite à M. Hérault, et que nous avons citée.

[3] Tout le monde sait que *bigot*, *dévot*, *chrétien* sont synonymes dans le langage de Voltaire comme on le voit par toute sa Correspondance; ainsi dans sa lettre à Thiriot du 4 mars 1769, en lui annonçant un manuscrit contre la religion, il lui dit que s'il éprouvait des difficultés pour le faire imprimer il serait aisé de substituer les mots de *probité* à *piété* et de *dévot* à *bigot*, et qu'il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

4

core, par ignorance ou par hypocrisie, à donner un sens moins odieux à l'*infâme*, au *monstre*, au *fanatisme*, il n'en est pas moins démontré et universellement reconnu que par ces expressions il désignait Jésus-Christ, qu'il se proposait d'avilir, et sa religion, qu'il voulait détruire.

Ses moyens d'exécution sont si honteux et si révoltans qu'il serait incroyable qu'un homme eût pu les employer si on ne savait de quels travers est capable un esprit qui abandonne la vérité, et à quels excès peut se porter un cœur corrompu. Le premier est le mensonge et la calomnie.

Personne n'a professé plus que Voltaire le respect pour la vérité, et personne n'a outragé aussi constamment que Voltaire la vérité. A l'entendre c'est toujours la vérité qui lui met la plume en main, et toujours il laisse tomber sa plume entre les mains du mensonge. Dans ses ouvrages ce ne sont que citations fausses, calomnieuses; il est impossible d'abuser plus étrangement de la crédulité de ses lecteurs: les ignorans en sont dupes, ceux qui sont

instruits en sont indignés. Nous avons vu des hommes que le feu des passions avait égarés, mais qui, ramenés à des idées plus saines par la maturité de l'âge et par la réflexion, avaient trouvé dans les mensonges de Voltaire un pressant motif de revenir à la vertu ; ils n'avaient pu refuser plus long-temps leurs hommages à une religion qu'ils ne voyaient jamais attaquée qu'aux dépens de la vérité.

Dans ses *Mélanges historiques* Voltaire s'étend longuement sur les mensonges imprimés ; il en suppose à tous les auteurs, même les plus véridiques, et dans ces seuls Mélanges il entasse mensonges sur mensonges, mais si odieux et si horribles qu'ils font dresser les cheveux à la tête. Il termine ce tissu de faussetés, d'anecdotes forgées dans son cerveau, d'impostures et de calomnies atroces, par un exposé des conspirations contre les peuples, et c'est là qu'il y a plus de mansonges que de lignes, c'est là qu'il charge le peuple juif, parce que c'était le peuple de Dieu, de toutes les cruautés dont n'aurait pas été capable la nation la plus barbare qu'on puisse supposer ;

qu'il accuse Dieu même de les avoir commandées, d'avoir fait exécuter des meurtres sans nombre, et pourquoi? pour une faute légère, même pour un mot mal prononcé.

C'est là qu'il métamorphose en scélérats et en tyrans les plus vénérables, les plus saints personnages, qu'il leur prête les actions les plus indignes, les plus criminelles; qu'il fait paraître sur la scène des hommes qui n'existèrent jamais; qu'il en fait revenir d'autres cent ans après leur mort, qu'il les charge des plus sanglantes et des plus monstrueuses exécutions; c'est là que des croisés il fait des armées de bourreaux qui, conduits contre les Turcs, comme tout le monde sait, allaient selon lui pour égorger les juifs, et qui, comme il l'affirme dans son Histoire générale, s'étant emparés de Constantinople, portèrent partout le ravage, pillèrent le temple de Sainte-Sophie, et dansèrent ensuite dans le sanctuaire de ce même temple avec des prostituées! Cette horrible imputation ayant porté un historiographe de France ( l'abbé Velly ) à demander à Voltaire où il avait déterré cette monstrueuse anecdote,

« Qu'importe, répondit l'impudent menteur, que cette anecdote soit vraie ou fausse; quand on écrit pour amuser le public faut-il être si scrupuleux à ne dire que la vérité. J'abandonne aux bénédictins la critique et les recherches dont le monde savant fait une loi à l'historien; pour moi il me suffit d'intéresser et de charmer mes lecteurs; d'ailleurs, de l'avis de mon médecin, il faut une transpiration à mon esprit comme à mon corps, et aussitôt que je l'ai provoquée par le café je m'empresse d'en faire part à mes amis les Français, auxquels il faut plus d'historiettes que d'histoires pour les servir dans leur genre[1]. « Sa tête échauffée par le café est donc la source d'où coulent les historiettes mensongères qui doivent bien suffire pour contenter des Français.

Ses *Lettres philosophiques* et ses autres productions impures fourmillent également de mensonges grossiers, de noires calomnies, qu'il fait toujours retomber sur Jésus-Christ, sur sa religion, sur ses mystères, et quand il les

[1] Lettre à une dame de ses amies en 1766.

a avancés avec une effronterie sans exemple il s'écrie d'un air de triomphe : *Cela n'a pas besoin de preuves, rien n'est plus certain, c'est une chose démontrée.* Le plus grand nombre des lecteurs, qui n'ont fait aucune étude solide, qui ne connaissent point ou que très superficiellement l'histoire, prennent ces mensonges insignes pour autant de vérités, s'enivrent de mépris et de haine pour ce qui mérite toute leur estime et leur respect le plus profond, et deviennent incrédules, impies, sans s'en apercevoir.

Ce n'était point assez pour Voltaire d'employer constamment cet art de mentir, qui a toujours été regardé comme le plus affreux, comme la peste de la société, et comme le plus déshonorant puisqu'il est une preuve certaine de l'avilissement et de la faiblesse de celui qui se rend coupable de ce vice; mais il commande à tous ses adeptes de marcher sur ses traces, de mentir comme lui, c'est à dire « non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours.... Mentez, mes amis, mentez ; je vous le rendrai dans l'occasion.[1]»

[1] Lettre à Thiriot, 21 octobre 1736.

A cet ordre tous les petits prétendus philosophes se rangent avec empressement sous les étendards de leur chef, comme les anges rebelles sous ceux de Satan, se disputent le triomphe dans la guerre contre la vérité, et par leurs efforts constans à la combattre se rendent les *dignes enfans du diable, qui est le père du mensonge*[1].

Les revers auxquels l'exposait l'impression de ses abominables ouvrages le faisaient sans cesse recourir à la duplicité, au mensonge. «Dès qu'il y aura le moindre danger, écrivait-il à d'Alembert, je vous prie en grâce de m'avertir, afin que je désavoue l'ouvrage dans tous les papiers publics *avec ma candeur et mon innocence ordinaires*.[2]»

On comprendra, par le seul trait suivant, jusqu'à quel point il portait l'audace dans ces circonstances: ayant composé sa tragédie de *Saül et David*, pièce qui est une horreur beaucoup plus impie et plus abominable que *la Pucelle*, il commence par l'attribuer à un autre, puis il

[1] Evangile selon S. Jean, chapitre VIII, verset 44.
[2] Lettre du 16 septembre 1764.

écrit au comte d'Argental : « On prétend que notre ami Fréron, très attaché à l'*Ancien Testament*, a fait imprimer la facétie de *Saül et David*, qui est dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas faite pour le théâtre de Paris. J'envoie au frère Damilaville un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes : Ayant appris que l'on débite à Paris sous mon nom et sous le titre de Genève je ne sais quelle farce intitulée, dit-on, *Saül et David*, je suis obligé de déclarer que l'éditeur calomnieux de cette farce abuse de mon nom; qu'on ne connaît point à Genève cette rapsodie, qu'un tel abus n'y serait pas toléré, et qu'il n'y est pas permis de tromper ainsi le public[1]. » Telles étaient ses manœuvres; et on peut être dupe au point de lire sans défiance un semblabe imposteur !...

Pour propager et faire fructifier ses impostures il fallait en remplir des milliers de volumes, et les répandre dans toutes les classes de la société; c'est le second moyen des ennemis de la religion. Encouragés, soutenus par

[1] Lettre du 14 août 1763.

Voltaire, tous font des efforts incroyables pour composer des ouvrages où se le disputent le mensonge, la calomnie, le dénigrement, la diffamation. Chaque jour voit éclore de nouvelles productions qui enchérissent sur les précédentes pour l'impiété. Voltaire seul en enfante un nombre prodigieux, en vers, en prose, sur l'histoire, sur la physique, sur la littérature, sur la politique . . . . . point de matières qu'il n'ait traitées, mais en faisant partout des bévues impardonnables, et partout se montrant constamment acharné contre le christianisme; sa fureur pour le détruire ne faisait que s'accroître: dès qu'il avait un moment de relâche il songeait à porter le dernier coup à l'*infâme*[1]. Le temps n'étant pas encore arrivé où les mauvais livres pouvaient impunément paraître, il avait été forcé par autorité supérieure de quitter la capitale. Retiré à Ferney, château qu'il avait bâti avec ses usures et ses rapines, il en fit un atelier d'impiété. Il apprend aux adeptes qui l'entourent, tantôt à cacher adroitement le venin de leur

[1] Lettre à Damilaville, 1er 1764.

pernicieuse doctrine, tantôt à le laisser paraître, mais toujours de manière à pouvoir infecter les lecteurs, et à produire les fruits de corruption qu'ils en attendaient. Infatigable comme le lion rugissant dont parle le prince des apôtres, Voltaire entretenait en même temps une correspondance très active et très suivie avec d'Alembert, qui, résidant à Paris, secondait parfaitement ses efforts contre la religion; avec le roi de Prusse, qui écrivait lui-même et faisait écrire par les prétendus philosophes qu'il avait à sa cour les horreurs les plus révoltantes ; avec tous les hommes gangrenés répandus dans la France et dans les différentes parties de l'Europe, les pressant, les conjurant d'avilir l'*infâme*.

Le baron d'Holbach, Allemand de naissance, homme sans foi, sans loi, sans mœurs et qui s'était établi à Paris, fut un de ceux qui répondirent le mieux à l'appel de Voltaire; mortel ennemi de l'autel et du trône, athée fanatique au suprême degré, il réunissait chez lui tous ceux qui partageaient ses horribles dispositions, et sa maison devint un antre où se ca-

chaient tous les monstres qui voulaient détruire la vigne du Seigneur. Ce fut là que pendant vingt-trois ans, et sans que le gouvernement en eût connaissance, ils composèrent une foule d'ouvrages qui surpassèrent en impiété tout ce qui avait paru jusqu'alors de plus impie.

M. Leroy, académicien et lieutenant des chasses de Louis XVI, était secrétaire de ce comité infernal. Épouvanté des suites effroyables qu'il commençait à entrevoir, rongé de remords d'avoir contribué aux malheurs qui lui paraissaient inévitables, le renversement de toute autorité, il fit cette révélation importante :

« Cette société était une espèce de club que « nous avions formé entre nous philosophes, « et dans lequel nous n'admettions que ceux « dont nous étions bien sûrs. Nos assemblées « se tenaient régulièrement à l'hôtel du baron « d'Holbach. De peur qu'on en soupçonnât le « but nous nous donnâmes le nom d'*économistes ;* nous créâmes Voltaire, quoique absent, « président honoraire et perpétuel de la société : « nos principaux membres étaient d'Alembert,

» Turgot, Condorcet, Diderot, La Harpe et
« ce Lamoignon, garde des sceaux, qui lors
« de sa disgrâce s'est tué dans son parc. Voici
« quelles étaient nos occupations : la plupart
« de ces livres que vous avez vus paraître de-
« puis long-temps contre la religion, les mœurs
« et le gouvernement étaient notre ouvrage ou
« celui de quelques auteurs affidés; tous étaient
« composés par les membres ou par les ordres
« de la société. Avant d'être livrés à l'impres-
« sion tous étaient envoyés à notre bureau : là
« nous les revisions, nous ajoutions, nous re-
« tranchions, nous corrigions suivant que les
« circonstances l'exigeaient. Quand notre phi-
« losophie se montrait trop à découvert pour
« le moment ou pour l'objet du livre nous y
« mettions un voile; quand nous croyions pou-
« voir aller plus loin que l'auteur nous par-
« lions aussi plus clairement; enfin nous faisions
« dire à ces écrivains tout ce que nous voulions :
« l'ouvrage paraissait ensuite sous un titre et
« un nom que nous choisissions pour cacher la
« main d'où il partait. Ceux que vous avez crus
« des œuvres posthumes, tels que *le Chris-*

« *tianisme dévoilé* et divers autres attribués à « Fréret, à Boulanger après leur mort, n'é- « taientpas sortis d'ailleurs que de notre société.

« Quand nous avions approuvé tous ces li- « vres nous en faisions tirer d'abord sur pa- « pier fin ou ordinaire un nombre suffisant « pour rembourser les frais d'impression, et « ensuite une quantité immense d'exemplaires « sur le papier le moins cher. Nous envoyions « ceux-ci à des libraires ou à des colporteurs, « qui, les recevant pour rien, ou presque rien, « étaient chargés de les répandre ou de les « vendre au peuple au plus bas prix. Voilà ce « qui a changé ce peuple et l'a conduit au point « où vous le voyez aujourd'hui; (alors la révo- « lution était commencée) je ne le verrai pas « long-temps, j'en mourrai de douleur et de « remords[1]. »

C'est ainsi qu'on préparait à l'ombre le poison mortel qu'on voulait répandre parmi les peuples. Mais ces écrits particuliers, quelque nombreux et quelque abominables qu'ils fussent, ne remplissaient point entièrement les

[1] Baruel, sur le Jacobinisme, t. I^er, p. 262.

vues sacriléges des philosophes; ils auraient voulu un ouvrage qui seul eût renfermé toutes les erreurs et tout le venin de l'impiété. D'Alembert en conçut le plan, et l'annonça sous le titre pompeux d'*Encyclopédie*. Dans cet ouvrage devaient se trouver toutes les connaissances possibles; dangereuse amorce, mais qui, adroitement présentée, devait séduire un si grand nombre de lecteurs. Tous les impies s'empressent de mettre la main à l'œuvre, et pour couvrir leurs desseins pervers ils s'associent quelques auteurs respectables, qui fournissent pour l'immense entreprise des articles favorables à la religion, mais dont la vérité se trouve combattue et outragée dans d'autres articles auxquels les incrédules ont soin de renvoyer. Voltaire ayant trouvé l'article *Enfer* traité à peu près comme il devait l'être selon la vérité en fut indigné; mais d'Alembert l'apaisa en lui disant: « Il y a d'autres articles moins au jour où tout est réparé.[1] » Même réponse à une même plainte sur l'article *Bayle*. En parlant de cet auteur impie il est dit:

[1] Lettre du 21 juillet 1757.

« Heureux s'il avait plus respecté la religion et les mœurs ! » — « J'ai lu avec horreur ces mots, s'écria Voltaire ; eh ! que vous m'avez contristé ; il faut que le démon de Jurieu vous ait possédé dans ce moment-là. Vous devez faire pénitence toute votre vie de ces deux lignes ; qu'elles soient mouillées de vos larmes.[1] » Peut-on concevoir un plus haut degré de fureur contre la religion. « Vous me faites, répond d'Alembert, une querelle de Suisse au sujet du Dictionnaire de Bayle... Qui ne sait que dans le maudit pays où nous sommes[2] ces sortes de phrases sont style de notaire, et ne servent que de passeport aux vérités (c'est à dire aux impiétés) qu'on veut établir ailleurs. » Puis par ces soins et ces ruses cette vaste compilation est devenue l'arsenal où se trouvent ramassées toutes les armes des anciens et modernes ennemis de la religion, le dépôt de toutes les erreurs, de tous les sarcasmes, de toutes les sottises, de tous les blasphèmes. Aussi pour faire réussir le projet d'anéantir le christia-

[1] Lettre du 2 octobre 1764.

[2] Paris, où l'on s'opposait encore aux écrits contre la religion.

nisme Voltaire mettait-il toutes ses espérances dans l'*Encyclopédie*[1].

D'Alembert, qui en était un des plus ardens collaborateurs, avait la même confiance, et au comble de sa joie sacrilége il la témoignait ainsi à Voltaire : « Écrasez l'infâme, me marquez-vous sans cesse ; eh! mon Dieu, laissez-la se précipiter d'elle-même ; elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc, médecin de Louis XV? Ce ne sont pas les jansénistes qui tuent les jésuites; c'est l'*Encyclopédie*, mordieu, c'est l'*Encyclopédie*[2]. Il pourrait bien en être quelque chose; et le marouffle d'Astruc est comme Pasquin, il parle quelquefois d'assez bon sens : pour moi, qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant de leur belle mort l'année prochaine après avoir fait périr cette année les jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, (c'est à dire la proscription) les protestans rappelés,

[1] Lettre à Damilaville, 13 mai 1764.

[2] Alors comme à présent sous le nom de jésuites on entendait tout le clergé.

les prêtres mariés, la confession abolie et l'infâme écrasée sans qu'on s'en aperçoive[1]. » Tels étaient donc les effets qu'ils attendaient de l'*Encyclopédie* et de tous les autres ouvrages antichrétiens.

Ils mettaient encore plus d'ardeur à multiplier et à répandre ces productions empoisonnées qu'à les composer. Voltaire en prenait tous les moyens possibles; il frappait à toutes les portes; il écrivait au roi de Prusse : « Ne « pourriez-vous pas, sire, sans vous compro- « mettre, faire encourager quelques libraires « de Berlin à les imprimer et à les faire dé- « biter dans l'Europe à un bas prix qui en « rende la vente facile[2]? Ce roi incrédule lui répondit le 5 du mois suivant : « Vous pouvez « vous servir de nos imprimeurs selon vos dé- « sirs; ils jouissent d'une liberté entière, et « comme ils sont liés avec ceux de Hollande, « de France et d'Allemagne, je ne doute pas « qu'ils n'aient des voies pour faire passer des « livres où ils jugent à propos. »

[1] Lettre à Voltaire, 4 mai 1762.
[2] Lettre du 15 avril 1767.

Voltaire usa largement de cette autorisation du roi prussien; il fit imprimer une prodigieuse quantité de ces ouvrages impies; il en distribua lui-même dans toutes les campagnes qui l'environnaient et partout où il lui fut possible d'en faire parvenir : ses adeptes imitèrent son exemple, et comme lui, ne se bornant pas à les répandre eux-mêmes, ils en envoyaient des ballots à des marchands forains, à des colporteurs qui en remplissaient toutes les provinces au plus bas prix, le plus souvent à dix sous le volume et quelquefois pour rien, comme nous l'avait précédemment appris Voltaire écrivant ainsi à Helvétius : « On oppose au *Pé-* « *dagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, livres « qui faisaient autrefois tant de conversions, « de petits livres philosophiques qu'on a le « soin de répandre partout adroitement : ces « petits livres se succèdent rapidement les uns « aux autres; on ne les vend point, on les « donne à des personnes affidées qui les dis- « tribuent à des jeunes gens et à des fem- « mes.[1] »

[1] 25 août 1763.

Ce fut ainsi que l'Europe se trouva en peu de temps inondée de livres infâmes qui faisaient perdre aux peuples la foi, les mœurs et le respect pour toute autorité.

Ils ne bornèrent pas leur zèle fanatique à répandre ces livres impies; ils s'employèrent de tout leur pouvoir à procurer des maîtres corrompus pour les enseigner à la jeunesse et lui inculquer les pernicieuses maximes dont ils étaient remplis. Voltaire chargea d'Alembert de cette partie qui lui paraissait si importante pour accélérer la ruine de l'*infâme*. Comme chef il lui donna sa mission lorsqu'il lui écrivit le 2 septembre 1762 : « Tâchez de votre côté « d'éclairer la jeunesse autant que vous le « pourrez. » D'Alembert remplit sa mission avec une ardeur égale à sa haine contre le christianisme; il plaça dans les campagnes un très grand nombre de ces maîtres, qui, au lieu du catéchisme, apprenaient aux enfans à blasphémer Jésus-Christ, à mépriser sa religion, à se moquer de leurs curés et à les tourner en ridicule.

D'Alembert ambitionnait surtout de cor-

rompre les enfans des riches, des seigneurs et des princes pour assurer à la tourbe philosophique de puissans protecteurs; et ce fut ce moyen qui, plus que tous les autres, accrédita leur monstrueux système, et lui fit faire des progrès effrayans.

Un simple professeur d'histoire ou plutôt de mensonge et de calomnies, envoyé par le comité directeur de Paris jusqu'en Allemagne, s'appliqua tellement dans ses leçons à couvrir de mépris l'Église et ses ministres que ses plus vénérables pontifes n'étaient plus appelés que d'*obscurs fanatiques*, des *phraseurs crossés ou sans mitres, avec un capuchon ou sans capuchon;* et ces ignobles et avilissantes expressions paraissent si admirables à d'Alembert qu'il s'en félicitait en écrivant à Voltaire: « Voilà, mon cher philosophe, ce qui a été prononcé à Cassel le 8 avril, en présence de M^gr^ le landgrave de Hesse-Cassel, de six princes de l'Empire et de la plus nombreuse assemblée, par un professeur d'histoire que j'ai donné à M^gr^ le landgrave. » Voltaire lui répondait que « malgré les obsta-

cles que l'autorité mettait dans certains endroits aux progrès de leur philosophie elle commençait à monter sur les trônes, et serait bientôt toute puissante; déjà nous avons pour nous l'impératrice Catherine, le roi de Prusse, le roi de Danemarck, la reine de Suède et son fils, beaucoup de princes de l'Empire et toute l'Angleterre (y compris même l'empereur Joseph II.)[1] » La France manquait à leur triomphe, et cette conquête était l'objet de leurs vœux les plus ardens[2]. Ils y travaillaient avec un concert d'efforts, d'astuce et de bassesse qui ne pouvait manquer de franchir quelques-unes des barrières qui jusque là les avaient arrêtés. Ne pouvant faire asseoir leur impiété sur le trône ils réussirent du moins à la faire approcher des premiers degrés: quelle joie pour ces corrupteurs lorsqu'ils trouveront enfin de la protection dans un ministre du Roi! M. Amelot, qui à l'extérieur gardait encore les convenances que le temps rendait nécessaires,

[1] Lettre du 23 novembre 1770.

[2] Ils devaient laisser quelque chose à faire à leurs successeurs les révolutionnaires, qui se chargeraient d'accomplir plus tard le grand œuvre d'iniquité; le temps n'en était pas éloigné.

les favorisait sous main; il avait des rapports assez intimes avec Voltaire, qui, de la cour de Berlin où il était alors retiré, lui écrivait confidentiellement tout ce qu'il pouvait découvrir des intentions de Frédéric II, roi de Prusse; il crut si bien pouvoir confier à ce ministre ses funestes projets, qui étaient aussi contre l'Église, qu'il lui écrivait en 1743 : « Dans le dernier entretien que j'eus avec « sa majesté prussienne je lui parlai d'un im« primé qui courut il y a six semaines en Hol« lande, dans lequel on propose des moyens « de pacifier l'Empire en sécularisant des prin« cipautés ecclésiastiques en faveur de l'em« pereur et de la reine de Hongrie. Je lui dis « que je voudrais de tout mon cœur le succès « d'un pareil projet, que c'était rendre à « César ce qui appartient à César ; que l'É« glise ne devait que prier Dieu et les princes ; « que les bénédictins n'avaient pas été insti« tués pour être souverains, et que cette opi« nion dans laquelle j'avais toujours été m'avait « fait beaucoup d'ennemis dans le clergé : il « m'avoua que c'était lui qui avait fait impri-

« mer le projet; il me fit entendre qu'il ne
« serait pas fâché d'être compris dans ces res-
« titutions que les prêtres doivent, dit-il, en
« conscience aux rois, et qu'il embellirait
« volontiers Berlin du bien de l'Église. Il est
« certain qu'il veut parvenir à ce but, et ne
« procurer la paix que quand il verra de tels
« avantages. C'est à votre prudence à profiter
« de ce dessein secret, qu'il n'a confié qu'à
« moi. »

Voltaire reconnaissait donc dans M. Amelot assez de prudence, c'est à dire assez d'irreligion pour profiter du dessein secret de dépouiller l'Église; mais ce ministre, s'étant retiré des affaires, eut pour successeur dans son ministère un homme beaucoup plus dévoué aux sophistes. Lié avec Voltaire depuis l'enfance, et partageant sa haine pour la religion, le marquis d'Argenson, arrivé au pouvoir, protégea autant qu'il lui fut possible son condisciple d'impiété ; il entra dans toutes ses vues hostiles contre le christianisme; il adopta, rédigea même ses plans destructeurs, dont l'exécution pour être retardée n'en devait être

que plus terrible; il favorisa la circulation de ses pernicieux ouvrages, qui, préconisés par ses nombreux affidés, se répandaient plus que jamais en France. Ces productions licencieuses et désorganisatrices excitant l'amour de la nouveauté et flattant les passions, ces deux mobiles si puissans sur le cœur humain, trouvèrent dans toutes les classes et surtout parmi les grands et les magistrats des hommes qui les accueillirent avec enthousiasme, en sucèrent le poison sans prévoir, du moins pour le grand nombre, les cruels effets qu'elles devaient produire, admirèrent leur auteur et en firent leur idole. De là ses nombreux partisans à la cour comme en province : une favorite toute puissante, après avoir été longtemps son ennemie, devint une de ses plus ardentes protectrices; madame de Pompadour trouvait comme tant d'autres dans l'*Epître à Uranie*, et dans plusieurs pièces aussi dégoûtantes, le scandaleux déréglement de ses mœurs trop hautement autorisé et encouragé pour ne pas aimer celui qui enseignait ces maximes commodes, ces maximes qui aident

si puissamment à secouer le joug de toute morale et de toute religion; cette femme corrompue lui procura par son crédit sans bornes, et en faisant beaucoup valoir une pièce que l'auteur même ne jugeait pas digne de l'impression, une charge de gentilhomme de la chambre du roi, le titre d'historiographe de France, quoiqu'il en fût plutôt le calomniateur que l'historien, et enfin, ce qu'il ambitionnait le plus, la protection de la cour, protection qui devint beaucoup plus puissante et plus sûre par l'entrée du duc de Choiseul au ministère. Audacieux, remuant, séditieux, et pardessus tout impie consommé, il ne méditait que révolutions dans les esprits des peuples comme dans les états des rois. Sa haine pour la religion était si profonde et son insolence si grande qu'il ne rougit pas d'écrire au vertueux dauphin, et précisément parce qu'il était vertueux : « Je pourrai avoir le malheur d'être votre sujet, mais je n'aurai jamais celui d'être votre serviteur![1] » C'était

[1] Langage horrible, alors nouveau, mais devenu la devise de tous les révolutionnaires passés et présens.

là l'homme de Voltaire, qui, avec la protection de cet indigne ministre et de la voluptueuse marquise de Pompadour, se crut capable de tout entreprendre et de tout exécuter, et dans la joie de son âme il s'écriait : « Vive le ministère de France, vive surtout M. de Choiseul[1]! »

Le temps de porter les derniers coups à la religion lui parut arrivé ; il ne s'agissait plus que de renverser ses appuis ; mais ne pouvant les saper tous à la fois il fallait démolir pièce à pièce l'édifice sacré, et le faire crouler. La première colonne qu'on entreprit d'abattre fut la société des jésuites ; ces religieux étaient l'objet de la haine de tous les prétendus philosophes, parce qu'ils s'opposaient à leurs desseins pervers, et de la toute puissante marquise de Pompadour, parce qu'un d'entre eux avait voulu l'obliger, avant de l'admettre aux sacremens, à renoncer à tout commerce criminel. Outrée de dépit, elle avait juré leur perte, et, comme une autre Hérodias, elle aurait voulu se faire apporter la tête du der-

[1] Lettre à Marmontel, 2 décembre 1767.

nier des jésuites. Assurée d'être soutenue la meute philosophique se lance sur eux, et les déchire en mille manières; Voltaire par ses pamphlets la traîne dans la boue, et répète avec complaisance qu'il voudrait jeter dans la mer le dernier jésuite ayant au cou le dernier des jansénistes; d'Alembert compose leur prétendue histoire; La Chalotais[1] présente ses comptes rendus; Pasquier crie d'une voix de tonnerre qu'ils doivent être exterminés; Chauvelin allume le feu par les plus violentes déclamations; tous les sophistes subalternes, comme de vils échos, répètent les cris de fureur des chefs; les membres du parlement de Paris s'assemblent, se concertent; mille bouches les accusent, les chargent de crimes, et, exemple unique dans les annales du monde, dans toutes ces accusations pas un mot de vérité, dans toutes les charges pas une allégation qui ne fût inventée, et bientôt démontrée fausse et calomnieuse: il n'est pas jusqu'à Vol-

[1] Il paraît que la ville de Rennes fut autrefois comme maintenant fertile en avocats ennemis des jésuites, c'est à dire de tous les prêtres, car aux yeux de ces messieurs c'était, comme c'est encore, la même chose.

taire lui-même qui, malgré sa fureur contre les jésuites, ne les disculpe de l'horrible attentat de Damiens sur la personne de Louis XV, qu'on s'efforçait de leur imputer comme un moyen infaillible de les perdre. « Mes frères, « écrivait-il à Damilaville, vous devez vous « apercevoir que je n'ai pas ménagé les jé- « suites; mais je souleverais la postérité en « leur faveur si je les accusais d'un crime « dont l'Europe et Damiens les ont justifiés: « je ne serais qu'un vil écho des jansénistes[1] « si je parlais autrement[2].

Il n'avait pu également se défendre d'un sentiment d'indignation en apprenant le supplice du P. Malagrida, vieillard de soixante-quinze ans, universellement vénéré pour ses éminentes vertus, et que l'infâme Pombal avait fait brûler vif à Lisbonne sous prétexte d'une conspiration que ce scélérat avait lui-même fabriquée. « *Dans cette affaire*, dit Voltaire,

[1] Voltaire, calomniateur des jésuites, moins acharné que les jansénistes! que doit donc penser l'univers de ces furieux sectaires, de ces fougueux ennemis de l'Église?

[2] Lettre du 2 mars 1763.

*l'excès du ridicule et de l'absurdité est joint à l'excès de l'horreur.* »

Des magistrats, des auteurs distingués vengèrent la vérité en démontrant l'innocence des jésuites, et, pour toute réponse aux faits nombreux, aux témoignages convaincans, aux raisonnemens irrésistibles, le parlement de Paris fit poursuivre ces auteurs, brûler leurs ouvrages, condamna les jésuites sans les entendre et sans suivre les formes des procédures. C'est ainsi que la haine immola cette société aussi célèbre par ses vertus que par ses talens et les services immenses qu'elle rendait à l'Église, à l'état, à tous les peuples; cette société que Henri IV, qui possédait au suprême degré le discernement des hommes, avait rétablie malgré les passions déchaînées contre elle; cette société que Louis XIII et Louis XIV, entourés de tant de lumières, si jaloux de procurer le bien de la religion et de maintenir les droits de leur couronne, avaient protégée, que ces trois grands rois avaient constamment honorée de leur estime, de leur affection et de leur confiance; cette

société que dix-neuf souverains pontifes avaient autorisée et comblée de bienfaits; cette société que le concile de Trente, qui, composé de près de trois cents évêques, des ambassadeurs et des docteurs de toutes les nations, réunissait l'élite de ce qu'il y avait de plus éclairé et de plus vénérable au monde, avait louée et encouragée; cette société que les trois grands corps de la monarchie, le tiers état, la noblesse et tout le clergé, avaient tant de fois et si solennellement défendue; cette société enfin qui réunissait les suffrages de toutes les familles catholiques de France, des plus illustres magistrats et des plus grands saints, tels qu'un Charles Borromée, un François de Sales, un Vincent de Paule... Aux yeux de tout homme que les passions n'ont pas aveuglé des témoignages si nombreux, si désintéressés, si honorables et si dignes de foi vengent hautement les jésuites des calomnies de leurs ennemis.

Mais les philosophes impies veulent avilir Jésus-Christ, rendre son nom odieux; et les jésuites le font honorer, vont arborer son

étendard dans les contrées lointaines, chez les peuples barbares, auxquels ils portent avec le don de la foi[1] le bienfait de la civilisation... il faut les détruire.

Les philosophes impies veulent *bafouer*, *décrier* les papes, les vouer au mépris et à la haine, et les jésuites sont leurs panégyristes, leurs serviteurs fidèles, leurs intrépides défenseurs..., il faut les détruire.

Les philosophes impies veulent ruiner l'Église entière, dont ils abhorrent l'autorité sacrée, et les jésuites la soutiennent, combattent sans cesse pour l'étendre et l'affermir... il faut les détruire.

Les philosophes impies veulent être les seuls maîtres, les seuls précepteurs du genre humain, prétendant le réformer en établissant sur les débris de toutes les anciennes croyances leur système d'athéisme, de révolte et de corruption,

[1] C'est le glorieux témoignage que rend aux jésuites missionnaires M. de Buffon dans son Histoire naturelle, discours sur la variété de l'espèce humaine; M. de Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois*, chap. 6, et le célèbre médecin Haller dans son *Traité sur divers sujets intéressans de Politique et de Morale*, paragraphe 3. De quel poids n'est pas le témoignage de ces hommes illustres!

et les jésuites ont entre les mains l'élite brillante de la jeunsse qu'ils forment avec soin à toutes les vertus religieuses et sociales, en lui apprenant que l'amour, le respect et l'obéissance dus aux auteurs de leurs jours et à l'autorité qui les gouverne sont inséparables de l'amour, du respect et de l'obéissance qu'ils doivent à Dieu; que la science humaine ne peut être utile si elle n'est unie à la science du salut; qu'à côté des monumens érigés aux arts il faut toujours élever des autels aux vertus évangéliques; que la vie présente n'est qu'un passage, et qu'elle ne doit être qu'une préparation à la vie future.... il faut les détruire.

Les philosophes impies veulent faire librement circuler leurs monstrueuses productions qui renferment tout le poison de leur impiété, et les jésuites ne les laissent jamais passer sans les réfuter, sans en démontrer les erreurs et les dangers.... il faut les détruire.

Ce zèle à faire connaître et adorer Jésus-Christ, ce respect, cet attachement pour ses vicaires en terre, ce courage à soutenir son église, ce noble dévouement à la jeunesse,

cette vigilance à démasquer les hypocrites et les corrupteurs, voilà les seuls motifs qui arment contre eux les ennemis de la religion de Jésus-Christ, les seuls motifs qui font pleuvoir sur eux les traits de la satire et de la calomnie, les seuls motifs qui leur attirent les arrêts de proscription et de mort.

En portant ces arrêts aussi injustes que cruels les magistrats ne faisaient que suivre l'impulsion de la secte impie, qu'exécuter ses ordres, comme d'Alembert s'en félicitait avec Voltaire lorsqu'il lui écrivait : « Par ma foi ! « ceci est très sérieux, et les classes du par- « lement n'y vont pas de main morte (en « proscrivant les jésuites). Ils croient servir « la religion; mais ils servent la *raison* sans « s'en douter. Ce sont des exécuteurs de la « haute justice pour la philosophie, dont il « prennent les ordres sans le savoir. » Ces philosophes impies étaient donc les auteurs de cette persécution.

Voltaire, enivré de son triomphe, manifestait au roi de Prusse l'espérance de la ruine prochaine du christianisme, dont la destruc-

tion des jésuites était pour lui comme un gage assuré. « Nous venons, disait-il, d'abattre les « grenadiers du pape ; nous aurons bon marché « du reste. » La même année 1761 le prince sophiste lui répondit sur le ton du sarcasme et du souverain mépris qu'il affectait pour la religion : « Quel malheureux siècle pour la « cour de Rome ! on l'attaque ouvertement « en Pologne ; on chasse ses *gardes du corps*[1] « de France et de Portugal[2], et il paraît qu'on

[1] C'est ainsi qu'il appelait les jésuites.

[2] La doctrine impie des sophistes, qui se répandait dans toute l'Europe, avait déjà fait de grands progrès dans la haute société en Portugal. Elle avait surtout corrompu un ministre célèbre par ses forfaits, le marquis de Pombal, et Saldagna, patriarche de Lisbonne. Le premier, qui voulait immoler à sa haine ou à son ambitiom les plus grands personnages du royaume, et avant tout les deux illustres familles d'Aveyro et de Tavora, cherchait les moyens d'exécuter ses desseins pervers ; mais voyant un obstacle insurmontable dans les jésuites, qui n'auraient pas manqué de signaler les horribles injustices qu'il voulait commettre et les funestes innovations qu'il se proposait d'introduire, il jura leur perte.

Il commença par gagner toute la confiance du roi Joseph Ier, qu'il lui fut facile ensuite d'abuser par ses manœuvres perfides et ténébreuses. Voyant son crédit bien établi, et s'étant associé pour le grand œuvre d'iniquité qu'il méditait le patriarche Sardagna, il crut pouvoir tout entreprendre. Il supposa une conspiration contre la vie du roi, impliqua dans ce prétendu complot, qu'il avait arrangé avec la plus profonde malice, plusieurs familles distinguées qui lui faisaient ombrage et tous les jésuites, qu'il représentait sans cesse comme les

« en fera autant en Espagne. Les philosophes « sapent ouvertement les fondemens du trône « apostolique; on persifle le grimoire du ma- « gicien, on éclabousse l'auteur de la secte, « on prêche la *tolérance* : tout est perdu; il « faut un miracle pour sauver l'église. C'est « elle qui est frappée d'un coup d'apoplexie « terrible; et vous, Voltaire, vous aurez la « consolation de l'enterrer et de faire son épi- « taphe, comme vous fîtes autrefois pour la « Sorbonne. »

plus grands ennemis du trône. Enfin après des accusations sans nombre, après une suite d'impostures et de crimes atroces, après avoir dépensé, de son propre aveu, huit cent mille ducats pour perdre ces religieux, il obtint du faible monarque, le 3 septembre 1756, le fatal édit qui les chassait de toutes les terres de la domination portugaise.

Telle fut la première victoire de la philosophie du dix-huitième siècle sur les jésuites; par les indignes moyens qu'employa Pombal pour la remporter il apprit aux philosophes ministres des différentes cours de l'Europe comment ils devaient s'y prendre pour exterminer cette société et ses leçons ne furent point perdues.

Ainsi délivré de ceux qu'il redoutait le plus, l'infâme Pombal exerça sans obstacle ses violences et ses fureurs sur tout ce qu'il y avait dans l'état de plus distingué par le rang et par la vertu. Des milliers de personnes périrent sur l'échafaud, ou languirent dans les fers; ce ne fut qu'au bout de vingt ans que finit sa puissance tyrannique, et que l'innocence de ses nombreuses victimes fut évidemment reconnue.

Que les dupes des impostures de tous les impies ouvrent donc les yeux, et qu'en reconnaissant qu'eux seuls sont les instigateurs de ces violences barbares ils aient en horreur leur exécrable perversité, et rendent à leurs victimes une estime qu'elles n'ont jamais cessé de mériter.

En faisant chasser les jésuites les philosophes se vantaient d'avoir porté un grand coup à la religion; mais ils n'étaient pas satisfaits. Il y avait d'autres corps religieux capables de l'enseigner et de la défendre; il fallait les exterminer : le projet en était conçu, l'exécution arrêtée, et les moyens combinés; mais il tardait à Voltaire et à tous ses affidés de les voir mis en œuvre. Leur correspondance sur ce point, qu'ils avaient si fort à cœur, devint plus active et plus pressante que jamais. Voltaire, écrivant au roi de Prusse pour engager ce puissant auxiliaire de l'impiété à déployer toute sa puissance contre le christianisme, lui disait : « Hercule « allait combattre les brigands, et Bellérophon « les chimères; je ne serais pas fâché de voir « des Hercules et des Bellérophons délivrer

« la terre des brigands et des chimères catho- « liques.[1] » Le prince sophiste lui répondit[2] : « Il n'est pas réservé aux armes de *détruire* « *l'infâme*[3] ; elle périra par les bras de la vé- « rité[4] et par la séduction de l'intérêt[5]. Si « vous voulez que je vous développe cette « idée voici ce que j'entends : j'ai remarqué, « et d'autres comme moi, que les endroits où « il y a des couvens de moines sont ceux où « le peuple est le plus aveuglément attaché à « la superstition[6] ; il n'est pas douteux que si « l'on parvient à détruire ces asiles du fana- « tisme ( de la religion ) le peuple ne de- « vienne un peu indifférent et tiède sur ces « objets, qui sont actuellement ceux de sa vé- « nération : il s'agirait de *détruire les cloîtres*, « au moins de commencer à diminuer leur

[1] Lettre du 3 mars 1767.

[2] Lettre du 24 mars 1767.

[3] La religion de Jésus-Christ.

[4] C'est à dire la philosophie ou l'impiété.

[5] Les biens du clergé, qui seraient un appât pour les gouvernemens qui s'en empareraient.

[6] A la religion : par conséquent les moines contribuaient beaucoup à faire aimer et pratiquer cette divine religion ; voilà pourquoi ils voulaient les détruire.

« nombre. Ce moment est venu, parce que le « gouvernement français et celui de l'Au- « triche sont endettés[1] ; l'appât des riches « abbayes et des couvens bien rentés est ten- « tant. En leur représentant le mal que les « cénobites font à la population de leurs états[2], « ainsi que le grand nombre des *cucullati*, « qui remplissent les provinces, en même « temps la facilité de payer une partie de « leurs dettes en y appliquant les trésors de « ces communautés, qui n'ont point de succes- « seurs, je crois qu'on les déterminerait à « commencer cette réforme, et il est à pré- « sumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices leur avidité « engloutirait le reste. Tout gouvernement « qui se déterminera à cette opération sera « ami des philosophes et partisan de tous les « livres qui attaqueront les superstitions popu- « laires et le faux zèle qui voudrait s'y oppo-

[1] L'infâme duc de Choiseul dilapidait les deniers publics pour forcer le gouvernement à s'emparer des biens des religieux.

[2] Évidente fausseté que les ennemis des autels n'ont cependant jamais cessé de mettre en avant.

« ser[1]. Voilà un petit projet que je soumets « au patriarche de Ferney ; c'est à lui, comme « père des fidèles, de le rectifier et de l'exé- « cuter.

« Le patriarche m'objectera peut-être ce « qu'on fera des évêques ; je lui réponds qu'il « n'est pas temps d'y toucher, qu'il faut com- « mencer par détruire ceux qui soufflent l'em- « brasement du fanatisme au cœur du peuple. « Dès que le peuple sera refroidi les évêques « deviendront de petits garçons dont les sou- « verains disposeront par la suite des temps « comme ils voudront. »

C'était là le plan que Voltaire avait conçu depuis plusieurs années ; ravi jusqu'au transport de trouver dans Frédéric II des vues si conformes aux siennes, il lui récrivit le 5 du mois suivant : « Votre idée d'attaquer par les « moines la superstition *christicole* [2] est d'un « grand capitaine. Les moines une fois abolis,

[1] Deux conditions indispensables pour être ami des prétendus philosophes, persécuter, dépouiller les ministres de la religion, et composer ou du moins favoriser la circulation des livres obscènes et antichrétiens.

[2] Est-ce là désigner clairement la religion de Jésus-Christ ?

« l'erreur est exposée au mépris universel. On « écrit beaucoup en France sur cette matière ; « tout le monde en parle ; mais on n'a pas cru « cette affaire assez mûre. On n'est pas assez « hardi en France ; les *dévots* ont encore du « crédit. »

C'était pour ôter à ces dévots le crédit qu'ils conservaient encore, et pour les perdre sans ressource, que tous les philosophes conjurés écrivaient beaucoup en France, et s'agitaient comme des énergumènes pour faire tomber dans le mépris les corps religieux, et forcer le gouvernement de les anéantir. Voltaire en avait un désir si brûlant qu'il ne pouvait le contenir ; il aurait voulu le faire passer dans l'âme de tous ceux à qui il écrivait. Le marquis de Vieillevigne étant un de ses adeptes les plus faciles à enflammer, il lui disait : « Je me réjouis « avec mon brave chevalier de l'expulsion des « jésuites..... Puisse-t-on exterminer de la « terre tous les moines, qui ne valent pas mieux « que les faquins de Loyola[1].

Sa fureur à poursuivre les moines était au

[1] Lettre du 27 avril 1767.

point d'exprimer le désir de les trouver coupables des plus grands crimes, afin de les voir préparer eux-mêmes leur perte. Sur le bruit calomnieux qu'un supérieur de communauté avait été assassiné par ses religieux il écrivit promptement à Damilaville : « Est-« il vrai que les capucins aient assassiné leur « gardien?... Puisque l'ordre séraphique se « mêle d'assassiner il est bon d'en purger la « terre.[1] »

Damilaville lui ayant répondu que cette nouvelle était fausse, Voltaire lui récrivit le 3 juin suivant : « Vous m'affligez beaucoup de m'ap-« prendre que le gardien des capucins est un « Othon et un Caton; je me flattais que les « moines lui auraient coupé la gorge, et que cette « aventure serait très utile aux pauvres laïques, « c'est à dire aux philosophes. » Des désirs et des regrets semblables n'annoncent-ils pas le *dernier des hommes par le cœur?* [2] et que sa haine pour tous les ministres de la religion

[1] Lettre du 26 mai 1766.

[2] Expressions de sa nièce.

était la même que pour les jésuites, qu'il traitait de faquins de Loyola?

Ces *faquins* existaient encore en Espagne, et les philosophes de France travaillaient sourdement à les en faire chasser pour attaquer ensuite les autres religieux. D'Alembert y poussait si fortement le marquis de Campoalègre, ministre d'état, le comte d'Aranda et quelques autres qui composaient le conseil secret qu'en peu de temps ce grand acte d'injustice et de cruauté, médité et caché sous les voiles impénétrables du mystère, fut exécuté avec la dernière rigueur; les jésuites, sans en avoir eu le moindre avertissement, furent dans toute l'étendue de l'Espagne arrêtés à la même heure et envoyés en exil en Italie.

Le roi de Prusse, toujours bien instruit des progrès que faisait la secte philosophique, en écrivit ainsi à Voltaire: « Voilà pourtant un « nouvel avantage que nous venons de rem- « porter en Espagne; les jésuites sont chassés « du royaume; de plus, les cours de Ver- « sailles, de Vienne, de Madrid ont demandé « au pape la suppression d'un grand nombre de

« couvens : on dit que le saint père sera obligé « d'y consentir, quoiqu'en enrageant. Cruelle « révolution ! à quoi ne doit pas s'attendre le « siècle qui suivrra le nôtre ! la cognée est « mise à la racine de l'arbre ; d'une part les « philosophes s'élèvent contre les abus d'une « superstition révérée ; d'une autre les abus de « la dissipation forcent les princes à s'empa- « rer des biens de ces reclus, les suppôts et les « trompettes du fanatisme[1]. Cet édifice sapé « par ses fondemens va s'écrouler, et les na- « tions transcriront dans leurs annales que « Voltaire fut le promoteur de cette révolu- « tion, qui se fit au dix-huitième siècle dans « l'esprit humain[2]. »

A moins d'être frappé du plus étrange aveuglement, il est donc impossible de ne pas reconnaître que la proscription des religieux avait pour but la destruction du christianisme, et que cette destruction était le vœu constant de Voltaire et de ses suppôts, la fin qu'ils se pro-

[1] Expressions indignes qui blessent toutes les convenances, mais qui sont surtout étranges dans la bouche d'un roi.

[2] Lettre du 5 mai 1767.

posaient dans toutes leurs intrigues et leurs impostures. Les ministres, d'accord avec les impies, ne cessaient de prendre contre les communautés religieuses des mesures plus funestes les unes que les autres : ils reculèrent le terme où l'on pouvait contracter un engagement irrévocable, y mirent des conditions pour le rendre plus difficile, puis sous différens prétextes ils détruisirent plusieurs communautés; et à peine vingt ans s'étaient écoulés qu'il y avait plus de quinze cents couvens supprimés en France. Pour ceux qui restaient les semences de destruction étaient jetées; elles devaient produire leurs fruits.

Les jésuites et tous les ordres religieux exterminés, le christianisme restait encore debout. Les premiers pasteurs, spécialement chargés de veiller à la garde du troupeau, et les ministres du second ordre suffisaient pour le défendre de la fureur de ses ennemis : il fallait donc pousser l'attaque plus loin, et venir jusqu'au pape, aux évêques et à tout le clergé; Voltaire l'entreprend, et appelle de nouveau à son secours tous ses suppôts, qui le secondent

de toute la haine qu'ils portent aux ministres de Jésus-Christ. Depuis long-temps il prodiguait à la cour de Rome dans ses discours comme dans ses écrits les plus grossières injures, et il regardait ce rôle odieux et impie comme sa tâche principale et naturelle. En 1761 il écrivait au comte d'Argental : « Ma destinée « est de bafouer Rome, et de la faire servir à « mes petites volontés. [1] » Il se croyait si assuré du succès de ses honteuses manœuvres qu'il ne craignait pas de dire : « Le temps viendra « où nous mettrons les papes sur le théâtre « comme les Grecs y mettaient les *Atrée* et les « *Thyeste*, qu'ils voulaient rendre odieux. [2] » Il allait déterrer les horreurs qu'avaient vomies contre les successeurs de S. Pierre Luther, Calvin et tous les plus fougueux sectaires. Ces horreurs ne seront pas retracées ici; ces pages en seraient souillées.

Les désirs de Voltaire ne se bornaient pas aux outrages, ils allaient plus loin; recourant toujours à son puissant adepte (le roi de

[1] Lettre du 21 juin.

[2] Lettre à Saurin, 28 février 1764.

Prusse) il voulait lui faire adopter son plan de spoliation, et le faire concourir à l'exécuter. « Plût à Dieu, lui écrivait-il, que Gan« ganelli (le pape alors existant) eût quelque « bon domaine dans votre voisinage, et que vous « ne fussiez pas si loin de Lorette! il est beau de « savoir railler ces arlequins faiseurs de bulles; « j'aime à les rendre ridicules, j'aimerais « mieux les *dépouiller*.[1] » Et comme il l'avait dit précédemment, « Si j'avais cent mille « hommes je sais bien ce que je ferais[2]. » Comparer un vicaire de Jésus-Christ à un bateleur, à l'homme le plus vil et le plus méprisable, c'est le comble de l'outrage; mais pour le dépouiller vouloir employer les armes, et faire couler du sang, c'est tout à la fois injustice, violence et cruauté. Et c'était ce philosophe si avide de biens que pour ajouter quelques pouces d'étendue à ses vastes domaines il faisait abattre une église, troublait la cendre des

[1] Tout le monde sait que les révolutionnaires trouvent les richesses bonnes pour eux pendant qu'ils travaillent à en dépouiller les autres.

[2] Lettre du 8 juin 1770.

morts en empiétant sur un cimetière[1]; ce philosophe spoliateur qui, jouissant d'une très grande et brillante fortune qu'il avait fait exempter de tout impôt, s'écriait[2] : « Vivent « les terres, et surtout les terres libres, où « l'on est chez soi maître absolu![3] »

D'Alembert, plus astucieux et cachant toujours sa marche pour la rendre plus sûre, trouvait que Voltaire allait trop vite. Avant d'employer ostensiblement la violence il voulait employer des moyens plus doux en apparence, dont le succès lui paraissait assuré. Il avait conçu le plan d'un ouvrage pour couvrir tout le clergé de ridicule, pour le rendre la fable des peuples et lui attirer la persécution des gouvernemens. Voltaire étant capable de le rendre plus piquant, il lui en confia en 1772 l'exécution en lui recommandant de ne pas oublier, si cela pouvait se faire *délicatement*, de joindre à la première partie un petit appendice ou postscriptum intéressant sur le

[1] Lettre au comte d'Argental, 21 juin 1761.

[2] Lettre à madame de Fontaine, 27 février 1761.

[3] Ce sont ces principes sanguinaires qu'on a mis et qu'on veut encore mettre en action.

danger qu'il y a pour les états et les rois de souffrir que les prêtres fassent dans la nation un corps distingué et qui ait le privilége de s'assembler régulièrement. Tous les affidés, à l'exemple et à l'instigation de leur chef, travaillaient avec une incroyable ardeur à composer et à répandre des écrits dont les effets devaient être de ne *pas voir passer un prêtre dans la rue sans rire*[1]. Ils se tenaient assurés de faire tomber par ce dénigrement universel et le clergé et la religion.

Voltaire, dont le naturel fougueux ne s'accommodait pas de ces lenteurs, en revenait toujours aux moyens violens. Il aurait voulu, comme il s'en expliquait avec le roi de Prusse, que sans plus tarder on eût commencé contre les évêques et les prêtres une guerre d'extermination. Frédéric persistait à croire qu'il ne fallait pas encore *toucher aux évêques*[2], mais continuer à miner sourdement et sans bruit l'édifice de la déraison (la religion) pour l'obliger à s'écrouler de lui-même. Il recon-

[1] Expressions de Voltaire.
[2] Lettre à Voltaire, 13 août 1775.

naissait cependant que cette grande révolution, que Bayle par ses ouvrages impies avait commencée, et que Voltaire par ses productions plus impies encore avait si fort avancée, ne serait enfin consommée par leurs successeurs qu'à main armée. Il lui exposait ainsi ses pronotics philosophiques : « C'est à Bayle, votre « prédécesseur, et à vous sans doute que la « gloire est due de cette révolution qui se fait « dans les esprits. Mais, disons la vérité, elle « n'est pas complète ; les dévots ont leur parti, « et jamais on ne l'achevera que par une force « majeure ; c'est du gouvernement que doit « partir la sentence qui écrasera l'infâme ; « ( la religion ); des ministres éclairés pour- « ront y contribuer beaucoup, mais il faut « que la volonté du souverain s'y joigne. Sans « doute cela se fera avec le temps ; mais ni « vous ni moi ne serons spectateurs de ce mo- » ment si désiré.[1] »

Affreux désespoir que celui de n'être pas témoin d'une cruelle persécution contre tous les ministres des autels, de ne pas les voir

[1] Lettre de 1775.

arrachés à leurs fonctions sacrées, rassasiés d'opprobres, jetés dans les fers, conduits sur les échafauds. Les principaux chefs de l'impiété, Voltaire, d'Alembert, Diderot et Frédéric, n'eurent pas la féroce consolation de voir la ruine entière du clergé ; mais ils creusèrent l'abîme où il devait être englouti.

Ils voulaient encore y précipiter les rois ; trouvant dans leur autorité des obstacles à leurs projets sacriléges, une image du Dieu suprême qu'ils combattaient, un joug insupportable à leur orgueil, ils les enveloppaient dans leur horrible conjuration. Le bouleversement devait être universel, l'anarchie complète, les philosophes seuls avec leur impiété et leur barbarie devaient régner ; leur empire infernal devait s'étendre par toute la terre. « Je n'ai dans ma « retraite, disait Voltaire, ni roi, ni parlement, « ni prêtres ; j'en souhaite autant à tout l'uni- « vers.[1] »

Liberté de tout dire, de tout faire, égalité qui ne reconnaît de supérieur ni au ciel ni sur la terre, c'était sa devise et celle de tous les

[1] Lettre à la comtesse Lutzebourg, 12 septembre 1757.

sophistes; il ne put supporter sans une espèce d'indignation le reproche qu'un de ses adeptes, Thiriot, lui fit de n'avoir pas assez exalté dans deux de ses épîtres cette liberté et cette égalité; il lui répondit tout en courroux : « Où diable prend-on que ces épîtres ne « vont pas au fait? il n'y a pas un vers dans la « première qui ne montre l'égalité des condi-« tions, pas un dans la seconde qui ne prouve « la liberté.[1]» Il prêchait à tous les hommes qu'ils ne pouvaient être heureux qu'autant qu'ils *vivraient* sans maîtres[2]; que l'art des rois est d'opprimer la terre; que ce sont des barbares sédentaires, des animaux pour lesquels ceux qui défendent la patrie ont la folie de se faire égorger; expressions indignes qui font connaître toute l'étendue de sa haine contre les souverains; et en tenant cet horrible langage il voulait cependant tenir secrets les monstrueux sentimens qu'il exprimait, ne trouvant pas encore le temps propre à les divulguer. « Gardez-moi ce secret surtout avec les

[1] Lettre du 24 octobre 1738.

[2] Pièce sous le titre *de la modération en tout*.

« rois et avec les prêtres, » écrivait-il à d'Alembert[1]; celui-ci dans une lettre du 14 juillet 1767 l'encourageait dans la guerre contre l'autel et contre le trône, en applaudissant à ses succès et lui témoignant ses regrets d'ignorer quelquefois les coups violens qu'il portait à l'un et à l'autre: « Je suis presque fâché quand j'ap-
« prends par le public que vous avez donné,
« sans m'en rien dire, quelque nouveau ca-
« mouflet au fanatisme et à la tyrannie[2], sans
« préjudice des gourmades à poing fermé que
« vous leur appliquez si bien ailleurs; il n'ap-
« partient qu'à vous de rendre ces deux fléaux
« du genre humain odieux et ridicules. » Dans les attaques contre la royauté comme dans celles contre le christianisme Voltaire était donc à la tête des combattans; dès qu'il s'agissait de faire mal c'était toujours ce monstre qui commandait.

Sans parler de Montesquieu, qui, dans ses *Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains* et dans son *Esprit des Lois* avait jeté

[1] Lettre du 12 septembre 1757.
[2] C'est à dire la religion et la royauté.

des semences fécondes de républicanisme, qui avaient facilement germé dans beaucoup d'esprits et surtout dans les jeunes têtes; de Jean-Jacques Rousseau, qui, dans son ouvrage faussement intitulé *Contrat Social* puisqu'il est évidemment subversif de toute société, détruit de fond en comble l'autorité de tous les rois en faisant le peuple souverain, en le constituant maître absolu d'agir, d'ordonner, de faire tout ce qu'il lui plaira, c'est à dire de bouleverser tout dans un empire; jetons en frémissant d'indignation un coup d'œil sur l'épouvantable doctrine que l'infâme Raynal professe dans son *Histoire philosophique et politique*. Aucun écrit sorti des mains de l'impiété n'avait plus audacieusement déclaré la guerre à la religion et aux rois. « Qu'est-ce donc « qu'un homme? s'écrie-t-il dans sa fureur dé- « magogique.... est-il donc né pour l'indé- « pendance ou l'esclavage? qu'est-ce donc que « cet imbécile troupeau qu'on appelle nation? « Peuples lâches, imbécile troupeau, vous « vous contentez de gémir quand vous devriez « rugir! Peuples lâches, stupides! puisque

« la continuité d'oppression ne vous donne au-
« cune énergie.... puisque vous êtes par mil-
« lions, et que vous souffrez qu'une douzaine
« d'enfans *qu'on appelle rois*, armés de petits bâ-
« tons *appelés sceptres*, vous mènent à leur gré,
« obéissez; mais marchez sans nous importuner
« de vos plaintes, et sachez du moins être mal-
« heureux si vous ne savez pas être libres. »

Aux cris de ce forcené on croit le voir présentant d'une main aux peuples la hache pour abattre la tête de leurs rois, et de l'autre la torche ardente pour allumer un incendie universel.

Ne se croyant pas assez fort pour opérer seul cette anarchie, ce bouleversement général, il appelle à son secours tous les impies, tous les factieux de l'univers : « *Sages de la terre,*
« *philosophes* de toutes les nations, faites rou-
« gir ces milliers d'esclaves soudoyés qui
« sont prêts à exterminer leurs concitoyens aux
« ordres de leurs maîtres; soulevez dans leurs
« âmes la nature et l'humanité contre le ren-
« versement des lois sociales; *apprenez que la*
« *liberté vient de Dieu, l'autorité des hommes;*

« révélez les mystères qui tiennent l'univers à « la chaîne et dans les ténèbres, et que, s'a- « percevant combien on se joue de leur crédu- « lité, les peuples éclairés vengent la gloire de « l'espèce humaine. » C'est à dire apprenez aux soldats qu'ils ne doivent pas soutenir l'autorité légitime, l'autorité que Dieu même a donnée aux rois[1], qu'ils doivent, malgré les ordres du ciel, tourner contre elle ces armes qu'elle leur a mises en main pour remplir leurs devoirs de citoyens et de chrétiens, et verser eux-mêmes le sang de ces rois qu'ils doivent défendre au péril de leur vie. Est-il homme raisonnable au monde qui ne frémisse en entendant de pareilles horreurs!

Diderot avait aidé Raynal à composer son infâme *Histoire philosophique et politique;* Raynal aida Diderot à fabriquer son monstrueux *Système de la Nature*, où la croyance en Dieu et la soumission aux rois sont entièrement anéanties, où les lois civiles, le culte divin et toute la religion ne sont que des inventions humaines. « Parce que, dit ce fameux impie,

[1] *Per me reges regnant.*

« ceux qui gouvernent les peuples se servent
« de la crainte des puissances invisibles pour
« les contenir, pour les rendre dociles, et les
« forcer de vivre en paix : c'est ainsi que la
« morale et la politique se trouvent liées aux
« systèmes religieux. Les chefs des nations,
« souvent superstitieux eux-mêmes, peu éclai-
« rés sur leurs propres intérêts, peu versés
« dans la saine morale, peu instruits des vrais
« mobiles, croient avoir tout fait pour leur
« propre autorité, ainsi que pour le bien-être
« et le repos de la société, en rendant leurs
« sujets superstitieux, en les menaçant de leurs
« fantômes invisibles[1], en les traitant comme
« des enfans, que l'on apaise par des fables
« et des chimères. A l'aide de ces merveilleuses
« inventions, dont les chefs et les guides des
« citoyens sont souvent eux-mêmes les dupes,
» et qui se transmettent d'une race à l'autre,
« les souverains sont dispensés de s'instruire.
« Ils négligent les lois, ils s'énervent dans la
« mollesse, ils ne suivent que leurs caprices.
« Ils se reposent sur les dieux du soin de

[1] De Dieu.

« retenir leurs sujets ; ils confient l'instruc-
« tion des peuples à des prêtres chargés de les
« rendre bien soumis et dévots, et de leur ap-
« prendre de bonne heure à trembler sous le
« joug des dieux visibles et invisibles......
« C'est ainsi que les nations sont tenues par
« leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle,
« et ne sont contenues que par de vaines chi-
« mères..... Nul bon gouvernement ne peut
« se fonder sur un Dieu despotique ; il fera
« toujours des tyrans de ses représentans. »

Quels blasphèmes ! il n'y a point de Dieu, ce sont les rois qui l'inventent pour imprimer la crainte à leurs sujets, et les rendre ainsi obéissans ; il n'y a point d'autorité dans les rois, qui dans la bouche des factieux sont toujours des tyrans; c'est ce Dieu inventé, ce sont ces prêtres payés qui le disent pour soutenir leur puissance ! Que de crimes accumulés dans ces assertions étranges ! crimes de lèse-majesté divine, crimes de lèse-majesté humaine, crimes d'imposture et de séduction, crimes en même temps capables d'en rendre les auteurs la fable du monde entier, qui à la plus faible lueur de

la raison trouvera moins ridicule et moins absurde de dire que l'enfant fait sa mère après que sa mère l'a fait que de supposer que les souverains font Dieu, puis, que ce Dieu fait les souverains.

O philosophes dignes de l'exécration universelle! dignes de porter seuls tout le poids de la vengeance de l'autorité suprême que le Dieu du ciel a donnée à ses représentans sur la terre, en attendant le jour où le Dieu vengeur vous écrasera du poids infini de sa colère!

Qui pourra sans être saisi d'épouvante entendre les expressions d'une autre pièce sortie du club d'Holbach[1]; elle est directement adressée aux monarques mêmes; en voici un extrait : « Aux prétendus maîtres « de la terre. Fléaux du genre humain, il- « lustres tyrans de vos semblables, rois, « princes, monarques, chefs, souverains, « vous tous enfin qui, vous élevant sur le trône « et au-dessus de vos semblables, avez perdu « les idées d'égalité, d'équité, de sociabilité, « de vérité; en qui la sociabilité, la bonté, le

[1] Système social, système raisonné.

« germe des vertus les plus ordinaires ne sont « pas même développés, je vous assigne au « tribunal de la raison[1]. Si ce globe malheu- « reux.... entraîne avec lui des millions d'in- « fortunés attachés à sa surface, et enchaînés au « décret de l'opinion ; si ce globe a été votre « proie, et si vous en dévorez encore aujour- « d'hui le triste héritage.... ce n'est point à la « sagesse de vos prédécesseurs, ni aux vertus « des premiers humains que vous en êtes re- « devables, c'est à la stupidité, à la crainte, « à la barbarie, à la perfidie, à la superstition ; « voilà vos titres.... Descendez de votre trône, « et, déposant sceptre et couronne, allez in- « terroger le dernier de vos sujets, demandez- « lui ce qu'il aime véritablement, et ce qu'il « hait le plus ; il vous répondra à coup sûr « qu'il n'aime véritablement que ses égaux ; « et qu'il hait ses maîtres. »

A ce langage on croit entendre toutes les furies de l'enfer ; du moins elles l'ont dicté. Avec ces doctrines séditieuses plus de respect

[1] Au tribunal de la philosophie, c'est à dire, de l'impiété et de la sédition.

pour les rois, plus de soumission à leurs ordres, mais le mépris, la haine et la révolte. C'est ainsi qu'après avoir travaillé à faire perdre la foi aux peuples, à en faire des impies, ils travaillent à les soulever contre leurs souverains, à en faire des rebelles, par conséquent à établir avec le règne de l'impiété celui du désordre, de l'injustice, de la violence, de la terreur et de la plus épouvantable anarchie.

Ces effrayantes vérités furent vivement senties par un de ces philosophes qui jusqu'alors les avait puissamment protégés tant qu'ils n'avaient paru ennemis que des autels; le roi de Prusse pensait comme eux, parlait comme eux, et agissait de concert avec eux; comme tant d'autres il ignorait ou il feignait d'ignorer que de Dieu seul émane toute autorité[1], avec l'obligation de la reconnaître et de s'y soumettre, qu'ainsi on ne peut abandonner ce principe divin de tous les pouvoirs et de tous les devoirs sans rompre les liens sacrés qui unissent les princes à leurs sujets et les sujets

[1] *Omnis potestas a Deo.*

à leurs princes, les pères à leurs enfans et les enfans à leurs pères, les maîtres à leurs serviteurs et les serviteurs à leurs maîtres, et qu'alors toute société tombe en dissolution. Mais ouvrant enfin les yeux sur les conséquences de leur système destructeur Frédéric entreprend de le combattre, et dans la réfutation qu'il en fait lui-même [1] il reconnaît que ces prétendus philosophes, qu'il appelle des cyniques, des impudens, des hypocrites, des présomptueux, veulent bouleverser tous les gouvernemens en commençant par la France, où ils prétendent établir une république [2], qu'ils sont si déterminés à faire le malheur des peuples que s'il avait dans ses états une *province qui méritât d'être châtiée il la leur donnerait à gouverner.*

Voltaire ne vit pas sans peine ce changement dans un de ses plus puissans protecteurs; mais il s'en consolait par les motifs qu'il en donnait au comte d'Argental dans une lettre du 11 octobre 1770: « Un grand courtisan.... dit que *la*

[1] *Dialogues des morts*, ou *réfutation du Système de la Nature.*
[2] Premier Dialogue.

« *nouvelle philosophie* amènera une révolution « horrible si on ne la prévient pas ; tous ces cris « s'évanouiront, et la philosophie restera. » C'est à dire et nos principes triompheront, et la révolution se fera. Il s'en tenait si assuré et en croyait l'époque si peu éloignée que six ans auparavant il disait à M. de Chauvelin : « Tout « ce que je vois jette les semences d'une ré- « volution qui arrivera immanquablement, et « dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin.... « on éclatera à la première occasion, et alors « *ce sera un beau tapage*.[1] » Expressions qui nous montrent ce patriarche de l'impiété et de la rebellion se faisant un jeu du bouleversement d'un empire et des flots de sang qu'il fait couler. Afin de hâter cette cruelle révolution il redoublait ses instances pour que ses adeptes fussent étroitement unis comme les francs-maçons, qui dans le secret de leurs loges conspirent également contre les trônes et les autels. La secte philosophique et la secte maçonnique, ces deux filles de l'enfer, sont si ressemblantes sous tous les rapports qu'elles se confondent

[1] Lettre du 2 mars 1764.

dans une seule : en tout mêmes vues, mêmes principes, mêmes opérations; ceux qui sont membres de l'une sont ordinairement membres de l'autre, et tel qui aura comme vénérable prononcé au fond de son antre une harangue impie et séditieuse viendra comme philosophe en faire circuler le poison dans les sociétés. Ceux qui n'ont pas le cœur assez gâté, l'âme assez noire pour être capables de tous les crimes ne sont point initiés aux grands mystères, et c'est derrière ces dupes que se mettent à couvert les chevaliers de rosecroix et autres, qui se gardent bien de leur faire connaître que dans leurs grades supérieurs ils professent la plus implacable haine de Jésus-Christ et des rois. Leurs progrès, comme s'en vantaient Voltaire, d'Alembert, Diderot et tous les chefs conjurés, allaient toujours croissant dans toutes les parties de l'Europe[1].

Les esprits justes, les cœurs droits, les hommes sincèrement attachés à la religion et à la monarchie tremblaient en voyant de loin

[1] Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 2 février 1765, et à M. Le Riche, du 1er mars 1768.

se former la tempête qui menaçait l'une et l'autre du naufrage. Dès 1770 M. Séguier, avocat général au parlement de Paris, et qui remplissait si dignement les hautes fonctions dont il était chargé, présenta de la manière la plus lumineuse dans son réquisitoire du 8 août les causes et le tableau anticipé de la révolution que les prétendus philosophes préparaient[1] : « Depuis l'extirpation des hérésies « qui ont troublé la paix de l'Église, disait cet « illustre magistrat, on a vu sortir des téné- « bres un système plus dangereux par ses con- « séquences que ces anciennes erreurs, tou- « jours dissipées à mesure qu'elles se sont re- « produites. Il s'est élevé au milieu de nous « une secte impie et audacieuse; elle a décoré « sa fausse sagesse du nom de philosophie; « sous ce titre imposant elle a prétendu pos- « séder toutes les connaissances : ses partisans « se sont élevés en précepteurs du genre hu- « main. Liberté de penser, voilà leur cri; et « ce cri s'est fait entendre d'une extrémité du « monde à l'autre. D'une main ils ont tenté

[1] *Journal historique et littéraire*, 15 février 1761, p. 264.

« d'ébranler le trône, et de l'autre ils ont « voulu renverser les autels : leur objet était « d'éteindre la croyance, de faire prendre un « nouveau cours aux esprits sur les institutions « religieuses et civiles; et la révolution s'est « pour ainsi dire opérée, les prosélytes se sont « multipliés, leurs maximes se sont répandues; « les royaumes ont senti chanceler leurs anti- « ques fondemens; et les nations, étonnées de « trouver leurs principes anéantis, se sont de- « mandé par quelle fatalité elles étaient deve- « nues si différentes d'elles-mêmes.

« Ceux qui étaient plus faits pour éclairer « leurs contemporains se sont mis à la tête « des incrédules; ils ont déployé l'étendard de « la révolte, et par cet esprit d'indépendance « ils ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule « d'écrivains obscurs, ne pouvant s'illustrer par « l'éclat des mêmes talens, a fait paraître la « même audace.... Enfin la religion compte « aujourd'hui presque autant d'ennemis décla- « rés que la littérature se glorifie d'avoir pro- « duit de prétendus philosophes[1]; et le gou-

[1] On voit ce qu'on doit attendre de tous ces littérateurs tant vantés.

8

« vernement doit trembler de tolérer dans son « sein une secte ardente d'incrédules, qui sem« blent ne chercher qu'à soulever les peuples « sous prétexte de les éclairer [1]....

« En réunissant toutes leurs productions « on en peut former un corps de doctrines « corrompues, dont l'assemblage prouve in« vinciblement que l'objet qu'on s'est proposé « n'est pas seulement de détruire la religion « chrétienne; l'impiété ne borne pas ses pro« jets d'innovations à dominer sur les esprits: « son génie inquiet, entreprenant et ennemi « de toute dépendance, aspire à bouleverser « toutes les constitutions politiques, et ses « vœux ne seront remplis que lorsqu'elle aura « mis la puissance législative et exécutive en« tre les mains de la multitude; lorsqu'elle « aura détruit cette inégalité nécessaire des « rangs et des conditions; lorsqu'elle aura « avili la majesté des rois, rendu leur autorité « précaire et subordonnée aux caprices d'une « foule aveugle, et lorsque enfin à la faveur de

[1] Vérité frappante, dont le mépris fait et fera toujours le malheur des gouvernans.

« ces étranges changemens elle aura préci-
« pité le monde entier dans l'anarchie et dans
« tous les maux qui en sont inséparables. »

Une dénonciation si forte et si pleine de vérité ne pouvait plaire aux membres des parlemens, corps autrefois les plus respectables de l'état, mais corrompus depuis que le venin de la nouvelle philosophie avait pénétré jusque dans le sanctuaire de la justice. Celui de Paris étant à la source du mal était le plus gangrené, ce qui faisait dire au président d'Ormesson : « Grâce à la fureur des jeunes têtes « qu'ils appellent à leurs secours[1] le parlement « est devenu une assemblée démocratique. » Tous ces philosophes imposteurs, en présentant cette démocratie comme devant faire le bonheur public, en feignant de vouloir rendre les peuples heureux, avaient pour tous les peuples le plus profond mépris, et peu leur importaient les maux dont ils seraient accablés dans les bouleversemens qu'ils préparaient. N'aspi-

[1] Nous verrons dans la suite que cet appel aux jeunes gens est une tactique constamment employée par les ennemis de l'autel et du trône.

rant à rien moins qu'à la domination universelle, ils établiraient volontiers sur les ruines de toutes les sociétés du monde l'empire de leur orgueil. Voltaire se peint lui-même[1] comme le plus grand ennemi du genre humain; dans ses abominables écrits[2] il vomit mille horreurs contre toutes les nations de l'univers. Il ne voit partout que des perfides, des lâches, des empoisonneurs, des fanatiques, des assassins.... Aussi voulait-il traiter tous les peuples comme des esclaves. « Il ne « s'agit pas, disait-il au comte d'Argental, de « céder à l'impétuosité d'une nation, mais de « la *subjuguer*.[3] »

L'époque où la tyrannie philosophique devait commencer son règne n'était pas éloignée. Turgot en fut regardé comme le précurseur. Ce philosophe était commis depuis long-temps par d'Alembert et autres conspirateurs du club

[1] Et ce portrait est celui de tous les prétendus philosophes qui vivaient de son temps et de leurs successeurs jusqu'à nos jours; dans tous c'est le même esprit d'impiété et de sédition.

[2] Surtout dans son roman de *Scarmentado*.

[3] Puisse cette cruelle tyrannie des philosophes inspirer toute l'horreur qu'elle mérite, et affranchir ainsi tous les peuples de leur joug intolérable!

d'Holbach à l'exécution de leurs détestables complots. A son entrée au ministère, en 1774, un cri de victoire retentit dans le camp philosophique, et Voltaire agissant toujours en chef se hâta de l'annoncer *comme le commencement de la grande révolution*. Il comptait, et devait compter, sur toutes les scélératesses qu'il connaissait dans ce nouveau ministère, qui, pour faire triompher plus sûrement les principes favoris de *liberté et d'égalité*, cachait avec soin ses desseins funestes sous l'apparence du zèle pour le bien public. Louis XVI, qui venait de monter sur le trône, n'avait encore que vingt ans, et à cet âge l'expérience ne lui avait point assez appris à discerner les hommes, ni à les contenir par la fermeté lorsqu'ils s'écartent de leurs devoirs[1]. Entouré de factieux profondément hypocrites, il put facilement être trompé. Turgot commença par faire connaître au peuple toutes les décisions, tous les actes du gouvernement, pour lui procurer la liberté

[1] La connaissance des hommes, la fermeté et le secret des affaires sont dans un prince pour soutenir son empire ce que sont dans un édifice les principales colonnes qui le supportent. Si elles sont renversées l'édifice croule.

de les critiquer, de les censurer selon son caprice, s'appliquant en même temps à poser les bases de l'égalité républicaine de concert avec Malesherbes, qui, ayant gagné la confiance du jeune roi, en abusait étrangement: il faisait circuler les livres les plus dangereux sous prétexte que ce n'était qu'une spéculation de commerce. Necker, qui de commis de banquier devint premier commis des finances, puis enfin ministre, apporta dans les affaires comme protestant la haine de la religion catholique, et comme sophiste la haine de la monarchie. Flattant le peuple et ruinant le trésor par les emprunts, il appelait en même temps tous les Français à juger de l'état des finances pour les porter au mécontentement et les exciter à la révolte.

A la faveur de ces désordres la révolution s'avançait à grands pas. Alors au petit nombre de magistrats intègres qui la signalaient d'avance se joignirent tous les évêques du royaume, qui, s'apercevant que les sophistes conjurés avaient conduit la mine jusque sous l'autel et le trône, et n'attendaient plus que

le moment favorable pour y mettre le feu, firent entendre au roi en 1780 cette effrayante vérité : « Encore quelques années de silence, « et l'ébranlement, devenu général, ne laissera « plus apercevoir que des ruines. »

Quatre ans auparavant le célèbre P. Beauregard, ex-jésuite, avait dit dans l'église cathédrale de Paris : « C'est aux rois et à la re-« ligion que les philosophes en veulent; la « hache et le marteau sont dans leurs mains ; « ils n'attendent que l'instant favorable pour « renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples, « Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos « fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre « culte proscrit. Mais qu'entends-je ! grand « Dieu, que vois-je ! aux saints cantiques qui « faisaient retentir les voûtes sacrées en votre « honneur succèdent des chants lubriques et « profanes. Et toi, divinité infâme du paga-« nisme, impudique Vénus, tu viens ici même « prendre audacieusement la place du Dieu « vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des « saints, et recevoir l'encens coupable de tes

« nouveaux adorateurs.[1] » Prêchant devant le roi à Versailles, le dimanche de la Passion, en 1789, il s'écria au milieu de son discours : « France, France, France, ton heure ap« proche; tu seras bouleversée, confondue. » Apostrophe qui fit une impression profonde sur le nombreux auditoire.

Pendant cette horrible révolution, que tant d'hommes éclairés avaient prévue et annoncée, j'avais entendu parler d'une fameuse conversation qu'on regardait comme prophétique, et qu'on disait avoir été rapportée par M. La Harpe, alors devenu sincèrement chrétien. Elle se trouve en effet dans le premier volume de ses Œuvres choisies et posthumes; la voici: « Il me semble que c'était hier, dit La Harpe, « et c'était cependant au commencement de « 1788. Nous étions à table chez un de nos « confrères à l'académie, grand seigneur et « homme d'esprit. La compagnie était nom-

[1] Le P. Beauregard fit entendre ces étonnantes paroles en 1776; elles furent littéralement accomplies dix-sept ans après, lorsque le 10 novembre 1793 les plus forcenés républicains rendirent, dans la même église de Notre-Dame, leur culte sacrilége à la *déesse Raison*, qui était une femme prostituée.

« breuse et de tout état, gens de cour, gens
« de robe, gens de lettres, académiciens, etc.;
« on avait fait grande chère comme de cou-
« tume; au dessert, les vins de Malvoisie et de
« Constance ajoutaient à la gaîté de bonne com-
« pagnie cette sorte de liberté qui n'en gar-
« dait pas toujours le ton : on en était venu
« alors dans le monde au point où tout est
« permis pour faire rire. Chamfort nous avait
« lu de ses contes impies et libertins, et les
« grandes dames avaient écouté sans avoir
« même recours à l'éventail. De là un déluge
« de plaisanteries sur la religion; l'un citait
« une tirade de la *Pucelle*, l'autre rappelait
« ces vers *philosophiques* de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrez le cou du dernier roi.

« Et d'applaudir. Un troisième se lève, et te-
« nant son verre plein, « Oui, messieurs,
« s'écria-t-il, je suis aussi sûr qu'il n'y a pas
« de Dieu que je suis sûr qu'Homère est un
« sot. » Et en effet il était sûr de l'un comme
« de l'autre.

« La conversation devient plus sérieuse; on « se répand en admiration sur la révolution « qu'avait faite Voltaire, et l'on convient « que c'est là le premier titre de sa gloire; « il a donné le ton à son siècle, et s'est fait « lire dans l'antichambre comme dans le salon. « Un des convives nous raconte en pouffant « de rire que son coiffeur lui avait dit, tout « en le poudrant : « *Voyez-vous, monsieur ; « quoique je ne sois qu'un misérable carabin « je n'ai pas plus de religion qu'un autre.* » On « conclut que la révolution ne tardera pas à se « consommer, parce qu'il faut absolument que « la superstition et le fanatisme fassent place à « la philosophie, et l'on en est à calculer la « probabilité de l'époque et quels seront ceux « de la société qui verront le règne de la rai- « son. Les plus vieux se plaignent de ne pou- « voir s'en flatter; les jeunes se réjouissent « d'en avoir l'espérance très vraisemblable, « et l'on félicitait surtout l'académie d'avoir « préparé le grand œuvre, et d'avoir été le « chef-lieu, le centre, le mobile de la liberté « de penser.

« Un seul des convives n'avait point pris de « part à la joie de cette conversation ; et avait « même laissé tomber tout doucement quelques « plaisanteries sur notre bel enthousiasme ; c'é- « tait Cazotte, homme aimable et original. Il « prend la parole, et du ton le plus sérieux ; « Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez « tous cette grande et sublime révolution que « vous désirez tant. Vous savez que je suis un « peu prophète ; je vous le répète, vous la ver- « rez. » On lui répond par le refrain connu : « *Faut pas être grand sorcier pour ça.* — « Soit, « mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour « ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui « arrivera de cette révolution, ce qui en arrivera « pour vous tous tant que vous êtes ici, et ce « qui en sera la suite immédiate, l'effet bien « prouvé, la conséquence bien reconnue ? » — « Ah ! voyons, dit Condorcet avec son air sour- « nois et niais ; un philosophe n'est pas fâché de « rencontrer un prophète. » — « Vous, mon- « sieur de Condorcet, vous expirerez sur le pavé « d'un cachot ; vous mourrez du poison que vous « aurez pris pour vous dérober au bourreau, du

« poison que le bonheur de ce temps-là vous
« forcera de porter toujours sur vous. »

« Grand étonnement d'abord; mais on se « rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver « tout éveillé, et l'on rit de plus belle. « Mon- « sieur Cazotte, le conte que vous nous faites « ici n'est pas si plaisant que votre *Diable* « *amoureux;* mais quel diable vous a mis dans « la tête ce *cachot*, ce *poison* et ces *bourreaux?* « qu'est-ce que tout cela peut avoir de com- « mun avec la philosophie et le règne de la rai- « son? » — « C'est précisément ce que je vous dis; « c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, « de la liberté, c'est sous le règne de la raison « qu'il vous arrivera de finir ainsi, et ce sera « bien le règne de la raison, car alors elle « aura des temples, et même il n'y aura plus « dans toute la France en ce temps-là que « des temples de la raison. »

« Par ma foi, dit Chamfort avec le rire du « sarcasme, vous ne seriez pas un des prêtres « de ce temps-là. » — « Je l'espère; mais vous, « monsieur de Chamfort, qui en serez un, et « très digne de l'être, vous vous couperez les

« veines de vingt-deux coups de rasoir, et « pourtant vous n'en mourrez que quelques mois « après. » On se regarde, et on rit encore. « Vous, « monsieur Vic-d'Azir, vous ne vous ouvrirez « pas les veines vous-même; mais après vous « les avoir fait ouvrir six fois dans un jour, « après un accès de goutte, pour être plus sûr « de votre fait, vous mourrez la nuit. Vous, « monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'é-« chafaud; vous, monsieur Bailly, sur l'écha-« faud. » — « Ah! Dieu soit béni! dit Roucher, il « paraît que monsieur n'en veut qu'aux acadé-« miciens; il vient d'en faire une terrible exé-« cution; et moi, grâce au ciel. » — « Vous, mon-« sieur Roucher, vous mourrez aussi sur l'écha-« faud. » — « Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on « de toute part; il a juré de tout exterminer. » « — Non ce n'est pas moi qui l'ai juré. » — « Mais nous serons donc subjugués par les « Turcs et les Tartares? Encore... — « Point du « tout, je vous l'ai dit, vous serez alors gouver-« nés par la seule raison. Ceux qui vous traite-« ront ainsi seront tous des *philosophes*, auront « à tout moment dans la bouche toutes les

« mêmes phrases que vous débitez depuis une « heure, répéteront toutes vos maximes, cite- « ront tout comme vous les vers de Diderot « et de *la Pucelle*.... » On se disait à l'oreille : « Vous voyez bien qu'il est fou, (car il gardait « le plus grand sérieux) est-ce que vous ne « voyez pas qu'il plaisante? et vous savez qu'il « entre toujours du merveilleux dans ses plaisan- « teries. » — « Oui, reprit Chamfort, mais son « merveilleux n'est pas gai; il est trop patibu- « laire. Et quand tout cela arrivera-t-il? » — « Six ans ne se passeront pas que tout ce que « je vous prédis ne soit accompli. »

— « Voilà bien des miracles ! et cette fois « c'était moi-même qui parlais, et vous ne m'y « mettez pour rien? » — « Vous y serez pour un « miracle tout au moins aussi extraordinaire ; « vous serez alors chrétien. « Grandes exclama- « tions. » Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré; si « nous ne devons périr que quand La Harpe sera « chrétien nous sommes immortels. » — « Pour « ça, dit alors madame la duchesse de Grammont, « nous sommes bienheureuses, nous autres « femmes, de n'être pour rien dans les révo-

« lutions; quand je dis pour rien ce n'est pas
« que nous ne nous en mêlions toujours un peu;
« mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous,
« et notre sexe....» — « *Votre sexe, madame,*
« *ne vous défendra pas cette fois*, et vous aurez
« beau ne vous mêler de rien, vous serez
« traitées tout comme les hommes, sans aucune
« différence quelconque. » — « Mais qu'est-ce
« que vous nous dites donc, monsieur Cazotte?
« c'est la fin du monde que vous nous prêchez. »
— « Je n'en sais rien; mais ce que je sais c'est que
« vous, madame la duchesse, vous serez con-
« duite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres
« dames avec vous dans la charrette du bourreau
« et les mains liées derrière le dos.» — «Ah! j'es-
« père que dans ce cas-là j'aurai du moins un car-
« rosse drapé de noir. » — « Non, madame; de
« plus grandes dames que vous iront comme
« vous en charrette et les mains liées comme
« vous.» — « De plus grandes dames! quoi! *les*
« *princesses du sang?* » — « De plus grandes
« dames encore.... Ici un mouvement très sen-
« sible dans toute la compagnie, et la figure du
« maître se rembrunit: on commençait à trouver

« que la plaisanterie était forte. Madame de « Grammont pour dissiper le nuage n'insista pas « sur cette dernière réponse, et se contenta de « dire du ton le plus léger : « Vous verrez qu'il « ne me laissera pas seulement un confesseur. » — « Non, madame, vous n'en aurez pas, ni « personne; le dernier supplicié qui en aura « un par grâce sera.... Il s'arrête un moment. « Eh bien! quel est donc cet heureux mortel « qui aura cette prérogative?» — « C'est la seule « qui lui restera; *ce sera le roi de France.* »

« Le maître de la maison se leva brusque-« ment, et tout le monde avec lui; il alla vers « M. Cazotte, et lui dit avec un ton pénétré : « Mon cher monsieur Cazotte, c'est assez faire « durer cette facétie lugubre; vous la poussez « trop loin, et jusqu'à compromettre la société « où vous êtes et vous-même. » Cazotte ne ré-« pondit rien, et se disposait à se retirer quand « madame de Grammont, qui voulait toujours « éviter le sérieux et ramener la gaîté, s'avança « vers lui : « Monsieur le prophète, qui nous « dites à tous notre bonne aventure, vous ne « nous dites rien de la vôtre. » Il fut quelque

« temps en silence et les yeux baissés : « Ma-
« dame, avez-vous lu le siége de Jérusalem
« dans Josèphe?» — « Oh ! sans doute ; qu'est-ce
« qui n'a pas lu ça? mais faites comme si je ne
« l'avais pas lu. » — « Eh bien, madame, pendant
« ce siége un homme fit sept jours de suite
« le tour des remparts à la vue des assiégeans
« et des assiégés, criant incessamment d'une
« voix sinistre et tonnante : *Malheur à Jéru-*
« *salem! malheur à moi-même !* et dans le
« moment une pierre énorme lancée par les
« machines ennemies l'atteignit, et le mit en
« pièces. Et après sa réponse M. Cazotte fit la
« révérence et sortit.[1] »

[1] Tous ceux qui venaient d'entendre ce qu'ils appelaient leur *bonne aventure* périrent en effet dans le cours de la révolution, et de la manière que Cazotte leur avait annoncée. La Harpe, philosophe et révolutionnaire coiffé du bonnet rouge, fut cependant arrêté et conduit dans les prisons du Luxembourg, où il se convertit. Sorti de prison il répara, autant qu'il lui fut possible, le scandale qu'il avait donné ; il professa hautement la religion, qu'il n'avait que trop outragée, et consacra le reste de ses jours à la défendre contre les philosophes, dont il connaissait parfaitement les funestes maximes. Il mourut en 1803 dans les plus vifs sentimens de piété.

Pour Cazotte, toujours lié avec les philosophes, qui le recherchaient à cause de son bel esprit, il conserva toujours la foi, et se montra constamment l'ennemi des désordres de la révolution. Traduit devant un tribunal d'assassins qui le condamnèrent, il trouva moyen

Les sages représentations des plus célèbres magistrats et de tout l'épiscopat français, les paroles évidemment prophétiques du P. Beauregard et tant d'autres avertissemens, qui auraient dû dessiller les yeux à ceux qu'ils intéressaient le plus vivement, demeuraient sans effet par les efforts, les manœuvres, les intrigues des philosophes. Leurs mensonges impudens, répétés à satiété; leurs noires calomnies, qui flétrissaient tout ce qu'il y avait de plus vénérable et de plus saint; leurs ouvrages impies et séditieux multipliés à l'infini, et répandus partout avec profusion; l'enseignement dont ils s'étaient emparés autant qu'il leur avait été possible, et à l'aide duquel ils faisaient sucer à la jeunesse le poison de leur doctrine; les protecteurs sans nombre qu'ils avaient dans toutes les places, et jusque dans les cours; l'avilissement où leurs sarcasmes faisaient tomber toute autorité spirituelle et temporelle avaient perverti

de s'entretenir pendant une heure avec un prêtre, puis il écrivit à sa famille: « Ma femme, mes enfans, ne me pleurez pas, ne m'oubliez pas; mais souvenez-vous surtout de ne jamais offenser Dieu. » Monté sur l'échafaud, il se tourna vers la multitude, et dit d'une voix forte: Je meurs comme j'ai vécu, fidèle à Dieu et au Roi.

toutes les classes de la société au point d'amener les uns à entendre sans horreur, et les autres à goûter cette monstrueuse maxime que le féroce Diderot osait avancer au nom de tous les adeptes conjurés : avec les boyaux du dernier prêtre il faut étrangler le dernier des rois. Ceux que n'avait pas atteints la gangrène philosophique et qui conservaient encore l'amour de la religion et de la patrie se refusaient à croire possible l'exécution de la moindre partie du plus horrible vœu qui eût été formé dans le monde. Mais les causes étaient posées; les effets devaient suivre.

---

## SECONDE ÉPOQUE.

### LES PHILOSOPHES PENDANT LA RÉVOLUTION[1].

L'orage qui se formait depuis long-temps sur la France avait dans l'assemblée des notables de 1788 laissé échapper ses premiers éclairs, qui firent dire au prince de Conti « que « la monarchie était attaquée, son anéantis- « sement préparé, et le moment des plus « grands malheurs arrivé. » Mais les ministres perfides et tous les hommes pervers qui obsédaient Louis XVI firent mépriser ces salutaires avertissemens, et forcèrent le monarque à convoquer les états généraux, qui furent les avant-coureurs de la foudre qui éclata bientôt sur le trône, sur l'autel et sur la France tout entière. Le comité du Palais-Royal, appelé le *club des enragés*, ayant par son active correspondance et ses écrits incendiaires, répandus

[1] Les faits que présente ce tableau sont appuyés sur les histoires de la révolution par MM. Bertrand de Molleville, Papon; sur la *Vie de Charette*, par M. Le Bouvier Desmortiers; sur le Journal de Cléry, et sur ce que nous avons vu et entendu.

dans tout le royaume, préparé les esprits à la révolution, et Lafayette étant allé dans le midi recruter les protestans les plus ennemis de l'Église et de la monarchie, Versailles vit arriver dans son sein les philosophes, les francs-maçons et tous les factieux des différentes parties de la France. Une telle réunion ne pouvait manquer d'accomplir l'horrible vœu d'*établir un gouvernement sans culte et sans roi*[1]. Pour y parvenir plus promptement ces nombreux ennemis de Dieu et du roi exaltèrent le peuple, à Paris et à Versailles, en ne cessant de crier contre les faiblesses vraies ou fausses des princes, contre les vices des courtisans, contre les richesses du clergé, contre les priviléges des nobles, contre les abus qu'ils prétendaient trouver partout; ils suscitèrent des troupes de brigands qui se répandirent dans tous les environs de Paris et un grand nombre de provinces, où ils portèrent

[1] Dans la vie du prétendu comte de Cagliostro, ce célèbre aventurier qui était initié à tous les grands mystères de la franc-maçonnerie et de la philosophie, il est dit nettement qu'on voulait profiter du caractère faible de Louis XVI et de celui des Français pour essayer le plan de gouvernement *sans culte et sans roi*.

l'effroi par leurs ravages, et ne manquèrent pas de les attribuer à ceux qui demeuraient fidèles à la religion et à la monarchie, et que dès lors ils appelaient *aristocrates*. Pour exécuter les ordres de Voltaire, leur patriarche, il fallait *mentir hardiment*, *mentir constamment*. . . . . . .

Par ces manœuvres et tant d'autres aussi indignes les factieux parvinrent bientôt à rendre odieuse l'autorité du gouvernement. Dominant par leur nombre et leur audace le tiers-état, dont ils faisaient partie, ils n'eurent que le plus profond mépris pour les deux autres ordres; ils prirent pour eux seuls le titre d'Assemblée nationale, et, retirés au jeu de paume, ils se lièrent par le fameux serment *de ne pas se séparer sans avoir donné une constitution à la France*. En vain M. de Brézé vient réitérer l'ordre que le roi avait donné aux états de se former en trois chambres; Mirabeau lui répond avec insolence : « Vous « qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de « parler; vous qui n'êtes pas fait pour nous « rappeler le discours du roi, allez dire à votre

« maître que nous sommes ici par la puissance du « peuple[1], et qu'on ne nous en arrachera que « par celle des baïonnettes. » Entretenant des meneurs secrets qui travaillaient sans cesse le peuple et le disposaient à se livrer aux plus grandes violences, l'agitation devint extrême. Les premiers coups de fureur furent dirigés contre le clergé; M. de Juigné, archevêque de Paris, qui avait tant de droits à la reconnaissance du peuple par ses éminentes vertus et ses abondantes aumônes, fut assailli d'une grêle de pierres lancées par la populace ameutée, et ce ne fut qu'avec grande peine qu'il put se soustraire à la rage des assassins. Furieux d'avoir manqué leur proie, ils parcourent les rues en poussant d'horribles vociférations. La troupe forcenée, grossie d'une partie des gardes françaises, qui à force de sollicitations avaient abandonné leurs drapeaux, et de tous les séditieux, s'avance au nombre de plus de cinquante mille vers la Bastille, où elle ne trouve pas de résistance.

[1] C'est ainsi que pour tromper le peuple en le flattant ils mettaient en avant sa puissance pendant qu'ils se préparaient à l'écraser.

Le marquis de L'Aunay, gouverneur, qui n'avait pas voulu verser le sang par la plus juste défense, M. de Flesselles, prevôt des marchands, et plusieurs autres furent inhumainement égorgés. Un garçon boulanger montrait son bonnet taché du crâne d'une de ses victimes en disant : « Voilà de la cervelle d'aristocrate. »

Ce sont ces horreurs que le monstre de Saint-Fargeau cita dans la suite comme l'*exemple d'une sainte insurrection contre le despotisme*.

Après cette cruelle victoire sur la Bastille le peuple, toujours poussé au crime par l'assemblée nationale, ne connaissait plus de frein à ses fureurs. Ayant trempé ses mains dans le sang chaque jour il s'en montrait plus altéré. C'est alors qu'il fit entendre ce cri fatal : *A la lanterne!* M. de Foulon, vieillard presque octogénaire et distingué par ses talens et les services qu'il avait rendus à l'état, fut le premier à subir ce supplice : conduit par une multitude sanguinaire sur la place de Grève, il fut pendu au réverbère; mais, la corde ayant cassé deux fois ; le malheureux vieillard, froissé par une

double chute et à demi mort, fut accablé d'outrages pendant qu'on était allé chercher une corde neuve avec laquelle on le pendit une troisième fois. A peine eut-il expiré que ses bourreaux se disputèrent son cadavre comme des bêtes féroces se disputent leur proie ; pendant qu'ils portaient sa tête en triomphe des femmes dansaient de joie, et demandaient de l'argent aux passans en reconnaissance de ce que leurs maris faisaient pour la liberté. Voilà la liberté enseignée par les philosophes !

Pendant cette épouvantable scène M. Berthier, intendant de Paris et gendre de l'infortuné de Foulon qu'on venait d'immoler, est arrêté ; la troupe d'assassins l'entoure sur-le-champ, lui présente la tête encore fumante de son beau-père, et ne pousse contre lui que des cris de mort. En héros chrétien M. Berthier fit alors entendre ces paroles sublimes : « Je croirais l'avanie dont je suis l'objet sans « exemple si Jésus-Christ n'en avait éprouvé « de plus sanglantes ; il était Dieu, je ne suis « qu'un homme. » L'expression de ces nobles sentimens redouble la rage de ses bourreaux,

qui, au lieu de le conduire en prison comme ils en avaient reçu l'ordre, le massacrèrent en exerçant sur lui les plus horribles cruautés; un d'eux lui ayant arraché le cœur, et comme un anthropophage l'ayant mordu, alla suivi d'autres cannibales le présenter à l'assemblée nationale aux cris de *vive la nation!* « C'était « ainsi, disait le scélérat Fauchet, que la phi« losophie ressuscitait la nature, qu'elle re« créait l'esprit humain, et donnait un cœur à « la société. » Langage féroce, qui met au grand jour les monstrueux sentimens des philosophes conjurés.

Des émissaires avec leurs satellites, pleins de la cruauté des bourreaux de MM. de Foulon et Berthier, parcoururent toute la France, et excitèrent partout des insurrections; les uns s'associaient tout ce qu'ils pouvaient trouver de bandits, d'échappés de galères, d'hommes grevés de dettes, pour piller, ravager, insulter les prêtres et les religieux; les autres couraient à cheval et faisaient sonner le tocsin, annonçant que des troupes étrangères ou des hordes de brigands soudoyés par le roi et par

les nobles, s'avançaient le fer et la flamme à la main, qu'il fallait prendre les armes pour sauver la patrie et se venger des auteurs de ces maux. Excité par ces terreurs paniques, semées à l'aide de la calomnie, le peuple dans toutes les provinces se jette sur les nobles, en massacre un grand nombre et met le feu à leurs châteaux en débitant que c'étaient les nobles mêmes qui les brûlaient pour faire une révolution.

Aux yeux de l'assemblée nationale ces assassinats, ces meurtres n'étaient que des contrariétés particulières, des précautions de prudence. Les ravages des châteaux étaient une vengeance publique, à laquelle se mêlaient des vengences particulières, au milieu desquelles l'assemblée nationale luttait contre les priviléges et la tyrannie réunis; aussi sanctionna-t-elle tous ces brigandages en supprimant dans la fameuse nuit du 4 août toute espèce de droits seigneuriaux.

Pour opposer une digue à ce torrent dévastateur le garde des sceaux se rendit à l'assemblée, et dit : « Vous ne l'ignorez pas, mes-

« sieurs[1], les propriétés sont violées dans les « provinces ; des mains incendiaires ont ra-« vagé les habitations des citoyens ; les formes « de la justice sont méconnues et remplacées « par des voies de fait et des proscriptions. « On a vu en quelques lieux menacer les mois-« sons et poursuivre les peuples jusque dans « leurs espérances ; on envoie la terreur et les « alarmes partout où l'on ne peut envoyer des « déprédateurs ; la licence est sans frein, les « lois sans force, et les tribunaux sans acti-« vité ; la désolation couvre une partie de la « France, et l'effroi l'a saisie tout entière ; le « commerce et l'industrie sont suspendus, et » les asiles de la piété même ne sont pas à » l'abri de ces emportemens meurtriers. » Pour répondre à ces effrayantes vérités l'assemblée se hâta de porter les premiers coups au clergé en abolissant toutes les dîmes.

Au milieu de cette fermentation et de ces désordres Louis XVI, orné de toutes les vertus, excepté de la fermeté, qui seule dans une

[1] Sans doute ils n'ignoraient pas ces maux affreux puisqu'ils les faisaient commettre.

crise si décisive et si dangereuse pouvait le sauver avec la France, demeurait incertain, irrésolu; il changeait de ministres, reprenait ceux qu'il avait renvoyés, et roulant toujours dans le cercle de l'indécision il ne prenait aucun parti pendant que les factieux allaient toujours en avant. L'infâme duc d'Orléans les soutenait de tout son pouvoir, se flattant qu'ils travaillaient pour le mettre sur le trône. Il fit accaparer les grains pour porter le peuple par une disette factice à s'en prendre au roi; des boulangers étaient payés pour ne pas faire de pain. Cette manœuvre souleva de nouveau les Parisiens, et le 5 octobre des milliers d'hommes, de femmes, de filles perdues, armés de fusils, de piques, de haches, de pioches et de poignards, marchent sur Versailles en poussant des cris épouvantables contre le roi et la reine. Ils ne se bornent pas à demander du pain, ils veulent du sang; les hommes se chargent d'assassiner le roi, et les femmes d'égorger la reine. Par suite de cette bonté que Louis XVI portait à l'excès les gardes avaient défense de faire feu. Enhardis par

l'impunité, ces brigands massacrent quelques-uns de ces gardes, forcent les portes du château, pénètrent jusque dans l'appartement de la reine, qui venait de se réfugier dans celui du roi, et percent son lit à coups de couteaux, tout dégouttans du sang des gardes qu'ils venaient de massacrer. Ces atrocités inouïes se passaient sous les yeux des membres de l'assemblée, que Mirabeau empêcha d'aller au secours de la famille royale, parce que selon lui il n'était pas de la dignité de l'assemblée de se transporter chez le roi. Enfin le 6 au matin le calme parut un peu rétabli par Lafayette, qui était venu lentement à la tête de la garde nationale de Paris; mais dans ce même jour le roi et la reine furent forcés de se rendre dans cette capitale au milieu de leurs gardes *désarmés*, de ces troupes d'assassins, venues la veille, qui portaient sur des piques, assez près de la voiture de leurs majestés, deux têtes des gardes massacrés, autour desquelles des poissardes, des prostituées dansaient en poussant de nouveaux cris de mort. Des chariots de blé et de farine suivaient pour faire accroire

au peuple que pour le faire mourir de faim on cachait les grains à la cour, (ô comble d'impudence et d'inhumanité !) faisant ainsi tomber sur le roi et la reine les infernales manœuvres de la faction d'Orléans. L'affreux cortége était arrivé à l'hôtel-de-ville ; le maire, Bailly, plus féroce qu'un tigre, ne rougit pas de dire au roi *que ce jour-là était un beau jour*. De l'hôtel-de-ville l'infortuné monarque, abreuvé d'humiliations, fut conduit aux Tuileries, où il ne fut considéré que comme un prisonnier.

L'assemblée nationale suivit le roi à Paris ; elle tint d'abord ses séances à l'archevêché, et ensuite dans une salle construite au manége des Tuileries. Les agitateurs ne cessant d'exaspérer le peuple, les désordres recommencèrent, et le sang coula de nouveau : la loi martiale fut proclamée ; mais cette mesure n'arrêta point les fureurs populaires. De son côté le roi ne pouvait plus rien sur les événemens ; il était le jouet de toutes les factions qui conspiraient sa mort et la ruine de la France.

Les débats s'étant élevés sur les biens du clergé, M. de Talleyrand, évêque d'Autun, et dès lors apostat, proposa de les mettre à la disposition de la nation; cette proposition fut fortement appuyée par les brigands, qui le 30 octobre remplirent de bonne heure les cours, les tribunes et le grand escalier de l'archevêché, menaçant de la *lanterne* tous les prêtres qu'ils voyaient passer. Le lendemain l'affluence et la fureur furent plus grandes; enfin les hordes du Palais-Royal étant venues le 2 novembre annoncer que si les biens ecclésiastiques n'étaient pas déclarés nationaux ils extermineraient tout ce qu'il y avait de prêtres dans Paris, la majorité de l'assemblée rendit le décret qui mettait tous les biens du clergé *à la disposition de la nation*. Qu'on remarque ici, comme on aura souvent occasion de le faire dans la suite, que cette assemblée spoliatrice ne fait que suivre le plan tracé par Voltaire et ses adeptes impies, qui voulaient commencer par dépouiller les prêtres en attendant qu'on les fît monter sur l'échafaud.

Ce fut alors que de la réunion de plusieurs

députés de la Bretagne et de quelques autres ardens révolutionnaires se forma le fameux club des *Jacobins*, ainsi appelés parce qu'il s'établit au couvent des religieux de ce nom, dans la rue Saint-Honoré, et qui acquit dans la suite un pouvoir si formidable au trône, à l'assemblée nationale, à la convention même et à toute la France.

Vers la fin du seizième siècle les protestans avaient plusieurs fois proposé dans leurs synodes de substituer à la division du royaume en provinces celle par départemens comme beaucoup plus favorable pour établir un gouvernement républicain.

Un de ces fougueux sectaires, Rabaut de Saint-Étienne, proposa à l'assemblée nationale d'admettre cette nouvelle division du territoire français, parce que, selon lui, tous les établissemens existans en France couronnaient le malheur du peuple; que pour le rendre heureux il fallait le renouveler, changer ses idées, ses lois, ses mœurs... changer les hommes, les choses, les mots; tout détruire, puisque tout était à recréer.

Malgré l'extravagance de ces idées le plan proposé fut adopté le 21 janvier 1790, et l'assemblée divisa la France en quatre-vingt-trois départemens, cinq cent quarante-cinq districts et près de quarante-quatre mille municipalités, pour faire des moindres subdivisions autant de petites républiques dont chacune aurait le pouvoir d'exercer sa tyrannie et ses brigandages.

Le systéme de la calomnie étant à l'ordre du jour pour renverser tous les appuis du trône, on inventa une nouvelle conspiration à la tête de laquelle on plaçait Monsieur, qui n'eut besoin que de se présenter à l'hôtel-de-ville pour dissiper les injustes soupçons; mais la fureur des brigands se tourna contre son capitaine des gardes, le marquis de Favras, qui fut pendu sur la place de Grève le soir à la lueur des torches.

Sur la demande qui fut faite le 15 février de déclarer la religion catholique *religion nationale, religion de l'état*, il se fit au côté gauche de l'assemblée un tumulte qu'il est impossible de peindre: les cris confus, les

gestes menaçans, les figures décomposées annonçaient des énergumènes, et le fruit de ce vacarme fut le décret[1] qui ouvrit les cloîtres aux religieux, et abrogea les vœux solennels des deux sexes. Le 7 du mois suivant parut un autre décret qui supprimait les parlemens; ces corps antiques et dépositaires de l'autorité royale abolis, et le roi lui-même réduit à la condition d'un simple particulier, l'assemblée nationale se trouvait investie d'une puissance sans bornes, et pouvait ainsi exécuter tous ses plans destructeurs.

Le lendemain elle déclara qu'elle n'entendait point comprendre les colonies dans la constitution qu'elle préparait à la France, mais qu'elles formeraient des assemblées où elles auraient l'initiative pour les lois qui devraient régler ces contrées. Ce décret, qui affranchissait les nègres, les disposa en même temps à l'insurrection, à laquelle ils ne tardèrent pas de se livrer; et en détruisant ainsi la culture dans les colonies, un commerce de plus de deux cents millions, la subsistance de plusieurs mil-

[1] C'est ce décret impie qui a encore force de loi maintenant.

lions d'individus, l'assemblée fit à la France et à l'humanité une des plus grandes plaies qu'elles aient jamais reçues.

Le 21 fut un jour mémorable par l'organisation de cette monstreuse commune de Paris qui immola tant de victimes. Le 22 l'assemblée déclara que le droit de guerre et de paix n'appartenait plus au roi, mais à la nation. Alors Mirabeau pour la première fois défendit la cause de l'infortuné Louis XVI, et aussitôt il fut regardé comme un faux frère, et perdit beaucoup de l'influence qu'il avait eue jusque là sur l'assemblée, ce qui lui fit dire « qu'il connaissait toute l'inconstance de « l'opinion publique, et qu'il savait depuis « long-temps combien la roche Tarpéienne « était voisine du Capitole. » De ce moment il parut prendre par ambition le parti du roi, mais non celui de la religion, qu'il détestait; non celui de la vertu ; il n'en avait aucune, et il était dominé par tous les vices.

La cupidité n'avait pas été satisfaite par la remise spéculative des biens du clergé à la disposition de la nation ; il fallait en venir aux

effets, et les mettre en vente. Ce grand acte d'injustice présentait encore, malgré la perversité à laquelle on était parvenu, quelque chose de si révoltant qu'on osait à peine l'entreprendre. Pour y disposer les esprits on redoubla d'efforts pour décrier le clergé. Tous les moyens d'avilissement qu'avait indiquées l'infâme Voltaire furent employés par ses vils partisans : ils firent répandre partout les anciens écrits satiriques et calomnieux ; ils en composèrent de nouveaux plus satiriques encore et plus calomnieux ; ils lancèrent dans le public les chansons les plus grossières et les plus indécentes ; pour parler aux yeux et frapper ainsi plus vivement l'imagination ils ajoutèrent les gravures qui représentaient des figures et des costumes ridicules auxquels de mauvaises rimes donnaient une expression plus basse et plus ignoble ; ils firent tapisser les coins des rues de tout ce que des esprits pervers pouvaient inventer de plus propre à rendre les prêtres odieux et méprisables ; il n'y eut pas jusqu'à la lanterne magique qui, en représentant sous les plus brillantes cou-

leurs les *grands travaux* de l'assemblée nationale, n'immolât les ecclésiastiques à la risée du public; enfin des bateleurs à gages portaient ces nouvelles inventions dans toutes les provinces pour attirer sur le clergé un mépris universel[1]. Quand les esprits furent ainsi pervertis l'assemblée ne vit plus d'obstacles, et porta le décret de vente. Elle décréta en même temps les assignats, qui furent d'abord portés à la somme de quatre cents millions. La justice et toutes les vertus furent reléguées parmi les préjugés, et l'arbitraire érigé en principe.

L'esprit de vertige se communiquait rapidement aux provinces; plusieurs furent le théâtre de scènes horribles. A Nîmes les catholiques, de concert avec ceux d'Uzès, avaient pris une délibération pour demander le rétablissement de l'autorité royale et le maintien de la religion catholique, qu'ils voyaient près de

[1] Et ceux qui recouraient à ces moyens, ou plutôt à ces bassesses, se disaient philosophes! Peut-on rien imaginer de plus dégradant pour la raison humaine! Et n'est-ce pas un phénomène inexplicable que des hommes parvenus à ce point d'avilissement trouvent encore des admirateurs?

succomber sous les efforts d'une philosophie absurde, impie et persécutrice. Cette délibération excita la fureur des jacobins et surtout des protestans, qui, après l'avoir dénoncée à l'assemblée nationale, et assurés de sa protection entrèrent dans le couvent des capucins, dévastèrent l'église, mutilèrent un crucifix, tirèrent sur une statue de la sainte Vierge, massacrèrent plusieurs religieux. Un d'eux ayant demandé cinq minutes pour prier Dieu, le scélérat qui devait lui servir de bourreau lui accorde froidement ces cinq minutes, au bout desquelles il lui plonge sa baïonnette dans le corps. Il y eut plus de cinq cents catholiques massacrés, parmi lesquels fut compris M. Le Gaz, auquel on commença par couper les bras et les jambes; puis un de ses bourreaux, nommé Carsenac, trempa ses mains dans son sang, et s'écria : « Allons, mes amis, « lavons-nous les mains dans le sang d'un aris-« tocrate. »

A Montauban un comité et un club de jacobins et de protestans se portèrent aux plus grandes violences envers ceux qu'ils appelaient

*aristocrates*. Mêmes atrocités à Nancy et en beaucoup d'autres lieux ; cet esprit d'émeute avait gagné les troupes de terre et de mer; ce n'était partout qu'une licence effrénée, que désordre et carnage.

Mais aucun endroit ne présenta des scènes plus horribles qu'Avignon et tout le Comtat, parce que c'était une propriété du pape. L'assemblée y avait précédemment envoyé des émissaires qui avaient gagné à force d'argent les hommes les plus ardens et les plus séditieux, et inondé le pays d'écrits incendiaires, surtout contre le pontife romain. Leur parti étant devenu assez formidable pour en imposer, ils avaient arraché les armes du pape aux cris de *vive la nation!* Le tocsin avait répandu l'alarme, et dans l'insurrection qui avait suivi grand nombre de personnes de toutes conditions étaient tombées sous les coups des assassins, mais avec des raffinemens de barbarie dont il n'y avait pas encore eu d'exemple, et qui se renouvelèrent si fréquemment dans la suite. Ces horreurs étaient surtout dirigées par Jourdan, surnommé *Coupe-tête*, et qui a surpassé en

cruauté les plus fameux scélérats. Ces peuples comprimés par la terreur et hors d'état de rien entreprendre pour leur défense, l'assemblée sur le rapport du farouche Péthion, appuyé par le cruel Robespierre, déclara le Comtat propriété nationale. Ce décret fut la source de nouvelles cruautés, qui furent encore exercées plus tard dans ces malheureuses contrées avec des circonstances plus révoltantes : les maisons et les fermes y furent brûlées, les blés, les arbres et les vignes coupés, des enfans égorgés entre les bras de leurs mères, des femmes horriblement mutilées après avoir été déshonorées, des prêtres immolés au milieu de leurs plus saintes fonctions, des vieillards infirmes percés de mille coups sur leurs lits de douleur, et laissés nageant dans leur sang; tels sont les crimes qui cimentèrent la spoliation de ce domaine du pape.

A Paris on se livrait aux mêmes excès; on voyait le soir des groupes de brigands au Palais-Royal et aux Tuileries qui criaient : « Il « faut du sang! il faut des milliers de victimes! « malheur, malheur si le désordre et la ven-

« geance arrivent jusqu'au château; aussi bien « ces gens-là nous gênent.» C'est à dire le roi et sa famille, dont la perte était jurée. Ce fut du sein de cette anarchie que sortirent de nouveaux clubs qui se multiplièrent d'une manière effrayante dans la capitale et dans les provinces; il y eut même des femmes dont la démagogie et la fureur surpassaient celles des hommes les plus exaltés. Des royalistes entreprirent aussi de former des clubs, c'est à dire des points de réunion où ils pussent, en se concertant, prendre des mesures pour arrêter les progrès des révolutionnaires; mais ils le tentèrent vainement : ne voulant pas s'écarter des principes de la vertu, qui est toujours prudente et souvent timide, ils ne purent lutter contre des hommes tels que les jacobins, auxquels la scélératesse donnait une audace et une activité qui déjouaient tous les projets de leurs adversaires.

Sur la fin de l'année 1790 parut la fameuse constitution civile du clergé, que les révolutionnaires forcèrent le roi de signer; l'avocat Camus, fougueux janséniste, et mortel en-

nemi des papes et des rois, en était le principal auteur. Cette constitution, qui sapait toutes les bases du christianisme sous prétexte de le réformer, supprimait sans le concours de la puissance ecclésiastique les chapitres, les abbayes et tous les titres et bénéfices, excepté les évêchés et les cures, reconnus nécessaires pour le moment : elle supprimait cinquante-trois diocèses, désignait les chefs-lieux des nouveaux, traçait leurs limites et celles des cures; fixait les bornes de la juridiction spirituelle ; donnait aux assemblées électorales, où étaient admis les calvinistes, les luthériens et les juifs, le droit de nommer les évêques, auxquels il était défendu de recourir au pape pour faire confirmer leur élection.... Ainsi cette constitution anéantissait l'ordre que Jésus-Christ avait établi dans son Église, et ne faisait plus de la religion qu'une institution purement humaine [1]. Tous les évêques de France, fidèles à la religion et à leur

[1] Si cette vérité avait été bien comprise par les Français catholiques un si grand nombre n'aurait pas suivi dans les campagnes comme dans les villes les malheureux prêtres qui avaient juré cette constitution impie.

conscience, condamnèrent cette œuvre de ténèbres; quatre seulement eurent le malheur de l'approuver, MM. de Brienne, archevêque de Sens, Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, Savine, évêque de Viviers, et Jarente, évêque d'Orléans. La conduite postérieure de ces quatre évêques ne montra que trop qu'ils étaient indignes du caractère sacré dont ils étaient revêtus.

Parmi le clergé du second ordre il y eut un plus grand nombre d'apostats. L'abbé Grégoire, que l'assemblée nationale nomma ensuite évêque de Blois en récompense de son apostasie, s'empressa de donner un grand exemple de soumission patriotique en se mettant à la tête de cinquante-un prêtres qui prêtèrent le serment criminel qu'exigeait la constitution civile du clergé; mais le refus de la grande majorité des autres ecclésiastiques à prêter ce serment excita toute la rage des factieux de l'assemblée : ils les traitent de réfractaires, de rebelles, de perturbateurs du repos public; ils les menacent, ils les environnent de terreur; tous les journaux révo-

lutionnaires vomissent contre eux les injures les plus atroces; partout où ils se présentent ils sont insultés, menacés de mort. De ceux qui cédant à la violence avaient prêté le serment plusieurs, touchés de repentir, s'empressèrent de réparer leur faute, et osèrent apporter eux-mêmes leur rétractation à l'assemblée. Ce courage et celui du plus grand nombre, que ne purent intimider ni les menaces ni la terreur, fit porter contre eux le décret de déchéance de leurs places, et l'exécution en fut fixée au 26 janvier. Ce terme fatal approchant, Marat, Fréron, Carra et d'autres monstres semblables se chargèrent d'aigrir les esprits contre les prêtres opposans; ils remplirent toute la capitale de bruits de prétendues conspirations que tramaient les aristocrates pour égorger les patriotes. Ces horribles calomnies et tant d'autres aussi absurdes se répandirent dans tous les départemens, où les clubs révolutionnaires les accréditèrent avec une incroyable ardeur pour consommer promptement la révolution ecclésiastique.

Les prêtres constitutionnels qui devaient

remplacer les pasteurs fidèles à Jésus-Christ et à son Église étaient choisis par les jacobins, qui, sachant que tout le peuple ne reconnaîtrait pas ces intrus, pensaient qu'il perdrait insensiblement l'habitude de l'office divin; et qu'alors il leur serait facile de supprimer un culte qu'ils ne faisaient exercer par des hommes qui leur étaient dévoués que pour accoutumer la multitude à s'en passer; ils ignoraient qu'un vrai chrétien peut sans culte extérieur et malgré les fureurs des ennemis de Dieu conserver une foi vive et pure qui après l'orage de la persécution n'en brille que d'un plus vif éclat.

Les changemens qu'amena la constitution civile du clergé firent profaner les églises; on les dépouilla d'un grand nombre d'ornemens et de vases sacrés, sous prétexte qu'ils n'étaient pas tous nécessaires pour l'exercice du culte. Les commissaires nommés pour exécuter cette spoliation sacrilége enlevaient sans aucun respect les ostensoirs, les calices, les ciboires, et dans plusieurs églises ils ne permirent pas même que l'on consumât les saintes hosties.

Ceux qui conservaient toujours un attachement sincère pour la religion voyaient avec indignation que les ornemens d'église étaient vendus à l'encan ou exposés sur les quais comme des trophées remportés par la philosophie sur la religion. L'assemblée nationale, qui avait compté que ces spoliations seraient une grande ressource pour soutenir les énormes dépenses qu'elle faisait secrètement pour le maintien de la révolution, fut trompée dans ses calculs; les commissaires avides qu'elle employait, visant à leur fortune, en détournaient tout ce qu'il leur était possible à leur profit.

Le 2 avril mourut Mirabeau après avoir fait beaucoup de bruit et beaucoup de mal. La faction d'Orléans fut surtout accusée de l'avoir empoisonné, parce que dans l'espérance d'être ministre il avait promis d'employer ses talens pour sauver la monarchie. Les royalistes ne s'y fiaient pas, parce qu'il avait trop fait pour la détruire. On assure qu'il dit peu d'instans avant sa mort : « J'emporte avec « moi le deuil de la monarchie ; les factieux « s'en partageront les lambeaux. »

Ils marchaient à grands pas vers ce but; Louis XVI dut en être convaincu lorsque, voulant se rendre à Saint-Cloud, il entendit battre la générale, et vit les groupes de brigands qui se formaient, et qui tout à coup, entourant sa voiture au moment du départ, l'accablèrent d'injures et le forcèrent de rentrer dans son palais au milieu des huées d'une populace immense; ces violences furent jugées dignes d'éloges par les factieux, et leurs journaux incendiaires allumaient de plus en plus le feu de la rebellion en s'adressant tantôt aux Parisiens pour leur représenter qu'un pas de plus leur assurerait la victoire, tantôt au roi, qu'ils traitaient de tigre altéré du sang des Français..... Ainsi préparait-on le peuple au plus grand des attentats en lui peignant sans cesse comme un monstre le plus doux, le plus aimant et le plus vertueux des rois.

Les décrets persécuteurs qui n'avaient d'abord frappé que les prêtres insermentés qui occupaient des places s'étendirent bientôt à ceux qui n'en occupaient pas; on ferma les églises et les chapelles particulières où ils

disaient encore la messe, et où le peuple se portait en foule; on alla ensuite jusqu'à violenter les consciences contre les lois qu'ils venaient eux-mêmes de porter, en forçant d'aller à la messe des prêtres jureurs, criant partout que pour y contraindre il fallait fouetter les femmes et assommer les prêtres réfractaires, ce qui fut exécuté en plusieurs endroits. Tout le mal que se proposaient les jacobins n'était pas fait; il restait encore une apparence de religion et un simulacre de royauté; mais la révolution sans être consommée était à cette époque ce qu'est un modèle qui en petit représente tout ce que sera une statue en grand: frappés de cette idée et enthousiasmés des succès de cette révolution, les jacobins et tous les autres agitateurs crurent devoir en faire hommage à leur principal auteur; en conséquence ils résolurent de rendre à Voltaire tous les honneurs imaginables; un décret arrêta que ses cendres seraient transportées au Panthéon, et cet acte de reconnaissance philosophique fut fait avec tant de pompe et en même temps avec tant de

ridicule qu'il prouvait jusqu'à l'évidence la folie des inventeurs de cette cérémonie païenne. Il n'était que trop juste de lui imputer tous les maux qui pesaient sur la France, et qui devaient achever de la couvrir de ruines; Condorcet lui-même, le plus fidèle adepte de ce grand maître d'impiété, n'avait pas craint de dire[1] : « Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, « mais il a fait tout ce que nous voyons; les « observateurs éclairés prouveront à ceux qui « savent réfléchir que le premier auteur de « cette grande révolution c'est sans contredit « Voltaire.[2] »

L'infortuné Louis XVI, ne pouvant plus se dissimuler que les factieux qui avaient anéanti toute son autorité ne seraient satisfaits que quand ils lui auraient arraché la vie, résolut de se soustraire à leur fureur et de partir pour Montmédi. Entouré d'ennemis qui l'observaient sans cesse, les préparatifs du voyage ne purent se faire sans donner des soupçons;

[1] Vie de Voltaire, par Condorcet.

[2] Par conséquent quelle horreur ses funestes ouvrages ne doivent-ils pas inspirer à tout Français qui aime sa patrie.

mais malgré les précautions prises par les révolutionnaires le roi et la reine s'échappèrent de leur captivité dans la nuit du 20 au 21 juin. Le bruit de cette évasion s'étant répandu jeta la consternation parmi les révolutionnaires; mais Lafayette, qui l'avait favorisée afin d'animer le peuple contre la famille royale, les rassura en leur disant : « Le roi sera arrêté; « mes mesures sont prises. » Et il fut en effet arrêté à Varenne et ramené à Paris, où il entra au milieu d'une forêt de baïonnettes et d'une foule immense de spectateurs qui tous le chapeau sur la tête jetaient sur le roi et la reine des regards insultans, applaudissaient le féroce Barnave, qui était allé s'asseoir entre leurs majestés, pendant que d'autres scélérats étaient montés jusque sur la voiture. Toutes les noirceurs de la calomnie, toutes les fureurs de la haine et de la vengeance avaient appelé sur le roi et la reine le fer des assassins; cependant les Parisiens, en très grande partie, commençaient à être fatigués de la révolution: les indignes et cruels traitemens qu'on faisait au roi, les opprobres dont on le rassasiait tou-

chaient les cœurs qui jusque là avaient paru inaccessibles à la pitié, et on avait déjà entendu dire : *on lui en fait trop*. Dans cette disposition des esprits l'assemblée nationale ne crut pas son triomphe assuré ; elle se borna donc alors à constituer le roi et la reine prisonniers sous la responsabilité de Lafayette, qui leur donna séparément une garde, les empêcha de pouvoir se parler tant soit peu haut sans être entendus en faisant tenir constamment ouvertes les portes de leurs appartemens, à l'entrée desquels il mit nuit et jour deux sentinelles ; chargea des commissaires, qui couchaient au château, de surveiller tout, et fit fermer toutes les avenues du jardin des Tuileries. Depuis ce moment leurs majestés eurent a souffrir toutes sortes d'insultes. Dans ces entrefaites les nobles, qui entrevoyaient le sort qui les attendait eux-mêmes, allèrent en grand nombre chercher un asile dans une terre étrangère.

Dans une délibération sur l'état présent des affaires plusieurs députés mirent en question si on ferait le procès au roi, et si on établirait

la république. Le projet n'ayant pas encore été adopté, les partisans du gouvernement républicain firent venir de tous côtés des adresses qui demandaient la perte du roi. En même temps un nouveau monstre, Thomas Payne, sorti du fond de l'Amérique et chassé de l'Angleterre, où il avait voulu exciter une révolution, afficha dans tous les lieux publics de Paris, et jusque dans les corridors de l'assemblée, un libelle où il disait que l'absence d'un roi vaut mieux que sa présence; qu'il n'est pas seulement une *superfluité* politique, mais encore un fardeau très lourd qui pèse sur toute la nation, qui ne se déshonorerait pas en attentant à la sûreté individuelle de *Louis Capet!*

Pour déterminer l'assemblée à mettre promptement en action cette horrible doctrine les jacobins, dirigés par Robespierre, qui commençait à dominer dans les clubs et dans la municipalité même, formèrent un attroupement d'environ quinze mille séditieux, qu'ils conduisirent tumultueusement au Champ-de-Mars, et là, sur un tertre auquel ils donnèrent

le nom d'*autel de la patrie*, ils signèrent le 16 juillet une pétition dans laquelle ils demandaient la déchéance du roi. Cet attroupement, qui pouvait aussi compromettre la sûreté publique, fut dissipé par Lafayette et Bailly, qui, eux-mêmes assaillis de coups de pierres, furent obligés de faire feu; les républicains furent tellement indignés de cet acte de justice, qu'ils en firent un crime de lèse-nation, et s'en vengèrent cruellement dans la suite. Pour établir solidement leur tyrannique puissance ils s'agitaient d'un bout de la France à l'autre, soufflant le feu de la rebellion, inspirant à tous les patriotes l'amour d'une liberté et d'une égalité sans bornes; à Paris ils osèrent planter au milieu du Palais-Royal cet arbre, dit *de la liberté*, qui a produit des fruits si amers.

Des plaintes s'élevèrent contre l'audace et la fureur des jacobins; mais loin d'être comprimés, Péthion, Robespierre, Rœderer et l'abbé Grégoire, leurs principaux meneurs, firent porter, malgré la plus juste et la plus vive opposition de la grande majorité de l'assemblée, un décret qui supprima la contri-

bution exigée par un décret précédent pour être éligible aux législatures. Ils ouvrirent ainsi la porte aux hommes sans fortune, sans aveu, sans mœurs, et attirèrent dans leur sein cette horde de barbares qui sous le nom de *sans-culottes* inondèrent la France de sang.

L'assemblée étant sur le point de finir, les jacobins, qui voulaient l'anarchie complète, proposèrent de réviser la constitution, espérant en faire retrancher quelques décrets qui paraissaient laisser à la France une ombre de royauté. Cette révision occasiona les plus vifs débats et le tapage le plus scandaleux; cependant la constitution n'éprouva au milieu de ces orages que de légers changemens; elle donnait encore à Louis XVI le titre de *représentant héréditaire de la nation*. Cet infortuné monarque, abreuvé d'amertumes, écrivit le 17 juin qu'il l'acceptait, et le lendemain, s'étant rendu à l'assemblée, il renouvela son acceptation, qui, ayant été solennellement proclamée le 28 septembre, fit renaître quelque espérance de paix. On fit des réjouissances, et on ordonna des illuminations pendant que Fréron mettait

impunément dans sa feuille homicide, intitulée *l'Oracle du peuple*, que *le roi et la reine étaient dignes du dernier supplice !* Ce langage barbare annonçait ce qu'on devait attendre.

Ainsi finit l'assemblée nationale, qui après s'être elle-même constituée, après s'être arrogée sans aucun droit la puissance suprême en traitant de tyran le roi légitime auquel elle l'arrachait, avait dans l'espace de deux ans brisé tous les ressorts du gouvernement, sapé toutes les bases de la société, dépouillé l'église, persécuté ses ministres, fait de la religion un culte dérisoire, proscrit tous les défenseurs du trône, porté de mortelles atteintes à la fortune privée et à la sûreté individuelle, mis en principe les maximes de la révolte et préparé toutes les voies à la plus épouvantable anarchie. Voilà les premiers fruits de liberté et d'égalité que l'infernale philosophie produisit en France.

Ce n'était point encore assez pour les jacobins, qui ne respiraient que pour le désordre et pour la ruine entière de tout ce qu'il y avait de bon et d'utile en France; aussi à force de

manœuvres parvinrent-ils à faire exclure des élections les membres de la dernière assemblée, qui ayant fait la constitution auraient prétendu sans doute soutenir leur ouvrage. L'exemption d'impôt pour être électeur favorisa beaucoup leurs sinistres projets; par ce moyen ils firent entrer en très grande majorité dans la nouvelle assemblée, qui prit le titre d'assemblée législative, des hommes qui, dépourvus de lumières et de tout sentiment des convenances, ne voulaient que le patriotisme grossier qu'on professait dans les clubs. Un grand nombre pour faire fortune ayant figuré dans les brigandages de Paris et des provinces était étroitement lié avec les autres brigands, dont il multiplia beaucoup le nombre pour arriver à ses fins dévastatrices. Ces forcenés regardaient comme une vertu leur haine profonde pour les prêtres et pour les rois.... Mais un reste de gros bon sens leur faisant sentir qu'on les méprisait parce qu'ils étaient souverainement méprisables, ils devinrent soupçonneux, sombres et cruels; de là toutes les

horreurs qui couvrirent la France comme d'un voile funèbre.

L'assemblée législative ainsi composée, à l'exception d'un petit nombre de membres bien pensans qui ne pouvaient avoir aucune influence, ouvrit ses séances dans la salle du manége le 1er octobre. Son plan étant d'exterminer en France tous les prêtres fidèles et tous les nobles soit par la mort soit par la déportation, elle fit annoncer par ses journaux sanguinaires qu'il fallait abattre six cent mille têtes. Isnard, de Grasse en Provence, représenta le sacerdoce et la noblesse comme *deux monstres* contre lesquels il provoqua des *arrêts de mort*; c'était ce qu'on pouvait attendre d'un jeune étourdi élevé dans la débauche et qui ne croyait pas en Dieu. « Mon dieu, disait-il, « c'est la loi[1]; je n'en ai pas d'autre, et je n'en « veux pas d'autre. »

François de Neufchâteau, autre athée, compara la nation qui avait des prêtres « à un « père de famille qui aurait un champ où ram- « peraient des reptiles venimeux, » et conclut

[1] La loi des passions.

que « ce père de famille devait détruire ces « reptiles, et non les nourrir du sang de ses « enfans. » Ce langage révoltant, qui chez les païens aurait fait conduire son auteur au dernier supplice, fut couvert des applaudissemens de l'assemblée, qui décréta sur-le-champ que les prêtres qui avaient refusé de faire le serment exigé le prêteraient dans huit jours, et qu'en cas de refus ou de rétractation ils seraient réputés suspects de révolte contre la loi et contre la patrie, chassés de tous les lieux où les opinions religieuses causeraient quelques troubles; de manière que si des malveillans excitaient du désordre et le mettaient sur le compte des prêtres, comme il arrivait tous les jours, cette imputation suffisait pour les faire bannir ou jeter dans les fers; en même temps on engageait tous les bons esprits, c'est à dire les séditieux et les impies à redoubler leurs efforts et à multiplier leurs instructions contre le *fanatisme*[1]. Cet ordre fut exécuté avec ardeur; de toutes parts on vit paraître des ouvrages et des prédicans pour endoctriner le peuple et lui

[1] La religion.

inspirer la haine de la religion. Ce décret et ces manœuvres attirèrent de nouvelles et cruelles persécutions au clergé catholique; son sang coula en plusieurs endroits.

Faisant toujours marcher de front sous leur verge de fer ce qu'ils appelaient *les deux monstres*, le clergé et la noblesse, ils portèrent contre les émigrés décrets sur décrets, et tous plus violens les uns que les autres. Celui du 9 novembre mit leurs biens en séquestre, et prononça peine de mort contre tous ceux qui ne seraient pas rentrés en France le 1er janvier 1792. Dans quelle affreuse position on les mettait; s'ils demeuraient dans l'étranger ils étaient condamnés à mort; s'ils rentraient le fer des assassins les immolait dans leurs foyers; aucune nation au monde, si barbare qu'on l'ait supposée, n'avait ainsi traité ses concitoyens.

L'assemblée par son comité de surveillance faisait multiplier les dénonciations d'une manière effrayante, et contre la liberté qu'elle avait jurée ordonnait des emprisonnemens arbitraires pendant qu'elle faisait mettre en

liberté des rebelles et des brigands condamnés aux galères, et les renvoyait en triomphe.

Les jacobins, voulant à quelque prix que ce fût perdre le roi, inventèrent une nouvelle calomnie; ils supposèrent un comité autrichien existant aux Tuileries, qui voulait bouleverser la France pour rétablir le despotisme. Cette étrange dénonciation parut pour la première fois dans la feuille de Marat; puis les membres du comité de surveillance qui l'avaient imaginée la donnèrent à Carra, qui l'inséra dans ses *Annales politiques*, assurant qu'il n'y avait plus de doute que le projet d'une seconde évasion du roi et le complot d'une Saint-Barthélemi ne fussent concertés et sur le point d'éclore; que pour prévenir ce coup funeste tous les citoyens devaient se tenir constamment sous les armes, allumer sur-le-champ des feux sur les hauteurs, préparer les canons et sonner le tocsin. Le roi, qui entendait hurler sous ses fenêtres ces imputations absurdes, et qui était moins affligé de ces atrocités contre sa personne que de l'égarement d'un peuple qui lui était si cher, porta ses plaintes à

l'assemblée sur ces rumeurs mensongères, mais en vain; elles furent répétées à satiété dans l'assemblée, dans tous les clubs de Paris, qui les communiquèrent aux clubs des départemens pour leur faire partager leur fureur contre le roi. Pour comble de malheur les ministres perfides que les factieux lui avaient imposés se retirèrent, et firent croire qu'ils avaient été renvoyés, parce qu'ils voulaient travailler au bonheur du peuple[1]. Ces mensonges accrédités par les agitateurs produisaient une effervescence terrible, et on entendait jusque dans le jardin du château les cris les plus effrayans. Péthion, qui s'était fait élire maire de Paris, dit à la barre de l'assemblée, s'adressant aux plus factieux avec lesquels il était d'intelligence : « Montrez-vous « constamment grands, constamment inflexi- « bles, gardez toujours l'attitude imposante « qui vous convient, déployez votre carac- « tère, et alors soyez tranquilles. » Le sens de ces paroles était facile à comprendre; leur

[1] C'est ainsi qu'ils mettaient toujours le peuple en avant ! qu'ils le trompaient pour lui faire commettre les plus grands crimes.

premier effet fut d'ôter au roi ses dix-huit cents hommes de garde, qu'on remplaça par la garde nationale de Paris; c'était là qu'ils en voulaient venir pour exécuter plus facilement l'épouvantable crime qu'ils méditaient. A moins d'avoir porté la vertu jusqu'à l'héroïsme comme Louis XVI, il est impossible de supporter comme lui sans s'aigrir tous les genres d'outrages que lui prodiguaient la haine, le fanatisme, la férocité, et de dire dans toute la sincérité de l'âme : « JE M'ATTENDS A LA MORT, « JE LA LEUR PARDONNE D'AVANCE, » sentimens dignes de l'admiration de l'univers, paroles capables de porter l'attendrissement jusqu'au fond des cœurs les plus durs; mais on pourrait amollir un rocher, et jamais le cœur d'un révolutionaire jacobin.

L'assemblée marchait vers son but à grands pas; elle porta en peu de jours plusieurs décrets soit pour abolir, sans aucune indemnité, tous les droits féodaux quelconques, soit pour faire brûler tous les titres généalogiques qu'on pourrait trouver dans les chambres des comptes, dans les bibliothèques, ou ailleurs, et pour

faire exporter tous les prêtres insermentés, et enfin pour contenir par une force imposante ceux qui pourraient s'opposer à l'exécution de ces décrets commanda de former sous Paris un camp de vingt mille hommes, qui seraient choisis dans tous les départemens parmi les patriotes les plus exaltés. Le roi ayant rejeté les décrets sur les prêtres et sur le camp de Paris, les factieux, qui ne se possédaient pas de fureur, fabriquèrent contre le roi une adresse violente qu'ils adressèrent à l'assemblée au nom des citoyens de Marseille. Elle portait en substance : « Législateurs, la liberté « française est en péril, les hommes libres du « midi sont tous levés pour la défendre... Le « jour de la colère du peuple est arrivé... Le « lion généreux va sortir de son repos : favorisez « le mouvement belliqueux, vous qui êtes les « fondateurs du peuple, vous qui avez à vous « sauver ou à périr avec lui. » On aurait peine à croire jusqu'à quel point s'avilit l'assemblée législative, qui, sachant que cette adresse était supposée, en ordonna la mention honorable, l'impression et l'envoi aux quatre-vingt-trois

départemens, comme si elle eût été authentique, afin de leur inspirer le fanatisme sanguinaire dont elle était possédée. La circulation de cette pièce incendiaire mit toute la capitale en rumeur. Le 20 juin des attroupemens formés surtout dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel allèrent à l'assemblée demandant à grands cris justice du refus que le roi avait fait de sanctionner les derniers décrets. Ils avaient une espèce de drapeau noir sur lequel était écrit d'un côté : *Vivent les sans-culottes!* et de l'autre, *Avis à Louis XVI : le peuple est las de souffrir. La liberté ou la mort.* Un de ces misérables portait au bout d'une pique un cœur de veau tout dégouttant de sang avec cette inscription : *cœur d'aristocrate*. Encouragés par le bon accueil du président de l'assemblée, ces brigands se mirent en marche, ayant à leur tête le farouche Santerre, qui de brasseur et de marchand de bière parvint par sa férocité jusqu'au commandement en chef de la garde nationale de Paris, et qui se vendit tour à tour à la faction d'Orléans et à celle des jacobins. Ce scélérat conduisit ses

bandes de vandales à travers le jardin des Tuileries, fit briser la grille avec une poutre, renverser les sentinelles, enfoncer les portes à coups de hache, et placer un canon dans la salle des gardes, menaçant de faire feu si on faisait la moindre résistance. En même temps ces furieux, armés de piques et de sabres, se précipitent dans les appartemens du roi; une vingtaine de grenadiers fidèles et intrépides l'entourent, et lui font un rempart de leurs corps; deux fois ils détournent les armes dirigées contre lui; mais ils ne peuvent empêcher de le couvrir d'un bonnet rouge pendant qu'on faisait retentir ces mots horribles: « Il le portera, ou nous le poignarderons. » La reine au milieu des factieux, dont un lui présenta une pique à la gorge, fut délivrée par quelques autres grenadiers, et conduite avec ses enfans dans un appartement séparé. Pendant six heures que dura cette scène d'horreur le roi n'opposa aux insultes, aux menaces, à tous les outrages, qu'un calme inaltérable et une fermeté héroïque. Sorti du château, Santerre s'écria: *Le coup est man-*

*qué; mais nous y reviendrons.* Le maire Péthion, qui n'était venu qu'à la fin dans la crainte d'arrêter par sa présence le désordre, félicita les brigands qui se retiraient d'avoir conservé leur dignité; et de n'avoir souillé d'aucun excès leurs mouvemens sublimes; on ne peut porter plus loin l'abus du langage et la perversité. Le danger étant passé, la reine vint se jeter dans les bras du roi tandis que ses enfans l'arrosaient de leurs larmes. « Mes amis, dit ce prince magnanime aux « braves qui l'entouraient, embrassez-moi; je « vous dois la vie, je vous dois celle de mes « enfans et de toute ma famille. »

Les événemens de cette fameuse journée montrèrent la famille royale plus grande qu'elle n'eût jamais paru, et excitèrent un mécontentement général parmi les honnêtes gens de toutes les opinions; les plus dévoués au roi reprirent courage, et à l'assemblée même ces attentats furent dénoncés avec énergie malgré les frémissemens de rage des plus factieux. Dans toute la France on en témoignait de l'indignation, et plusieurs départe-

mens envoyèrent des adresses pour demander justice; à Paris une pétition couverte de vingt mille signatures demandait que les auteurs de ces attentats fussent sans délai punis selon toute la rigueur des lois. Profitant de cette opinion, qui paraissait prendre de la consistance en faveur de la monarchie, un membre de l'assemblée, Delfaut, osa dénoncer les clubs des jacobins, et dire: « Si ces clubs, qui n'ont « aucun caractère public, aucune existence « politique, formaient tout à coup un corps « puissant, une association dangereuse, légis-« lateurs, vous êtes là pour les réprimer. En « prononçant dernièrement un arrêt de mort « contre toutes les corporations échappées à « la cognée de vos prédécesseurs vous en avez « peut-être oublié une, la plus puissante, la « plus étonnante du moins que présente l'his-« toire de toutes les sociétés politiques; il n'est « personne qui ne reconnaisse à ce portrait la « congrégation des huit cents sociétés popu-« laires dont le chef-lieu est à Paris; ces socié-« tés, animées du même esprit, affiliées entre « elles, unies par un pacte fédératif, présentant

« toutes une même organisation et se réunis-
« sant toutes à une société mère, centre auquel « aboutissent toutes ces sociétés affiliées; ces « sociétés, dis-je, présentent si non un gouver-
« nement dans l'état, du moins une effrayante « corporation qui peut perdre l'état.[1] » M. de Lafayette, alors mécontent des jacobins, quitta brusquement l'armée qu'il commandait, vint les dénoncer à l'assemblée, et parut prendre sincèrement le parti du roi. Il lui fit connaître le plan qu'il avait concerté avec ses principaux officiers pour le faire sortir de Paris et l'arracher ainsi aux bourreaux dont il était entouré; après lui avoir témoigné sa reconnaissance le roi refusa toutes ces offres, ne croyant pas qu'on pût les exécuter sans effusion de sang, ce qu'il avait irrévocablement résolu d'éviter[2].

[1] Huit cents sociétés secrètes en France dès l'époque de l'assemblée législative, voilà ce qui démontre combien les menées des jacobins étaient actives, et ce qui explique la grande influence qu'ils exerçaient dans les affaires publiques. L'expérience n'a que trop prouvé que tout gouvernement qui ne les réprimera pas en sera tôt ou tard écrasé.

[2] C'était là porter la bonté à l'excès, et en ménageant une poignée de factieux il fit le malheur de tous ses fidèles sujets, dont le sang

Ce digne monarque crut trouver la récompense de son amour pour ses peuples dans un changement surprenant qui se manifesta tout à coup dans l'assemblée législative : aux éloquentes et énergiques représentations que firent quelques membres sur les excès qui venaient d'être commis envers la famille royale, l'assemblée tout entière jura de maintenir la constitution et la monarchie, et dans un moment d'enthousiasme tous les membres des différens partis s'embrassèrent; mais les jacobins sentant leurs adversaires entre leurs bras sentaient aussi la cruelle envie de les étouffer; ils en prenaient secrètement les moyens, et ils devaient compter sur le succès de leurs intrigues, puisqu'au milieu même de ce triomphe apparent de la légitimité ils avaient été assez puissans pour faire décréter que la religion ne présiderait plus ni à la naissance, ni à l'union la plus importante, ni à la mort des citoyens, mais que les actes de naissance, mariage et décès seraient re-

coulé par torrens; mais il ne savait pas jusqu'où pouvait aller la scélératesse des brigands formés à l'école de la nouvelle philosophie.

çus par les officiers municipaux, pour accréditer de nouveau des conspirations supposées, et tromper ainsi le peuple au point de faire déclarer la patrie en danger, et sous ce prétexte de mettre les hommes et les armes en réquisition dans toute la France; pour rétablir Péthion et Santerre, que leur indigne conduite au 20 juin avait fait destituer.

Dans ces entrefaites l'armée française était forcée d'évacuer le Brabant, et quoique le roi n'y fût pour rien, n'ayant plus aucun pouvoir, les jacobins lui attribuèrent les mauvais succès et tous les désastres dont eux seuls étaient les auteurs; ils rompaient toutes les mesures des défenseurs du trône; leur génie malfaisant changeait en poison tous les remèdes, soit au dehors soit au dedans; il avait paralysé tous les efforts des princes réunis à Coblentz, il mettait tout en combustion dans l'intérieur. Le sicaire Brissot osait proposer de créer une commission *secrète* et *expéditive* pour juger le roi, punir Lafayette, vendre les biens des émigrés, et, révélant tout le complot des philosophes con-

jurés contre les trônes en général, il dit: « Les rois sont mûrs, ils veulent prévenir « le moment de leur chute; c'est ici une « guerre à mort! » Ces déclamations et beaucoup d'autres aussi violentes firent partir de l'assemblée deux proclâmations incendiaires, l'une aux armées, l'autre aux Français, qu'elle sommait tous de marcher au *secours de la patrie*. Ces manœuvres, qui mettaient toutes les têtes en fermentation, faisaient pressentir de sinistres projets; les craintes devenaient plus vives par les bandes de brigands que les clubs dirigeaient vers la capitale, et surtout par le bataillon *des Marseillais*, fort de cinq à six cents hommes, et composé en grande partie de criminels sortis des prisons et des galères. Arrivés à Paris ils firent retentir les cabarets, les lieux de débauche, les rues et les places publiques de chansons infâmes contre le roi et la reine; ils étaient venus pour les assassiner; ne l'ignorant pas, le roi écrivit à son confesseur : « Je n'attends plus rien des « hommes; apportez-moi les consolations cé« lestes. » Il en avait besoin, le danger appro-

chait ; Péthion, qui venait de lui faire le plus sanglant affront, alla le dénoncer à la barre de l'assemblée, qui reçut en même temps une pétition fabriquée par Chénier et Collot-d'Herbois, par laquelle ils demandaient en des termes qu'une frénésie sans exemple avait pu inspirer la déchéance de Louis XVI.

Toutes les hordes d'assassins, ayant à leur tête les Marseillais, avaient été mises en mouvement, et pendant la nuit du 9 au 10 août le tocsin annonça dans Paris la chute du trône ; le roi n'avait pour se défendre qu'environ huit cents Suisses et un égal nombre de gentilshommes, la plupart sans armes, et quelques compagnies de la garde nationale sur lesquelles il aurait pu compter si Mandat en eût conservé le commandement; mais la commune, ayant appris que cet ancien capitaine aux gardes françaises avait fait signer à Péthion l'ordre de *repousser la force par la force*, le fit appeler sous prétexte de se concerter avec lui, et aussitôt qu'il parut il fut massacré, et son corps jeté dans la Seine. On lui donna pour successeur Santerre, qui avait trop bien

mérité des factieux aux journées des 5 et 6 octobre pour n'être pas chargé d'une pareille expédition, dont ils se promettaient un succès assuré ; il lui remirent un somme de quatre millions de livres pour soutenir et propager l'insurrection. Quelques jours auparavant la police pour encourager les brigands leur avait fait distribuer cinq mille cartouches.

Pour suivre constamment la tactique accoutumée, qui était de faire parler le peuple lorsque les conjurés seuls parlaient, l'assemblée fit venir des pétitions, des députations qui déclaraient que le peuple ne pouvait souffrir plus long-temps le joug de la tyrannie, c'est à dire le gouvernement du roi. Ces discours, fabriqués et répandus par les agitateurs, animent de plus en plus les brigands, déjà trop accoutumés aux meurtres : ils s'avancent avec une batterie de canons vers le château des Tuileries. Le roi, qui frémissait à la seule pensée de faire commencer une guerre civile, avait défendu au petit nombre de gardes qui lui restaient de faire feu ; voyant qu'il ne pouvait compter sur aucun secours du dehors

dans le danger qui augmentait à chaque instant, il suivit le conseil de Rœderer, procureur général du département, et se rendit à l'assemblée avec sa famille. Il dit en entrant dans la salle : « Je suis venu pour éviter un grand « crime, et je pense que je ne saurais être « plus en sûreté qu'au milieu de vous, mes- « sieurs. » Vergniaud, qui avait tant de fois demandé la perte de ce malheureux prince, lui répondit d'une manière outrageante, et le relégua de suite avec sa famille dans une loge de journaliste.

Pendant ce temps-là les brigands avaient commencé à tirer sur les Suisses, qui malgré leur petit nombre mirent en déroute toute l'armée des jacobins; mais, abandonnés de la garde nationale, et n'ayant plus de cartouches, ils succombèrent sous les efforts d'une multitude immense, qui revint à la charge, et ils furent presque tous massacrés. Les escaliers et les appartemens du château furent inondés de sang et couverts de cadavres. Un nommé Arthur, marchand de papier, vrai monstre et l'horreur de l'espèce humaine, arracha le

cœur d'un de ces malheureux qui respirait encore, le fit brûler dans l'eau-de-vie et le dévora ! Des femmes s'y firent remarquer par des excès inouis d'indécence et de cruauté. Las de carnage, les brigands, qui formés à l'école des jacobins étaient également voleurs et assassins, commencèrent le pillage; tous les meubles furent enfoncés, et tout ce qu'ils contenaient enlevé. Le roi et la reine entendaient de leur loge les applaudissemens barbares de l'assemblée et de tous les fanatiques qui venaient insulter à leur humiliation et ajouter à leurs douleurs, qui furent portées au comble quand Vergniaud fit entendre d'une voix féroce le décret que l'assemblée avait rendu pendant que le sang coulait au château, et qui portait la déchéance de Louis XVI et la convocation d'une convention nationale.

Il est impossible de peindre les outrages dont on accabla le roi et sa famille pendant les trois jours qu'on les garda dans l'enceinte de l'assemblée. « *Nous sommes là,* disaient au roi « des fédérés, *pour t'égorger si tes amis font un* « *mouvement en ta faveur.* » D'autres, élevant

leurs torches et leurs sabres, criaient : *Jetez-nous sa tête, ou nous allons mettre le feu*. Le 14 on enleva au roi le petit nombre de personnes fidèles qui par leur présence lui donnaient encore quelques consolations, et on le conduisit avec sa famille à la tour du Temple, ayant dans sa voiture ses deux plus cruels ennemis, Péthion et Manuel.

De ces trois insurrections qui attaquèrent directement le trône, les 6 octobre, 20 juin, et 10 août, la première était l'ouvrage du duc d'Orléans, la seconde était due plus spécialement aux girondins, et la troisième tout entière aux jacobins. Ces derniers, demeurés les maîtres absolus, vont exercer leur horrible tyrannie sur toute la France, la remplir de carnage et de sang, et la couvrir de ruines.

Les membres de l'assemblée malgré leur audace extrême n'étaient pas sans inquiétude sur le jugement que porterait la France de leur conduite envers le roi. Il fut donc résolu de lui donner quelque couleur favorable pour la faire approuver dans tous les départemens. Condorcet rédigea une adresse où il réunit

toutes les noires calomnies dont les plus furieux jacobins avaient chargé Louis XVI, l'accusant d'avoir eu des intelligences avec les prêtres *factieux*, avec les émigrés *sanguinaires*, avec les ennemis du *dehors*, avec les conspirateurs du *dedans* pour allumer une guerre civile; et lorsqu'au vu et su de plus de cinquante mille témoins les sept ou huit cents Suisses ne se défendirent que quand plus de vingt mille brigands, dont les yeux n'annonçaient que fureur et la bouche ne vomissait que des outrages, vinrent les attaquer, les écraser de leur nombre et exercer sur eux toutes les horreurs de barbares et d'anthropophages, Condorcet ne rougit pas d'accuser les Suisses d'avoir tiré par ordre du roi[1] sur des citoyens armés, au moment où *ces citoyens les invitaient à la paix, et où des signes non équivoques de fraternité annonçaient qu'elle allait être acceptée*, et de conclure de cet amas de mensonges impudens que le corps législatif n'avait pu se dispenser de suspendre le roi et de convoquer une convention nationale, et que dans

[1] Le roi avait défendu de tirer.

ces actes sa conduite était irréprochable ! Ce chef-d'œuvre d'imposture fut envoyé aux quatre-vingt-trois départemens, aux armées et même aux puissances étrangères, afin de pervertir partout l'opinion en la formant sur ces calomnies atroces, qui après tout ne tombèrent pas que sur le roi, mais sur tous ceux qui passaient pour lui être attachés : on les déclara suspects ; à ce titre les comités de surveillance, qui recevaient contre eux toutes les dénonciations qu'ils avaient souvent eux-mêmes fabriquées, les faisaient arrêter, jeter dans les fers ou conduire sur les échafauds. Ainsi périrent des victimes sans nombre dans toute la France.

La fureur des révolutionnaires redoubla contre les prêtres insermentés ; ils ne se contentèrent plus pour les avilir aux yeux du peuple de leur faire monter la garde ou de les consigner dans certains lieux où ils étaient obligés de se présenter tous les jours à l'appel ; dans la capitale ils en firent arrêter cent quarante qui, renfermés dans l'église des Carmes, rue de Vaugirard, furent gardés par des fédérés barbares qui les accablaient de toute

espèce d'outrages; mais ces hommes de sang s'étaient fait un monstrueux besoin de le verser. A la nouvelle que les Prussiens avaient pénétré jusqu'en Champagne Jean de Brie proposa de former un corps de douze cents hommes pour aller assassiner les rois; plusieurs membres s'offrirent pour faire partie de ce corps de régicides, et l'épouvantable Danton dit : « Si nous ne pouvons les « vaincre *effrayons-les par nos crimes.* » Ils en méditaient en effet de bien horribles; les deux décrets qui portaient, l'un peine de mort contre toute personne qui entraverait les opérations de l'assemblée, l'autre qu'il serait fait dans toute la France et pendant la nuit des visites domiciliaires, jetèrent l'effroi parmi les honnêtes citoyens. Les visites commencèrent à Paris dans la nuit du 29, et quoique beaucoup de personnes se fussent dérobées par la fuite plus de cinq mille furent arrêtées. Robespierre, le comédien Collot-d'Herbois, Barrère, Billaud de Varennes, Danton, Tallien, Marat, Duplain, Péthion et Manuel furent les principaux auteurs des massacres qui pour l'honneur

de la France devraient être effacés des pages de l'histoire; pour y préparer ces monstres employèrent leurs moyens ordinaires, les noirceurs de la calomnie; ils répandirent dans le public que les ennemis exerçaient des cruautés inouïes sur les patriotes, que les aristocrates et les prêtres réfractaires voulaient égorger tous les Français, que parmi les gardes massacrés le 10 août on avait trouvé des prêtres habillés en Suisses. Pendant qu'on entretenait le peuple de ces horribles mensonges parut une proclamation de la municipalité qui commençait par ces mots : *Aux armes, citoyens, aux armes! l'ennemi est à nos portes....* Le 2 septembre on tire le canon d'alarme, on sonne le tocsin; à ce signal convenu des hordes d'égorgeurs se répandent comme un torrent dans les lieux désignés; ils enfoncent à plusieurs reprises leurs sabres dans le corps de quatre individus qu'ils trouvent dans la rue Dauphine; à l'Abbaye ils égorgent tous les prisonniers; et Billaud de Varennes, revêtu de son écharpe de substitut de procureur de la commune, qui traversait la cour en marchant sur les cadavres,

dit aux égorgeurs : « *Peuple, tu immoles tes* « *ennemis; tu fais ton devoir.* »

D'autres hordes d'égorgeurs immolaient à coups de fusil, de sabre, de baïonnette et de pique cent soixante-douze prêtres dans l'église des Carmes, quatre-vingt-douze à Saint-Firmin, et environ cinquante dans d'autres prisons. On égorgeait également à la Conciergerie, au Châtelet, à l'hôtel de la Force, à Sainte-Pélagie, à la Salpêtrière et à Bicêtre. Pendant les quatre jours que durèrent ces horribles exécutions il y eut des traits de cruauté dont la seule pensée fait frémir. Billaud haranguant les égorgeurs dit : « Res-« pectables citoyens, vous venez d'égorger « des scélérats; vous avez sauvé la patrie : la « France vous doit une reconnaissance éter-« nelle; outre le butin qui vous est acquis vous « recevrez chacun vingt-quatre francs... » Une femme étant allée demander des gratifications pour son mari parce que lui seul avait tué dix prêtres à Saint-Firmin, le conseil de la commune les lui accorda.. Le second jour des massacres Péthion donnait à la mairie un grand

dîner; pendant qu'on était à table quinze hommes couverts de sang se présentent; les convives étant saisis d'épouvante, «*Ce n'est rien,*» leur dit froidement Péthion; puis s'approchant des égorgeurs il leur verse lui-même à boire, les félicite de leurs assassinats, les engage à faire tout ce qu'ils voudront, vient se remettre à table, et continue de manger avec le même appétit. Ce langage et cette conduite ne montrent-ils pas des anthropophages? Le 9 du même mois cinquante-trois prisonniers, parmi lesquels était l'évêque de Mende et le duc de Brissac, furent impitoyablement massacrés à Versailles. Ces massacres devaient s'étendre par toute la France, et on en commit d'horribles dans un grand nombre de départemens. Partout le pillage accompagnait le meurtre; l'argenterie, les diamans de la couronne, des églises, des princes, des particuliers furent enlevés, les magasins pillés, les propriétaires et fermiers forcés de livrer leurs grains; personne ne pouvait compter sur ce qu'il possédait, pas même sur son existence; la terreur était générale. Ici se montre à découvert le plan

d'anarchie tracé par les philosophes impies qui depuis un demi-siècle surtout ne cessaient de hurler : *Écrasez la religion, exterminez les rois!* Ces ordres régicides et sacriléges ne commençaient qu'à s'accomplir; l'affreuse convention devait les exécuter dans toute leur étendue : l'assemblée constituante, que ses innombrables forfaits avaient enfin fait tomber dans le mépris, ne pouvait plus continuer ses fonctions; elle les termina en chargeant les princes coalisés pour délivrer Louis XVI de tous les crimes qu'elle avait commis et fait commettre, et en envoyant à tous les départemens l'ordre de n'élire pour députés à la convention que des hommes bien connus par leur haine pour les rois, pour les prêtres, pour les nobles, pour les aristocrates bourgeois ou financiers, en un mot pour tous les ennemis de la *liberté et de l'égalité*, joignant à cet ordre une longue liste où figuraient sans distinction de rang ni d'état les noms des plus grands scélérats, qui furent élus, et se rendirent en toute hâte à Paris. Cette réunion, où l'on voyait des bouchers, des cardeurs de laine, des histrions, et beaucoup

d'autres tirés de la plus dégoûtante crapule, se constitua le 21 septembre 1792 au château des Tuileries en *convention nationale*, qui présentait dans son ensemble l'audace des conjurés, la fureur des tyrans, la rage des persécuteurs, la scélératesse des brigands, la férocité des anthropophages, et donnait ainsi les sinistres présages des nouveaux et affreux malheurs qui allaient fondre sur la France.

La première opération de cette monstrueuse assemblée fut de rendre, sur la demande du comédien Collot et de l'abbé Grégoire, un décret qui abolissait la royauté et proclamait la république. Aussitôt on ordonna de briser le sceptre et la couronne de Louis XVI, et d'en porter les dépris à l'hôtel de la monnaie. Dès le lendemain on décréta qu'on ne daterait plus que de l'an 1er de la république[1], qui fut déclarée *une et indivisible.*

Pour affermir cette république on voulut lui donner partout des agens qui fussent bien

[1] L'ère chrétienne ne pouvait convenir à des hommes qui avaient abjuré le christianisme, et qui ayant Jésus-Christ en horreur voulaient faire disparaître, avec son auguste religion, jusqu'aux moindres vestiges qui auraient pu rappeler son nom sacré.

pénétrés de son esprit; en conséquence on renouvela tous les fonctionnaires publics. La faction des jacobins fit occuper les places par ses affiliés quelles que fussent leurs professions: des hommes qui ne savaient pas écrire, mais qui savaient piller et égorger, devenaient officiers municipaux, des maçons laissaient la truelle pour aller comme membres de district ordonner des spoliations, et prononcer des arrêts de mort.... Ces féroces patriotes étant à la tête des administrations publiques, la France se trouva partagée entre les oppresseurs et les opprimés. On fit la même épuration dans les armées; mais le crime rendant toujours défiant et soupçonneux, les conventionnels envoyèrent dans tous les départemens des espions chargés de surveiller ceux qu'ils avaient mis en place, et de leur faire exécuter avec rigueur leurs décrets sanguinaires; les armées eurent des commissaires dont le pouvoir sans bornes faisait trembler; ils épiaient tout ce qu'on pouvait faire ou dire dans les camps et jusque dans les corps-de-garde.

Ce régime de terreur établi, on crut pou-

voir porter les derniers coups aux soutiens de la religion et du trône : les prêtres fidèles qui avaient échappé au fer des assassins furent déportés ; mais le mot de réfractaire qu'on mettait sur leur passeport fut pour un grand nombre un arrêt de mort, surtout dans les lieux où les gardes nationaux plus exaltés de jacobinisme s'autorisaient de cette expression pour les massacrer. Les autres, garrottés, étaient traînés de ville en ville, insultés par la populace, jetés dans des cachots dont l'infection en fit mourir un grand nombre. Les religieuses, chassées de leurs communautés, furent également maltraitées ; leurs biens comme ceux du clergé, déclarés propriétés de la nation, furent vendus ; toutes les églises furent dévastées, l'argenterie envoyée à la monnaie, les cloches et le fer fondus pour en faire des canons, des piques et des fusils; jusqu'aux tombeaux furent violés, on en déterra les cercueils de plomb pour en faire des balles. Ce fut par ces proscriptions, ces meurtres, ces brigandages, ces spoliations sacriléges que la convention signala le commencement de son règne infernal.

Audacieuse pour le crime, elle n'était point inaccessible à la crainte; les progrès des Autrichiens et des Prussiens, qui assiégaient Lille, qui marchaient sur Reims et sur Châlons, la remplirent d'une telle frayeur qu'elle fut sur le point de quitter Paris pour aller dans quelque autre ville se mettre en sûreté; mais la conduite des puissances coalisées démontrait qu'elles n'avaient point l'intention de sauver la France; au lieu d'accorder aux émigrés les armes nécessaires, et de les mettre en avant comme ils le demandaient avec la plus vive ardeur, elles leur refusèrent toute espèce d'artillerie, et les tinrent constamment sur les derrières dans une inaction aussi honteuse que mortifiante, et dans un moment où, secondés avec des forces ordinaires, ils pouvaient en très peu de temps, délivrer la famille royale et la France de leurs oppresseurs. Les Prussiens se retirèrent brusquement abandonnant les princes français et tous les émigrés à leur malheureux sort; politique cruelle qui devait leur coûter cher dans la suite.

Ainsi délivrée de terreur la convention porta

la peine de mort contre les émigrés quels qu'ils fussent, femmes, enfans, vieillards, infirmes, et décréta la vente de leurs biens, meubles et immeubles; cette vente, qui aurait dû procurer au gouvernement révolutionnaire des sommes immenses, ne produisit rien pour le trésor, tout fut livré au pillage ou donné pour quelques assignats de nulle valeur; de là les fortunes de ces patriotes brigands, de ces jacobins, de ces sans-culottes, qui, s'emparant des châteaux et de leurs ameublemens, furent tout à coup métamorphosés en grands seigneurs.

Pendant que la convention mettait le pillage à l'ordre du jour dans l'intérieur elle envoyait des armées pour ravager les pays étrangers. Custine, qui avait pénétré dans le Palatinat, se distingua par la prise de Mayence, Montesquiou s'avançait sans peine dans la Savoie, où les jacobins s'étaient déjà formé un parti puissant; Dumouriez poursuivait les Autrichiens, qui au nombre de vingt mille s'étaient retranchés à Jemmapes; les ayant attaqués avec une armée quatre fois plus forte pour le nombre,

mais composée en très grande partie de nouvelles levées, le combat offrit pendant sept heures des alternatives d'avantages et de déroutes qui montrèrent autant d'acharnement que de courage des deux côtés; enfin Dumouriez remporta la victoire, qui fut suivie en peu de jours de la conquête de la Belgique.

Enivrée de ces succès, la convention crut n'avoir plus de mesures à garder avec aucune puissance de la terre. Le 19 novembre, sur le plan dressé par Laréveillère-Lepaux et approuvé par Carra et autres furieux démagogues, elle porta un décret qui provoquait tous les peuples à la révolte, en les engageant à méconnaître l'autorité de leurs souverains et en leur promettant tous les secours nécessaires pour secouer le joug, et leur offrant en récompense l'honneur de la *fraternité* : elle voulait leur inspirer pour leurs monarques la fureur qui l'animait contre Louis XVI. En le faisant accabler d'outrages par les bourreaux qui le gardaient dans sa prison elle cherchait les moyens de lui faire son procès, et statua que désormais elle emploierait six heures par

jour à cette grande opération. Robespierre, qui n'était pas encore arrivé au pouvoir de dictateur, proposa le 30 novembre de condamner à mort dès le lendemain Louis XVI, qu'il traitait de tyran des Français et de chef de conspirateurs. Pour préparer les esprits à l'épouvantable crime qu'elle méditait la convention fit revivre toutes les anciennes calomnies dont on avait chargé ce malheureux prince, et ajouta toutes les calomnies nouvelles que la scélératesse peut inventer; elle lui attribuait tous les maux dont elle-même accablait la France; et Legendre, boucher de Paris, que sa férocité avait fait nommer à la convention, dit que le roi était la cause des insurrections et de tous les désordres. Les journaux révolutionnaires propageaient et envenimaient ces noirceurs, auxquelles vint encore ajouter la découverte des pièces de la fameuse armoire de fer; ces papiers, qui ne présentaient aucun indice contraire aux intentions paternelles du roi, ne laissèrent pas de faire grand bruit. L'espèce de mystère qu'on attachait au nom d'*armoire de fer* aida les fac-

tieux à faire croire au peuple toujours crédule les plus grossières calomnies qu'ils répandaient contre le roi. On avait déjà écrit sur la porte et jusque dans l'intérieur de sa chambre: *La guillotine est permanente, et attend le tyran Louis XVI.* Pour accélérer sa condamnation le club des jacobins de Paris composa une adresse qui réunissait toutes les horreurs imaginables; elle fut envoyée à tous les clubs des départemens, qui à leur tour fabriquèrent sur ce modèle infâme des pétitions qui arrivaient de tous côtés à la convention nationale. Ses membres les plus sanguinaires ne manquaient pas de présenter ces pétitions, qui venaient toutes de la même source, comme le vœu du peuple, et voulaient que le roi fût exécuté sur-le-champ; quelques-uns, moins féroces, opinaient pour l'exil perpétuel. Cette proposition, qui ne détruisait pas toute idée de royauté, mit tellement en fureur les jacobins qu'ils excitèrent dans l'assemblée un tumulte au milieu duquel on n'entendait plus que des vociférations et des cris de mort contre tous les rois, à commencer par Louis XVI.

Ces débats d'une violence inouïe produisirent le décret qui condamnait au dernier supplice quiconque tenterait de rétablir la royauté sous quelque dénomination que ce pût être.

Pour porter l'exaspération du peuple à son comble, et le forcer à demander la mort de Louis XVI, Robespierre arrêta sur toutes les routes les fournisseurs de grains et de farines, priva la capitale des approvisionnemens indispensables, et fit répandre dans le public que la cause de cette disette était au temple, qu'aussitôt Louis condamné et exécuté le peuple aurait du pain et serait heureux, et, allant toujours en avant, il fit nommer pour préparer l'acte d'accusation du roi une commission de vingt-un membres choisis parmi les plus forcenés de la convention, qui voulait même refuser au prince la faculté de se choisir des défenseurs, mais qu'elle lui accorda enfin après une discussion des plus orageuses. Louis choisit Tronchet, qui accepta; Target, fougueux républicain, qui refusa ses services au roi, ce que jamais avocat n'avait refusé aux plus vils criminels. Ce refus indigna le public

et porta plusieurs orateurs distingués à demander la fonction glorieuse de défendre l'infortuné monarque; de ce nombre furent Malouet, Lamoignon de Malesherbes et Sourdat de Troyes. Une femme même, madame Olympe de Gouges, fameuse patriote, mais devenue sensible aux maux dont on accablait un roi juste, demanda aux conventionnels qu'il lui fût permis de partager la gloire de le défendre. Ce généreux dévouement la conduisit ensuite à l'échafaud. Louis accepta M. de Malesherbes, auquel on ajouta le célèbre Desèze; mais les talens de ces hommes distingués ne pouvaient arrêter la férocité de ceux qui, s'étant constitués à la fois accusateurs, témoins, juges et bourreaux, avaient d'avance voué leur innocente victime à la mort.

La demande si le jugement du roi serait soumis à la sanction du peuple fit naître de longs et violens débats. Deux cent quatre-vingt-six voix furent pour l'affirmative, et quatre cent vingt-quatre contre; en conséquence la convention décréta que *le jugement contre Louis Capet ne serait pas envoyé à la*

*ratification du peuple*[1]. Le 16 janvier on posa la question de la peine à infliger. Pour atteindre plus sûrement leur but, et pour fermer s'il eût été possible tous les cœurs à la pitié, les jacobins exigèrent, sous peine d'encourir l'indigation du peuple, que les votes fussent émis par appel nominal, et contre le code pénal, qui exigeait les deux tiers des voix pour prononcer la peine de mort, ils firent décréter qu'il suffirait de la moitié plus une pour condamner Louis; nouveauté barbare qui chez aucun peuple n'avait été invoquée dans les jugemens des plus grands scélérats. Ayant remporté ces deux premières victoires, ils dressèrent leurs batteries pour ne pas manquer la troisième, qui devait mettre le sceau à la plus horrible injustice; leurs plus féroces satellites, armés de poignards qu'ils tenaient cachés sous leur carmagnole et coiffés du terrible bonnet rouge, accourent en foule, entourent la convention en criant à ses mem-

[1] C'était ainsi que ces scélérats, qui affectaient de ne parler qu'au nom du peuple, qui mettaient sans cesse en avant la souveraineté du peuple, montraient le plus grand mépris pour ce peuple abusé, sur lequel ils ne voulaient qu'exercer leur horrible tyrannie.

bres : « *Ou sa mort ou la vôtre !* » Ce fut au milieu de ces provocations, de ces cris de sang que se fit le fatal appel nominal, le 16 janvier, pendant la nuit, qui redoublait encore l'horreur de cette séance, et il dura toute la journée du 17 jusqu'à huit heures du soir. Le duc d'Orléans, bercé par la faction dans l'espoir de monter sur le trône, et qui avait eu la bassesse de demander comme une grâce d'être membre de la convention, et de prendre le titre odieux de Philippe *Egalité,* ne rougit pas d'assister à ce jugement et de prononcer la peine de mort contre le chef de sa famille[1]. Sur sept cent vingt et un votans trois cent soixante-cinq se prononcèrent pour la peine capitale sans restriction, trente-trois pour la même peine, mais avec diverses conditions : alors Vergniaud, président, déclara que *la convention nationale avait prononcé la peine de mort contre Louis Capet.*

[1] Il y a long-temps qu'on a dit : la bonté est naturelle aux Bourbons comme la valeur aux Condé, et la soif de régner aux d'Orléans; mais pour dire la vérité tout entière il faut ajouter que les Bourbons ont souvent donné d'aussi éclatantes preuves de valeur que de grands et touchans exemples de bonté.

Cette épouvantable sentence glaça d'effroi grand nombre de députés : Kersaint, ancien capitaine de vaisseau, qui avait figuré dans les troubles de septembre, remit entre les mains du président une lettre par laquelle il donnait sa démission, la motivant sur ce « qu'il ne « pouvait supporter la honte de s'asseoir avec « des hommes de sang, dont l'avis, précédé de « la terreur, l'emportait sur celui des gens de « bien, et que s'il avait eu le malheur d'être « collègue des panégyristes et des promoteurs « des assassinats du 2 septembre il voulait au « moins défendre sa mémoire du reproche « d'avoir été leur complice ; » démarche d'autant plus courageuse qu'il entendait les brigands qui rôdaient autour de la salle en hurlant des menaces horribles contre ceux qui n'avaient pas voté pour la peine de mort, et devaient lui faire craindre pour ses jours, ce qui lui fit ajouter : « Je n'ai qu'un moment « pour faire cet acte de justice, et rendre cet « hommage à la vérité; demain il ne serait peut-« être plus temps. » Cet exemple fut suivi par Manuel, procureur de la commune, et le plus

implacable ennemi de Louis XVI, mais qui, vivement frappé des malheurs qu'il avait sous les yeux et de l'héroïque fermeté du roi et de son auguste famille, manifesta hautement son retour aux principes de l'équité : ce changement manqua le faire tomber à l'instant même sous le poignard des assassins, et fut pour Robespierre un motif de l'envoyer à l'échafaud le 14 novembre de la même année.

Louis, sans compter sur le succès, mais pour son honneur et celui de sa famille, interjeta appel à la nation du jugement inique des conventionnels, et chargea ses trois défenseurs de le notifier à l'assemblée ; ils le firent, et malgré les dangers auxquels ils s'exposaient ils osèrent tour à tour représenter aux juges-bourreaux qu'ils avaient outrepassé leurs pouvoirs en statuant que la moitié des voix plus une ferait la majorité ; que cette décision ne pouvait avoir force de décret puisqu'elle était dans une opposition manifeste avec la loi qui exigeait les deux tiers des voix pour emporter la condamnation d'un accusé ; que la justice et l'humanité leur imposaient

l'obligation sacrée de demander que ce décret fût rapporté.... Ces raisonnemens si forts de vérité parurent faire impression sur un grand nombre des membres de l'assemblée, et le président invita les trois généreux défenseurs aux honneurs de la séance.

Robespierre, craignant que sa proie ne lui échappât, s'efforça de combattre les justes réclamations des défenseurs du roi, et pour détruire l'impression qu'elles avaient faite il prétendit qu'on ne pouvait pas suspendre l'exécution du décret rendu sans offenser les grands principes de la liberté, les droits du peuple[1], la puissance de ses représentans, et sans jeter la nation dans des malheurs qu'on avait voulu lui épargner par le grand acte de justice qu'on avait fait. Ces grossiers mensonges, présentés par d'autres séditieux comme des raisons péremptoires, firent passer à l'ordre du jour, et le décret de mort fut maintenu.

M. de Malesherbes l'annonça au roi, qui, sortant d'une profonde méditation, lui dit : « Depuis deux heures je suis occupé à cher-

[1] Qui étaient par le décret même foulés aux pieds.

« cher si dans le cours de mon règne j'ai pu « mériter de mes sujets le plus léger reproche; « eh bien, je vous assure dans toute la vé« rité de mon cœur, comme un homme qui « va paraître devant Dieu, que j'ai constam« ment voulu le bonheur du peuple, et que « jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût « contraire.. » Et c'était ce bon roi, ce père tendre qu'une populace effrénée allait immoler pour se mettre sous le joug des plus cruels tyrans!

Toute communication avec sa famille fut interdite à Louis; on lui ôta couteaux, rasoirs et tout autre instrument avec lesquels ses bourreaux s'imaginaient qu'il aurait pu attenter à sa vie; un valet de chambre était chargé de lui couper son pain et sa viande en présence des commissaires, hommes de sang, qui l'abreuvaient d'amertumes et ne lui laissaient pas un moment de liberté. Ces traitemens et ces précautions étranges firent dire à M. de Malesherbes qu'on ne connaissait pas le roi, que sa vertu et sa religion en l'élevant au-dessus de cette lâcheté qui porte à se détruire lui

inspiraient l'héroïsme chrétien qui sait tout supporter, tout souffrir.

Garat, accompagné de Lebrun, Grouvelle, du maire et de deux officiers municipaux, alla au Temple le 20 janvier annoncer au roi les décrets qui le condamnaient; Grouvelle en fit la lecture, que Louis entendit avec une contenance ferme et pleine de dignité, sans qu'il lui échappât aucune plainte; puis il présenta une lettre à Garat en lui recommandant de la remettre sur-le-champ à la convention nationale. Garat paraissant hésiter, le roi lui dit: « Je vais vous en donner connaissance. » Et il lut d'un ton assuré ce qui suit:

« Je demande un délai de trois jours pour « pouvoir me préparer à paraître devant Dieu; « je demande pour cela de voir librement la « personne que j'indiquerai au commissaire « de la commune, et que cette personne soit « à l'abri de toute crainte et de toute inquié- « tude pour cet acte de charité qu'elle rem- « plira auprès de moi.

« Je demande d'être délivré de la surveil- « lance perpétuelle que le conseil général a

« établie depuis quelques jours; je demande « dans cet intervalle à voir ma famille, et sans « témoins; je désirerais bien que la convention « nationale s'occupât de suite de son sort, et « qu'elle lui permît de se retirer librement où « elle jugerait à propos.

« Je recommande à la bienfaisance de la na- « tion toutes les personnes qui m'étaient atta- « chées; il y en avait beaucoup qui avaient « mis toute leur fortune dans leurs charges, « et qui n'ayant plus d'appointemens doivent « être dans le besoin, et même de celles qui « ne vivaient que de leurs appointemens; dans « les pensionnaires il y avait beaucoup de « vieillards, de femmes et d'enfans qui n'a- « vaient que cela pour vivre.

« Fait à la tour du Temple, le 20 jan- « vier 1793. »

*Signé* LOUIS.

Quel père montra jamais plus de tendresse pour ses enfans que Louis XVI pour ses sujets! il oublie les injures dont on l'accable, et semble même oublier qu'il est à la veille de sa mort pour s'occuper du grand nombre de

vieillards, de femmes, d'enfans sans ressource, voulant, s'il lui était possible, assurer leur bonheur. . . . . . . . . . . . . . .

Garat se chargea de la lettre avec assurance de la remettre à la convention. Les nobles sentimens qu'elle exprimait pénétrèrent jusqu'au cœur d'Hébert, cet homme de boue et de sang, et le forcèrent de faire servir une fois son infâme journal à rendre au roi le plus glorieux témoignage. « Je voulus être présent, « dit-il dans sa feuille du lendemain, à la lec-« ture de l'arrêt de mort de Louis : il l'écouta « avec un sang-froid rare; lorsqu'elle fut ache-« vée il demanda sa famille, un confesseur, « enfin tout ce qui pouvait lui être de quelque « soulagement dans son heure dernière; il mit « tant d'onction, de noblesse, de dignité, de « grandeur dans son maintien et dans ses pa-« roles que je ne pus y tenir; des pleurs de « rage vinrent mouiller mes paupières; il avait « dans ses regards et ses manières quelque « chose de visiblement surnaturel à l'homme. « Je me retirai en voulant retenir des larmes « qui coulaient malgré moi, et bien résolu de

« finir là mon ministère. » Quelle preuve dans ce langage de l'ascendant des vertus chrétiennes !

La convention accorda les demandes du roi, excepté les trois jours pour se préparer à la mort, qu'elle eut la barbarie de refuser ; mais sur-le-champ M. Edgeworth de Firmont, que Louis avait demandé pour confesseur parce qu'il n'avait pas fait le serment, fut mandé à la convention, et de là envoyé au Temple. Le roi, vivement ému en l'apercevant, lui dit : « Depuis long-temps je n'ai vu que des êtres « insensibles : mes yeux y sont accoutumés ; « mais la vue d'un homme compatissant, d'un « sujet fidèle ébranle mon âme, et me met dans « l'état où vous me voyez. » S'étant entretenu avec lui jusqu'à huit heures du soir, et brûlant du désir de recevoir la divine communion, dont il était privé depuis long-temps, son digne confesseur osa prendre sur lui de demander aux féroces commissaires du Temple les ornemens et tout ce qui lui était nécessaire pour dire la messe dans l'appartement du roi : par une disposition marquée de la Providence cette

demande lui fut accordée, mais à condition que tout exercice de son culte serait achevé le lendemain à sept heures au plus tard, parce qu'à huit heures précises Louis Capet devait partir pour le lieu de son exécution. Ces paroles furent prononcées avec un sang-froid qui caractérisait l'atrocité de ces âmes, qui envisageaient sans remords le plus grand des crimes.

Dans cet intervalle le roi fit descendre sa famille dans la salle à manger, seule pièce où on lui avait permis de la voir : la reine entra la première, tenant son fils par la main, puis Madame Royale[1] et madame Elisabeth; tous se précipitèrent dans les bras du roi; un morne silence régna pendant quelques minutes, et ne fut interrompu que par des sanglots. Cette scène de douleur dura sept quarts d'heure, pendant lesquels il fut impossible de rien entendre; on voyait seulement à travers le vitrage qu'après chaque phrase du roi les sanglots des princesses redoublaient, duraient quelques minutes, et qu'ensuite le roi recommençait à parler. Il fut aisé de juger à leurs

[1] Aujourd'hui madame la Dauphine.

mouvemens que lui-même leur avait appris sa condamnation. A dix heures un quart le roi se leva le premier, et tous le suivirent en poussant les gémissemens les plus douloureux. « Je vous assure, leur dit le roi, que je vous « verrai demain matin à huit heures. » — « Pourquoi pas à sept heures? » dit la reine. — « Eh bien, oui; à sept heures. Adieu!... » Il prononça cet adieu d'une manière si expressive que les sanglots redoublèrent; Madame Royale tomba évanouie aux pieds du roi, qu'elle tenait embrassé. Voulant mettre fin à cette scène déchirante le roi, après leur avoir donné les plus tendres embrassemens, s'arracha de leurs bras. « Adieu... adieu!.. » dit-il; et il rentra dans son cabinet, où il passa jusqu'à minuit et demi avec son confesseur : s'étant couché il dormit tranquillement jusqu'à cinq heures; après s'être habillé il entendit toujours à genoux la messe, où il communia. Quel spectacle! aux pieds de Jésus-Christ, qui fait couler sur l'autel son sang pour tout le genre humain, un roi qui s'immole pour le bonheur de son peuple!

Cléry fondait en larmes : « Vous avez tort « de vous affliger tant, lui dit le roi; les gens « qui veulent bien encore m'aimer devraient « au contraire se réjouir en voyant arriver le « terme de mes maux. » Puis retiré avec son confesseur il lui dit : « Mon Dieu! que je suis « heureux d'avoir conservé mes principes! « sans eux où en serais-je maintenant? mais « avec eux que la mort doit me paraître « douce! Oui, il existe en haut un juge in- « corruptible qui saura bien me rendre la « justice que les hommes me refusent ici-bas. » Il remit ensuite à Cléry quelques objets pour la reine, et en le chargeant de les lui donner il ajouta : « Dites-lui que je lui demande « pardon de ne l'avoir pas fait descendre ce « matin; j'ai voulu lui épargner la douleur « d'une séparation si cruelle. »

La convention, qui ne trouvait pas dans son sein de membres plus barbares que les prêtres constitutionnels, voulut que deux d'entre eux conduisissent le roi à la mort. Ces deux apostats, Jacques Roux, qui mourut ensuite dans des accès de rage à Bicêtre après s'être donné

plusieurs coups de couteau, et Pierre Bernard, qui périt à son tour sur l'échafaud, s'acquittèrent de cette fonction avec l'insensibilité des bêtes féroces. Arrivés au Temple à neuf heures avec Santerre et quelques officiers municipaux, le roi, sachant qu'ils venaient le chercher, demanda une minute, et rentrant dans son cabinet il se jeta aux pieds de son confesseur, et lui dit : « *Tout est consommé,* « *Monsieur; donnez-moi votre bénédiction, et* « *priez Dieu qu'il me soutienne jusqu'à la fin.* »

Il revint aussitôt, et présenta un paquet[1] à Jacques Roux en le priant de le remettre au conseil général de la commune : le monstre refusa de s'en charger *parce qu'il n'était venu que pour le conduire à l'échafaud!* « C'est juste, » repartit le roi avec le plus grand calme. Il donna le paquet à un autre membre, qui s'en chargea, et se tournant vers Santerre lui dit : « Partons. » Il monta en voiture avec son confesseur et deux officiers de gendarmerie, qui avaient ordre de lui brûler la cervelle s'il se faisait un mouvement en sa faveur. Marchant

[1] Son testament.

au milieu de cent mille gardes nationales, dont le plus grand nombre était consterné, le roi lisait avec le recueillement le plus profond les prières des agonisans et des psaumes relatifs à sa cruelle situation. Arrivé au lieu de l'exécution et prêt à monter sur l'échafaud, son confesseur lui dit d'une voix forte : « *Fils de* « *S. Louis, montez au ciel !* » Ses traits annoncèrent l'ardeur céleste que lui inspirèrent ces paroles, et alors se tournant vers le peuple il dit d'une voix haute et très ferme : « Français, « je meurs innocent; c'est du haut de l'échafaud « et prêt à paraître devant Dieu que je vous « dis cette vérité. Je pardonne à mes ennemis; « je désire que ma mort soit utile au peuple, « et que la France... » A ces paroles Santerre, pour arrêter l'impression qu'elles commençaient à faire et pour étouffer des voix qui criaient *grâce, grâce,* commanda un roulement de tambours pendant lequel l'auguste victime fut immolée. Ce fut avec le courage d'un martyr que Louis reçut le coup de la mort le 21 janvier, à l'âge de trente-huit ans quatre mois et vingt-huit jours.

Telle fut la fin de Louis XVI, ce roi dont le cœur était le sanctuaire de toutes les vertus, et auquel la critique la plus sévère ne pourra jamais reprocher avec justice que l'excès de sa bonté; son testament seul, éternel monument pour la postérité, peint mieux que toutes les expressions les plus sublimes la bonté de son cœur, la générosité de ses sentimens, la beauté de son âme. Entraîné vers l'abyme par des ministres perfides, auxquels son âme droite ne pouvait supposer la scélératesse dont la plupart étaient remplis, cent fois il aurait pu comprimer les factieux, les faire rentrer dans le devoir et rendre son trône inébranlable pour le bonheur de la France; mais il se serait reproché toute sa vie une goutte de sang qu'il aurait fait verser pour sa conservation, et il n'y voulut jamais consentir. Hélas! aurait-il pu se repentir d'avoir sacrifié quelques monstres s'il eût prévu qu'en les épargnant il ferait le malheur de tout son peuple.

Couverts du sang du roi-martyr, les conjurés ne cessaient de répéter que tous les rois étaient à l'ordre du jour, que toutes les têtes

couronnées devaient tomber comme celle de Louis XVI sous la hache révolutionnaire ; dans cette fureur ils attaquèrent presque toutes les puissances de l'Europe. Pour soutenir cette guerre générale la convention décréta que tous les jeunes gens depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq prendraient les armes pour la défense de la république : cette mesure, qui jeta la consternation dans toutes les familles, fut exécutée avec la plus grande rigueur ; ainsi des enfans qui avaient vu leurs pères traînés dans les prisons, dépouillés de leurs biens ou massacrés, étaient obligés d'aller combattre pour les oppresseurs ou pour les assassins de ce qu'ils avaient de plus cher au monde.

Ce despotisme inoui, qui violentait tous les penchans de la nature, occasionna des soulèvemens dans le Poitou, la Bretagne et plusieurs autres endroits ; tous les départemens insurgés portèrent le nom de Vendée parce que celui-ci avait donné le signal de l'insurrection. Ces peuples, ne pouvant accorder la liberté tant vantée avec les massacres des prêtres et de tant

de milliers de citoyens, dont la vertu ou la fortune faisait tout le crime, s'armaient pour briser, pour secouer le joug de ces nouveaux maîtres, à la fois tyrans et régicides. *Vive la religion!... vive le roi!...* furent les cris de ralliement de ces braves défenseurs de l'autel et du trône. L'immortel Cathélineau, à la tête de cent vingt hommes seulement, attaque un poste de républicains, l'emporte et se saisit d'un canon; dès le lendemain il marche sur la ville de Chemillé, et s'en rend maître malgré la résistance de trois cents hommes de garnison et le feu de trois pièces d'artillerie, qui tombèrent au pouvoir du vainqueur. Cholet, principale ville du canton, subit le même sort: alors Cathélineau vit entrer dans ses rangs MM. de Bonchamp, d'Elbée et beaucoup d'autres personnages distingués; aidé de leurs conseils, soutenu de leur bravoure, et avec une armée qui s'augmentait de jour en jour, pendant quelque temps il marcha de succès en succès.

Si à cette époque au lieu de quelques armes et munitions, qui, tardant souvent d'être livrées,

coûtèrent aux royalistes des marches et contre-marches qui les exposaient à de grands dangers, les Anglais avaient débarqué sur les côtes de Bretagne l'armée de Condé, non seulement les Vendéens, mais la plus grande partie des troupes envoyées contre eux se seraient rangés sous le drapeau sans tache, et conduits par un prince français auraient bientôt exterminé ces exécrables conventionnels, encore teints du sang de leur roi, et dégouttans de celui qu'ils faisaient couler chaque jour à grands flots; mais la politique ambitieuse de l'Angleterre voulait prolonger la guerre civile et non la terminer. D'un autre côté le général Miranda était complètement battu par le prince de Cobourg, et, Dumouriez ayant perdu la fameuse bataille de Nerwinde, les armées républicaines furent forcées d'évacuer la Belgique.

Ces insurrections et ces défaites portèrent la convention à prendre des mesures plus arbitraires et plus violentes que jamais; elle prononça la peine de mort contre les émigrés qui reparaîtraient sur le sol français, contre leurs

parens, amis et connaissances qui garderaient leurs effets, ou qui feraient passer des secours à ces malheureux proscrits; elle ordonna d'afficher aux portes des maisons les noms, âge, qualités et profession de ceux qui les habitaient, afin que les cannibales dont la France était couverte sussent au premier coup d'œil où prendre leurs victimes; elle créa l'affreux comité de salut public et l'épouvantable tribunal révolutionnaire, l'un et l'autre composés d'hommes les plus sanguinaires, qui jugeaient sans appel, et sous le nom de suspects envoyaient par milliers de paisibles citoyens à l'échafaud.

Ce sceptre de fer, qui pesait si rudement sur la France entière, était l'objet de l'ambition féroce des deux principales factions qui composaient la convention nationale, celle des girondins et celle des jacobins; chacune prétendait le tenir seule, et depuis long-temps les partisans de l'une et de l'autre s'observaient, et n'attendaient que le moment où ils pourraient enfoncer le poignard dans le sein de leurs adversaires; mais la faction des jacobins,

soutenue d'un bout de la France à l'autre par les nombreux satellites qui remplissaient ses clubs, était plus puissante et l'emporta. Le méprisable Couthon désigna les députés girondins qui devaient être sacrifiés; quelques-uns de ces fiers républicains s'échappèrent; les autres payèrent de leur tête leur résistance à Robespierre, qui ainsi délivré de ses plus redoutables compétiteurs à la dictature l'exerça sans obstacles avec une cruauté dont l'univers n'avait pas vu d'exemple. La joie de son triomphe parut un moment troublée par l'assassinat d'un de ceux qui secondaient le mieux sa férocité, l'infâme Marat. Pendant qu'il s'occuppait des moyens de multiplier les proscriptions il fut assassiné dans sa baignoire par une jeune personne nommée Charlotte Corday. Arrêtée et interrogée sur ses motifs, elle répondit que le désir de délivrer la France d'un monstre qui la désolait avait armé son bras, et qu'elle mourrait contente puisqu'elle avait atteint son but. Quatre jours après elle fut exécutée avec plusieurs députés girondins qu'on immola aux mânes du hideux Marat. La convention et tous les

séditieux rendirent à ce grossier scélérat, ce patron des assassins, des honneurs funéraires qui font rougir. Pendant qu'ils faisaient l'apothéose de la scélératesse l'insurrection gagnait une grande partie de la France. Dans le midi les principales villes s'étaient révoltées; les Lyonnais, outrés des pillages, des emprisonnemens, des massacres que faisait renouveler tous les jours Châlier, leur maire et le chef du club des jacobins, avaient fait périr ce monstre sur l'échafaud, et secoué le joug du gouvernement révolutionnaire; mais les féroces représentans Couthon, Maignet, Javogne et le général Valette conduisirent des troupes contre les révoltés, qui après un siége de plus deux de mois et soutenu avec un courage héroïque, après un bombardement qui avait mis le feu dans plusieurs quartiers de la ville, et menaçait de la réduire en cendres, furent enfin forcés de capituler; toutes les promesses qu'on leur avait faites furent violées, et les représentans firent de la ville un champ de carnage. Javogne après avoir dit que la république ne pourrait s'établir *que sur le*

*cadavre du dernier des honnêtes gens* ajouta que *les dénonciations ne devaient connaître ni bornes ni ménagemens; que dénoncer même son père était une vertu d'obligation pour un républicain, qu'il fallait vouer à la mort quiconque s'opposait à la liberté.* En conséquence on fusillait chaque jour un grand nombre d'habitans sans aucune forme de procès. *Je vois le crime sur le front des coupables,* disait le comédien Dorfeuil, et cela me suffit pour les envoyer au supplice. Collot d'Herbois, autre comédien envoyé par le comité de salut public, arriva dans cette malheureuse ville, et se vengea cruellement du mépris qu'il s'y était attiré. Trouvant les prisons encombrées et les exécutions trop lentes, à la guillotine et aux fusils il ajouta le canon chargé à mitraille, et tous ces instrumens de mort jonchaient les places publiques de cadavres mutilés, et faisaient courir de toutes parts des fleuves de sang.

Tant de cruautés ne suffisaient pas à ces anthropophages; ils se firent autoriser par la convention à détruire cette superbe cité.

Couthon, ce hideux cul-de-jatte, se fit porter dans les rues, et, un petit marteau d'argent à la main, frappait du sceau de la proscription les plus magnifiques bâtimens, et aussitôt la troupe de *démolisseurs* dont il était accompagné les renversait; en assouvissant ainsi leurs fureurs ces monstres osaient dire qu'ils *travaillaient pour le bonheur du peuple!*

Marseille et tout le pays environnant avaient été le théâtre de semblables exécutions. Bordeaux pour avoir défendu la cause de ses députés était en proie à la rage d'une commission composée de buveurs de sang. Toulon dans l'espoir de se soustraire à la tyrannie des jacobins, qui avaient massacré ses principaux habitans et menaçaient de renouveler ces scènes d'horreur, s'était livré aux Anglais sur la promesse qu'ils avaient faite de les aider de tout leur pouvoir à rétablir en France le gouvernement monarchique. A cette nouvelle deux féroces agens de la convention, Fréron et Barras, parcourent la Provence, enlèvent les grains, les bestiaux, les meubles et tous les effets de ceux que la terreur avait fait

fuir, jettent dans les prisons ou font fusiller leurs femmes et leurs enfans, font marcher contre Toulon tous les citoyens depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, et maîtres de cette ville y renouvellent toutes les horreurs dont Marseille et Lyon avaient été le théâtre. « Tous les jours, écrivait Fréron, Barras et « moi depuis notre entrée à Toulon faisons « tomber deux cents têtes. » Ajoutant à cette boucherie des raffinemens de cruauté si étranges que Carnot dans ses Mémoires dit qu'il est impossible de rien concevoir de plus épouvantable : c'était le règne de la terreur.

Les cinq ou six tyrans qui gouvernaient, ou plutôt qui écrasaient la France, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Barras et Danton, lançaient des décrets plus violens que tous ceux que la barbarie avait jusqu'alors enfantés, et les faisaient impitoyablement exécuter par les innombrables complices qu'ils avaient dans les départemens. La fureur révolutionnaire prenait partout l'activité d'un feu dévorant, dont personne n'avait l'assurance de se préserver. . . . . La nouvelle loi sur les

suspects, portée le 12 août, fit trembler tous les Français : si on avait de la fortune, du mérite, du crédit; si on était parent de nobles, de prêtres, d'émigrés; si on ne travaillait pas le dimanche et ne fêtait pas la décade; si on montrait de la décence et de la vertu; si l'on n'approuvait pas les orgies, les brigandages, les crimes qui dégradent l'espèce humaine, on était suspect; chacun craignant pour son existence, les parens, les amis n'osaient plus se voir ou se parler en public.

Encouragés, salariés par les comités révolutionnaires, les délateurs se multipliaient à l'infini; des enfans dénonçaient leurs pères, des pères leurs enfans, des domestiques leurs maîtres; tous les liens de la nature et de l'amitié étaient rompus, et ces vils délateurs trouvaient partout des suspects qu'ils faisaient arrêter. Les prisons ne suffisant plus, on convertit les couvens et les palais des émigrés en maisons de réclusion, où l'on entassait indistinctement les hommes, les femmes, les vieillards, les enfans, auxquels des jacobins en bonnet rouge volaient l'argent ou quelque autre

faible ressource qu'ils pouvaient avoir, et leur faisaient souffrir toute espèce d'outrages avant-coureurs du dernier supplice. Des geôliers barbares aggravaient leurs douleurs en insultant à leur misère, en jetant par leurs menaces de mort de continuelles alarmes parmi ces malheureuses victimes. Au bruit de la sonnette ou d'un coup de marteau chacun, le cœur palpitant de frayeur, croyait qu'on venait le prendre pour le conduire à l'échafaud, et si un autre le précédait l'instant d'après il s'attendait à le suivre; position plus cruelle que la mort même. Ceux que le glaive de la tyrannie n'avait pas frappés et qui vivaient encore dans leurs foyers étaient vexés, tourmentés de cent autres manières. La loi du *maximum*, qui fixait le prix de toutes choses, ruinait les marchands, les fermiers, les propriétaires; et, sous prétexte qu'ils n'approvisionnaient pas assez abondamment les marchés, on les pillait, et souvent sous le nom *d'accapareurs* on les massacrait. Ces brigandages loin de procurer l'abondance rendirent les subsistances plus rares, firent naître la disette; alors on

mit les blés en réquisition; des municipaux visitèrent les magasins, les greniers, et obligèrent sous peine de mort de conduire aux chefs-lieux de district ou aux maisons communales toutes les provisions portées sur l'inventaire : ainsi il fallut se présenter à la municipalité et attendre quelquefois très longtemps pour recevoir ou une certaine mesure de farine, ou un billet pour avoir quelques livres de pain chez les boulangers, qui n'en pouvaient vendre à personne sans cette autorisation. Si on avait inspiré quelques soupçons ou déplu à quelque sans-culotte on n'avait pas de pain; il fallait en mendier; et il fut un temps où l'on n'en pouvait trouver un morceau, les rations étant à peine le quart du nécessaire pour vivre : on était ainsi réduit à mourir de faim; et la France entière fut comme une place assiégée où la famine dévore ses habitans.

Pour comble de malheur la convention décréta une armée révolutionnaire, qui fut composée de tout ce que la faction jacobine avait d'hommes les plus pervers; cette armée de

voleurs et d'assassins, ayant avec elle un tribunal de juges-bourreaux et une guillotine, fut envoyée dans les départemens pour ruiner les fortunes des particuliers et exécuter tous ceux qu'ils appelaient *malveillans, aristocrates* et *suspects*, c'est à dire tous les honnêtes gens. La terreur précédait ces cannibales, qui trouvaient partout de prétendus coupables, dont ils versaient le sang et dévoraient la substance, ne laissant sur leurs traces que pillages et meurtres. Plus ils faisaient tomber de têtes, plus Robespierre était satisfait; il portait, comme Caligula, la férocité jusqu'à désirer que le peuple français n'eût qu'une tête pour la couper d'un seul coup. Dans l'impuissance de réaliser ce vœu barbare et insensé il avait résolu avec ses principaux complices d'en faire abattre douze millions, se proposant depuis long-temps d'y ajouter celle de la reine. Il fit comparaître cette malheureuse princesse, si éminemment vertueuse et si constamment calomniée, devant le tribunal révolutionnaire, où elle fut accablée d'outrages et condamnée à mort; elle entendit prononcer sa sentence

avec un calme inaltérable. Conduite sur la fatale charrette au lieu de l'exécution, elle monta sur l'échafaud avec ce courage qui ne l'avait jamais abandonnée dans ses malheurs. Ayant marché par mégarde sur le pied du bourreau, elle lui en demanda excuse, et se mettant à genoux elle s'écria, les yeux levés au ciel : « *Seigneur, éclairez et touchez mes* « *bourreaux. Adieu pour toujours, mes enfans;* « *je vais rejoindre vôtre père.* » Elle livra ensuite avec une parfaite résignation sa tête au coup fatal, et expira le 16 octobre 1797, à l'âge de trente-huit ans. Elle en avait passé dix-huit sur le trône; mais le souvenir de ses grandeurs ne lui fit pas regretter un seul moment la malheureuse France, où elle ne laissait que des tyrans et des esclaves.

Huit jours avant la mort de la reine le féroce Carrier, séide de Robespierre, était arrivé à Nantes : ayant l'ordre de porter de grands coups, c'est à dire de dépeupler cette ville et ses environs, il s'entoura d'hommes qui s'étaient déjà signalés par leur cruauté; il organisa sous le nom de compagnie Marat d'in-

fâmes satellites toujours prêts à seconder ses fureurs, et après avoir pris ces mesures sanguinaires le monstre se renferma dans une maison près de la ville pour s'y livrer aux plus infâmes débauches avec les femmes qu'il mettait en réquisition. C'était du fond de ce sérail qu'il lançait les arrêts de mort; il enveloppait à la fois dans ses proscriptions un si grand nombre de victimes que pour les immoler il employa un nouveau genre de supplice, les bateaux à soupape, qui étaient de son invention; les prêtres fidèles qu'on tenait dans les fers en firent les premiers la fatale expérience: jetés le soir sur un de ces nouveaux bateaux, un exécuteur placé dans une chaloupe voisine tire la coulisse, et ils sont submergés. Peu de jours après cinquante-huit autres prêtres eurent le même sort. Bientôt on ne se donna plus la peine de préparer des bateaux à soupape; on mettait les malheureux dans des bateaux ordinaires; après les avoir liés deux à deux on les poussait dans l'eau à coups de sabre et de baïonnette. Ces exécutions furent si multipliées

qu'on n'osait en faire connaître le nombre; mais les élémens semblaient conjurés pour les révéler : une forte marée vint mettre sous les yeux des bourreaux le plus horrible spectacle en faisant remonter jusqu'à Nantes et vomissant sur le rivage les nombreux cadavres que la Loire avait portés à l'Océan.

En même temps la guillotine était permanente, et on fusillait par jour dans les carrières de Gigan jusqu'à cinq cents personnes; ces victimes dévouées à la mort étaient entassées dans un vaste édifice appelé l'Entrepôt, où l'on venait à tout moment les chercher pour les conduire au supplice; celles qui avaient la douleur de leur survivre étaient en proie à la faim, à la soif, et surtout à l'infection de l'air qui en faisait mourir tous les jours un grand nombre, dont on négligeait même d'enlever les cadavres. La corruption fut si grande qu'elle occasionna dans la ville des maladies contagieuses, qui menaçaient d'enlever tous les habitans. Les bourreaux craignant pour eux-mêmes promirent la vie à quelques condamnés qui se chargèrent de nettoyer cette horrible

prison ; mais la férocité l'emporta sur leur promesse, et ils firent périr ceux qui survécurent.

Tant de sang répandu n'apaisait point la soif de l'anthropophage Carrier; il demandait de nouvelles victimes; il voulait qu'on lui dénonçât tous les négocians, tous les marchands, tous les riches de la ville; il envoyait dans les campagnes investir pendant la nuit des communes où il faisait tout égorger, depuis l'enfant au berceau jusqu'au vieillard que la décrépitude retenait sur son grabat. Sa fureur s'étendit jusqu'aux malheureux objets de ses passions brutales : souvent après en avoir abusé il les faisait périr. Ayant contracté une maladie honteuse, il s'en vengea en faisant jeter dans la Loire une centaine de filles publiques. Non content de faire couler le sang à Nantes, il fit conduire à Paris pour les faire condamner par la convention même cent trente-deux prisonniers, qui eurent à souffrir de leurs barbares conducteurs des traitemens plus insupportables que la mort; enfin en moins de deux mois il fit périr de faim, de maladie et de conta-

gion, à l'entrepôt même, plus de dix mille victimes, et plus de vingt mille par les noyades, les fusillades et la guillotine. D'aussi féroces émissaires de la convention et tous satellites de Robespierre, tenaient en même temps les autres départemens sous le glaive exterminateur : l'un d'eux, Maignet, alla jusqu'à faire creuser une fosse capable seule de contenir quinze mille cadavres. Mais aucun de ces monstres ne surpassa en libertinage et en cruauté Joseph Lebon; cet infâme apostat inonda de sang Arras, sa patrie, Cambray et plusieurs départemens voisins; il rassemblait les enfans, leur apprenait à écouter ce que disaient leurs pères et mères, pour venir ensuite les lui dénoncer, afin de les mettre au nombre de ses victimes; il engageait les jeunes personnes à ne pas suivre les sages conseils de leurs parens, et après en avoir déshonoré un grand nombre il les livrait au bourreau; il s'entourrait de tous les scélérats qu'il pouvait trouver, et pour les animer au pillage il leur disait : « Sans-Culottes, vous êtes pauvres; « n'y a-t-il pas près de vous quelque noble,

« quelque riche, quelque marchand? dénon-
« cez-les hardiment, et vous aurez leurs mai-
« sons. » Après les sales voluptés où il se vautrait son plus grand plaisir était d'assister aux exécutions, et un jour que la gazette donnait une nouvelle accablante pour les aristocrates il fit retarder de quelques minutes la chute du fer meurtrier pour faire part de cette nouvelle à un malheureux déjà étendu sur la planche fatale et prêt à recevoir le coup mortel. De si horribles atrocités lui donnaient le droit de se vanter, comme il le faisait, *d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la convention.*

Ces horreurs étaient applaudies, encouragées par les principaux chefs, qui en donnaient l'épouvantable exemple dans la capitale. Robespierre, secondé par les plus forcenés de sa faction, poursuivait avec l'acharnement d'une bête féroce et les vingt mille qui avaient signé l'énergique pétition en faveur du roi, et tous les anciens serviteurs de ce malheureux prince, et tous ceux qui

avaient donné un signe quelconque d'improbation de sa tyrannie, et ceux même dont le patriotisme n'était pas dégénéré en fureur, et les immolait à sa haine ou à ses caprices. Chaque jour il envoyait à l'échafaud un si grand nombre de victimes qu'on craignait l'accomplissement du vœu qu'il avait formé d'exterminer plus des trois quarts d'une population de six cent mille habitans; alors les Parisiens durent reconnaître pour quels tyrans ils s'étaient révoltés contre le meilleur des rois.

Ces tyrans farouches se réunissaient tous les jours dans un café près de la Conciergerie; et là pendant un déjeuner ou un dîner somptueux ils fixaient le nombre des victimes qu'ils voulaient égorger; comme ils proscrivaient indistinctement ils faisaient imprimer d'avance les actes d'accusation où il n'y avait qu'à mettre les noms des personnes qu'on laissait en blanc. Un ancien officier détenu dans les prisons du Luxembourg ayant gardé le silence lorsqu'il fut demandé par un huissier de la part de Fouquier-Tainville, un jeune homme qui se trouvait dans la cour et qui

avait à peu près le même nom répondit ; l'huissier l'emmena, et ce jeune homme de dix-sept ans fut exécuté à la place d'un vieillard qui en avait soixante-dix. La veuve Maillet étant présentée au tribunal au lieu de la duchesse de Maillé, Fouquier, qui s'aperçut de l'erreur, lui dit : « Ce n'est pas toi qu'on voulait « juger ; mais c'est égal, autant vaut aujour-« d'hui que demain. » Cette froide cruauté inspirait aux gens de bien une si vive horreur et un tel dégoût de la vie qu'une femme écrivit de la prison à ce Fouquier : « Bri-« gand, voilà plusieurs fois que je te demande « la mort, et tu es assez cruel pour me la « refuser ; je te préviens que je vais me plain-« dre à tes scélérats du comité de salut public « si tu diffères encore de faire droit à ma de-« mande. Je t'annonce que je me suis coupé « moi-même les cheveux, ne voulant pas que « tes infâmes bourreaux me touchent : je « compte paraître demain à ta boucherie ; « songe à faire ton devoir ; je ferai le mien, « je saurai mourir en te méprisant ainsi que « tous ceux qui te ressemblent. »

Étrange révolution! le peuple français, qui se vantait avec raison d'être le premier peuple de l'Europe, honteusement courbé sous le joug tyrannique d'une douzaine de scélérats, se laissait traiter en esclave, conduire à la boucherie comme un vil troupeau! Et le plus beau royaume de l'univers, la France, qui était couverte d'échafauds et inondée de sang, ne présentait plus que l'affreuse image de *cette terre que la mort couvre de son ombre, de cette terre où tout est sans ordre et dans une éternelle horreur*[1]*!* Telle était la liberté promise et tant vantée par les prétendus philosophes, liberté qui était pour un petit nombre de tyrans la faculté d'opprimer leurs concitoyens, de les dépouiller de leurs biens pour les rendre heureux, de faire couler leur sang pour les régénérer. Si le peuple français avait compris le sens du jargon philosophique jamais il ne s'y serait laissé prendre; s'il avait su que ces philosophes sanguinaires ne parlaient de bonheur que pour plonger dans la plus affreuse misère, de régénération que

[1] Job, chap. 10.

pour tout détruire, de liberté que pour charger de chaînes, de vertus que pour commettre tous les crimes, de tolérance et d'humanité que pour remplir tout de carnage et de meurtres, jamais le plus civilisé, le plus doux et le plus humain de tous les peuples n'eût écouté le langage imposteur de ces impudens sophistes; jamais il ne fût devenu la victime de ces monstres en se rendant leur complice; mais en les accablant de tout le poids de sa haine il les aurait fait rentrer dans l'enfer qui les avait vomis, et en demeurant fidèle à son roi il n'aurait cessé d'être heureux sous son gouvernement paternel.

L'impiété se joignait toujours à la cruauté pour allumer les fureurs révolutionnaires : les églises furent renversées ou profanées; les prêtres même constitutionnels furent interdits de toutes fonctions du culte; ces apostats se déshonorèrent au point de rendre leurs lettres de prêtrise, et beaucoup contractèrent des alliances aussi scandaleuses que criminelles; les noms des saints furent effacés non seulement du calendrier, mais des rues, des places publiques et de

tous les lieux où ils étaient gravés ; leurs statues, leurs images et les crucifix furent brisés et foulés aux pieds ; les ornemens sacerdotaux et les vases sacrés furent employés à des usages profanes, et les cérémonies religieuses tournées en dérision ! A Paris les plus scélérats d'entre les jacobins s'étant revêtus, les uns d'aubes, les autres de chasubles, ceux-ci de chapes, ceux-là de mitres, coururent les rues sous ce déguisement sacrilége ; une comédienne nommée Maillard, et célèbre par ses débauches, était portée en triomphe sur une espèce de brancard au milieu de cet abominable cortége, qui se rendit ainsi jusqu'à la convention. A la vue de ces farces grotesques, de ces parades de tréteaux les représentans de la nation française jetèrent des éclats de rire, firent retentir les airs de mille acclamations ; alors Chaumette, auteur de cette scène infâme, fit introduire dans l'intérieur de l'assemblée la vile comédienne qu'il avait nommée *déesse de la raison* : « Citoyens législateurs, voilà le « chef-d'œuvre de la nature que nous avons « choisi pour notre divinité ; plus de prêtres ;

« plus d'autres dieux que ceux que la nature « nous offre ; nous vous demandons que la mé- « tropole soit consacrée à la raison et à la li- « berté. » Et cette demande blasphématoire fut, à l'étonnement des siècles, applaudie et décrétée par la convention, qui montrait par là l'excès d'abrutissement où elle était tombée.

En vertu de ce décret, qui annonçait le comble du délire, tous les membres de l'assemblée et tout ce qu'il y avait dans Paris d'hommes couverts de crimes se rendirent le 10 novembre à l'église Notre-Dame, et y célébrèrent la fête de la raison avec une pompe extraordinaire, pour honorer, disaient-ils, le triomphe de la philosophie, que représentait dignement la prostituée à laquelle ils offraient leur encens sacrilége. Ce culte impur souilla successivement presque toutes les églises, et le culte catholique fut entièrement aboli; Couthon répondit à un paysan qui lui demandait la permisson de faire dire la messe dans l'église paroissiale : « Tais-toi, ou je te fais « guillotiner. »

Tant de scélératesse, de cruautés, de forfaits, d'impiétés, de blasphèmes, auraient fait croire à l'Europe étonnée qu'il n'y avait plus de Français en France, mais une espèce de monstres jusqu'alors inconnue, si les Vendéens par leurs sentimens et leurs actions héroïques n'avaient fait briller du plus vif éclat la foi, l'honneur et la fidélité. Depuis neuf mois qu'ils avaient pris les armes pour défendre la religion et la monarchie ils avaient fait des prodiges de valeur; l'histoire n'offre rien de plus digne d'admiration que cette armée où il n'y avait pas un fusil qui ne fût une conquête, pas un canon qui n'eût été enlevé avec des fourches, des piques ou des bâtons. Avant de commencer le combat ils se mettaient à genoux, recevaient la bénédiction d'un prêtre, et les mains levées vers le ciel ils s'écriaient comme autrefois le peuple d'Israel : « Levez-vous, « Seigneur, et que vos ennemis soient dis« sipés. [1] » Forts du secours divin, ils s'emparaient des villes hérissées d'artillerie, et taillaient en pièces des armées formidables par

[1] *Surge, Domine, et dissipentur inimici tui.* (Nombres, 10.)

leur nombre, par leur bravoure et par leur expérience dans la guerre; ainsi après s'être rendus maîtres d'Argenton, de Bressuire et de plusieurs autres places moins importantes, les Vendéens se dirigèrent sur Thouars, ville qu'entourent une rivière profonde et une muraille gothique. Ces obstacles vaincus par un combat sanglant, l'assaut est donné, la place emportée, et dix mille républicains avec une nombreuse artillerie et d'abondantes munitions tombent au pouvoir des vainqueurs.

Battus près de Fontenay avec perte de leur artillerie, les Vendéens au nombre de quinze mille reviennent à la charge, attaquent cette ville, défendue par douze mille hommes et trente-sept pièces de canon, et dans un instant y arborent un drapeau sans tache, font quatre mille prisonniers, prennent sept mille fusils et tous les canons, au nombre desquels était *Marie-Jeanne* [1]. Encouragés par cette éclatante victoire et par le grand nombre d'hom-

[1] C'était une pièce de douze que les Vendéens avaient ainsi nommée lorsqu'au commencement de leurs exploits ils s'en étaient emparés à Cholet.

mes dévoués qui vinrent se joindre à eux, ils réunirent toutes leurs forces, qui montaient à quarante mille fantassins et douze cent scavaliers, et avec vingt-quatre pièces d'artillerie osèrent marcher sur Saumur sans être effrayés par quarante mille hommes d'infanterie, huit mille de cavalerie, et deux régimens de cuirassiers qui composaient l'armée formidable que la convention y avait rassemblée. A la vue de l'ennemi tous les Vendéens s'écriaient : *En avant, en avant!* Les avant-postes culbutés se retirent jusqu'au pont Fouchard, qui abandonné et repris par les cuirassiers est enfin forcé par le corps vendéen que commandait M. de Lescure. Pendant ce combat opiniâtre Cathélineau et La Rochejacquelein, d'un autre côté, mettaient en fuite les troupes qui gardaient les faubourgs et celles qui venaient pour les soutenir. Tout cède à leur valeur, et la ville est prise ; les redoutes nouvellement élevées par les républicains sont renversées, le château capitule, et quatre-vingts pièces de canon, vingt mille fusils, cinquante milliers de pou-

dre, des magasins de toute espèce sont au pouvoir des Vendéens.

Leur renommée se répandit dans toute l'Europe, et fit trembler les tyrans qui composaient la convention. Si l'armée vendéenne eût marché sur Tours comme l'avait proposé La Rochejacquelein, et de là sur la capitale, avec les renforts qu'elle n'aurait cessé de recevoir pendant sa marche et l'héroïque courage dont elle était enflammée, la cruelle révolution était finie, la religion triomphante et la monarchie sauvée; mais tels n'étaient pas les desseins de l'Éternel, et Cathélineau, que MM. de Bonchamp, d'Elbée, de Lescure, de Marigny, Charles d'Autichamp et tous les gentilshommes venaient de nommer généralissime aux acclamations de l'armée, proposa d'aller attaquer Nantes, et son avis prévalut.

M. de Lescure écrivit à Charette pour lui faire connaître ce projet, et l'engager à réunir ses forces pour l'exécution. Charette, qui commandait la basse Vendée, y déployait toutes les qualités qui font les grands capitaines; en moins de trois mois il avait remporté, toujours

inférieur en nombre à l'ennemi qu'il attaquait, quatre victoires signalées, pris vingt-deux pièces d'artillerie, plusieurs drapeaux, fait un grand nombre de prisonniers, et emporté Machecoult, place importante qui le rendait maître de tout le territoire de son commandement. Ce fut au milieu de ces succès qu'il reçut la lettre de M. de Lescure, auquel il répondit qu'il pouvait compter sur lui; tout fut concerté entre les deux armées pour le jour et l'heure; mais Charette étant arrivé le premier commença l'attaque et seul soutint le feu pendant dix heures : alors le canon de l'armée de Cathélineau se fait entendre; les royalistes se lancent comme des lions sur leur proie, ils forcent les retranchemens, pénètrent dans les faubourgs de Saint-Clément, de Saint-Similien, et jusqu'à la place Viarm; Nantes allait tomber en leur pouvoir, lorsque le généralissime reçut un coup mortel : à cette fatale nouvelle répandue dans les rangs ses soldats consternés s'arrêtent, et la ville n'est pas prise.

Ayant également échoué devant Luçon,

les Vendéens s'en consolèrent par les mémorables victoires qu'ils remportèrent coup sur coup à Corfou, à Montaigu, à Saint-Fulgent, et dans lesquelles ils tuèrent plus de dix mille hommes, dont trois mille de l'armée de Mayence[1], prirent cinquante et une pièces de canon, sept obusiers, quarante-huit caissons, trente-deux chariots, vingt-six ambulances, les unes chargées de grains, de vin et d'eau-de-vie, les autres des dépouilles des églises, des châteaux et des maisons de riches propriétaires.

Ces victoires attirèrent sur la Vendée une nouvelle masse d'ennemis, composée de quatre cent mille hommes, auxquels la convention ordonna de détruire entièrement la Vendée en mettant tout à feu et à sang. C'était ainsi que cette monstrueuse assemblée, après avoir déclaré dans sa nouvelle constitution que lorsque *le gouvernement viole les*

[1] On avait représenté aux Vendéens cette fameuse armée comme invincible; mais à la vue des trois mille auxquels ils venaient de faire mordre la poussière ils disaient : *C'est une armée de faïence qui ne tient pas au feu.*

*droits du peuple l'insurrection est le plus indispensable des devoirs*, traitait les Vendéens qui n'étaient armés que pour défendre ce qu'ils avaient de plus sacré, la religion, la monarchie, leurs biens, leur vie ; mais ne formant pas quatre-vingt mille hommes effectifs, répandus dans la haute et basse Vendée, ils ne pouvaient se soutenir contre des armées si supérieures, qui se portant à la fois sur tous les points, et qui commençant à exécuter l'affreux système des incendies en brûlant les villes, les bourgs, les fermes et les moissons, leur coupaient les communications entre eux et réduisaient à mourir de faim ceux qui ne tombaient pas sous leurs coups.

Au milieu des tourbillons de flamme qui dévoraient leurs habitations, les Vendéens croyant se battre contre des démons qui avaient apporté le feu de l'enfer pour consumer la terre de la fidélité les chargèrent quelquefois avec une telle force que malgré leur petit nombre ils moissonnèrent encore des lauriers; mais épuisés de fatigue et bientôt resserrés entre la Loire et six formidables

armées républicaines, ils ne virent plus de salut que dans le passage du fleuve; il fut résolu du 17 au 18 octobre : vingt bateaux transportent sur l'autre rive l'armée réduite à trente mille combattans, qui avaient encore ving-quatre pièces de canon. Bonchamp n'était plus; d'Elbée, élu généralissime à la place de Cathélineau, était mourant des suites de ses blessures, et La Rochejacquelein, qui lui succédait, n'avait que vingt et un ans; sa bravoure avait inspiré aux Vendéens une confiance sans bornes; il fut donc chargé de conduire, comme Moïse le peuple de Dieu dans le désert, la tribu de S. Louis, errante et poursuivie par de nouveaux Égyptiens.

Les premiers combats furent autant de victoires; ils s'emparèrent d'Ingrande, de Candé, de Château-Gonthier, de Laval même, malgré la résistance d'une garnison de quinze mille hommes. Deux jours après l'armée de Mayence, étant venue les attaquer, fut forcée de se replier sur Château-Gonthier avec une perte considérable; revenue à la charge, mais en bien plus grand nombre, elle fut exter-

minée par les Vendéens, qui ranimés par ce triomphe marchent sur Granville, espérant établir de là des communications faciles avec les Anglais, qui, tout en faisant de belles promesses, ne voulaient pas les secourir. Arrivés devant la place ils livrent l'assaut, qui, poussé par les assiégeans et soutenu par les assiégés avec une égale vigueur pendant trente-six heures, détermina les Vendéens, excédés des fatigues du combat et d'une longue marche, à se retirer au moment où quelques efforts de plus auraient été couronnés du succès.

Ils reprirent le chemin qu'ils avaient parcouru; atteints à Dol par trois armées républicaines, ils se battent pendant deux jours entiers avec un acharnement inexprimable; enfin leur courage l'emporte sur le nombre, et douze mille républicains restent sur le champ de bataille. Cette célèbre victoire, si glorieuse pour les royalistes, fut la dernière qu'ils remportèrent: accablés par leurs propres triomphes et toujours poursuivis par de nouvelles armées, ils n'éprouvèrent plus que

des revers, à Angers, au Mans, et enfin à Savenay, où après avoir fait des prodiges de valeur ils furent entièrement défaits.

Ce fut après la destruction de cette armée, dont la gloire ne périra jamais, que des colonnes justement appelées infernales parcoururent la Vendée, qui ne soupirait qu'après le repos, et mirent le comble aux horreurs qu'on y avait déjà exercées; en exécution des ordres de Robespierre et de ses complices tout ce qui avait échappé aux flammes ou au fer des meurtriers devait être exterminé; et les incendies, les massacres qui recommencèrent avec une incroyable fureur prouvèrent d'après le rapport de Jard-Panviliers que ces monstres altérés de sang ne voulaient que dépeupler la France. « A la fin « de l'année 93, disait ce député au corps lé« gislatif, après les journées du Mans et de « Savenay, lorsque la guerre de la Vendée « n'existait plus; lorsque tous les insurgés « rentrés dans leurs foyers ne s'occupaient « qu'à réparer les maux qu'ils avaient souf« ferts, des monstres avides de sang et de pil-

« lage, revêtus de l'autorité suprême du « gouvernement, abusèrent de leurs pouvoirs « pour rallumer au phisyque et au moral « l'incendie qui venait de s'éteindre; alors « arriva l'ordre de tout brûler, d'égorger et de « détruire tout ce qui existait sur la rive gau- « che de la Loire, depuis Saumur jusqu'à « l'Océan, sur un espace de plus de six cents « lieues carrées. Douze colonnes révolution- « naires entrèrent à cet effet par tous les « points du territoire, non pour y aller com- « battre les rebelles, il n'y en avait plus; le « trop fameux Charette, restait seul avec trois « ou quatre cents déserteurs, qu'il eût été fa- « cile d'exterminer; mais on ne les chercha pas; « on n'attaqua que des hommes sans défense, « ou des vieillards, des femmes, des enfans, « que de lâches cannibales portaient en triom- « phe au bout de leurs baïonnettes jusqu'aux « bords du fleuve, où ils les précipitaient. » Ainsi étaient immolés les restes de la race des Machabées. Le sacrifice eût été imparfait si une auguste victime n'y eût été ajoutée; madame Elisabeth fut aussi conduite à l'écha-

faud le 10 mai 1794; près d'y monter, elle soutenait, elle encourageait vingt-deux personnes qui allaient partager son sort : « *Du « courage*, leur disait cet ange de vertu, « *bientôt nous serons dans le sein de Dieu « avec notre famille.* »

Tant de sang innocent répandu crie vengeance comme celui d'Abel, et, les assassins en chef ayant comblé la mesure de leurs crimes, le Dieu juste porte la sentence ; elle s'exécute : déjà le duc d'Orléans, Philippe *Egalité*, grand maître des conjurés-maçons, des conjurés-philosophes, tous ulcérés de haine contre Dieu et contre les rois, premier moteur de la mort de Louis XVI et des forfaits de la révolution, avait péri sur l'échafaud, et cette fois le fer tomba sur une tête qui le méritait. A la suite de ce grand coupable marchent les Hébert, les Danton, les Cloots, les Chaumette, les Hérault de Séchelles, les Lacroix, les Camille Desmoulins, les Lacombe, les Jourdan..... enfin Robespierre et vingt-deux de ses complices vont *cuver en enfer les torrens de sang qu'ils avaient fait couler sur la*

*terre*[1]. Un peu plus tard Joseph Lebon, Carrier et autres fameux scélérats, également liés par l'invisible chaîne de la divine justice, subirent le même sort.

Ces hommes de sang exterminés, la France, que la terreur tenait dans un silence affreux qui n'était interrompu que par les gémissemens des victimes et les cris des bourreaux, crut toucher au terme de ses malheurs; le système de modération qu'on commençait de suivre, des détenus comme *suspects* ou comme parens d'émigrés mis en liberté, des maisons de réclusion et des clubs fermés, des comités révolutionnaires supprimés, des administrations départementales réorganisées augmentèrent cet espoir, qui fut partagé avec plus d'enthousiasme dans la Vendée que nulle part ailleurs. Les brigandages inouis des colonnes infernales que Robespierre y avait envoyées, ayant porté un noble désespoir dans l'âme du petit nombre d'habitans qui restaient dans cette malheureuse contrée, en avaient fait autant

[1] Expressions d'un député à la convention. Ce fut le 28 juillet 1794 que ces monstres périrent.

de héros qui, après avoir forcé trois camps retranchés, gagné six batailles, tué Marmet, Prat et le général Haxo, leur plus cruel ennemi, menaçaient d'exterminer dans leur patrie toutes les armées républicaines.

Effrayée de leurs succès, et se montrant moins féroce, la convention leur fait des propositions de paix; Charette, le plus redouté des généraux vendéens, entre en négociation avec les représentans Ruelle et Lepelletier, et le troisième jour ils signèrent un traité qui, en faisant reconnaître la république, accordait aux Vendéens le libre exercice de la religion catholique, l'exemption de toute conscription et de toute réquisition, un corps de deux mille gardes territoriaux formé des habitans du pays et payé par la république, deux millions pour les frais de la guerre, une forte indemnité pour les maisons incendiées, la radiation des émigrés vendéens, la restitution des biens saisis et la levée des séquestres. Des articles secrets portaient le rétablissement de la monarchie, la remise de Louis XVII et de la jeune princesse sa sœur entre les mains des royalistes,

et le rappel de tous les émigrés[1]. Après ce traité Charette entra dans Nantes comme un triomphateur, avec la cocarde blanche, au milieu des représentans du peuple; et les Vendéens couverts de gloire recueillirent les fruits de leur courage et de leur fidélité.

La convention, qui ne s'était proposé que d'avoir ces ennemis de moins pour assurer le succès de ses guerres étrangères, ne voulait pas remplir les conditions de ce traité; elle ne tarda pas à mettre sa mauvaise foi au grand jour. Les Anglais ayant débarqué à Quiberon environ quatre mille émigrés le général Hoche, à la tête de quinze mille républicains, les attaque aussitôt; les uns se rembarquent à la hâte, les autres se battent en désespérés; on leur crie: « Rendez-vous; il ne vous sera fait « aucun mal. » Sur cette promesse ils mettent bas les armes; la capitulation porte qu'ils seront prisonniers de guerre, et tous, au nombre de deux mille, sont fusillés à Quiberon, à Auray et à Vannes. Le représentant Tallien, qui avait présidé à ces exécutions barbares, s'en

[1] Ce traité fut conclu à La Jaunaye le 17 février 1795.

glorifiait au sein de la convention en lui disant : « L'oracle avait annoncé que le sol natal dé« vorerait les émigrés s'ils rentraient en « France : l'oracle est accompli ; ils y sont « rentrés, et le sol natal les a dévorés.[1] »

Cette horrible perfidie jette l'épouvante parmi les royalistes, leur fait connaître que par le traité de paix on n'avait cherché qu'à les tromper ; ils reprennent les armes. En même temps les jacobins, dispersés depuis la chute de Robespierre et poursuivis par la faction victorieuse, mettent tout en œuvre pour renverser leurs adversaires et rétablir le règne de la terreur ; un grand mouvement est préparé ; Barras, chargé de l'exécution, donne le commandement de l'artillerie à Bonaparte, qui se trouvait à Paris sans emploi. Le combat s'engage, le sang coule, et Bonaparte en faisant tirer à mitraille sur les habitans de la capitale[2] assure la victoire aux jacobins. Dès le lendemain ils font rapporter la loi qui ordonnait leur désarmement, et celle qui était

[1] Il devait dire *notre férocité les a dévorés.*

[2] Il faisait son apprentissage sur la chair à canon.

favorable aux émigrés. Par leurs intrigues ils avaient déjà fait décréter que les deux tiers des membres de la convention seraient nommés[1] pour composer la nouvelle assemblée législative, et avaient pris leurs mesures pour que l'autre tiers fût choisi parmi leurs partisans. Ces actes du plus révoltant despotisme leur remirent en main l'affreux pouvoir de replonger la France dans toutes les horreurs qu'elle avait éprouvées.

Après avoir exercé la plus cruelle tyrannie pendant trois ans et un mois la convention cessa enfin ses fonctions, et le corps législatif s'installa au palais du Luxembourg à la fin d'octobre 1795. Les jacobins Barras, Carnot, Laréveillère-Lepaux, Letourneur et Rewbel furent nommés pour composer le pouvoir exécutif, connu sous le nom de *Directoire*. Ce nouveau tribunal feignit d'abord une modération qui fut bientôt démentie par ses œuvres; le jour de l'anniversaire de la mort de

[1] Ce décret, qui violait la liberté des suffrages, qui était contraire à toutes les lois et à toutes les constitutions existantes, remplit, mais en vain, la France entière d'indignation.

Louis XVI il se rendit au Champ-de-Mars et y renouvela le serment de *haine à la royauté*; dans ce serment le directoire comprenait les prêtres, les émigrés et tous les amis de l'ordre, de la religion et de la monarchie. Pour faire exécuter contre eux les lois révolutionnaires dans toute leur rigueur il envoya dans les départemens des émissaires chargés de représenter les prêtres comme des *instrumens de meurtre et d'anarchie*, et de les tourmenter jusqu'à désoler leur patience[1], d'accuser les émigrés d'être les auteurs de tous les maux de leur patrie, et de déployer contre ces *assassins* la toute-puissance nationale[2].

Tels étaient ces cinq directeurs qui gouvernaient la France; d'après ces ordres sanguinaires la persécution recommence, les délateurs sont de nouveau récompensés, les prisons se rouvrent, les arrestations se multiplient, de nouvelles victimes sont envoyées à l'échafaud ou dans les marais infects de la Guiane.

[1] Expressions atroces qui ne désignent que des énergumènes.

[2] Ils appellent *assassins* ceux qu'ils égorgent; ils parlent de la puissance nationale; et la nation n'a aucun pouvoir, la nation est opprimée.

Pour aggraver son joug intolérable le directoire imposa un emprunt de six cents millions en argent sur les citoyens qui conservaient encore quelques débris de leur fortune ; on reçut cependant une certaine quotité en assignats, mais pour le centième seulement de leur valeur nominale. Ces assignats entièrement discrédités, on créa un nouveau papier-monnaie, qu'on appela *mandats territoriaux* et dont mille francs devaient représenter trente mille francs d'assignats. On prononça peine de mort contre les dépréciateurs de ce nouveau papier, et le jour de son émission il perdit trente pour cent dans les marchés que passa le directoire lui-même ; on s'empressa d'amortir les rentes et de payer les dettes les plus sacrées : ces mandats devinrent ainsi une nouvelle source d'injustices et de haines. Cette immoralité tendait à briser jusqu'au dernier lien social.

On voulait aussi exterminer jusqu'au dernier Vendéen ; dans les instructions secrètes envoyées au représentant Guesno on lui disait : « Il ne faut épargner ni ruses, ni calomnies, ni « fourberies.... l'opinion nous est plus néces-

« saire que la force ; il faut supposer que les « chefs des insurgés ont voulu rompre le traité, « qu'ils ont des intelligences avec les Anglais, « qu'ils veulent leur ouvrir la côte, piller la « ville de Nantes et s'embarquer avec le fruit « de leurs rapines. Fais intercepter des cour- « riers porteurs de semblables lettres, et crier « à la perfidie, afin que le peuple croie que la « bonne foi et la justice sont de notre côté.... « Point de demi-mesures ; elles gâtent tout en « révolution ; il faut s'il est nécessaire em- « ployer le fer et le feu, mais en rendant les « Vendéens coupables aux yeux de la nation « du mal que nous leur ferons.[1] »

On avait conclu la paix avec l'Espagne afin d'employer de plus grandes forces contre ces généreux défenseurs de la légitimité, qui, abandonnés à eux-mêmes et presque également affaiblis par leurs succès comme par leurs re-

[1] On ne peut concevoir rien de plus atroce, de plus digne du dernier supplice que de supposer des lettres pour faire couler le sang, pour faire retomber sur les victimes les crimes de leurs bourreaux ; et tels étaient ces tyrans de la France, qui voulaient constamment rendre les Français coupables des maux affreux dont ils les accablaient.

vers, ne pouvaient soutenir plus long-temps une guerre dont la durée tiendrait du prodige si l'on ne savait de quoi est capable le courage que soutient la justice et la sainteté de la cause qu'il défend. Stoflet, qui avait succédé dans le commandement à La Rochejacquelein, mais qui ne l'avait pas remplacé, fut pris, conduit à Angers et fusillé le 24 février 1796. Charette, dont le génie créait sans cesse de nouvelles ressources, luttait encore avec un petit nombre de braves contre une armée de cent quarante-quatre mille hommes; mais, dangereusement blessé à la tête et à la main gauche, il tombe au pouvoir de ses ennemis le 23 mars, et le 29 cet homme célèbre fut immolé à Nantes, où treize mois auparavant il avait été reçu en triomphe. Ainsi finit la guerre de la Vendée; mais tel est l'empire de la vertu que des tyrans qui faisaient trembler tous les souverains de l'Europe tremblaient eux-mêmes au seul nom de cette Vendée soumise, de cette Vendée qui, n'offrant plus que des ruines, était comme anéantie, et à laquelle on fit cependant toutes les concessions qu'elle dé-

sirait; mais le directoire se dédommageait, au dedans et au dehors, de sa condescendance forcée pour les Vendéens.

Au dedans il remettait en place les jacobins, qui se vengeaient cruellement de l'impuissance momentanée où ils avaient été de faire tout le mal qu'ils désiraient; les spoliations, les décrets revinrent à l'ordre du jour; les citoyens n'avaient ni assez de fortune ni assez de sang dans leurs veines pour assouvir leur avarice et leur cruauté, et ces monstrueux excès demeuraient impunis.

Au dehors la valeur française remportait des victoires, mais les principes révolutionnaires qu'elle suivait flétrissaient ses lauriers. Bonaparte ayant obtenu par le crédit de Barras le commandement de l'armée d'Italie, ce général eût les plus étonnans succès. Ambitieux, entreprenant, actif, il surmonta tous les obstacles, et défit toutes les armées qu'on lui opposa, ne donnant jamais à ses adversaires le temps de respirer; chaque jour il faisait quelque nouvel exploit, ici forçant un passage, enlevant un poste, prenant l'artillerie, là tra-

versant une rivière, gagnant une bataille, s'emparant d'une place forte. Presque toujours vainqueur, sa marche était une marche triomphale; il lui fallut à peine un an pour se rendre maître du Piémont et de l'Italie malgré les efforts de l'Autriche et des princes coalisés. L'histoire n'offre point d'exemple de tant d'obstacles vaincus, de tant de combats livrés, de tant de victoires remportées, et de tant de villes soumises en si peu de temps. Malheureusement pour la gloire des vainqueurs ces conquêtes étaient souvent préparées par des moyens aussi honteux que les excès dont elles étaient suivies; des avant-coureurs envoyés par le directoire et encouragés par Bonaparte soufflaient l'esprit révolutionnaire, excitaient à la rebellion, et les peuples, corrompus par ces manœuvres séditieuses, trahissaient leurs souverains légitimes. Ainsi le roi de Sardaigne, pressé par des conseillers perfides, abandonna dans le Piémont une partie de ses états, et fut bientôt chassé de l'autre contre la foi des traités qui la lui avaient garantie. Ainsi dans un grand nombre

de villes d'Italie, et jusque dans Rome, la révolution était préparée, et n'attendait pour éclater que l'arrivée des troupes françaises, qui ne laissaient sur leurs traces que violences, pillage et les plus horribles exactions. On n'était pas même épargné lorsqu'on n'opposait aucune résistance. Le duc de Parme fut obligé de payer plus de deux millions, et celui de Modène une somme trois fois plus forte.

Quant au pape on lui enleva les légations de Bologne, de Ferrare et Ravenne, on lui fit acheter la paix trente-six millions[1], et peu

[1] Après la conclusion de ce traité de paix, le 19 février, Bonaparte écrivait au pape :

« Très saint Père,

« Je dois remercier Votre Sainteté des choses obligeantes conte-« nues dans la lettre qu'elle s'est donnée la peine de m'écrire. La « paix entre la république française et Votre Sainteté vient d'être « signée; je me félicite d'avoir pu contribuer à son repos particu-« lier.... la république française sera, je l'espère, une des amies les « plus vraies de Rome.

« J'envoie mon aide-de-camp, chef de brigade, pour exprimer « à Votre Sainteté l'estime et la vénération parfaites que j'ai pour « sa personne, et je la prie de croire au désir que j'ai de lui donner « dans toutes les occasions les preuves de respect et de vénération « avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

Et peu de jours auparavant il disait, dans ses instructions au

de temps après le directoire le fit arrêter [1]

citoyen Serbelloni : (citées par *l'Ami de la religion et du roi*, tom. 4, p. 130.) « La spoliation du clergé offre une mine ; exploitez-la...
« Les puissances craignent la destruction du pape ; elles le regardent
« comme un appui pour elles et comme un garant de la fidélité
« des peuples. Mais la *vieille idole sera anéantie* ; ainsi le veulent la
« *liberté* et la *philosophie* : quand et comment, voilà ce que doit
« régler la politique. Il faut y préparer les peuples par le mépris
« pour en faire désirer la chute ; les lier par un intérêt personnel à
« la spoliation du clergé ; livrer celui-ci au charlatanisme par des
« écrits. La mort du pape serait en ce moment un événement très
« fâcheux ; il est à désirer qu'il vive encore deux ans pour donner
« le temps à la philosophie *de faire son œuvre*, et de le laisser sans
« successeur : l'extinction de la papauté est peut-être impossible
« avant ce terme... Mais le Directoire veut que cette puissance soit
« anéantie en totalité quand il en sera temps, et qu'avec elle la
« *religion descende au tombeau.* »

Que l'on compare ces deux pièces, et l'on jugera si Bonaparte n'était pas et un franc hypocrite et un impie achevé. Ici il témoigne au pape le zèle, l'estime, le respect et la vénération qu'il a pour sa personne ; là il dit que c'est *une vieille idole* ; il feint de protéger la religion, et il veut qu'*elle descende au tombeau.*

Vil instrument des philosophes conjurés, il met au grand jour leur projet infernal d'anéantir la religion ; c'est là le *grand œuvre de la philosophie*. Lorsque dans la suite il faisait un concordat avec le pape, et paraissait rétablir la religion en France, ce n'était donc que pour favoriser ses vues ambitieuses et qu'en attendant le moment où, maître absolu, il la *ferait descendre dans le tombeau.*

[1] Il n'y eut jamais de procédés plus indignes, plus injustes, plus cruels que ceux du Directoire envers le saint pape Pie VI ; pendant que ce vénérable pontife se reposait sur la foi du traité de paix qu'il avait payé si cher, on lui préparait sa perte. Des scélérats étaient venus de France à Rome pour seconder les desseins pervers de Joseph Bonaparte, qui sous le manteau d'ambassadeur cachait le rôle d'un

sans égard pour son âge[1], pour son extrême faiblesse, pour les plaies dont il était couvert; on le traîna impitoyablement de ville en ville; on lui fit passer les Alpes, et, arrivé sur le territoire français, on le conduisit jusqu'à Valence, où, accablé de fatigues et de traitemens barbares, il mourut le 29 août 1799, laissant à l'univers l'exemple de toutes les vertus. Les impies directoriens ne s'acharnaient ainsi contre ce vénérable pontife que parce qu'ils voulaient détruire la religion dont il était le chef, et que dans leur aveugle fureur ils croyaient la faire descendre avec lui dans la tombe. Des brigands qui se tenaient tout prêts pillèrent son palais, emportèrent ses orne-

conjuré; il formait des clubs, faisait répandre des écrits incendiaires qui portaient à la rebellion, excitait des émeutes dans l'une desquelles le général Duphot, qui était à la tête des factieux, fut tué dans la mêlée. Sous prétexte de venger cette mort Berthier eut ordre de marcher contre Rome : y étant entré le 14 janvier il assura le saint Père que sa personne, son gouvernement et ses propriétés seraient respectés, et le lendemain il abolissait le gouvernement pontifical, proclamait la république, plantait l'arbre de la liberté sur la place du Capitole, et faisait enlever le saint Père. Jésus-Christ fut livré à ses ennemis par les signes de l'amitié : son vicaire sur la terre est livré à ses bourreaux par des protestations de respect.

[1] Il avait quatre-vingt-un ans.

mens pontificaux, ses vêtemens et ses meubles, en vomissant d'horribles blasphèmes.

La joie qu'avait inspirée au directoire le succès des armées d'Italie fut troublée par les revers des armées du Nord. La déroute de Jourdan fit perdre une grande partie des conquêtes de Pichegru, de Moreau, et força ce dernier à une retraite où il déploya de si grands talens qu'elle seule aurait suffi pour établir sa réputation militaire. Il lui donna un nouveau lustre dans la campagne suivante par le mémorable passage du Rhin et par la célèbre victoire qui en fut la suite; mais les préliminaires de paix signés à Léoben arrêtèrent ses progrès.

Le corps législatif avait eu plus d'une occasion de se convaincre qu'il n'avait pas d'ennemis que chez les puissances étrangères; une conjuration formée dans les clubs de la capitale lui fut dénoncée par le directoire en ces termes : « Citoyens législateurs, un « horrible complot devait éclater demain dès « la pointe du jour; son objet était de ren« verser la constitution française, d'égorger

« le corps législatif, tous les membres du gou-
« vernement, l'état-major de l'armée de l'in-
« térieur, toutes les autorités constituées de
« Paris, et de livrer cette grande commune à
« un pillage général et au plus affreux mas-
« sacre. » Babeuf avait tramé cette conjuration avec quelques enragés jacobins qui ne trouvaient ni assez grands ni assez multipliés les désordres, les crimes, les malheurs dont la France et l'Europe offraient le déchirant tableau ; ils furent arrêtés et envoyés à l'échafaud. C'étaient de cruels tyrans qui en immolaient de plus cruels encore pour conserver l'infâme puissance de faire le mal.

Le monstrueux despotisme du directoire devenant de plus en plus intolérable fit prendre des mesures pour secouer son joug. Les circonstances paraissaient favorables ; l'époque approchait où il fallait renouveler d'un tiers le corps législatif, remplacer un des cinq directeurs, et la majorité des Français fatiguée de l'anarchie désirait rétablir l'ordre. Dans cette disposition des esprits les élections malgré le vacarme des jacobins furent généralement

bonnes. Les nouveaux députés, composant le tiers des deux conseils, furent installés le 20 mai, et dès le lendemain Pichegru fut élu président du conseil des cinq cents. Ce général avait formé le projet de rétablir la monarchie; il en devint le soutien et l'espoir à la tête des députés royalistes; ils choisirent une maison qu'on nomma ensuite club de Clichi, où ils se réunissaient pour délibérer sur les moyens à prendre. De leur côté les jacobins, soutenus par le directoire, tenaient des assemblées secrètes à l'hôtel de Noailles, et méditaient la perte de leurs adversaires, dont ils avaient soupçonné les projets. Moreau changea leurs soupçons en certitude lorsqu'il offrit de montrer les pièces qui prouvaient l'intelligence de Pichegru avec le prince de Condé pour faire remonter les Bourbons sur le trône. En dénonçant son ancien général, son bienfaiteur, qui le premier lui avait procuré de l'avancement, Moreau décelait une basse jalousie, et imprimait à son nom une tache que ne pouvaient effacer toutes ses brillantes qualités.

Barras, Laréveillère-Lepeaux et Rewbel avaient fait scission avec le nouveau directeur, Barthélemy, qui ne partageait pas leur fureur démagogique, et même avec Carnot, qui n'avait cependant jamais donné lieu d'être soupçonné de royalisme. Ce triumvirat eut recours aux manœuvres de Robespierre ; il changea les ministres, répandit de mille manières le mensonge et la calomnie, fit venir de tous côtés des adresses où l'on s'élevait avec force contre les royalistes, appela des départemens un grand nombre de jacobins, auxquels il fit distribuer de l'argent et des armes, donna le commandement des troupes à Augereau, qui promit de ne pas ménager les ennemis de la république, et on pouvait compter sur sa parole. Quoique avertis par tous ces mouvemens du danger qui les menaçait les royalistes se flattaient encore que leur projet serait couronné du succès; mais le jour même[1] où ils croyaient tout disposé pour frapper le grand coup on tire le canon d'alarme ; Augereau s'avance à la tête de

[1] 14 septembre ou 18 fructidor.

quinze cents hommes, arrache les épaulettes de Ramel, commandant de la garde du corps législatif, arrête Pichegru, le directeur Barthélemy, et cinquante députés, qui dès le lendemain furent condamnés à être déportés à la Guiane. Ce funeste contre temps déconcerta tous les amis de la légitimité; la république et le despote qui la renversa devaient faire périr plus de six millions de Français et ensanglanter toute l'Europe avant qu'un fils de S. Louis remontât sur le trône.

Après cette victoire le triumvirat ne mit plus de bornes à ses fureurs; il cassa les élections de quarante-huit départemens, exigea de nouveau le serment de haine à la royauté, renouvela toutes les mesures de rigueur contre les prêtres, les émigrés et les *suspects*; il en fit jeter dans les fers plus de soixante à quatre-vingt mille, et fusiller un plus grand nombre. Il prétendit justifier ce violent arbitraire, ces atrocités, en publiant la lettre de Moreau sur les intelligences des royalistes avec Pichegru, et en débitant la fable d'un rassemblement d'émi-

grés et de Vendéens, qui l'avaient attaqué au palais du Luxembourg. Ces grossiers mensonges n'arrêtèrent point l'indignation publique, qui fut portée à son comble par un emprunt de quatre-vingts millions[1], et surtout par la banqueroute frauduleuse des deux tiers de la dette publique.

Instruit de ce mécontentement général, et espérant le faire tourner au profit de son ambition, Bonaparte se rendit en toute hâte à Paris; mais le directoire, qui craignait d'avoir un maître, résolut après lui avoir rendu des honneurs extraordinaires, de l'envoyer en Égypte; et Bonaparte, qui apparemment ne jugeai pas le moment favorable pour effectuer ses projets, partit pour cette expédition. Délivré de cet homme dangereux, le directoire crut sa puissance bien affermie; mais la France, en proie à tous les désordres, le regardait comme l'artisan des maux qu'elle souffrait et des crimes qui la déshonoraient;

[1] Par une injustice dont il n'y avait point encore eu d'exemple le corps législatif autorisa les tuteurs et curateurs à disposer des fonds de leurs pupiles pour cet emprunt; il n'y avait rien de sacré pour ces dilapidateurs.

dans la haine qu'elle lui avait vouée elle appelait de tous ses vœux le coup qui devait l'anéantir. Il accélérait lui-même sa ruine par ses nouvelles violences, sa mauvaise foi dans les traités et ses horribles injustices. Pendant qu'il faisait ravager la Suisse et dépouiller le roi de Sardaigne du reste de ses possessions en Piémont, il faisait en même temps dissoudre par ses ridicules prétentions le congrès de Rastadt; et les plénipotentiaires français Bonnier et Roberjot ayant été assassinés[1], il annonça cet affreux événement aux armées de terre et de mer, et pour allumer leur fureur contre l'Autriche il leur donna des étendards sur lesquels on lisait ces mots: *Vengeance aux mânes des citoyens Bonnier et Roberjot.*

Tous les traités de paix furent rompus; la guerre devint générale; l'Europe entière était en armes. Pour résister à tant d'ennemis le directoire établit la cruelle loi de la conscrip-

[1] L'opinion publique accusa le Directoire même d'avoir fait commettre cet assassinat par des Français déguisés sous l'uniforme d'un régiment de hussards allemands, afin d'en faire retomber l'odieux sur l'empereur, et d'exciter contre lui une guerre d'extermination.

tion, qui comprenait tous les Français depuis vingt ans jusqu'à vingt-cinq, et fit une première levée de deux cent mille hommes : avec ces nouvelles forces ajoutées aux anciennes il fait attaquer à la fois l'Autriche et toute l'Italie. Mais pendant que tout était ainsi en feu les triumvirs qui l'avaient allumé succombèrent enfin sous le poids de l'indignation publique : des plaintes si violentes s'élevèrent contre eux que le plus grand nombre fut forcé de donner sa démission ; Treillard, Merlin et Laréveillère-Lepeaux furent remplacés par l'ancien ministre Gohier, le conventionnel Roger-Ducos et le général Moulins. Rewbel, exclu par le sort, avait eu Sieyes pour successeur.

Il ne fut pas au pouvoir de ce nouveau directoire d'arrêter l'impétuosité de l'incendie qui venait d'éclater. Le fameux Souwarow, à la tête de quatre-vingt mille Russes, avait fait sa jonction avec l'armée autrichienne, et en peu de temps les armées françaises après de nombreux et sanglans combats furent chassées de l'Allemagne et de toute l'Italie.

Les affaires n'allaient pas mieux dans l'intérieur : la Bretagne, le Maine et la Normandie s'étaient insurgés ; la Vendée reprenait les armes; un nouvel emprunt forcé de deux cents millions, la loi barbare des otages augmentaient les troubles; tout conspirait contre la tyrannie directoriale, tout annonçait une grande crise lorsque celui qui devait l'opérer arriva. Bonaparte, averti par son frère Lucien[1] de la situation où se trouvait la France[2], avait brusquement quitté l'armée d'Égypte[3], et était venu à travers mille dangers débarquer à Fréjus; de là il se rendit à Paris, où son apparition inattendue causa une surprise générale mêlée de quelque joie parce que, le

[1] Alors président du conseil des cinq cents.

[2] M. de Bourienne assure dans ses *Mémoires* qu'il ne revint que d'après les renseignemens qu'il reçut par les papiers publics.

[3] Le général Kléber resta chargé du commandement; ses affaires ne pouvaient être en plus mauvais état. Les fréquens combats, les marches forcées dans le désert, les maladies avaient beaucoup affaibli son armée. Pour comble de malheur il manquait de munitions et d'argent, tandis que le grand-visir venait l'attaquer avec quatre-vingt mille hommes et soixante pièces de canon. Ce fut dans cette triste position que Bonaparte le laissa sans même le prévenir de son départ. Le désir brûlant, ambitieux de réaliser ses projets de domination lui faisait compter pour rien la vie des braves qu'il abandon-

vaisseau de l'état étant sur le point d'être submergé par la tourmente révolutionnaire, on crut qu'il pourrait le préserver du naufrage.

Pour arriver au pouvoir suprême qu'il ambitionnait Bonaparte aurait encore eu de grandes difficultés à surmonter si son frère Lucien, Sieyès et quelques autres ne lui avaient pas aplani les voies. Ils le firent d'abord nommer commandant en chef de toutes les troupes qui se trouvaient à Paris et de la garde nationale. Revêtu de cette autorité, il se rendit au conseil des cinq cents le 9 octobre, jour fixé pour renverser le directoire. Sa présence excita le plus grand tumulte, au milieu duquel des cris de *mort au tyran* se firent entendre; ses jours paraissaient en danger lorsque Murat, à la tête d'une compagnie de grenadiers, entra dans la salle du conseil au pas de charge, et les députés ef-

nait. Kléber malgré tant de désastres se soutint assez long-temps, et il serait peut-être parvenu à se rendre maître absolu de l'Egypte si un jeune Turc dont il n'avait aucune défiance ne l'eût pas assassiné : c'était un des plus grands généraux qui eussent paru depuis long-temps.

frayés se retirèrent. A six heures ils se réunirent, et la majorité des membres présens, étant favorable à Bonaparte, arrêta qu'il n'y avait plus de directoire, et que le gouvernement était remis entre les mains de trois consuls, Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte; ce dernier avait protesté qu'il abdiquerait les pouvoirs extraordinaires dont il se trouvait revêtu aussitôt que les dangers qui les lui avaient fait confier seraient passés. Sa conduite prouva bientôt que telles n'étaient pas ses intentions : il s'empressa de se défaire des deux consuls auxquels il devait son élévation, les remplaça par Cambacérès et Lebrun; prit le titre de *premier consul*, et se réserva toute l'autorité, n'en laissant que l'ombre à ses collègues : dès ce moment il agit en souverain.

A cette époque les cardinaux étaient réunis à Venise pour donner un successeur à Pie VI[1].

[1] La paix profonde qui contre toute espérance avait succédé aux troubles affreux dont l'Italie était le théâtre fut un événement fort extraordinaire. Comment ces légions républicaines si accoutumées à vaincre avaient-elles été dispersées dans un clin d'œil, rendant ainsi tout à coup par leur étonnante défaite le calme aux pays qu'elles

Bonaparte traita de suite avec le nouveau pape; des évêques furent nommés, les prêtres proscrits furent rappelés, et les temples rendus au culte divin; en même temps il offrit la paix et accorda des exemptions aux départemens insurgés qui mirent bas les armes; il permit aux émigrés de rentrer, et les Français royalistes, se plaisant à le regarder comme le précurseur des Bourbons, et voyant la religion rétablie, se soumirent sans peine au nouveau gouvernement. Ainsi la discorde et la haine laissèrent tomber leurs poignards[1], et on regarda comme finie cette horrible révolution qui avait renversé le trône et l'autel, fait couler le sang du meilleur des rois, égorgé les ministres de

inondaient de sang, aux cardinaux la liberté de se réunir pour donner un chef à l'Eglise persécutée? La même main qui avait frappé les armées de l'impie Pharaon, qui voulait exterminer l'ancien peuple, frappa les armées du gouvernement impie qui voulait exterminer le peuple nouveau.

[1] La persuasion presque générale était que Bonaparte travaillait pour faire remonter les Bourbons sur le trône; Louis XVIII, alors en Russie, paraissait le croire lui-même, et il semblait annoncer cette espérance aux cardinaux assemblés en conclave à Venise pour élire le nouveau pape lorsqu'il leur écrivit : « Nous reconnaissons solennel-« lement le pontife qui sera choisi par vous; et lorsque *celui par* « *qui règnent les rois* nous aura rétabli sur le trône de nos ancêtres

Jésus-Christ, opprimé les peuples, envahi toutes les propriétés[1], couvert la France d'échafauds, immolé des millions de Français, proscrit toutes les vertus, préconisé tous les crimes, déifié les plus grands scélérats; cette horrible révolution qui dans son principe, ses progrès et ses horreurs n'avait fait que suivre la marche tracée par les philosophes, et exécuter leurs vœux homicides et sacriléges.

« nous ferons respecter son autorité légitime dans toute l'étendue de « notre royaume, et nous justifierons notre titre de *roi très chrétien* « *et de fils aîné de l'Eglise.*

« Donné au château de Mittau le 24 novembre 1799. »

Mais cet infortuné prince fut bien détrompé quand Bonaparte osa le prier de lui céder ses droits à la couronne. Cette demande et la réponse pleine de la juste indignation qu'elle méritait, ayant circulé dans le public malgré la rigoureuse police de Fouché, ne montrèrent plus dans Bonaparte qu'un usurpateur, qui par son insatiable ambition se creusait sans s'en apercevoir l'abyme où il devait tomber pour toujours.

[1] Même les biens destinés à nourrir les pauvres dans les hôpitaux; ces asiles de la misère ne furent pas respectés; leurs revenus devinrent la proie des révolutionnaires, et dans toute la France les pauvres malades, les infirmes se trouvèrent sans ressource. Voilà le bonheur que les philosophes promettaient au peuple.

## TROISIÈME ÉPOQUE.

### LES PHILOSOPHES APRÈS LA RÉVOLUTION.

Au moral comme au physique les mêmes causes produisent les mêmes effets : or les causes des maux affreux qui ont pesé sur la France existent; les ennemis de Dieu et des rois sont là; ils travaillent avec une activité prodigieuse à compléter l'œuvre sanglante de la révolution.

Mentir et calomnier, répandre avec profusion des écrits infâmes, corrompre les mœurs et l'enseignement, occuper les places par brigue ou par violence, saper tous les fondemens de l'autorité religieuse et monarchique, voilà ce qu'ils avaient fait pour *écraser* la religion et la légitimité, pour nous plonger dans les horreurs de l'anarchie. La religion et la légitimité sortaient de leurs ruines, et avec elles reparaissaient l'ordre, le bonheur et la prospérité; possédés de la rage de les anéantir, ils ont repris leurs armes, l'impudence du

mensonge, les noirceurs de la calomnie, l'inondation d'ouvrages impies et séditieux, la corruption de l'enseignement public, l'envahissement du pouvoir et le renversement de tous les soutiens, de tous les appuis de l'autel et du trône. Ils feront donc encore crouler l'autel et le trône; mais l'expérience du passé, et l'ample liberté du présent viennent doubler les forces des conjurés, rendre leurs armes plus dangereuses, et nous présager par conséquent une révolution plus terrible, une plus épouvantable anarchie, un plus profond abyme.

Les jacobins, maintenant appelés libéraux, (il n'y a que le nom de changé) furent comprimés sous le sceptre de fer de Bonaparte; ce tyran farouche, soupçonneux, égoïste, faux, violent, barbare et insatiable, ne voyant que lui, et prétendant que tout se rapportât à lui, aurait voulu enchaîner jusqu'à la pensée; il n'était permis d'émettre d'autres opinions que celles qui lui étaient favorables, et une chanson qui ne respirait que la gaieté fit jeter son auteur dans les prisons de Vincennes.

Les journaux, les pamphlets, les bro-

chures, tous les écrits publics lui étaient vendus, ou devaient du moins porter ses couleurs; les libéraux ne pouvaient donc suivre alors leur affreux système de diffamation. L'usurpateur tombe, sa puissance colossale s'évanouit, les Bourbons reparaissent; d'autres craintes viennent les saisir, la crainte des supplices que méritaient leurs forfaits, la crainte de réparer tant d'horribles injustices, de rendre ces fortunes envahies, la crainte.... Eh! que ne devaient pas craindre des hommes coupables de tous les crimes! mais la clémence monte sur le trône avec la légitimité; ils entendent une parole sublime, une parole royale qui proclame solennellement l'oubli du passé; ils voient dans le fils de S. Louis la conduite du tendre père qui reçoit entre ses bras et presse sur son sein le fils ingrat comme celui qui avait toujours été fidèle. A ce langage sublime, à cette touchante bonté ils respirent, ils se raniment, mais pour déchirer comme des serpens le sein qui les a réchauffés, et pour répandre leur venin sur tout ce qu'il y a d'honorable aux yeux de la foi comme aux yeux

de la raison, pour flétrir la piété, la justice, le dévouement, la fidélité, toutes les vertus.

Ayant partout des répétiteurs de leurs mensonges et de leurs calomnies, des trompettes qui les font retentir dans un instant d'un bout de la France à l'autre, d'une extrémité du monde à l'autre, ils multiplient sans cesse le nombre des dupes; ils égarent la multitude, et selon que leur égoïsme l'exige ils sèment la crainte et la défiance, le mécontentement et les murmures, la haine et le mépris, la rebellion et l'impiété; dans tout ce qui est religieux et monarchique, point de nom si grand, si illustre, si plein de glorieux souvenirs, point de réputation si brillante, si solidement établie, point de talens si rares, de mérite si transcendant, d'actions si héroïques, de services si importans qui soient à l'abri de leurs sarcasmes.

Le temps n'est plus où un reste de pudeur faisait prendre le voile de l'anonyme, masquer l'esprit de parti de l'apparence du zèle, cacher le poignard de la satire sous le manteau de la tolérance, assaisonner le poison de

la calomnie des douceurs de la louange : maintenant ces vils calomniateurs marchent la tête levée ; la révolution les a rendus inaccessibles à la honte comme aux remords ; c'est hautement qu'ils prodiguent leurs éloges aux régicides, aux sacriléges, et qu'ils présentent comme les héros de la liberté, les sauveurs de la patrie, et par conséquent comme dignes de la reconnaissance publique ces hommes qui ne respiraient qu'incendie, meurtre et pillage, qui n'avaient pour pâture que les dépouilles, l'or et le sang de leurs concitoyens ; c'est hautement qu'ils accablent d'injures, qu'ils s'efforcent de couvrir de ridicule et d'opprobre les amis de l'ordre, les vrais défenseurs de l'autel et du trône, et qu'ils les peignent comme des conspirateurs, des traîtres, des ennemis de la patrie. Constamment outragés par les feuilles libérales et révolutionnaires, les royalistes demanderont mille fois l'insertion de quelques lignes, qui confondraient la calomnie, mille fois cette justice leur sera refusée ; c'est que nos philosophes du dix-neuvième siècle, dignes successeurs

des philosophes du dix-huitième, n'avoueront jamais qu'ils ont menti ; c'est surtout l'impunité dont ils jouissent. . .

Dans tous les temps les diffamateurs avaient été regardés comme des pestes publiques, des fléaux de la société, et aucun peuple n'avait manqué de leur faire sentir le glaive de la loi ; pendant plusieurs siècles on imprimait avec un fer chaud sur le front du *calomniateur* la première lettre de ce nom, tant il était en horreur ; il fallait arriver jusqu'à l'ordre légal qui nous régit pour laisser très librement ravir aux citoyens ce qu'ils ont de plus cher, l'honneur et la réputation. De là leur incroyable audace contre les plus augustes personnages : toutes les vertus de Louis XVIII et de Charles X ont-elles pu et peuvent-elles encore arrêter leurs déclamations furibondes ? Comment s'exprimaient-ils sur le compte du prince magnanime qui allait combattre en Espagne *leurs frères et amis*, et arracher Ferdinand VII à leur tyrannie ?

Ils font pleuvoir leurs traits empoisonnés sur toutes les parties du monde ; mais en ce mo-

ment arrêtons-nous à ceux qui tombent sur le Portugal : qui pourrait nombrer les grossiers mensonges, les atroces calomnies qu'ils ont débités et qu'ils débitent sur dom Miguel? Ses incontestables droits à la couronne sont solennellement reconnus et proclamés, tous ses fidèles sujets le pressent de monter sur le trône de son père, et *c'est un usurpateur!* Ce généreux monarque traite plutôt en père qu'en souverain outragé des séditieux qui soufflaient la révolte, et *c'est un tyran!* Sa voiture verse ; cette chute lui fait à la cuisse une fracture qui dans aucun instant n'a annoncé de suites fâcheuses, qui n'a point empêché le jeune prince de travailler avec ses ministres, de donner ses ordres, de s'occuper constamment des affaires de son royaume, et surtout du bonheur de son peuple ; et les libéraux crient à tout l'univers que *dom Miguel est dans le plus grand danger, qu'il ne reviendra jamais de cet accident.* Chaque jour la santé du prince s'améliore, et chaque jour ils aggravent son mal ; ils le conduisent bientôt à la dernière extrémité, *au terrible moment d'expier par*

*une mort prématurée ses fureurs et ses crimes*[1]*!* Enfin ils le font mourir, et annoncent *qu'il a été secrètement inhumé dans son palais*[2]. Pendant qu'ils s'obstinent à répandre ces bruits mensongers dom Miguel se rétablit; le peuple portugais, ivre de joie, court dans les temples sacrés en rendre de solennelles actions de grâces au Seigneur; n'importe, ces furieux déclamateurs le font périr de nouveau *dans des convustions affreuses*, et osent affirmer *que l'homme est mort*[3]*!* Dom Miguel est-il forcé de condamner à mort quelques conspirateurs, que le pardon avait rendus plus audacieux, toutes les feuilles libérales de France et d'Angleterre ajoutent à leur supplice des raffinemens de cruauté qui font frémir. Où trouver des exemples d'une pareille impudence[4]?

Ne voudraient-ils pas encore la porter plus

[1] *Courrier* du 2 décembre 1828.

[2] *Constitutionnel* du 7 décembre.

[3] *Constitutionnel* du 4 janvier.

[4] Cette conduite révoltante rend sensible une vérité, c'est que les libéraux, fidèles aux principes de la révolution, ne cessent de faire des vœux pour la destruction de tous les rois de la terre.

loin s'il était possible quand il s'agit des prêtres? ils ne tarissent pas sur leur compte; on dirait qu'ils passent la nuit à inventer les calomnies dont ils veulent les charger le lendemain; ici, joignant le ridicule à l'absurde, ils mettent en scène un moribond qui refuse les secours de la religion de Jésus-Christ, et dans l'espoir de rendre ses ministres ridicules ils paient quinze francs par nuit un homme qui, vêtu d'une peau de bête et empruntant le nom du défunt, ne cesse de crier : « Je suis damné « pour n'avoir pas été à confesse! » Là ils outragent tous les prêtres d'une paroisse au mépris des témoignages honorables que leur rend tout le peuple, édifié par leurs éminentes vertus. Tantôt c'est à l'occasion d'un refus de sépulture qu'ils exhalent leur colère libérale, qu'ils renouvellent contre le clergé leurs déclamations toujours haineuses, mais usées : ils veulent que des ennemis de Dieu et de son Eglise, que des impies qui meurent en blasphémant soient honorés après leur mort comme les vrais chrétiens; ils n'ont donc aucun respect pour les décisions d'un de leurs célèbres de-

vanciers dans la carrière révolutionnaire? Turgot, qui conduisait Louis XVI sur le bord du précipice, et jetait les semences de nos malheurs, disait cependant : « On m'a de-« mandé si le roi ne pourrait pas défendre le « refus de sépulture... L'inhumation du corps, « le plus ou moins de pompe, (je ne parle pas de pompe sacrée) voilà ce qui « regarde le magistrat. Les prières, les céré-« monies, le lieu saint où doivent reposer les « os des morts, voilà le patrimoine de l'E-« glise. Il faut donc la laisser maîtresse d'en « disposer; elle ne peut accorder la sépulture « qu'à ceux qu'elle regarde comme ses enfans. « Vouloir la forcer de le faire c'est l'obliger « à traiter comme un des siens celui qu'elle a « toujours proscrit; c'est envier au véritable « fidèle un droit que *lui seul* peut avoir sur « les prières des ministres de sa religion.[1]» Décision qui ne convient pas du tout aux libéraux modernes, qui ne veulent que du scandale, qui ne cherchent qu'à diffamer.

Tantôt ce sont les aumôniers de régimens

[1] *Œuvres de Turgot*, tome II.

qu'ils accusent de lâcheté, de négligence dans leurs devoirs; accusation injuste, imputation que les braves militaires témoins du zèle de leurs aumôniers ont repoussée avec indignation. M. le marquis de Giac, capitaine au soixantième de ligne, écrivait le 5 décembre 1828 : « *Le Constitutionnel d'aujourd'hui de-* « *mande où étaient les aumôniers des régi-* « *mens qui envahirent l'Espagne en* 1823. « *Ces aumôniers confesseurs abandonnent le* « *soldat au moment du péril, et restent au* « *dépôt quand il part pour la guerre.* Il im- « porte de relever par des faits un mensonge « aussi évident. Les aumôniers des deuxième « régiment de la garde, soixantième, seizième « et dix-huitième de ligne, n'ont point quitté « ces corps un seul instant; l'un d'eux a même « obtenu la croix d'honneur pour l'intrépidité « avec laquelle il venait secourir et consoler « les blessés sous le feu de l'ennemi. Vers le « milieu du mois d'août 1823 M. Saint- « Agues, aumônier du soixantième régiment, « offrait le saint sacrifice environné des dé- « tachemens d'avant-garde stationnés sur les

« hauteurs de Valmoye ; les tambours for-
« maient l'autel, les rayons du soleil commen-
« çaient à éclairer ce spectacle imposant lors-
« que les constitutionnels espagnols vinrent
« nous attaquer. Le silence et le recueille-
« ment des troupes pendant le saint sacrifice,
« le bruit des armes que l'on entendait à peu
« de distance, la beauté du jour qui éclairait
« cette scène imposante, pénétrèrent tous les
« assistans d'une vive émotion, dont le sou-
« venir ne s'effacera jamais.

« Je ne rapporte ces faits avec détail que
« pour prouver la présence des aumôniers
« dans les rangs de l'armée à l'heure du péril.
« Peu de jours après l'action de Valmoye les
« prêtres que j'ai cités... rivalisèrent de zèle
« sous les murs de Tarragone pour secourir et
« transporter les blessés. »

A ces faits et à tant d'autres qu'ont répondu les calomniateurs? Hélas! leur affreux système n'est pas de répondre, mais de calomnier sans cesse; ils ne s'en sont jamais départis, ils ne s'en départiront jamais. Le commandement qu'a fait Voltaire de *mentir, non pas timide-*

*ment, non pas pour un temps, mais hardiment et constamment*, est leur règle invariable.

La Harpe, qui avait connu pendant la révolution un bon nombre de ces effrontés calomniateurs qui existent encore, nous les représente comme[1] « des hommes qui ont fait « publiquement du mensonge et de la ca-« lomnie *un principe, une habitude et un de-« voir*. Pas ici un mot qui ne soit d'une exac-« titude rigoureuse : aussi cette théorie du « mensonge, cette consécration de la ca-« lomnie se trouvera-t-elle parmi les phéno-« mènes de la révolution. On ne peut avoir « oublié les harangues de Danton et consorts « sur *la calomnie permise contre les ennemis « de la liberté*, et l'on sait que ce nom *d'en-« nemis de la liberté*, comme toutes les autres « dénominations révolutionnaires, *aristocrates*, « *royalistes*, *chouans*, etc., a toujours si-« gnifié et signifie encore dans la bouche de « l'exécrable faction *tous ceux qui ne sont « pas ses complices ou ses esclaves*. Cette dé-

[1] *Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, p. 23.

« finition appliquée aux faits trouverait très
« peu d'exceptions; voilà d'abord le principe.
« L'habitude est tellement connue, tellement
« avouée qu'il serait superflu et même ridi-
« cule de vouloir la prouver : elle est au point
« que si par hasard il y a quelques excep-
« tions l'histoire les citera comme des traits
« extraordinaires, comme une espèce de pro-
« dige; il est de fait que tout ce qui s'appelle
« *jacobin*... ou libéral est occupé chaque
« jour à composer les mensonges du lende-
« main. Quant au devoir, le mensonge en est
« un pour eux, au point que si l'un d'entre
« eux montrait le plus petit serupule à cet
« égard il serait traité comme un apostat, un
« transfuge, en un mot comme un *honnête*
« *homme*. Parmi des faits sans nombre je ne
« citerai que celui-ci : on avait dit à la tribune
« que *les sections travaillaient à affamer*
« *Paris;* cette imposture n'était pas plus ab-
« surde que mille autres qu'on débitait à toute
« heure; cependant je ne sais comment il se
« fit que dans un comité quelqu'un dit qu'il
« n'était pas vrai que les Parisiens cherchassent

« à s'affamer eux-mêmes, et que ce conte était « par trop ridicule. Un autre membre lui ré- « pondit avec beaucoup d'humeur : *Cela peut « n'être pas vrai ; mais cela est toujours bon à « dire à la tribune*. Et il avait raison.

« Au reste prenez garde que ce système « est chez eux conséquent et nécessaire : des « hommes que toute vérité accuse et con- « damne n'ont d'autre arme pour se défen- « dre et pour attaquer par la parole que le « mensonge ; donc ils mentiront tant qu'ils « seront à portée de mentir inpunément. »

Or jamais ils n'ont été plus à portée de *mentir impunément* que dans le temps présent, où loin d'être punis ils sont encouragés, soutenus, récompensés. On n'avait point encore vu l'accomplissement plus littéral de l'oracle divin qui compare leur système de mensonge à *un feu dévorant qui flétrit tout ce qu'il touche ; à un flambeau infernal qui ravage ; qui embrase tout, ou qui noircit ce qu'il ne peut consumer*[1]. Cette fureur pour diffamer

[1] *Lingua ignis est, plena veneno mortifero, inflammata a gehennâ.* (Epître de S. Jacques.)

est, selon la pensée de La Harpe, l'arme générale avec laquelle ils affilent et rendent plus meurtrières toutes celles qu'ils emploient dans la guerre contre l'autel et le trône; on la retrouve partout, et surtout dans les écrits infâmes dont ils inondent depuis quelques années la France, l'Europe, tout l'univers.

Il y a un demi-siècle les écrivains impies avaient des ménagemens à garder, mille précautions à prendre pour faire paraître leurs pernicieux ouvrages. Les lois essentiellement conservatrices des saines doctrines réprimaient la licence de ces hommes qui osaient entreprendre de leur porter atteinte, et les puissans fauteurs qu'ils eurent dans la suite parmi les dépositaires du pouvoir ne les exemptaient pas toujours, malgré leur crédit, de la peine de recourir à des imprimeurs étrangers, de la prison, de l'exil, de la main du bourreau, qui livrait aux flammes leurs productions funestes.

Maintenant plus d'obstacles ni du côté des lois ni du côté du pouvoir; pleine liberté d'écrire et d'imprimer toutes les maximes des

anciens et modernes ennemis de Jésus-Christ et de sa religion ; de là ce déluge de livres infâmes qui sont offerts publiquement comme une horrible pâture à toutes les classes de la société. Depuis douze ans près de quatre millions de volumes également impies, séditieux et obscènes ont fait gémir les presses ; des colporteurs, payés jusqu'à cinq francs par jour, les répandent gratuitement ou à vil prix, dans les départemens[1], les jettent jusque dans les plus pauvres chaumières, pendant qu'on les prête dans des maisons de librairie aux habitans des villes ; dans la capitale seule il y a trois cents cabinets de lecture, dans lesquels on ne trouve que des ouvrages dont le titre suffit pour faire frémir d'horreur. Ainsi partout en même temps les peuples apprennent à rompre les liens de toute subordination, à blasphémer Dieu, à outrager les rois, à ne rougir d'aucun crime, à ne croire ni au ciel ni à l'enfer, à vivre comme des brutes.

Quelles seront les suites de cette effroyable

[1] J'en connais un dont le territoire est partagé entre douze de ces colporteurs.

corruption? Il y a huit ans M. Frayssinous[1] les annonçait ainsi dans l'église Saint-Sulpice, à Paris : « Il est un mal qui après « avoir désolé les générations présentes peut « amener la ruine entière des générations à « venir; un mal qui, s'étant répandu de la « capitale dans les provinces comme une « contagion, a fini par infecter les campagnes « non moins que les cités, les conditions obs-« cures non moins que les plus élevées; qui « par son étendue et sa profondeur paraît « incurable, et dont il faut pourtant cher-« cher le remède, soit pour l'extirper, soit « du moins pour en affaiblir les ravages, « si l'on ne veut que *tout périsse*, les mœurs, « les lois, les institutions, la monarchie; je « veux parler de la circulation toujours « croissante d'une multitude de livres contre « la religion.[2] » Depuis que cet illustre défenseur du christianisme et de la légitimité a fait entendre à la capitale ces effrayantes vérités

[1] Maintenant évêque d'Hermopolis, qui a été grand-maître de l'université, ministre des affaires ecclésiastiques, et qui est encore premier aumônier du roi.

[2] *Conférences sur les livres irreligieux.*

le mal a fait de rapides progrès, et maintenant il ne montre plus dans la société que les symptômes d'une ruine prochaine.

Si à ces livres corrupteurs nous ajoutons les journaux du libéralisme plus corrupteurs encore combien plus justes et plus vives seront nos alarmes! C'est dans ces feuilles pleines de fiel, de perfidie et d'impostures que les ennemis de la religion calomnient ses ministres avec une rage et une persévérance qui décèlent le projet de renverser cette religion sainte, et avec elle toute autorité dont elle est la base. Ils ne crient pas tout haut comme leurs devanciers *écrasez l'infâme;* mais en se couvrant du manteau de l'hypocrisie leurs attaques n'en sont que plus dangereuses. Les accuse-t-on de travailler sans cesse à renverser tous les autels de Jésus-Christ, ils répondent que ce sont là des *niaiseries usées*[1], et pour le prouver ils montreront le plus vif intérêt pour les *pauvres desservans,* les curés de campagne qui portent le poids du jour et de la châleur; mais entendez leurs

[1] Expressions de M. B. Constant.

cris contre les évêques, qui ne forment qu'un *état-major inutile*, dont il est urgent de se défaire; ils savent que ce sont les évêques qui font les prêtres, et qu'en tarissant la source il n'y aura plus de ruisseau. Jusque dans leurs feintes protestations de respect pour la religion on découvre leur désir sacrilége de la détruire.

C'est cet objet de tous leurs vœux, ce but de tous leurs efforts qu'un célèbre magistrat dans un éloquent et énergique réquisitoire dénonça le 30 juillet 1825 à la cour royale de Paris et à toute la France. « C'est la « religion, disait M. le procureur général, « c'est la religion qui dans leurs noirs com« plots est aujourd'hui devenue le point de « mire de leurs attaques; la religion, unique « refuge des puissances dans leurs peines de « cœur, et dans les catastrophes sans remède « humain, dont on ne sait pas garantir « même le diadème; la religion, ce sublime « moyen de compensation des misères et des « souffrances du pauvre; la religion, pour « tous la seule source infaillible et vraie du

« bonheur individuel; la religion enfin indispen-
« sable supplément de l'impuissance des lois.

« Et pourquoi toutes ces tentatives furieuses « contre cette fille du ciel? Parce qu'avec la « religion si le fanatisme philosophique l'em- « porte *tout ce qui existe croule encore une* « *fois*, et qu'au milieu de cette ruine immense « chaque ambitieux espère se saisir d'un « débris pour s'en faire un piédestal. Mais « ces hommes sont trop habiles pour l'atta- « quer de front et toujours à découvert : *écra-* « *sez l'infâme* est leur mot de ralliement « secret; on peut s'en convaincre à leur idolâ- « trie pour le chef qui le leur donna. Ce n'est « plus leur mot de ralliement public, ils « savent qu'il révolterait; ils procèdent par « des moyens plus adroits : ils emploient « quelquefois l'audace quand leur rage les « trahit, mais plus souvent l'hypocrisie, qui « a gagné jusqu'à leurs journaux.

« Parmi ceux-ci il en est deux surtout « dont elle est devenue l'arme favorite : ce « sont *le Constitutionnel* et *le Courrier*, où se « manifeste constamment la tendance coupable

« à porter atteinte au respect dû à la reli-
« gion de l'état. C'est au nom de Dieu que
« ces apôtres nouveaux blasphèment Dieu et
« les choses saintes ; c'est souvent en profes-
« sant une vénération apparente pour la
« religion de Jésus-Christ qu'ils s'efforcent
« de la saper dans ses fondemens ; ils cachent
« ordinairement leurs intentions, mais leurs
« intentions peuvent être reconnues à leurs
« œuvres.

« Or leurs œuvres les voici : mépris déver-
« sé sur les choses et les personnes de la
« religion ; provocation à la haine contre les
« prêtres en général ; acharnement à propa-
« ger contre eux des milliers d'accusations
« fausses, au milieu desquelles s'en produisent
« quelques-unes vraies, qu'on a grand soin
« de ressasser et d'empoisonner, tels sont les
« moyens perfides employés à présent par ces
« deux journaux pour arriver à leur but,
« qui est de détruire la religion catholique
« pour y substituer le protestantisme, ou plu-
« tôt le néant de la religion[1] ; c'est ce dont

[1] Ce n'est point un prêtre qui parle ainsi ; son langage serait

« l'esprit le plus superficiel peut se convain-
« cre en parcourant leurs feuilles. »

Après avoir exposé les honteux moyens qu'ils prennent pour avilir toutes les cérémo-

suspect à un grand nombre; c'est un magistrat éclairé, qui au nom du roi avertit la France que dans son sein même on veut établir le protestantisme sur les ruines de la religion catholique, et que ce protestantisme n'est qu'un néant de religion : deux vérités de la plus grande évidence; la première est démontrée non seulement par les efforts et les manœuvres de ces ennemis de Jésus-Christ, qui tendaient à ce but long-temps avant la révolution, et qui voulurent ensuite y pousser Bonaparte, comme l'atteste M. de Bourienne dans ses *Mémoires*, mais encore par leur langage, qui la met au plus grand jour; ils ont dit mille fois, mille fois ils ont répété que la France ne doit point dépendre du pape, qu'elle doit être une Eglise nationale uniquement régie par les lois qu'il lui plaira de se donner à elle-même.

Quant à la seconde vérité il n'est pas moins évident que le protestantisme n'est qu'un néant de religion. Les protestans sont entièrement séparés de l'Eglise de Jésus-Christ, et par conséquent séparés de Jésus-Christ, même qui a fondé cette Eglise sainte au prix de son sang, dit S. Paul, *quam acquisivit sanguine suo;* les protestans méprisent le pape, les évêques et tous les ministres de l'Eglise de Jésus-Christ, et par conséquent ils méprisent Jésus-Christ même, qui a dit : *Qui vos spernit me spernit;* les protestans n'ont aucune croyance fixe ou plutôt ils ne croient rien, puisque chez eux on n'a aucun égard à l'ordre que Jésus-Christ a donné aux ministres de son Eglise d'*aller enseigner toutes les nations,* qu'on ne tient aucun compte de ce qu'en vertu de cette divine mission l'Eglise enseigne, décide et prescrit, mais qu'au contraire chacun s'en rapportant à son propre sentiment peut régler sa croyance, la changer à son gré et nier tout ce qui ne lui plaît pas, encourant ainsi cet anathème de Jésus-Christ : *Qui non crediderit condemnabitur.*

nies, toutes les pratiques du culte, et par conséquent le culte lui-même; après nous les avoir montrés fouillant jusque dans le *rebut* des chroniques étrangères toutes les anecdotes propres à déconsidérer la religion catholique et ses ministres le procureur général ajoute : « Dans ce coupable but il n'est rien que « rejettent les deux journalistes; tout est bon à « leur envie de nuire; elle fait son domaine « de tout : injures, outrages, ironies, rien « n'est épargné; chaque jour ramène le déve- « loppement du même plan de déchirer et de « nuire, et il n'est pas peut-être une seule de « leurs feuilles où ne perce plus ou moins « cette manie déchirante d'attaquer la religion « et le sacerdoce.[1] »

[1] Cette fureur impie ne doit pas surprendre dans des hommes qui depuis long-temps se sont fait une habitude (et l'on sait qu'une vieille habitude est une seconde nature) de blasphémer Dieu et ses saints; des hommes qui dans ce qu'ils ont coutume d'appeler *le bon temps* renversaient les autels ou engageaient à les renverser; des hommes qui juraient haine à la royauté, qui rédigeaient en bonne orme l'acte solennel qui donnait aux Bourbons l'exclusion perpétuelle; des hommes qui conservent encore des lambeaux de ce bonnet rouge qu'ils sont impatiens de reprendre pour annoncer leur nouveau triomphe sur la religion, sur la monarchie et sur toute la société; voilà les hommes qui sont à la tête de ces hideux journaux

En découvrant ainsi le venin de ces deux feuilles libérales quel effet a produit sur leurs coupables auteurs cette dénonciation? Elle a doublé leur fureur contre la religion; ils ont multiplié et multiplient sans cesse les mensonges les plus grossiers, les railleries les plus outrageuses, les calomnies les plus atroces que les petites feuilles libérales des départemens répètent, commentent, et quand il est possible chargent de plus noires couleurs. Par ces criminelles manœuvres le nombre des lecteurs qui sont séduits et corrompus est presque infini. Ces détestables journaux de province infectent surtout les classes inférieures; ils sont lus par les valets et les femmes de chambre; par les ouvriers et les filles de comptoir, par les maîtres et leurs compagnons, par les laboureurs et leurs domestiques. Passez dans une île de la Seine ou de la Loire, pénétrez jusqu'au centre d'une vaste forêt, vous y trouverez des chaumières où un *philosophe en sabots* réunit quarante,

que repousseraient sans doute avec indignation la plupart de leurs lecteurs s'ils savaient que leurs sources sont si impures.

cinquante *ignorans*, qu'il instruit le journal à la main des deux dogmes fondamentaux du libéralisme, *se passer de Dieu et de roi*; c'est ainsi que le plus mortel poison s'insinue sans obstacle dans toutes les veines du corps social. Quelles en seront les suites? Malgré son bras de fer Bonaparte les craignait, et il sut les prévenir. Sous son règne on ne fit pas une seule édition de Voltaire, et les journaux étaient forcés de prendre le ton de la décence; il fut constamment l'ennemi déclaré de cette licencieuse liberté de la presse qu'il croyait capable, comme le levier de Descartes, de soulever toute la terre. Il disait souvent : « *Si* « *je lui lâche la bride je ne resterai pas* « *trois mois au pouvoir.* [1] »

Qu'en pensent nos hommes d'état? Eh! sans inquiétude sur les dangers de la religion, qui ne les intéresse pas, ils laissent couler le torrent dévastateur qu'ils ne paraissent pas craindre pour la légitimité! Erreur funeste! un faible enfant ne résisterait point aux coups qui renversent un homme robuste. Une restauration

[1] *Mémoires de M. de Bourienne*, tome IV, p. 305.

de moins de quinze années ne tiendra pas contre un dissolvant qui a fait crouler une monarchie de quatorze siècles[1].

Les ennemis de la religion et de l'état n'ignoraient pas que pour faire produire aux maximes perverses dont leurs livres et leurs journaux sont remplis il fallait corrompre l'enseignement public, et c'est ce qu'ils ont fait. Un coup d'œil sur cette nouvelle source de malheurs, et nous sentirons plus vivement encore le danger de notre position présente.

Il est incontestable que l'avenir d'un empire est entre les mains de la jeunesse, et que le bonheur ou le malheur, la gloire ou la honte de cet avenir dépend des bonnes ou mauvaises mœurs de la jeunesse : c'est sur le maintien de ses mœurs que reposent la religion, l'honneur, la discipline, l'équité, la décence, l'ordre, la subordination, le patriotisme, en un mot toute la force et la félicité

[1] Il n'y a que l'esprit de vertige qui puisse séparer la cause de la religion d'avec celle de la royauté. Tous les grands politiques ont avoué que le christianisme est la plus solide base des empires, et l'expérience n'a que trop démontré que le renversement de l'autel entraîne la chute du trône.

des peuples. De la corruption des mœurs au contraire naissent l'insubordinaton, l'audace à violer les lois les plus sacrées, à fouler aux pieds la borne éternelle du bien et du mal, l'irreligion, l'infidélité dans les mariages, les divorces, les jalousies, les suicides, et tous les désordres qui avilissent et perdent les sociétés. Avec les bonnes mœurs un état est donc florissant et durable pendant que des mœurs licencieuses l'ébranlent, affaiblissent ses ressorts, minent ses fondemens, le font crouler et disparaître. Voilà pourquoi, d'après l'expérience cruelle qu'ils venaient de faire sur la France, nos artisans de troubles et d'anarchie ont pris tous les moyens de s'emparer de l'éducation de la jeunesse pour la pervertir. Voyons-les, au moment où ils s'aperçoivent, la rage dans le cœur, que leur puissance est passée tout entière entre les mains de Bonaparte, se concerter cependant et s'entendre avec lui pour faire de leur doctrine corruptrice la base de l'enseignement public, *confié exclusivement à la nouvelle université impériale;* voyons dans la suite

leurs soins empressés, leur viligance extrême pour faire marcher cette université dans la ligne qu'ils lui avaient tracée ; voyons leurs efforts couronnés du plus grand et du plus déplorable succès.

A la fin du tableau de la seconde époque on a vu les preuves de l'irreligion de Bonaparte ; elle ne pouvait être plus profonde. Pendant le cours de ses négociations avec le saint-siége il disait : « Dans tous les pays la religion « est utile pour le gouvernement ; il faut s'en « servir pour agir sur les hommes : j'étais ma-« hométan en Egypte, je suis catholique en « France.[1] » Ainsi la vérité ou le mensonge lui était indifférent ; il employait l'un ou l'autre, selon qu'il favorisait ses projets ambitieux. En traitant avec le pape, qui n'était à ses yeux qu'une *vieille idole*[2], il n'avait d'autre but que de faire servir la religion à l'affermissement de sa puissance. Les cardinaux venus de Rome à Paris pour conclure le concordat ne connaissant pas encore toute l'hypocrisie de

[1] *Mémoires de M. de Bourienne*, tome IV, p. 279.
[2] Instructions au citoyen Serbelloni du 18 brumaire an 5.

Bonaparte lui proposaient pour obtenir des conditions favorables à la religion des motifs surnaturels, qu'il ne rejetait pas ostensiblement, mais dont il se moquait en particulier. « Devinez ce qu'ils mettent en avant, disait-il « à M. de Bourienne, *le salut de mon âme!* « Mais pour moi cette immortalité c'est le « souvenir laissé dans la mémoire des hom- « mes.[1] » Parfait incrédule qui voyait tout dans ce monde et rien dans l'autre; cependant pour se donner du relief il voulut singer les rois dont il usurpait le trône en assistant au divin sacrifice qu'il faisait célébrer le dimanche dans un petit oratoire, et tous les journaux répétaient à l'envi qu'il avait entendu la messe dans ses appartemens. Mais il voulait que cette messe fût très courte, encore travaillait-il pendant le peu de temps qu'elle durait[2]; tournant ainsi en dérision nos plus sacrés mystères; voilà l'homme qui fonda l'université.

Parmi les impies qui l'entouraient il choisit

[1] *Mémoires de M. de Bourienne*, tome IV, p. 280.
[2] *Ibid.* p. 282.

pour lui dresser le plan d'éducation qu'il voulait donner à tout son empire Fourcroy, successeur de Marat à la convention; Fourcroy, grand chimiste, qui aurait voulu qu'on n'eût parlé aux enfans ni de religion ni de morale; voilà l'homme qui rédigea le fameux décret [1] qui constituait l'université.

Il fallait une armée de professeurs; pour la former on eut recours aux écoles centrales de la convention et du directoire, aux écoles Fourcroy; on fouilla jusque dans le rebut et l'opprobre de la société, et on y trouva des apostats, des prêtres mariés; voilà les hommes chargés d'enseigner dans les établissemens de l'université!

Devenue ainsi la légataire universelle de toutes les doctrines de la révolution, son fondateur pour la sauver du naufrage que lui aurait fait faire dès sa naissance le mépris public lui donna pour chef suprême un homme distingué par ses connaissances littéraires et par la noblesse de ses sentimens,

[1] Décret qui, n'ayant point été soumis à la sanction du corps législatif, n'a jamais été regardé comme une loi.

M. de Fontanes; il fit entrer dans le cortége de ce nouveau grand-maître quelques personnages qui jouissaient à juste titre de l'estime publique, se servant de ces noms honorables pour couvrir ce corps monstrueux qu'il venait de former, comme on entoure de fleurs un égout pour le dérober à la vue et préserver de son odeur fétide.

Mais la France attendait l'exécution du concordat qui lui promettait le rétablissement de la religion catholique; le républicain Fourcroy sut trouver le moyen de paraître donner cette garantie tout en ne garantissant rien. Il avait dit, article 38 du décret du 17 mars : « Toutes les écoles de l'université impériale « prendront pour bases de leur enseignement, « 1° les préceptes de la religion catholique; « 2° la fidélité à l'empereur, à la monarchie « impériale, dépositaire du bonheur des peu« ples, et à la dynastie napoléonienne, con« servatrice de l'unité de la France et de « *toutes les idées libérales proclamées par les* « *constitutions*... »

Les journaux de l'empire ne manquaient

pas de faire beaucoup valoir ces belles paroles : « L'université prend pour bases de son « enseignement les préceptes de la religion « catholique....; » et par là *rassuraient* la France, comme ils l'*édifiaient* en lui annonçant avec emphase que *l'empereur entendait la messe*, pendant laquelle il travaillait; il était facile de s'apercevoir que ces promesses n'étaient qu'un leurre grossier pour tromper le peuple. La religion catholique est composée de dogmes et de préceptes, et ces préceptes séparés des dogmes deviennent illusoires puisque la morale sans croyance n'oblige à rien. Si l'on ne croit pas à l'enfer craindra-t-on de commettre le crime qui y précipite? Si l'on n'espère pas le ciel fera-t-on des efforts pour pratiquer la vertu qui y conduit? Et que restera-t-il du christianisme si l'on abandonne les divins mystères opérés par Jésus-Christ? Sans dogmes la religion ne serait donc qu'un édifice sans fondemens, un fantôme de religion, et c'est là religion de l'université! Ajoutez pour preuve surabondante qu'elle doit être dépositaire de *toutes*

21

*les idées libérales* proclamées par les constitutions, c'est à dire les constitutions de 1791, 93, etc..., qui détruisaient toute religion.

L'université enfin constituée, son grand maître, dont la puissance était absolue, mit en mouvement ses armées de professeurs, d'agrégés, de régens, de censeurs, de maîtres d'étude, qui se répandirent par toute la France, dans les lycées, les colléges et autres établissemens d'instruction publique. A quels précepteurs, grand Dieu, va donc être livrée la jeunesse française! A quelles sources ont été puisées les leçons qu'on va lui donner! Pour en imposer on fait paraître quelques anciens ouvrages élémentaires que l'esprit de sagesse avait dictés, mais dont les saines doctrines se trouvent travesties en préjugés ridicules dans les nouveaux cours d'humanités et de philosophie, fortement imprégnés de l'esprit de Condillac, d'Helvétius, et plus encore de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, dont l'infortuné Louis XVI, détenu au Temple, dit ces mémorables paroles : « *Ces deux hommes « ont perdu la France.* »

Les familles honnêtes répugnaient à placer leurs enfans dans ces nouvelles écoles, surtout dans les lycées, qui leur inspiraient plus de défiance, et qui couraient risque de se trouver déserts. Pour les peupler on envoya dans chaque lycée cent cinquante élèves aux frais du gouvernement ou des communes. Ces élèves, appelés boursiers, se composaient en grande partie d'enfans de militaires dont les femmes vivaient à Paris, de gens en place que le luxe mettait hors d'état d'élever leur famille, d'hommes et de femmes débauchés, etc... Chaque année des colonies de ces enfans partaient de la capitale, et allaient porter dans les départemens leur corruption prématurée. Venait enfin l'exemple contagieux des maîtres, que l'organisation même de l'université fortifiait dans le vice. Assurés de l'impunité par les difficultés interminables que les réglemens mettaient à leur destitution, ils pouvaient sans crainte suivre leurs abominables penchans. S'ils donnaient des scandales trop révoltans ils en étaient quittes pour changer de lieu, et combien en a-t-on vu qui, convaincus de mœurs

infâmes, reconnus pour athées, matérialistes et corrupteurs de la jeunesse, allaient promener leur ignominie de collége en collége !

Cependant malgré le génie du mal qui veillait sans cesse au succès de son œuvre et écartait avec un soin extrême quiconque aurait pu l'entraver, M. de Fontanes, qui voulait le bien, fit entrer dans l'université des hommes estimables qui auraient pu rendre d'importans services, mais qui ne tardèrent pas à reconnaître qu'il n'était point en leur pouvoir d'arrêter le torrent; les uns se retirèrent; les autres, voulant demeurer au poste qui leur avait été confié, eurent à souffrir tout ce que l'orgueil des maîtres et l'insubordination des élèves avaient de plus accablant. Les progrès de l'irreligion et du libertinage devenaient si effrayans dans les lycées que les pères de famille qui conservaient encore des sentimens d'honneur se gardaient bien d'y envoyer leurs enfans, ou s'ils avaient eu cette imprudence s'empressaient de les retirer.

Alors quelques colléges isolés dont les chefs

pouvaient réussir à se procurer d'autres maîtres que ceux de l'université, des écoles ecclésiastiques fondées par les évêques et dotées par la charité publique, offrirent à la jeunesse des asiles où l'on n'avait plus à craindre que pour la pervertir on prît le masque de la religion, où on pouvait enfin compter sur une éducation chrétienne ; ces écoles attirèrent bientôt un très grand nombre d'élèves, et prirent un accroissement si rapide qu'il paraissait tenir du prodige. De vastes emplacemens étaient achetés, les bâtimens augmentés, et tous les meubles nécessaires s'y trouvaient transportés sans qu'on aperçût les mains bienfaisantes d'où partaient tant de largesses, preuve évidente que la France éprouve le besoin de se régénérer, et que la religion et les mœurs y seraient bientôt florissantes si l'on n'y mettait pas d'obstacles.

Ces établissemens qui prospéraient sans aucun appui extérieur, les lycées qui dépérissaient malgré les énormes dépenses que le gouvernement faisait pour les soutenir et la violence qu'il employait pour entraîner la

jeunesse, firent frémir de rage les incrédules, et doublèrent la fureur de leur chef couronné, qui ne voulait pas de chrétiens au pied des autels, mais des commis dans ses bureaux et des mamelucks sur le champ de bataille; déjà irrité par la proposition que le grand-maître lui avait faite de statuer qu'un tiers des professeurs serait pris parmi les ecclésiastiques, il lance aussitôt un décret[1] qui triple le nombre des lycées, détruit toutes les écoles ecclésiastiques placées ailleurs que dans le chef-lieu, confisque au profit de l'université tous leurs biens meubles et immeubles, force les élèves de celles qu'il conserve dans les villes à suivre les cours des lycées, et d'y porter l'habit noir avec le petit collet pour leur attirer l'insulte et la dérision des *petits philosophes*, supprime un ou plusieurs cours d'humanités dans tous les colléges communaux pour contraindre les jeunes gens qui s'y étaient conservés purs d'aller se corrompre en finissant leurs études dans les lycées. Ainsi fut en-

[1] Le 11 novembre 1811.

levée aux familles chrétiennes leur dernière ressource.

On vit donc s'accroître par cette tyrannie la population des lycées, et les corrupteurs durent être satisfaits ; le tableau des vices de cette jeunesse, si criminellement profanée, fut tellement hideux qu'il épouvanta plus d'une fois ceux même qui lui donnaient les plus scandaleux exemples ; tout dans ces malheureux enfans était pourri jusqu'à la racine. Leur esprit : ils ne rêvaient qu'orgueil, qu'ambition, que cupidité, que droits de l'homme, qu'égoïsme, que révolte ; imbus des maximes perverses de la nouvelle philosophie, ils ne voulaient d'autres lois que celles de la liberté de tout dire et de tout faire, de l'égalité qui ne leur montre de supérieurs nulle part, de l'indépendance qui brise toute espèce de joug. Pour atteindre ce but ils formaient contre leurs maîtres et contre toute autorité des sociétés secrètes où ils avaient un langage mystérieux, des chiffres, des signes de ralliement ; ils établissaient de lycée en lycée des correspondances pour se concerter sur les moyens et

sur l'ensemble des opérations qu'ils méditaient; de là dans des établissemens fort éloignés les uns des autres des révoltes dans le même temps, fondées sur les mêmes motifs, exécutées de la même manière.

Leur cœur : ils avaient rompu tous les liens de la nature, ils étaient étrangers à toutes les affections de famille; un père et une mère n'étaient pour eux que des êtres indifférens auxquels ils ne devaient ni respect ni reconnaissance, et dont les conseils n'étaient que radotage, le zèle que fanatisme. Ils montraient pour la religion un mépris et une haine aussi invétérés que les incrédules qui avaient vieilli dans l'impiété; ils se seraient reproché de ne pas égaler leurs maîtres en athéisme, ils auraient voulu les surpasser; ils ne prononçaient le nom de Dieu que pour le blasphémer, et ne paraissaient dans son temple que pour l'insulter; ajoutant quelquefois l'hypocrisie à l'impiété, ils commettaient les plus horribles sacriléges, et sur ce point il y a eu des profanations dont le seul souvenir fait dresser les cheveux à la tête.

Leurs mœurs : la décence ne permet pas de peindre leur corruption, elle était publique; ils s'y livraient dans les dortoirs, dans les escaliers et jusque dans les classes et pendant la classe; les jours de congé étaient des jours de libertinage, de débauches les plus révoltantes. Un lycée revenant de la promenade, pendant la mauvaise saison, vingt élèves se séparent du corps et vont chercher des prostituées; en rentrant à onze heures du soir ils aperçoivent au fond de la cour le proviseur qui, la lanterne à la main, les attendait; ils crient : « *À bas la lumière.* » L'obéissant proviseur éteint sa lanterne; ils crient : « *Vive* « *le proviseur!* » et tout est fini par là!.. Qui les aurait punis? ils mettaient en pratique les leçons de leurs maîtres. D'ailleurs on ne pouvait d'après les réglemens leur infliger que des peines illusoires, les mettre aux arrêts, leur faire subir quelques heures de ce qu'ils appelaient *prison*, et c'était pendant ce temps-là qu'ils commettaient les plus grands crimes, jusqu'à se suicider, comme cet enfant de quinze ans qui, condamné dans un lycée de

Paris à passer trois heures dans une chambre, s'étrangla avec sa cravate après avoir fait son testament, où il disait : « Je lègue mon « corps aux pédans, mon âme aux mânes de « Voltaire et de J. J. Rousseau, qui m'ont « appris à mépriser toutes les vaines supers- « titions de ce monde et toutes les sottises « qu'a enfantées la grossièreté des hommes, « et surtout les subtiles noirceurs des fourbes « de prêtres.... » Chez aucun peuple du monde l'enfance n'avait donné cet épouvantable exemple.

Ces tristes victimes de la corruption n'étaient pas moins disposées à tremper leurs mains dans le sang d'autrui. Un père accablé par la douleur de trouver dans son fils de si indignes et si étranges sentimens le retire du lycée où il s'était perdu, et à force de prières[1] le fait recevoir dans un collége où florissaient les mœurs et la religion. A peine quelques

[1] Dans aucun des colléges bien tenus (ils étaient en petit nombre, et ceux-là seulement qui n'avaient pas de professeurs envoyés par l'université) on ne voulait recevoir d'élèves sortant d'un lycée, car on avait reconnu par expérience qu'une seule de ces brebis infectées suffisait pour infecter toutes les autres.

jours s'étaient écoulés que son professeur lui faisant une juste réprimande l'enfant s'irrite; ses yeux étincellent de fureur, et sur-le-champ il s'arme de son couteau qu'il veut lui enfoncer dans le sein.... Je m'arrête, car si je racontais tout le mal qu'a fait l'université je dirais des choses effroyables.

Le grand événement de la restauration parut un moment déconcerter les auteurs de ces affreux désordres, et donna aux vrais Français l'espérance d'en voir tarir la source. A la vue des princes religieux qui par le coup le plus frappant de la Providence rentraient dans l'héritage de leurs ancêtres un cri général s'éleva contre la tyrannie, contre le monopole et surtout contre les scandales de l'université, et l'on croyait déjà la voir tomber sous le poids accablant des accusations qui partaient de tous les points de la France. Mais, revenus de leur première terreur, les hommes de la révolution, chargés de continuer son œuvre, ne tardèrent point à se rassurer, et les conseils perfides de l'évêque qui avait présenté le premier plan d'éducation *nationale* firent porter l'ordon-

nance du 27 juin 1814, qui reconnut l'existence de l'université, maintint ses réglemens « jusqu'à ce qu'il pût être apporté à l'ordre « actuel de l'éducation publique les modifica-« tions qui seraient jugées utiles. » Et la source empoisonnée qui coulait sous la convention et sous l'empire continua de couler sous la monarchie légitime.

Tous les amis des saines doctrines voyaient donc pour la centième fois leur espoir s'évanouir. Mais du moins plus libres que par le passé d'élever la voix en faveur de la jeunesse, ils attaquèrent ses tyrans séducteurs avec une force et une constance qui après sept mois de combats remportèrent la victoire. Louis XVIII, éclairé sur les vices de l'enseignement de l'université et sur ses suites funestes, les signala énergiquement dans le préambule de son ordonnance du 17 février 1815 qui supprimait l'université. « Nous étant fait rendre compte, « disait le monarque, de l'état de l'instruction « publique dans notre royaume, nous avons « reconnu qu'elle reposait sur des institutions « destinées à *servir les vues politiques du*

« *gouvernement dont elles furent l'ouvrage*
« plutôt qu'à répandre sur nos sujets les bien-
« faits d'une éducation morale et conforme
« aux besoins du siècle ; nous avons rendu jus-
« tice à la sagesse et au zèle des hommes qui
« ont été chargés de surveiller et de diriger
« l'enseignement ; nous avons vu avec satisfac-
« tion qu'ils n'avaient cessé de *lutter* contre
« les obstacles que les temps leur opposaient,
« et *contre le but même des institutions* qu'ils
« étaient appelés à mettre en œuvre ; mais
« nous avons senti la nécessité de corriger les
« institutions, et de rappeler l'éducation na-
« tionale à son véritable objet, qui est de pro-
« pager les bonnes doctrines, de maintenir les
« bonnes mœurs, et de former des hommes
« qui par leurs talens et leurs vertus puissent
« rendre à la société les utiles leçons et les sages
« exemples qu'ils ont reçus de leurs maîtres...

« Il nous a paru que cette autorité *unique*
« *et absolue*, essentiellement occupée de la di-
« rection de l'ensemble, était en quelque sorte
« condamnée à ignorer ou à négliger ces dé-
« tails et cette surveillance journalière qui ne

« peuvent être confiés qu'à des autorités lo-
« cales, mieux informées des besoins et plus
« directement intéressées à la prospérité des
« établissemens placés sous leurs yeux.

« Que le droit de nommer à toutes les
« places, *concentré dans les mains d'un*
« *seul homme*, en laissant trop de chances à
« l'erreur et trop d'influence à la faveur, af-
« faiblissait le ressort de l'émulation, et rédui-
« sait aussi les maîtres à une dépendance mal
« assortie à l'honneur de leur état et à l'im-
« portance de leurs fonctions....; enfin que
« la *taxe* du vingtième des frais d'études levée
« sur tous les élèves des lycées, colléges et
« pensions, et *appliquée à des dépenses* dont
« ceux qui la paient ne retirent pas un avan-
« tage immédiat, et qui peuvent être considé-
« rablement réduites, contrariait notre désir
« de favoriser les bonnes études et de ré-
« pandre le bienfait de l'instruction dans toutes
« les classes de nos sujets. »

L'université n'était donc que pour *servir les vues politiques* de Bonaparte, et nullement pour la religion et pour les mœurs; les maîtres

ne donnaient donc pas aux élèves *les utiles leçons et les sages exemples* dont la société devait ensuite profiter; le grand-maître et les estimables personnages qui partageaient ses nobles sentimens ne pouvaient donc, *malgré tous leurs efforts*, remédier aux maux sans nombre que faisait l'université; le roi ne la supprimait donc que pour tarir la source de ces maux. Mais à la joie si vive et si pure que causa ce triomphe de la vertu sur le vice succéda bientôt la plus profonde douleur; l'usurpateur rentre en France, et s'empresse avec tous ses fauteurs de rétablir l'université qui lui était demeurée fidèle, et lui prouva d'une manière éclatante qu'elle n'avait pas dégénéré. Ce retour fut célébré dans tous les lycées avec un enthousiasme qui tenait de la folie, mais qui mérita les éloges du régicide Carnot, qui disait à la chambre des représentans le 13 juin 1815 : « L'enthousiasme « que les élèves font éclater dans les lycées « est admirable; les sentimens qui les animent « ont été il est vrai comprimés quelque temps, « mais ils n'en ont acquis que plus d'énergie. »

Tant les maîtres de ces élèves avaient eu soin d'entretenir en eux ces beaux *sentimens comprimés quelque temps*! Aussi, d'après le rapport de Carnot, les représentans votèrent à l'unanimité des *remercîmens aux élèves de toutes les écoles*, et ces élèves de *toutes les écoles* travaillèrent avec ardeur pour mériter de nouveaux *remercîmens;* ils se fédérèrent; ils voulurent former des compagnies de canonniers, et lorsque malgré leur zèle le grand protecteur de leur impiété fut perdu sans retour ils conservèrent comme dédommagement des aigles et des cocardes tricolores.

Avait-on acquis assez d'expérience sur l'esprit de l'université? était-il assez démontré que c'était l'esprit de la révolution? et cependant cet esprit prévalut, même après la seconde rentrée du roi; l'université rétablie par Bonaparte fut maintenue dans toute sa puissance de faire le mal; la nomination de trois cents boursiers, que Carnot pendant les cent jours avait bien choisis parmi les *plus purs révolutionnaires*, fut confirmée par une ordonnance du mois d'août de la même année,

et cette nouvelle colonie de *têtes pensantes* alla dans les départemens rassurer les *petits frères et amis* sur les inquiétudes qu'ils avaient pu concevoir, et leur donner de bonnes preuves qu'ils pouvaient vivre tranquillement comme par le passé dans *la haine de Dieu et du roi*. L'université marcha donc encore rapidement dans *la voie qui lui avait été tracée*, et le progrès de l'irreligion et de l'immoralité alla toujours croissant.

Cependant un homme ose tenter de l'arrêter; et quel homme? celui qui tant de fois avait fait dans la chaire de la vérité l'admiration de la capitale; celui qui par ses éloquens discours combattait depuis si long-temps et si victorieusement l'impiété : placé à la tête du corps enseignant, il retrancha à mesure qu'il lui fut possible quelques-uns de ses membres gangrenés; des académies eurent de nouveaux recteurs, des collèges royaux de nouveaux proviseurs et professeurs; les chefs de colléges communaux furent plus libres de prendre leurs régens parmi les ecclésiastiques; les écoles primaires furent rendues à l'autorité épisco-

pale, et reçurent des maîtres dont les principes garantissaient à la jeunesse une éducation chrétienne. Le bien se faisait lorsque ses ennemis, fidèles à leurs sermens de le détruire, s'agitent avec une incroyable violence, réunissent leurs efforts, et Mgr d'Hermopolis est forcé, quoique honoré de la confiance de son roi et entouré de la plus haute considération, d'abandonner la direction de l'enseignement public. Les regrets qu'éprouvèrent tous les gens de bien de voir arracher à des mains si fidèles une administration de cette importance furent un moment adoucis par la réputation du magistrat auquel elle fut confiée. Il n'y eut jamais d'illusion plus complète ni plus cruelle.

Le premier usage que M. de Vatimesnil fait de sa puissance ministérielle sur l'enseignement primaire montre clairement, ou l'esprit qui l'anime, ou l'influence sous laquelle il agit. Son sage prédécesseur avait distingué dans l'instituteur de l'enfance deux qualités qui ne doivent point être confondues, la capacité et les mœurs; la capacité,

qui doit renfermer le degré d'instruction convenable à sa destination, et les recteurs devaient s'en assurer et en délivrer le brevet; les mœurs, qui doivent être réglées par les principes de la religion, et cette partie était réservée aux évêques; rien de plus juste, puisque les instituteurs qui guident les premiers pas de la jeunesse dans la carrière de la vie doivent la préparer à entrer dans la société chrétienne. Aussi sous ce rapport les supérieurs ecclésiastiques avaient-ils toujours eu la direction des petites écoles, et depuis l'établissement du christianisme en France l'autorité civile leur avait constamment reconnu ce droit. Parmi les plus célèbres jurisconsultes qui tous l'ont enseigné, d'Héricourt, un des moins favorables à la puissance ecclésiastique, déclare que « l'inspection des petites écoles a été réservée *par toutes les lois* « à l'évêque et à celui qui a été établi pour « le soulager dans cette fonction... Que l'inspection politique (des magistrats sur les petites écoles) n'empêche point que l'examen, « l'institution et la destitution des maîtres

« chargés d'enseigner aux enfans la religion « chrétienne et les premiers principes des « sciences n'appartiennent à la juridiction ec- « clésiastique.[1] »

Les premiers pasteurs sont donc par leur caractère même les surveillans des écoles où les enfans reçoivent la première instruction; ils ne tiennent point ce droit des hommes, mais de Dieu. Que fait M. de Vatimesnil? Il vient armé de toutes les lois révolutionnaires dépouiller brusquement les évêques de leurs droits les plus légitimes, pour en revêtir les agens de l'université, qu'il établit juges de la capacité religieuse comme de la capacité littéraire, qu'il fait maîtres absolus de l'enseignement du catéchisme comme de l'enseignement de la grammaire; il vient introduire le chaos dans cette partie de l'instruction, en formant pour chaque arrondissement un comité, où figurent un curé, un maire, un juge de paix et six notables qui tiennent leurs pouvoirs de trois sources différentes; où par conséquent les représentans de l'évêque, qui ne formeront

1 *Œuvres posthumes de d'Héricourt*, tome IV, p. 170.

que le tiers, n'auront aucune influence, et ne seront là que pour s'attirer le sourire du mépris, dont on couvre volontiers une autorité dépouillée; il vient insulter à la douleur profonde des évêques en leur présentant un fantôme de pouvoir dans la faculté qu'il leur laisse de visiter les écoles, puisque dans ces visites ils ne pourraient ni renvoyer un instituteur indigne, ni changer les livrés destinés à l'enseignement, ni régler la discipline intérieure; ils ne pourraient réformer aucun abus.

A ce coup terrible porté à la religion dans l'enseignement qui en est la base l'impiété lève sa tête hideuse, et menace de coups plus terribles encore; les moyens sont pris, l'astuce et la violence ont tout préparé, et deux ministres du roi se chargent de l'exécution. Les maximes d'une sage et profonde politique avaient été tracées au premier par une autorité qui devait lui être bien respectable. Il y a vingt-huit ans que M. Portalis père avait dit: « Nous sentons plus que jamais « la nécessité d'une instruction publique;

« l'instruction est un besoin de l'homme, elle « est surtout un besoin des sociétés; *et nous ne « protégerions pas les institutions religieuses, « qui sont comme les canaux par lesquels les « idées d'ordre, de devoir, d'humanité, de « justice, coulent dans toutes les classes de « citoyens!* Qui voudrait donc tarir les sour- « ces de cet enseignement sacré, qui sème « partout les bonnes maximes, qui les rend « présentes à chaque individu, qui les perpé- « tue en les liant à des établissemens perma- « nens et durables, et qui leur communique « ce caractère d'autorité et de popularité sans « lequel elles seraient étrangères aux peu- « ples?

« *Les actes de violence ne peuvent rien « opérer en matière religieuse que comme « moyen de destruction.* J'observe que *tout « système de persécution* serait évidemment « incompatible avec l'état actuel de la France. « Dans un gouvernement *qui a promis de « garantir la liberté* tout acte d'hostilité « *contre une ou plusieurs classes de citoyens* « en raison de leur culte ne serait propre

« qu'à produire des secousses; on verrait *dans*
« *les autres une liberté dont on ne jouirait pas*
« *soi-même;* on supporterait impatiemment
« une telle rigueur, on deviendrait plus ar-
« dent parce qu'on se regarderait comme plus
« malheureux.

« Sachons qu'on n'afflige jamais plus pro-
« fondément les hommes que quand on
« proscrit *les objets de leur respect, ou les*
« *articles de leur croyance;* on leur fait éprou-
« ver alors la plus insupportable et la plus
« humiliante de toutes les contradictions.
« D'ailleurs qu'avons-nous gagné jusqu'ici à
« *proscrire des classes entières de ministres,*
« dont la plupart s'étaient distingués auprès
« de leurs concitoyens par la bienfaisance et
« par la vertu? Nous avons aigri les esprits
« les plus modérés, nous avons compromis
« la liberté en ayant l'air de séparer la *France*
« *catholique* d'avec la France libre.

« Voudrions-nous flétrir notre siècle en
« transformant en système d'état des mesures
« de rigueur que nos lumières ne comportent
« pas, et qui répugneraient à l'urbanité fran-

« çaise ! Voudrions-nous flétrir la philosophie « même dont nous nous honorons, et donner « à croire que l'intolérance philosophique « a remplacé ce qu'on appelait l'intolérance « sacerdotale ? »

Voilà comment parlait M. Portalis père sous le gouvernement despotique de l'usurpateur qui succédait immédiatement à la révolution, qui en avait les traditions toutes fraîches, et qui en faisait la base de sa tyrannie. Sous le gouvernement paternel d'un roi légitime qui ne veut que le bonheur de ses sujets voici comment agit M. Portalis fils. Il frappe de mort huit établissemens[1] où plusieurs milliers d'élèves, formant l'élite de la jeunesse française, reçoivent la plus brillante comme la plus solide éducation ; où ils apprenaient tous les devoirs de la vie chrétienne et de la vie civile ; où ils se prépa-

[1] « Les établissemens connus sous le nom d'*écoles secondaires ecclésiastiques*, dirigés par des personnes appartenant à une congrégation religieuse non autorisée et actuellement existans à Aix, Billom, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Montmorillon, Saint-Acheul, Sainte-Anne d'Auray, seront soumis au régime de l'université. » (Art. 1er de l'ordonnance du 16 juin 1828.)

raient à remplir un jour dans la société les vides affreux que la main des temps mauvais y avait creusés, à raffermir le trône et l'autel qu'elle avait renversés, à faire tout le bien qu'elle avait empêché, et à réparer tous les maux qu'elle avait faits. Huit colléges nombreux où la variété de l'enseignement, la tenue, l'ordre et les mœurs étaient portés à un point de perfection qui excita l'admiration de M. Dupin même, et fit couler ses larmes; huit colléges qui prospéraient sans qu'il en coûtât la moindre dépense au gouvernement; huit colléges qui par l'excellente éducation qu'y recevaient les enfans faisaient le bonheur de peut-être vingt mille famille, détruits, anéantis tout d'un coup sans aucun avertissement, sans aucune formalité préalable et contre toutes les lois! L'histoire de nos malheurs n'offre pas d'exemple d'un vandalisme plus révoltant. Ce n'est point assez pour M. Portalis, il proscrit la société religieuse qui était comme le canal par lequel *les idées d'ordre et de justice coulaient dans toutes les classes de citoyens*, et marque ses membres du sceau de la

réprobation, sous prétexte que les arrêts ou édits portés contre eux ne sont pas révoqués. Tactique usée des jacobins libéraux, qui ne manquent jamais d'invoquer les lois quand elles leur sont favorables, et de proclamer leur abolition quand elles leur sont contraires. Les arrêts qui condamnaient Voltaire à l'exil étaient-ils révoqués lorsqu'il vint à Paris se faire couronner au milieu de son brillant cortége de comédiens, de philosophes et des francs-maçons[1]? Mais la conduite du patriarche de l'impiété paraîtra toujours juste aux yeux de ses descendans; et ces descendans ont-ils attendu pour faire réimprimer et répandre les livres impies que la loi de la liberté de la presse vînt révoquer les arrêts qui condamnaient ces ouvrages à être brûlés par la main du bourreau?

Eh! les arrêts que la calomnie[2] avait fait

[1] Ce fut au milieu de ce cortége qu'enivré de louanges et d'applaudissemens il s'écria : *Ce triomphe ne vaut-il pas bien celui du Nazaréen!* En prononçant ces paroles l'impie ne pensait pas être sur le bord de la tombe où il descendit peu de jours après accompagné de tous ses blasphèmes.

[2] Nous avons vu dans la première partie, page 74 et suivantes,

porter contre les jésuites ne sont-ils pas aussi réellement frappés de nullité par la charte que les édits qui privaient les protestans et les sectateurs de tout autre culte que la religion de l'état des droits civils et politiques? La charte garantit à tous les Français, sans distinction de rang ou de profession, la liberté religieuse et la liberté individuelle; enlever aux jésuites cette double garantie

quels furent les efforts et les motifs des philosophes pour détruire les jésuites. Les lettres de Voltaire, du roi de Prusse, de d'Alembert et de beaucoup d'autres démontrent évidemment qu'ils ne s'acharnèrent contre ces religieux que parce qu'ils soutenaient avec zèle les intérêts de la religion et des princes qui les recevaient dans leurs états, et qu'ils formaient partout de bons chrétiens et des sujets fidèles; ce qui a fait dire à M. le cardinal de Bausset: « On ne pourra jamais « comprendre par quel esprit de vertige les gouvernemens dont les « jésuites avaient le mieux mérité ont eu l'imprudence de se priver « de leurs plus utiles défenseurs. A peine se ressouvient-on aujourd'hui des causes puériles et dérisoires qui ont servi de prétexte à « leur proscription; on se rappelle seulement que les juges qui dé- « clarèrent le corps entier convaincu des plus graves délits ne purent « trouver un seul coupable parmi tous les membres qui le compo- « saient. La destruction des jésuites a porté le coup le plus funeste « à l'éducation publique dans toute l'Europe catholique. » (*Histoire de Fénelon*, tome I, p. 19, troisième édition.) C'est ce coup funeste qu'on vient de porter de nouveau à l'éducation publique en France en chassant les jésuites de leurs colléges, et par le même motif, la haine de la religion, et par les mêmes moyens, le mensonge et la calomnie. Ainsi le libéral M. de Sade disait à la chambre des dé-

c'est déclarer qu'il n'y a plus de charte, non seulement pour les jésuites, mais pour tout le clergé, mais pour tous les catholiques; et les belles phrases des tribunes, les sophismes des feuilles libérales n'empêcheront aucun esprit juste de reconnaître que ces conséquences découlent de leur principe comme les ruisseaux de leur source.

*Mais les jésuites forment une corporation....*

putés le 21 juin 1828 : *Toutes les lois anciennes ont proscrit les jésuites;* et un grand nombre d'arrêts et d'édits les établissaient en France, et trois de nos plus grands rois les comblaient de leurs faveurs, et les aimaient au point de leur laisser tous trois leurs cœurs après leur mort. *Les jésuites peuvent exercer une influence funeste sur le clergé de France, car leurs principes sont contraires aux principes de l'Église gallicane;* et toute l'influence des jésuites sur le clergé de France est de l'aider dans les travaux qui l'accablent, de courir à son secours partout où ils sont appelés, et uniquement où ils sont appelés; et leurs principes sont si conformes aux principes de l'Eglise gallicane qu'ils en ont fait mille fois la profession la plus authentique. *Les doctrines des jésuites ont de tout temps été combattues et flétries par les magistrats et par le clergé;* et de tout temps les plus célèbres magistrats ont défendu les jésuites et leurs doctrines, et plusieurs assemblées générales du clergé de France avant la révolution, tout l'épiscopat français l'année dernière, et depuis plusieurs évêques dans des lettres pastorales et des mandemens particuliers ont hautement réclamé contre toutes les persécutions suscitées aux jésuites, et les ont vengés des injustes accusations sur leur doctrine et sur toute leur conduite. Telle est l'insigne mauvaise foi des libéraux.

Le gouvernement l'ignore ou doit l'ignorer puisqu'ils ne demandent point à être reconnus comme corporation, mais uniquement comme citoyens libres de prendre des engagemens de conscience auxquels nulle puissance humaine n'a le droit de contrevenir, et de pratiquer telle observance qu'il leur plaira dans l'intérieur de leur maison, où ni la charte ni aucune autre loi ne porte de flambeau inquisiteur.

*Mais les jésuites s'emparent de l'enseignement.* Ils ont été appelés par quelques évêques à diriger de petits séminaires; bientôt leurs vertus et leurs talens font l'admiration de leurs élèves[1];

[1] Plus ils avaient de confiance dans les jésuites plus la douleur de les perdre était profonde. A peine la fatale ordonnance était connue que dans toutes les maisons des jésuites les élèves s'empressèrent de leur exprimer leur propre douleur et celle de leurs familles, dont ils étaient les interprètes. Qu'on juge de leurs sentimens par le discours suivant adressé au supérieur et aux professeurs du petit séminaire de Bordeaux par un élève, M. Marcellin Bazas, au nom de tous les autres: « Oui, tendre père, et vous tous maîtres vénérés, forts de vos exemples, « forts de vos leçons, forts de notre admiration et de notre amour « pour vous, nous reviendrons vous rendre sous les yeux de la « patrie un illustre et éclatant témoignage. Fidèles à notre Dieu, « à la religion de S. Louis, au culte de nos pères, nous montrerons « à la France attendrie quelles mains ont formé nos cœurs; nous la « forcerons à se ressouvenir que nos maîtres chéris furent les enfans « des saints, les frères des héros de la foi, les défenseurs nés de la

et gagnent la confiance des familles; de là le grand nombre d'enfans qui leur sont confiés, et qu'on ne peut leur arracher sans porter atteinte à l'autorité épiscopale et sans opprimer la liberté, méconnaître et sacrifier les droits garantis aux parens par la charte.

*Mais les jésuites en recevant des élèves étrangers à l'état ecclésiastique ont occasionné des plaintes auxquelles il faut avoir égard....* D'où viennent ces plaintes? Des plus mortels ennemis du christianisme, c'est à dire des protestans, des jansénistes et de quelques vieux démagogues ayant à leur tête un jeune

« religion de nos pères, et peut-être ses confesseurs et ses martyrs.
« Fidèles à notre roi, serrés autour du drapeau sans tache et de
« l'antique bannière des lis, formant un rempart de nos corps autour
« de ce prince adoré, qui après avoir été l'enfant du miracle
« ne peut manquer de devenir l'homme de la droite du Seigneur,
« nous montrerons que ce n'est pas en vain que le génie des révolutions
« a frémi à votre aspect; et s'il nous est donné de partager
« un jour avec vous sa haine, si la gloire nous est réservée de devenir
« comme vous ses victimes, si de grandes épreuves sont préparées
« à notre dévouement, ne craignez pas que rien puisse jamais ébranler
« notre courage et notre fidélité : vous nous avez montré tout ce que
« dans les plus grands revers l'honneur peut d'héroïque et de sublime;
« et le souvenir de ce que nous avons vu ne s'effacera jamais
« de notre mémoire. Oui, jeunes amis, vous en êtes et vous en serez
« toujours les témoins irrécusables. Au milieu de tout ce que la

énergumène[1], constamment transporté de la fureur de répandre le poison de la calomnie sur ses bienfaiteurs et sur les plus vertueux ministres de la religion ; voilà les plaignans qui font pénétrer jusque dans le sanctuaire de la conscience pour savoir si on n'aura pas à lui reprocher comme un crime de suivre la perfection de vie que conseille l'évangile, déclarant alors qu'on est incapable soit d'enseigner soit de diriger un établissement

« persécution, la calomnie, les outrages ont de rebutant *Dieu et le* « *Roi* fut leur devise ; frappés d'un coup qui brisa nos cœurs, *Dieu* « *et le Roi* fut leur seul cri ; et pendant les derniers momens qu'une « ingrate patrie leur permet de passer dans son sein leur unique « soin, leur unique pensée c'est toujours de graver dans nos cœurs « leur glorieuse devise, *Dieu et le Roi*. Répondrons-nous à un si « noble appel? Ah! il en est temps; encore quelques jours, et une « affreuse tempête va disperser au loin cette famille si tendrement « unie et dont l'amour semble ne former qu'un seul cœur... Recevez « nos sermens : aimer, servir, défendre notre Dieu, notre roi, « leur dévouer nos cœurs, nos bras, nos talens, notre vie, et s'il « faut mourir pour la cause mourir comme nous aurons vécu, en « répétant notre glorieuse devise, *Dieu et le Roi*. Chrétiens et Fran- « çais, voilà ce que l'honneur demande de nous; que nos cœurs et « nos voix répondent à l'envi : Nous le jurons! » A l'instant tous répètent avec transport : « Nous le jurons. » Attendons que les élèves de l'université fassent éclater de pareils sentimens.

[1] Marcet, reçu pendant plusieurs années chez les jésuites, qui, trompés par son hypocrisie profonde, le comblaient de témoignages de bonté.

quelconque d'instruction publique[1]; voilà les plaignans qui ont le pouvoir d'étouffer le cri d'indignation qui s'élève dans toute la France, qui sont écoutés au mépris de tous les pères de famille, qui protestent hautement mais en vain contre la violation de la plus précieuse de leurs libertés, celle de choisir les hommes auxquels ils puissent confier ce qu'ils ont de plus cher au monde. M. Portalis fils a donc oublié qu'au sentiment de M. Portalis père *dans un gouvernement qui a promis de garantir la liberté tout acte d'hostilité contre une ou plusieurs classes de citoyens.... n'est propre qu'à produire des secousses....* qu'*on n'afflige jamais plus profondément les hommes que quand on proscrit les objets de leur respect....* qu'*on leur fait éprouver alors la plus insupportable et la plus humiliante de toutes les contradictions....* Il a donc oublié que *transformer*

[1] «Nul ne pourra être ou demeurer chargé soit de la direction soit de l'enseignement dans une des maisons d'éducation dépendantes de l'université, ou dans une des écoles secondaires ecclésiastiques, s'il n'a affirmé par écrit qu'il n'appartient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France.» (Art. II de l'ordonnance du 16 juin 1828.)

*en système d'état des mesures de rigueur c'est flétrir son siècle, c'est flétrir sa philosophie !*

Ne s'est-il pas aperçu qu'en proscrivant une société religieuse il s'est flétri lui-même puisqu'il s'est fait le vil instrument de la faction impie qui depuis près d'un siècle travaille, tantôt dans les ténèbres tantôt en plein jour, mais sans un moment de relâche, à détruire tous les ordres religieux parce qu'ils *soufflent le fanatisme au cœur du peuple*[1], c'est à dire parce qu'ils sont un des plus fermes appuis de la religion.

Prétendrait-il avec la faction dont il seconde si efficacement les efforts destructeurs que les maisons religieuses sont nuisibles; car on ne détruit que ce qu'on croit pouvoir nuire; un des plus célèbres magistrats qu'ait eus la France lui dira : « La vraie philosophie fût-« elle toute seule et privée de la foi ne serait « pas embarrassée de la réponse; elle la trouve-« rait dans l'expérience des siècles et dans les « besoins du temps. Toutes les religions, « vieilles ou modernes, ont eu leurs lieux de

[1] Lettre de Frédéric II à Voltaire.

« retraite, de recueillement et d'expiation; « chez les païens même la raison d'accord « avec la politique les protégeait; Eleusis et « Memphis étaient sacrés. Comment se ferait-« il que ce fût dans la religion catholique « toute seule que fussent proscrits ces sanc-« tuaires? comment se ferait-il qu'ils dussent « l'être, surtout après les terribles agitations « que nous avons traversées? Que fera-t-on « pour tant de maux qui en sont sortis?... Ne « fermons pas volontairement les yeux à la « lumière, ce n'est pas aujourd'hui le fana-« tisme, ce n'est pas ce vieux fantôme de « l'ambition du clergé, évoqué de la poussière « des tombeaux où repose sa puissance dé-« truite, qui est à craindre; l'esprit du siècle, « quand ce ne serait pas le devoir, la raison « et l'intérêt du gouvernement de résister, y « ferait tout seul un contrepoids suffisant.

« C'est l'athéisme; c'est le matérialisme, « ces deux grands dissolvans de toute organi-« sation sociale, qui sous quelque masque « qu'ils prennent sont à réprimer parce que « là est le péril commun; ce sont là les enne-

« mis qu'il faut combattre sous peine de périr[1].
« Il faut les combattre sans se laisser détourner
« de cette guerre forcée par de vaines ter-
« reurs, qui ne sont répandues avec tant de
« perfidie que pour donner le change aux es-
« prits crédules.[2] »

Or il n'y a que les esprits crédules qui prennent le change sur les imputations calomnieuses dont on ne cesse de charger les jésuites. S'ils étaient tels que les ennemis de la religion les dépeignent, loin d'exciter contre eux la haine du public, loin de les vouer au mépris, ils les combleraient d'éloges, ils les vanteraient comme les fidèles amis de la jeunesse et comme les plus fermes appuis des trônes; ils les présenteraient à tous les peuples comme leurs régénérateurs s'ils avaient été, comme Grégoire et autres prêtres apostats, assez bar-

[1] Ils périront donc, et feront périr l'état ces ministres qui chassent les hommes dévoués à l'enseignement des maximes éminemment conservatrices, parce qu'elles sont éminemment religieuses, pour leur substituer des hommes qui enseignent l'athéisme et le matérialisme, *ces deux grands dissolvans* contre lesquels ne peut tenir aucune société.

[2] Réquisitoire de M. Bellart, procureur général près la cour royale de Paris, du 30 juillet 1825.

bares ou assez lâches pour signer l'arrêt de mort du roi martyr. Pourquoi chaque jour les accusent-ils de vouloir tout envahir, tout dominer dans la société, d'être les distributeurs des emplois et des grâces, de menacer nos libertés et tout l'ordre social? C'est parce qu'ils craignent leur salutaire influence sur les mœurs de la jeunesse, et qu'ils ne réussissent à former une génération fidèle à Dieu et au roi.

Les libéraux n'employant jamais dans leurs attaques d'autres armes que le mensonge, la calomnie et l'imposture, nous dirons : « Ils « accusent les jésuites de régicide, donc ils « sont les appuis du trône ; ils les accusent de « sédition, donc ils sont les amis de l'ordre et « de la paix ; ils les accusent d'être les perpétuels ennemis des libertés publiques, « donc ils sont les défenseurs de la vraie liberté, qui consiste non dans la souveraineté « du peuple, mais dans l'obéissance à l'autorité légitime ; non dans le droit de tout dire « pour réclamer plus tard celui de tout oser, « de tout faire, de tout détruire, mais uniquement dans le droit de dire et de faire ce qui

« n'est défendu ni par la loi divine ni par les « lois humaines; ils les accusent de tous les « crimes, donc ils sont les modèles de toutes les « vertus. » Voilà les hommes auxquels on interdit tout enseignement public en France, dans un temps où la France est rassasiée de doctrines dont le poison dévorant lui fait déjà éprouver les convulsions qui annoncent la dissolution prochaine des empires. . . . . . .

Les ennemis de la religion sont-ils satisfaits? Non, et le jour même où ils remportent la victoire sur les jésuites, c'est à dire sur une centaine de dignes prêtres français, ils entrent en armes jusque dans le sanctuaire, où après avoir calculé l'époque de sa démolition ils imposent en maîtres absolus les conditions auquelles il pourra provisoirement subsister : « *Il n'y aura que le nombre de ministres qu'il* « *nous plaira d'accorder; les séminaires pour* « *les former seront créés, placés, changés, ou* « *détruits à notre volonté; la direction n'en* « *sera confiée qu'à des hommes que nous au-* « *rons approuvés; les élèves porteront l'habit* « *ecclésiastique à l'âge que nous aurons dé-*

« *terminé ; leur enseignement n'obtiendra plus* « *le diplôme d'honneur, il est déclaré et de-* « *meure flétri...* [1] » Et c'est un évêque qu'ils forcent d'accepter ces conditions et de les faire exécuter ! c'est un évêque seul qu'ils forcent de s'opposer à tous les évêques, et de fermer l'oreille à leur cri d'alarme pour les mesures les plus désastrueuses ! à cette pensée on reste confondu. Il n'a donc fait que céder à un entraînement irrésistible, il le proteste ; il a donc sauvé la religion par cette condescendance, il l'assure ; le caractère sacré dont il est revêtu nous défend de suspecter ses intentions, et la conscience nous en ferait un crime. Mais l'histoire, chargée de transmettre les faits à la postérité, dira que l'épiscopat français a condamné les mesures adoptées, qu'il a fait parvenir jusqu'aux pieds du trône le tableau de leurs suites funestes, qu'il a unanimement déclaré qu'elles reposent sur un « principe bien contraire aux droits de l'épis- « copat dans une matière évidemment spiri- « tuelle, puisqu'elle regarde la perpétuité

[1] Seconde ordonnance du 16 juin 1828, art. 1, 2, 4, 5, 6.

« même du sacerdoce ; que les écoles secon-
« daires ecclésiastiques, autrement appelées
« petits séminaires, seraient tellement du res-
« sort et sous la dépendance de l'autorité ci-
« vile, qu'elle seule pourrait les instituer et y
« introduire la forme et les modifications
« qu'elle jugerait à propos, les créer, les dé-
« truire, les confier à son gré à des supérieurs
« de son choix, en transporter la direction, en
« changer le régime comme elle voudrait,
« sans le concours des évêques, même contre
« leur volonté, et cela sous prétexe que les
« lettres humaines étant enseignées dans ces
« écoles cet enseignement est du ressort ex-
« clusif de la puissance séculière.

« C'est en vertu de ce principe que huit
« écoles secondaires ecclésiastiques ont été
« tout d'un coup, sans avertissemens, sans ces
« admonitions préalables qui conviennent si
« bien à une administration paternelle, ar-
« rachées au gouvernement des évêques, sous
« lequel elles prospéraient, pour être sou-
« mises à l'université. C'est encore par une
« conséquence immédiate de ce principe qu'il

« est ordonné qu'à l'avenir, sans avoir égard « à l'institution de l'évêque, non plus qu'à sa « responsabilité devant Dieu et devant les « hommes, *nul ne pourra demeurer chargé « soit de la direction soit de l'enseignement « dans une des écoles secondaires ecclésiasti- « ques s'il n'a affirmé par écrit qu'il n'appar- « tient à aucune congrégation religieuse, non « légalement établie en France*..... C'est « toujours de ce principe que découlent les « autres dispositions qui limitent au gré de « l'autorité laïque le nombre des élèves qui « doivent recevoir dans ces mêmes écoles l'é- « ducation ecclésiastique; qui déterminent les « conditions sans lesquelles ils ne pourront la « recevoir, et qui enfin statuent que désor- « mais cette éducation ne sera donnée, que la « vocation au sacerdoce ne pourra être re- « connue et dirigée dès son commencement « sans l'intervention de cette même autorité « laïque; car les supérieurs ou directeurs doi- « vent obtenir l'agrément du roi avant de s'in- « gérer, après la mission des évêques, dans la « connaissance et dans la direction de cette

« vocation. Voilà jusqu'où conduit un prin-
« cipe fondé sur une prétention exorbitante,
« un principe mal conçu, faussement appliqué
« et trop largement étendu à des objets devant
« lesquels la raison, la justice et la conscience
« le forcent à s'arrêter...

« Prétendre qu'aucune école destinée à
« former à la piété, à la science et aux vertus
« sacerdotales ne peut exister sans l'ordre,
« sans la permission du prince; que les évê-
« ques, soumis d'ailleurs à toutes les lois, ne
« puissent réunir les jeunes Samuel que le
« Seigneur appelle dès l'enfance au saint mi-
« nistère afin de les rendre plus propres à
« desservir l'autel et le tabernacle; qu'ils
« n'aient pas la liberté de confier l'éducation,
« la direction, l'enseignement de cette chère
« et précieuse tribu aux maîtres qu'ils juge-
« ront les plus habiles et les plus capables de
« la diriger à travers mille dangers jusqu'au
« terme de sa vocation; qu'ils ne puissent
« bénir et *multiplier cette maison de pro-*
« *phètes*, c'est vouloir asservir l'Eglise dans
« ce qu'elle a de plus indépendant; c'est

« porter atteinte aux droits de sa mission di-
« vine; c'est contredire témérairement ces pa-
« roles qui regardent tous les temps : *Allez*,
« *enseignez ;* c'est s'inscrire en faux contre
« l'histoire de l'Eglise. Au sein de la persécu-
« tion elle était libre de former des clercs dans
« les prisons et dans les catacombes; en lui
« donnant la paix les empereurs n'ont pas
« assujetti à leurs réglemens les écoles et les
« monastères où elle recueillait l'espérance
« de son sacerdoce, et s'ils sont quelquefois in-
« tervenus ce n'est que par leur protection,
« leur libéralité, ou dans les choses purement
« temporelles. Depuis l'Eglise n'a pu se des-
« saisir des droits que lui a confiés son divin
« fondateur.[1] »

Comment la voix de ces vénérables pontifes a-t-elle été étouffée? quels efforts ont arrêté les effets de leur zèle pour la maison de Dieu? L'histoire le dira; mais pourra-t-on répondre à ses reproches avec le système des concessions? chez quelle nation chrétienne en avait-

[1] Mémoire présenté au Roi par les Evêques de France, le 1er août 1828, sur les fatales ordonnances du 16 juin.

on fait de semblables depuis la naissance du christianisme? Son divin fondateur n'a-t-il pas été la victime des concessions? Pilate veut le soustraire à l'acharnement de ses bourreaux; mais chaque concession qu'il fait redouble leur fureur, et la dernière est un arrêt de mort. On ne vit jamais que de funestes résultats des concessions faites aux ennemis de Dieu : la première fut faite à leur chef dans le jardin d'Eden; elle perdit l'univers.

L'empire de l'université s'étend donc maintenant depuis les petites écoles jusqu'aux séminaires; tout l'enseignement est de son domaine; sa puissance est absolue. Elle n'avait donc jamais eu tant de facilité à faire le mal, et les hommes respectables qu'elle renferme encore dans son sein n'arrêteront pas sa funeste influence sur les mœurs des jeunes gens, et par conséquent sur l'avenir de toute la société. Le ministre chef suprême du grand corps enseignant a jeté le masque[1]; son lan-

[1] La réputation qu'avait M. de Vatimesnil avant d'être ministre d'homme sincèrement chrétien lui avait concilié l'estime et la confiance des personnages les plus distingués par leur rang et leur vertu; mais cette estime et cette confiance n'ont pas duré long-temps. Dès

gage et sa conduite le montrent tel qu'il est; s'il parle à la tribune il s'attire des éloges et des félicitations qui épouvantent également les amis de la religion et de la monarchie; s'il travaille en particulier c'est toujours pour rompre quelque digue, et bientôt il n'y en aura plus à la licence, à l'impiété.... tout sera permis excepté le bien, qu'on n'aura pas le pouvoir de faire. Combien d'illustres professeurs chassés ou persécutés! il n'y a pas encore long-temps qu'un des plus distingués par l'étendue de ses connaissances et la pureté de sa doctrine a été forcé de quitter parce que sa conscience ne lui permettait pas d'approuver le désordre qui allait toujours croissant. Par qui remplace-t-on ces vertueux professeurs? Par des protestans, par des philosophes de l'école de Voltaire et de J. J. Rousseau; ce sont ceux-là que demande la faction libé-

son arrivée au pouvoir M. de Vatimesnil a commencé par soustraire les petites écoles à l'autorité épiscopale; et depuis cette démarche hostile contre la religion il a constamment marché dans la voie que lui ont tracée les libéraux; il a fait cause commune avec eux, ce qui donne droit de conclure ou que c'est un apostat, ou que c'était un hypocrite.

rale, ce sont ceux-là que donne M. de Vatimesnil.

On prendra quelquefois, comme on vient de prendre tout récemment, les moyens de lui éviter le reproche de les avoir nommés; ainsi pour donner un président à une société savante on procédera par la voix du scrutin; quarante-huit membres seront présens et le dépouillement montrera cinquante-neuf suffrages! il fallait des doubles et triples votes; on les trouve, et l'homme irréligieux que voulait la minorité irreligieuse est proclamé président.

Quels professeurs sont plus avant dans les bonnes grâces de M. de Vatimesnil? C'est M. Daunou, prêtre apostat et conventionnel, enseignant l'histoire et *la morale!* c'est M. Villemain, plein d'admiration pour *quatre grands génies*, dont les deux principaux sont Voltaire et J.-J. Rousseau, *qui agirent si puissamment sur la France et sur l'Europe* en les remplissant de leurs doctrines anti-religieuses, anti-monarchiques et anti-sociales; *pour* Mirabeau, qui avant la révolution écrivait dans ses *Lettres de*

*cachet* et dans sa *Monarchie prussienne* les plus grandes horreurs contre la religion; qui communiqua aux membres de l'assemblée nationale sa haine contre Louis XVI, et les entraîna dans sa révolte contre ce maheureux prince; qui regardait comme son plus beau triomphe d'avoir fait écraser l'Église catholique en France; *pour* la liberté avec laquelle on parle des plus grands saints sans aucune marque de respect, la liberté, qui est à la fois mère et fille de la révolution, et qui *avec les lois qui nous régissent et les mœurs qui s'établissent feront revivre la bonne littérature en France*, etc., etc.; ainsi les nombreux auditeurs de M. Villemain s'en retournent toujours plus chauds républicains, et pour le moins plus indifférens pour le christianisme.

C'est M. Guizot, protestant, qui dit à qui veut l'entendre que ce n'est point Jésus-Christ qui a fondé l'Eglise, qu'il n'en est point le chef, mais que perdue dans l'empire romain elle existait, on ne sait comment, sans maîtres, sans lois.....; que la chute de l'empire la fit sortir de l'enfance où elle serait peut-être

encore *si cet empire n'eût pas succombé*, etc.

C'est M. Durozoir, qui a commencé un cours d'histoire sur l'établissement du christianisme en déclarant qu'il prendrait pour guides Fleury, mais seulement comme généreux défenseur des libertés gallicanes et comme ennemi des papes, car pour *ses origines du christianisme*, c'est à dire les six premiers siècles pendant lesquels Fleury représente l'Église toute rayonnante de gloire par la sublimité de ses vertus, par le courage de ses martyrs, par toutes les marques de la divinité de son institution, *il a sous-entendu la critique historique, quoiqu'on la devine bien en la lisant avec attention;* Gibbon, Anglais protestant qui dans son Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire romain se déchaîne comme un furieux contre la religion de Jésus-Christ; et c'est ce qu'on peut attendre d'un homme qui avouait son *attachement au paganisme*; Mosheim, Allemand aussi protestant, dont la prétendue Histoire ecclésiastique n'est qu'un travestissement de l'histoire de l'Église, un tissu de calomnies contre les catholiques. Puisant à

ces sources empoisonnées, M. Durozoir ne craint pas d'avancer que *si on veut faire le procès à la royauté, au clergé, à la noblesse, les argumens ou plutôt les incriminations fondées sur des faits incontestables ne manqueront certainement pas;* qu'on ne peut dire *sans une préoccupation étrange que l'Evangile offre des leçons de morale que n'avaient données aucuns philosophes de l'antiquité.* Il en excepte cependant l'humilité, qu'il n'a point trouvée chez les philosophes; il ajoute que *l'esprit d'égalité, de liberté, fut le principe de l'accroissement rapide de la religion de Jésus-Christ; qu'enfin le christianisme tel que l'avait fait l'Evangile est synonyme de liberté civile, politique, intellectuelle;* par conséquent mobile comme la liberté *républicaine*, car il n'entend pas cette liberté dont parle S. Paul, mobile comme la politique, etc.... M. Durozoir *critiquera les faits plus encore qu'il ne les exposera*, c'est à dire que sa critique pourra bien s'exercer sur des faits non *exposés*, mais *supposés*. Il se gardera bien surtout d'admettre une cause surnaturelle et divine qui

soit le principe et la fin de toute chose, car il n'ira point *torturer les faits pour leur arracher des mensonges en les rapportant tous à un seul résultat arrêté d'avance, à un centre unique qui n'existe nulle part!* Tort insigne qu'a eu M. Bossuet dans son Discours sur l'Histoire universelle, où *en prétendant tout expliquer par les desseins qu'il supposait à la Providence, en subordonnant les vérités de l'histoire aux vérités de la foi*, il a plutôt fait un livre de piété (qui n'est bon à rien) *qu'un manuel véritablement classique.* Enfin, continue le professeur, *osons le dire, car toutes les vérités peuvent s'énoncer dans cette enceinte, si quelqu'un s'avisait d'entreprendre une histoire universelle dans l'intention insolente*[1] *et coupable de calomnier la Providence, les matériaux ne lui manqueraient pas plus qu'ils n'ont manqué à Bossuet pour soutenir la cause contraire.* Peut-on accumuler en moins de paroles plus d'absurdités, plus d'erreurs,

[1] Tout ce qui précède et tout ce qui suit dans la même leçon démontre que ces deux mots *insolente* et *coupable* ne sont là que pour servir de passeport.

plus d'impiétés, plus de blasphèmes ? Où en sommes-nous, grand Dieu ! à quel temps nous avez-vous réservés !

C'est M. Comte, collaborateur du régicide Carnot à un journal révolutionnaire ; M. Comte, qui a enfanté plusieurs volumes en faveur de la république ; M. Comte, qui s'était fait reprendre de police correctionnelle pour ses écrits anti-religieux et anti-monarchiques, mais qui grâce aux progrès du libéralisme s'est depuis fait couronner par l'académie, et a obtenu un prix de six mille francs pour un ouvrage où la religion est cruellement outragée.

C'est un médecin célèbre, M. Broussais, auquel une récompense publique a été accordée pour avoir fait un livre qui contient tout le matérialisme des Laméthrie et des Cabanis.

C'est M. Cousin, qui rappelle autour de sa chaire de philosophie moderne la jeunesse, d'abord pour lui annoncer que, délivré d'une odieuse censure qui l'avait réduit au silence pendant huit années, il peut maintenant en

toute liberté développer ses idées philosophiques, ensuite pour lui apprendre que l'homme *avec sa liberté modifie ce monde, le change, le refait à son usage.... que l'enthousiasme a créé le culte, que la foi s'attache aux symboles, et y contemple ce qui n'y est pas.* Ces paradoxes et tant d'autres aussi ridicules qu'absurdes font ce qu'il appelle *la philosophie, qui est la lumière de toutes les lumières, l'autorité des autorités;* que si on *voulait imposer à la philosophie et à la pensée une autorité supérieure que la pensée ne comprendrait pas, cette autorité serait pour elle comme si elle n'était pas....* Telle est *la suprématie de la philosophie....* qui au lieu de *former un parti dans l'espèce humaine doit dominer tous les partis. C'est là le caractère nouveau que la philosophie française doit recevoir des mains de la civilisation du dix-neuvième siècle.* Ainsi que la révélation ne vienne pas ajouter ses lumières à celles de la philosophie, qu'on ne s'avise pas de mettre l'autorité de Dieu au-dessus de l'autorité de la philosophie; ces lumières et cette autorité ajoutées seraient

regardées comme non avenues; voilà ce que l'esprit du dix-neuvième siècle ordonne de croire maintenant en France!

Tel était le langage de M. Cousin à l'ouverture de son cours en 1828; il a été plus hardi en ouvrant son cours cette année 1829[1]; il représente le monde travaillant depuis longtemps pour enfanter un esprit nouveau, et « cet esprit nouveau a fait son apparition dans « le monde vers le seizième siècle : son but « final est de substituer au moyen âge une « société nouvelle. Le moyen âge est le ber- « ceau du christianisme, qui est le fond même « de la civilisation, et ils ont la même desti- « née, ils passent par les mêmes fortunes. » Par conséquent le christianisme est variable comme la civilisation, il éprouve les mêmes vicissitudes, il peut croître ou décroître, s'améliorer ou se détériorer, il n'a rien de fixe, rien de permanent! conséquence nécessaire qui anéantit le christianisme.

Le professeur sophiste, qui confond tou-

[1] Il promet d'être encore plus hardi l'année prochaine; qui pourrait donc prévoir où il s'arrêtera?

jours le christianisme avec le moyen âge, ose dire qu'il ne veut parler que de *la puissance ecclésiastique devenue puissance temporelle*. Grossière imposture que confondent ces paroles qu'il ajoute aussitôt : « C'est le seizième siècle, « c'est l'Allemagne, c'est Luther qui se sont « élevés contre le moyen âge ; c'est la révolu- « tion anglaise dans le dix-septième siècle « qui a été la continuation de cette lutte contre « le moyen âge, et c'est le dix-huitième siècle « qui est venu accomplir leur ouvrage. Le « seizième et le dix-septième siècle avaient « *miné, ébranlé* le moyen âge ; la mission du « dix-huitième était de *le renverser et d'en* « *finir avec lui*. » Quoi ! la révolution protestante en Allemagne, la révolution protestante en Angleterre et la révolution française, qui est *venue accomplir leur ouvrage*, n'ont-elles attaqué que la puissance temporelle de l'Église ? n'ont-elles pas voulu anéantir cette Église et la faire disparaître de dessus la terre ? N'est-ce pas d'une guerre d'extermination qu'il s'agit dans ce raisonnement : *ou le moyen âge*, c'est à dire le christianisme, *devait revivre, ou*

*l'esprit nouveau devait ruiner le moyen âge; point de mesure ni de retenue possible, il fallait la mort de l'un pour la vie de l'autre?* N'est-ce pas là le grand œuvre que devait opérer le dix-huitième siècle par la *généralisation des idées, qui a pour effet inévitable leur propagation et leur diffusion* non seulement en France et en Europe, mais dans toutes les parties du monde où le christianisme est établi? Eh! ce sont là « les deux grands « caractères de ce siècle qu'on voit rappeler « tout à l'examen, se rendre compte de tout, « et aspirer sans cesse en toutes choses à la « plus haute généralisation.... et de là dans « un seul et même pays la fusion de toutes les « classes, *principe caché de la future égalité;* « et la fusion de tous les pays de l'Europe, « *principe caché de la future unité européenne.*» Ainsi attendons encore un peu, et il n'y aura plus en Europe d'autre esprit que *l'esprit nouveau,* c'est à dire l'esprit philosophique, l'esprit de la révolution qui doit achever de détruire l'esprit ancien, l'esprit du christianisme, puisqu'il *faut la mort de l'un pour la vie de l'autre.*

M. Cousin voit les symptômes de cette mort prochaine : « Déjà le clergé européen perd de « toutes parts non seulement son autorité sur « les esprits, mais il semble que lui-même « abdique ; il est moins savant, il est moins « grave ; loin de s'opposer à la *dissolution qui « le cerne et le menace*[1] il va au-devant « d'elle et l'encourage ; c'est à un pape que « fut dédié *Mahomet.* » Ainsi pour montrer que c'est avec justice qu'il couvre maintenant d'opprobre tout le *clergé européen*, et pour revêtir des couleurs de la vérité un gros mensonge actuel, il apporte en preuve l'impudeur qu'eut Voltaire il y a quatre-vingt-dix ans d'envoyer à Clément XIV sa détestable tragédie de *Mahomet*, alors proscrite par le gouvernement français.

En dernière analise, « Il faut distinguer

[1] Paroles remarquables qui annoncent hautement le projet d'exterminer tous les prêtres. Ils ne répètent si souvent que leur royaume n'est pas de ce monde que parce qu'ils veulent les envoyer dans l'autre. Il n'y a pas long-temps que deux fameux libéraux disaient : *Le temps des préjugés est passé, il faut nous défaire de cette maudite engeance de prêtres.* On ne sait comment qualifier un tel langage, on sait encore moins comment qualifier le vœu qu'il exprime.

« dans le dix-huitième siècle la première « moitié où le travail du siècle se fait[1] mais « *sourdement*, d'une manière occulte et ina- « perçue ; la seconde moitié où ce travail « éclate[2]. Le dernier quart du dix-huitième « siècle a été si fécond et si riche en produc- « tions de toute espèce que l'on peut dire « que non seulement chaque année, mais « chaque mois enfantait sa découverte, ajoutait « encore à la fécondité et à la puissance de « l'esprit nouveau ; quand on suit attentive- « ment en toutes choses les progrès de cet « esprit vers 1789 on est frappé de l'impos- « sibilité qu'un travail si ardent et si vaste, « s'accroissant toujours par ses effets mêmes, « ne produise enfin une explosion. De là la né- « cessité d'un grand événement dans lequel de- « vait se résoudre le dix-huitième siècle ; mais « où devait éclater ce grand événement?... « *En France*..., parce que le peuple français

[1] Nous avons fait connaître ce travail dans la première partie de cet ouvrage.

[2] Ce sont les effets de ce travail que nous avons montrés dans la seconde partie.

« *pouvait seul se charger de faire avec suc-*
« *cès les affaires de l'esprit nouveau,* » chargé de détruire l'esprit ancien, c'est à dire le moyen âge ou le christianisme, en produisant cette *inévitable explosion que d'un bout du monde à l'autre on appelle* à juste titre *la révolution française...,* qui *en généralisant le principe de liberté l'a porté partout.... et* qui a été *l'événement par excellence.*

Or il est bien évident que pendant cette révolution il n'y avait pas de progrès dans la civilisation et dans les arts; mais vandalisme et abrutissement; alors l'esprit nouveau n'était donc plus puissant que pour ravager et détruire, plus fécond que pour inventer de nouveaux outrages, de nouveaux moyens de proscrire, de nouveaux instrumens de mort; et *chaque mois* où la révolution avançait, où elle allait du pillage des églises au massacre de ses ministres, de la déchéance de Louis XVI à la peine capitale, de la confiscation des biens des émigrés à leur proscription, des chaînes du peuple français aux sentences arbitraires qui l'envoyaient à l'écha-

faud ; chaque mois qui présentait de plus cruels tyrans, qui amenait de plus horribles scènes ne faisait qu'enfanter une *nouvelle découverte* en ajoutant toujours à la *puissance et à la fécondité de l'esprit nouveau!* Voilà ce qu'on enseigne publiquement, voilà les professeurs que M. de Vatimesnil élève aux chaires de droit public, d'éloquence et de littérature, d'histoire ancienne et moderne, de morale et de philosophie! Voilà les leçons impies[1], les leçons corruptrices, les leçons séditieuses et anarchiques qu'on fait imprimer et qu'on fait ensuite circuler dans tous les établissemens d'instruction publique.

Elles produisent, leurs fruits. Voyez ce jeune homme qui, pour ne pas sacrifier sa

[1] Une hypocrisie profonde fait ordinairement mêler à ces leçons de perversité une apparence de respect pour les vérités célestes; mais loin d'arrêter les effets du poison ce respect simulé ne fait que le rendre plus actif, comme l'observe Mgr l'évêque de Chartres : « On « voit, dit ce vénérable prélat, les sources même qui devraient « être les plus pures répandre les doctrines empoisonnées, fatales à « la foi, destructives de la morale. Des chaires élevées par une au- « torité protectrice de la religion et des mœurs étendent les ravages « et grossissent le cours de ce torrent; c'est de là que partent des « traits mortels contre la foi de nos pères. On y joint il est vrai

conscience et son honneur est forcé de quitter un de ces établissemens où parmi les nombreux élèves qui le composent il n'en reste plus que cinq qui ne soient pas corrompus; dans un autre les élèves ont planté, malgré les défenses réitérées du chef, l'arbre de la liberté; dans un autre ils ont déclaré qu'ils ne s'approcheraient plus de la table sainte parce qu'ils voulaient vivre comme les protestans; dans un autre ils se sont révoltés en masse, et après avoir enfoncé des portes pour se livrer au pillage ils auraient assassiné leur maître si la force armée n'était pas survenue; dans un autre, qu'une apparente réforme faisait passer dans l'opinion publique pour un des meilleurs de France, un des plus anciens

« quelques signes de respect, on rend à la religion quelques hom-
« mages; mais ces correctifs insuffisans et ces contrepoids dont
« on semble avoir exprès calculé la faiblesse ne servent qu'à rendre
« plus meurtriers des coups dont un ménagement politique a seul
« ralenti la violence. C'est dans ces écoles qu'on entend avancer
« que *la réflexion ne doit pas être subordonnée au symbole*, c'est
« à dire que la réflexion a droit de juger les dogmes qui nous vien-
« nent d'une autorité divine, qu'elle peut par conséquent les com-
« battre et les nier; ce qui est le renversement de la foi par sa base
« même. »

élèves, qui n'avait pas encore étouffé la voix de la nature, détourne ses parens d'y placer son jeune frère parce qu'il serait bientôt perverti. Partout la gangrène fait de rapides progrès; il ne faut plus pour la rendre générale que l'*école modèle* qu'on se propose d'établir à Paris; c'est là que les instituteurs primaires viendront se corrompre et apprendre l'art infernal de corrompre les enfans dont ils seront chargés.

Quelle ressource vous reste-t-il donc, parens chrétiens? à qui confierez-vous les objets de votre tendresse? où trouverez-vous les garanties d'une éducation qui affermisse et développe dans leur cœur les principes de la foi, l'amour de la justice, le dévouement au souverain légitime et le respect qui vous est dû? Questions accablantes! questions, hélas! auxquelles on ne pourrait répondre qu'en constatant le triomphe de la faction libérale dans la partie la plus importante de toutes, l'enseignement public! Il est entre ses mains, et sous sa direction il ne formera que des incrédules et des démocrates; or il ne faut aux incré-

dules ni mystères, ni temples, ni autels, ni culte, par conséquent point de religion; il ne faut aux démocrates que pleine liberté, qu'égalité absolue, par conséquent point de royauté. Par le seul moyen de l'enseignement, la faction pourrait donc renverser le trône et l'autel; mais pour arriver plus promptement et plus sûrement à son but elle emploie d'autres moyens; elle entrave le pouvoir, elle l'envahit.

Composée des vieux restes de l'assemblée constituante, de l'assemblée législative, de la convention et du directoire, c'est à dire des débris de tous les partis révolutionnaires, la faction libérale conserve leurs principes, les met tour à tour en action selon qu'ils paraissent la conduire plus directement au but qu'elle ne perd jamais de vue; le renversement de la monarchie légitime. Depuis la restauration elle a été constamment sous les armes; elle a toujours combattu et, soit d'un côté, soit d'un autre, toujours gagné du terrain. A peine un fils de S. Louis avait-il eu le temps de s'asseoir sur son trône qu'elle com-

mença ses manœuvres, dressa des batteries, et au bout de quelques mois le força d'en descendre pour faire place à l'usurpateur qu'elle avait rappelé, non dans l'intention de se donner un maître, comme il ne tarda pas à s'en apercevoir, mais pour en faire l'instrument de ses fureurs démagogiques.

Comprimée par les forces de toute l'Europe, qui rétablirent Louis XVIII dans ses droits, la faction donna bientôt des preuves qu'elle n'était pas vaincue; elle se montra encore assez puissante pour humilier, pour couvrir d'opprobre les plus généreux défenseurs du trône en les faisant figurer avec les traîtres dans une même amnistie, devenue par là si étrange qu'elle est unique dans l'histoire des gouvernemens. Ranimée par ce nouveau succès elle en médite un plus décisif, et pour l'obtenir elle avait toute tracée la voie qu'elle devait suivre; malgré les coups mortels portés à l'autorité de Louis XVI, quoique sa perte fût jurée depuis long-temps, Robespierre ne cessa de craindre que sa proie ne lui échappât que lorsque par ses intrigues il

eut fait changer la loi des élections. Les décrets qui affranchirent les électeurs et les éligibles du cens qu'il fallait payer jusqu'alors assurèrent son triomphe sur la royauté. Attentive à marcher sur les traces de ce grand maître des scélérats, la faction libérale fait porter une loi qui donne aux hommes à cent écus le droit de nommer des députés; loi funeste, portée dans le but unique de mettre au pouvoir de la démocratie toutes les institutions monarchiques; la crainte de se les voir un jour arrachées des mains par un prince dans lequel elle apercevait l'esprit, la valeur et la bonté de Henri IV, la grandeur d'âme et la fermeté de Louis XIV; un prince qui paraissait fortement déterminé, non à favoriser, mais à enchaîner la révolution, la fit recourir au plus grand crime; elle aiguisa le poignard de Louvel, et le duc de Berri fut immolé!

Loin d'être épouvantée par le cri de vengeance que jeta la France tout entière, l'horrible faction, qui se retrempe dans le sang, et surtout dans le sang des princes, se mon-

tra plus forte, plus audacieuse et plus menaçante; un ministre qui ne l'avait que trop favorisée en fut lui-même si effrayé qu'il ouvrit enfin les yeux, et fit cet aveu important : « Il existe une faction révolutionnaire, « faction irreligieuse, immorale, amie de « l'usurpation, ennemie de toute autorité lé« gitime et de toute espèce de frein, qui « devient de jour en jour plus forte et plus « envahissante; qui a ses directeurs, ses agens, « ses trésors, ses imprimeries, ses écrivains; « qui publie ses choix, et qui fait exécuter ses « arrêts d'exclusion.[1] »

A partir de cette époque elle multiplia plus que jamais *ces arrêts d'exclusion*, et fut presque toujours assez puissante pour les faire exécuter; on vit successivement de fidèles défenseurs de la monarchie, des magistrats irréprochables honteusement chassés des emplois publics, enlevés aux plus importantes fonctions de l'état, et remplacés ou par des sicaires de l'usurpation, ou par les plus ardens fauteurs de la république, mais toujours par les

[1] Discours de M. de Serres, le 30 mai 1820.

plus grands ennemis des Bourbons[1]. Bref l'histoire des quinze années de la restauration montrerait la faction empiétant sans cesse sur le pouvoir royal et constamment acharnée à démolir la monarchie pièce à pièce. Pour être alarmé du péril il n'est pas besoin de fouiller dans les années précédentes; tout ce qui se passe sous nos yeux nous montre le trône chancelant, prêt à crouler, et la victoire prochaine et complète des révolutionnaires.

La loi des élections leur avait créé une puissance formidable; l'organisation des comités électoraux dans les départemens est venue la rendre bien plus formidable encore; il n'est personne qui ne reconnaisse que ces deux leviers entre leurs mains suffiraient pour renverser la monarchie, et ce pouvoir destructeur leur a été donné par les ministres du roi! Et avec ce pouvoir destructeur ils parcourent les campagnes, remuent les es-

[1] Il serait inutile de parler des conspirations de Berton et de Caron, des complots de Belfort, de Toulon, de Nantes, de La Rochelle, etc.; il n'est pas nécessaire de rappeler ces audacieuses tentatives pour prouver la puissance et la fureur de la faction libérale.

prits, extorquent des suffrages, forment des réunions où ils obligent sous le serment de porter sa voix sur le candidat qui aura pour lui la majorité des électeurs; après quoi ils présentent l'homme qu'ils avaient choisi d'avance. Ainsi chaque nomination démontre que l'usurpation et le régicide sont cachés dans l'urne électorale, puisque chaque nomination est une hostilité contre la monarchie; ainsi sera composée une chambre de députés, et cette composition est bien avancée, dont on pourra dire avec une aussi effrayante vérité que le comte de Provence et le comte d'Artois disaient à Louis XVI en 1791 : « L'assemblée qui vous doit l'existence et qui ne la « fait servir qu'à la destruction de votre pouvoir se croit au moment de consommer sa « coupable entreprise; à l'indignité de vous « tenir captif au milieu de votre capitale « elle ajoute la perfidie de vouloir que vous « dégradiez votre trône de votre propre main; « elle ose vous présenter l'option ou de sous- « crire des décrets qui feraient le malheur de « vos peuples, ou de cesser d'être roi.... »

Mais on ne pourra pas ajouter avec ces princes :
« Il n'y a pas lieu de croire que les Français,
« quelque soin qu'on prenne d'enflammer leur
« bravoure naturelle en exaltant, en électri-
« sant toutes les têtes par des prestiges de pa-
« triotisme et de liberté, veuillent long-temps
« sacrifier leur repos, leurs biens et leur sang
« pour soutenir une innovation extravagante,
« qui n'a fait que des malheureux. L'ivresse
« n'a qu'un temps : les succès du crime ont
« des bornes, et on se lasse bientôt des excès
« quand on en est soi-même victime. Bientôt
« on se demandera pourquoi on se bat, et
» l'on verra que c'est pour servir l'ambition
« d'une troupe de factieux qu'on méprise
« contre un roi qui s'est toujours montré juste
« et humain ; pourquoi l'on se ruine, et l'on
« verra que c'est pour assouvir la cupidité
« de ceux qui se sont emparés de toutes les
« richesses de l'état, qui en ont fait le plus
« détestable usage, et qui, chargés de res-
« taurer les finances publiques, les ont préci-
« pitées dans un abyme épouvantable; pourquoi
« l'on viole les devoirs les plus sacrés, et l'on

« verra que c'est pour devenir plus pauvre, « plus souffrant, plus vexé, plus imposé « qu'on ne l'avait jamais été;.... pourquoi « l'on persécute les ministres de Dieu, et l'on « verra que c'est pour favoriser les desseins « d'une secte orgueilleuse qui a résolu de « détruire toute religion, et par conséquent « de déchaîner tous les crimes.[1] »

Voilà ce que ces princes croyaient impossible, et ce qui en effet devrait être impossible sous le gouvernement des Bourbons et chez le peuple français, et voilà ce que nous avons vu, et ce que nous reverrons encore; *la secte orgueilleuse* qui enfanta ces maux affreux est toute vivante et près d'en enfanter de bien plus affreux. Mais pour porter plus sûrement ses coups elle ne se présente pas comme la première fois; elle veut maintenant tromper ses victimes; elle se pare des livrées de la royauté, elle flatte pour attirer dans le piége, et en parlant de sécurité elle creuse l'abyme. Plus de révolution, crient sans cesse ces cruels

[1] Lettre de Louis-Stanislas-Xavier et de Charles-Philippe à Louis XVI.

imposteurs, et les révolutions sont leur élément ; le repos leur est insupportable, il leur faut du trouble et de l'agitation, semblables à ces matelots qui en sortant d'une tempête et à peine entré dans le port songent à remettre à la voile ; dignes successeurs de Joseph Lebon, ils soupirent après le temps où ils pourront, comme lui, vous engager à un déjeuner après lequel ils vous enverront de suite à l'échafaud.

Le nombre, l'activité, l'influence de leurs comités directeurs annoncent que ce temps n'est pas éloigné ; ce fut par ce moyen que leurs devanciers, les premiers jacobins, devinrent tout puissans ; dès le commencement de 1791 leurs clubs se multipliaient prodigieusement, et attiraient à eux tout ce que les villes renfermaient de plus dissolu dans les mœurs, de plus hardi dans le crime et de plus ardent pour la révolte ; partout où ils faisaient un certain nombre de prosélytes, ils fondaient un club qui en naissant était affilié à tous les clubs du royaume sous la dépendance de celui de Paris, d'où émanaient

les ordres, la doctrine et les complots. Ainsi les conjurés qui avaient détruit les corporations religieuses en fondaient une d'anarchistes. Le club de Foix écrivait à celui de la capitale : « *Ce serait donner* un très mauvais « exemple que de rompre cette unité de doc« trine constitutionnelle qui, partant d'un « centre commun, se répand dans toute l'éten« due de l'empire *par des ramifications aussi* « *pures que sa source !* » La faction s'étant ainsi fortifiée de tout ce qu'il y avait d'hommes vicieux et de caractères ardens pouvait ; au moyen de son organisation, exciter quand elle voulait des mouvemens dans tout le royaume ; contenir par la crainte toutes les autorités et même l'armée où elle avait aussi des propagandistes pour la corrompre[1].

Telle est la position actuelle, telle est la marche de la faction libérale ; son grand club ou comité directeur, qui est à Paris, donne les ordres à tous ceux qu'elle a dans les départemens, et ils sont en grand nombre ; il n'y en a pas seulement dans les villes principales,

[1] *Histoire de la Révolution*, par M. l'abbé Papon, tome II, p. 42.

il y en a dans les plus petites, et jusque dans les bourgades. C'est pour former ces réunions anarchiques que les libéraux parcourent toute la France, et appellent de temps en temps à des banquets somptueux leurs *frères et amis* pour les féliciter de leurs opérations républicaines; nous avons été témoin de la fondation d'un de ces petits comités qui fut sur-le-champ mis en relation avec le comité de la ville départementale. Ces ramifications à l'infini forment comme un vaste filet dans lequel les libéraux tiennent la France; c'est ce gouvernement long-temps occulte, dont les chefs hypocrites veulent encore nier l'existence, mais dont cette existence est maintenant connue de tout le monde, qui paralyse ou plutôt qui dirige le gouvernement du roi; tout se fait par ses ordres, ou avec sa permission; ce qui lui donne un tel sentiment de sa force qu'il défie toute puissance quelconque de l'arrêter dans sa marche : *la révolution s'avance, et il n'est au pouvoir de personne de l'empêcher d'arriver*[1] ! Et ce pouvoir destruc-

[1] Expressions de l'un des chefs du comité directeur de Paris.

teur a grandi sous les yeux des ministres du roi ! Est-ce aveuglement ? est-ce stupidité ? est-ce connivence[1] ? Sans recourir à ces motifs, qu'il serait trop pénible de leur supposer, il en est deux qui expliquent tout le mal qu'ils ont laissé faire, la faiblesse et l'irreligion.

La faiblesse. Dans les révolutions on met toujous le peuple en avant, et ce n'est jamais le peuple qui fait les révolutions ; il n'en est que l'instrument, et toujours la victime. Une révolution vient-elle d'éclater, allez à la source, et vous trouverez quelques ambitieux, quelques séditieux qui ont soufflé le feu, qui ont tout mis en mouvement ; il ne s'agit donc, pour rétablir l'ordre, que d'aller droit aux coupables, et si on leur montre un peu de force et d'énergie ils rentrent dans leur néant. Les siècles passés en fourniraient mille preuves ; mais l'histoire seule de la révolution le démontre évidemment. Malgré les manœuvres

[1] Si guidé par la vérité on écrivait l'histoire de tous les ministères qui se sont succédé depuis la restauration combien en trouverait-on où il n'y ait eu quelque membre qui n'ait pas travaillé contre la monarchie ou contre la religion, et trop souvent contre l'une et l'autre ?

des philosophes pour pervertir les esprits, malgré l'audace des promoteurs de nos premiers troubles, si l'autorité s'était montrée elle aurait sur-le-champ fait avorter leurs sinistres projets; ainsi lorsqu'au jeu de paume Mirabeau eut l'insolence de dire à l'envoyé de Louis XVI que « *les membres du tiers-état ne quitteraient leurs places que par la puissance des baïonnettes*; si on l'eût arrêté avec les plus séditieux, tels que Barnave, Mounier, Target, etc., la France était sauvée; on ne montra que de la faiblesse, la France fut perdue. Quand donc un pouvoir légitime est renversé c'est toujours par sa faute puisque pour étouffer une révolution naissante il ne faut que réduire les premiers instigateurs, qui d'ordinaire tremblent de tous leurs membres dès qu'ils sentent la main de l'autorité[1], mais qui abandonnés à leur perversité bouleversent, détruisent et couvrent tout de ruines.

[1] On n'a pas oublié que, séance tenante, des députés du côté gauche, parlant de Sa Majesté Charles X qui passait une revue de la garde, disaient : « Si cependant il envoyait un de ces régimens « nous *empoigner* nous ne serions pas *fiers*. »

L'irreligion. Nous n'entendons pas ici l'absence de religion dans les personnes, mais dans les choses, c'est à dire dans le système de gouvernement, dans la politique, qui est purement humaine. Dans ses opérations elle croit pouvoir se passer de Dieu, et c'est la plus funeste erreur puisqu'elle conduit inévitablement à l'abyme. Dieu n'est pas seulement le créateur des empires, il en est aussi le suprême modérateur, et ce dernier secours ne leur est pas moins nécessaire pour conserver leur existence que le premier pour la recevoir. Ces vérités, qui sont aussi éclatantes que le soleil, ne cesseront pas plus d'être vérités parce qu'il y a des incrédules que la lumière ne cessera d'être lumière parce qu'il y a des aveugles. Mais où se montrent maintenant les croyances, les doctrines fondées sur ces vérités éternelles? les voit-on présider aux conseils, éclairer les délibérations, former la base des lois, diriger l'administration? quel acte public est marqué de leur sceau? Toutes sont méconnues ou rejetées; toutes sont vouées au sarcasme, à la haine, au mépris, à la dérision. Mais le pou-

voir n'a pu abjurer ces doctrines conservatrices sans renoncer aux conditions de son existence, et la faction à laquelle il a fait cet immense sacrifice ne se plaisant que dans le désordre l'entraînera donc dans tous les maux qui en sont les suites inévitables.

Cette faction est donc maintenant souveraine; elle jouit de la liberté sans bornes d'avilir le christianisme et la royauté par ses calomnies; de répandre partout ses productions empoisonnées, ses journaux incendiaires; elle dirige l'enseignement universel; elle enchaîne l'autorité du clergé, elle nomme les députés, forme le conseil d'état, impose au monarque ses ministres, etc., etc. Quelle effroyable puissance! qui ne frémira en la voyant remettre tout en question, les lois, la monarchie, la religion... Elle ne dit rien de l'existence d'un Dieu[1], elle n'en reconnaît point! En ne cessant d'ébranler ainsi tous les fondemens de la société, ne la renversera-t-elle pas?

[1] Cette incrédulité absolue, qui est le dernier degré d'abrutissement, porte avec elle une espèce d'enfer. Dans le cours de la session actuelle M. Viennet disait à M. Benjamin-Constant : « Je me trouve

Ses organes n'annoncent-ils pas cet affreux bouleversement quand ils osent dire, en présence des ministres du roi qui gardent le silence, qu'ils ont rempli un devoir en favorisant l'usurpation, en rédigeant un acte qui excluait à jamais les Bourbons; quand ils osent soutenir que le peuple a le droit de se donner une constitution, et par conséquent qu'il peut détrôner et proscrire tout souverain qui ne lui sera pas agréable, que les rebelles d'Espagne avaient bien fait de mettre leur roi dans les fers; quand ils osent avancer que les assassins de Louis XVI et de tant de milliers de Français ne sont pas si coupables qu'on voudrait le faire croire; quand ils outragent,

« malheureux de ne rien croire; si j'avais des enfans je les préserverais de ce malheur en les faisant élever chrétiennement, et je « crois que je les mettrais dans un collége de jésuites s'il y en avait « encore. Je suis tout comme vous, répondit M. Benjamin-Constant; « je ne crois à rien, et cela me fatigue; je voudrais croire à quelque « chose, ne fût-ce qu'au magnétisme; mais je n'y crois pas plus qu'à « autre chose, et c'est un supplice pour moi. » Cet aveu, que la vérité a tant de fois arraché aux plus grands incrédules, ne démontre-t-il pas que sans les croyances religieuses l'homme ne peut jamais être heureux? « Chose admirable, disait Montesquieu, la religion « chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre « vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

à l'occasion de dom Miguel, tous les rois; quand ils empruntent aux tribunes de 93 tout ce qu'elles avaient de plus ignoble pour le déverser sur Charles X, dont la bonté irrite leurs âmes féroces; enfin quand ils présentent la royauté comme un obstacle à la *réforme sociale* qu'il faut opérer, c'est à dire l'anéantissement de toute autorité, le règne de la licence et de l'anarchie? Pour avoir une idée juste du point où nous sommes rendus que l'on compare les deux tableaux suivans.

1789-90-91.

1. Adulation hypocrite. Mirabeau disait au roi : Vous avez invité l'assemblée nationale à vous témoigner sa confiance ; c'était aller au devant du plus cher de ses vœux.... Où sont les ennemis de l'état et du roi qu'il faut subjuguer? où sont les rebelles, les ligueurs qu'il faut réduire? Une voix unanime répond dans la capitale et dans toute l'étendue du royaume : *Nous chérissons notre roi, et nous bénissons le ciel du don qu'il nous a fait dans son amour.*

2. Renvoi des troupes. Mirabeau ajoutait dans la même adresse : Lorsque des troupes s'avancent de toutes parts, que des camps se forment autour de nous, que la capitale est investie, nous nous demandons avec étonnement : Le roi s'est-il méfié de ses peuples?... Puis il conclut à la nécessité de les renvoyer, et plus tard les Suisses furent surtout l'objet des plus violentes attaques.

3. Déclamations contre les ministres. L'assemblée nationale n'était jamais satisfaite des ministres de Louis XVI ; elle en imposait de

1829.

1. Un ministre a dit à la chambre des députés, et d'autres ministres l'ont répété, *le Roi n'a pas d'ennemis;* il n'y a que la malveillance, l'esprit de parti qui puisse lui en supposer; son rang le met au-dessus de toute atteinte, sa personne est inviolable et sacrée. Il traite ses peuples comme ses enfans, et ses peuples le regardent comme leur père; il est fort de leur amour; et le côté gauche couvrait ce langage des plus vifs applaudissemens.

2. En discutant le budget du ministère de la guerre on a prétendu faire supporter à la liste civile la solde des officiers qui entourent le trône; on a voulu supprimer les gardes-du-corps, parce que ce qui était bon autrefois ne l'est plus aujourd'hui; la garde royale a paru trop nombreuse, puis les Suisses ont été attaqués avec la plus inconcevable fureur.

3. Depuis que les Bourbons sont remontés sur le trône la faction libérale n'a cessé de crier contre tous les ministres. Elle les a fait

son choix, puis elle en exigeait le renvoi, quelquefois le rappel, selon qu'elle les croyait plus ou moins favorables à ses vues hostiles contre la royauté; elle répétait sans cesse qu'il fallait les rendre responsables, et s'ils paraissaient le moins du monde prendre les intérêts du roi l'abbé Grégoire, apostat, prononçait aussitôt qu'on devait dénoncer leur perfidie à la nation, qui avait, comme souveraine, le droit de leur commander, et, s'ils ne soutenaient pas sa cause, de les condamner comme traîtres à la patrie.

4. Disette factice. On prit des moyens pour arrêter les subsistances, et le pain devenant trop cher, ou venant même à manquer, il y eut de grandes émeutes au milieu desquelles se trouvaient des agens de l'assemblée nationale qui répandaient de l'argent en faisant entendre au peuple que c'étaient le roi et les nobles qui voulaient le faire mourir de faim. A Paris des séditieux menaçaient de la lanterne, se plaçaient près de la corde d'un réverbère, attendant qu'on leur amenât des vic-

changer, elle y a poussé des hommes sortis de son sein, et, d'après les cris continuels qu'elle jette, pas un n'a fait ses affaires comme elle les entend. Ou ils sont *jésuites*, soutenant la congrégation, le parti prêtre; ou ils sont d'une *faiblesse pitoyable*, n'osant s'élever contre la vieille aristocratie pour défendre la cause de la liberté; elle ne parle que de leur responsabilité; Labbey de Pompières a fait solennellement, et ses consorts ont soutenu avec fureur la dénonciation de tous les membres d'un ministère, afin de remplir de scandale la France et toute l'Europe.

4. Pendant le mois de mai dernier des troubles sérieux, occasionnés par la cherté des blés, ont éclaté dans plusieurs départemens. Dans les groupes on voyait des émissaires du libéralisme qui excitaient les séditieux et distribuaient des pièces de cinq francs. Pendant ces agitations les feuilles libérales criaient : *Le peuple mange le pain à cinq sous la livre, et l'on demande des pensions héréditaires pour des noms illustres, pour des fonctionnaires richement rétribués! — Il faut attribuer la cherté du pain à la haute*

times, et dans le tumulte on entendait crier : *A Versailles! à Versailles!*

5. Zèle apparent pour soulager le peuple en diminuant les impôts. Après le tableau effrayant que le perfide Necker avait fait des finances on proposa de demander aux contribuables *un don patriotique*, puis de supprimer *les impositions inquisitoriales et immorales, afin de soulager la classe indigente de vingt, de trente et même de quarante millions*. On dit que le moyen de parvenir à cet heureux résultat *était de vendre les biens du clergé*.

6. Haine de la religion catholique. Lorsqu'un député de la droite proposa de *déclarer la religion catholique, apostolique et romaine religion de l'état*, un membre de l'opposition s'écria : *En ma qualité de représentant de la nation, je rends ceux qui voteraient pour le décret responsables de tous les malheurs que je prévois et du sang qui pourrait être versé.* A ces paroles l'agitation devint extrême dans l'assemblée nationale ; le côté gauche employa tout ce qui était en son pouvoir, gestes menaçans, propos injurieux, bruit tumul-

*propriété*. Dans la capitale une troupe de mécontens délibéra *si elle n'irait pas à S.-Cloud.*

5. Dans la discussion des dépenses de tous les ministères le côté gauche a mille fois exprimé à la tribune, et ses journaux ont mille fois démontré sa tendresse pour le peuple. Ce n'est que pour diminuer des charges que ce pauvre peuple ne peut plus supporter qu'il faut retrancher *tant* sur les dépenses de l'intérieur, *tant* sur celles de la guerre... *surtout* une grande partie des dépenses pour le clergé, *qui ne devrait plus être à la charge de l'état.*

6. A la chambre des députés on a entendu les plus scandaleuses déclamations contre la religion catholique; un membre n'a pas craint de dire *qu'une religion dominante ne peut avoir lieu dans un gouvernement constitutionnel; qu'il appelait de toutes ses forces une religion libre*, c'est à dire une religion qui ne le soit que de nom; *qu'il ne voulait pas d'une religion qui ne fût qu'un misérable moyen de gouvernement, parce que ce serait faire du gouvernement un pontife!* Pendant la session actuelle cette doctrine n'a jamais été combattue

tueux, pour intimider ses adversaires et les empêcher de parler en faveur de la religion, qui ne fut pas reconnue.

7. Louis XVI menacé, outragé. L'assemblée employait tous les moyens possibles pour avilir le roi dans l'opinion publique et lui faire perdre toute son autorité. On répandait des libelles diffamatoires où le ridicule égalait l'audace. On avançait que dans les fêtes patriotiques tous les pouvoirs, même celui du roi, disparaissaient devant la nation alors représentée par ses députés; bientôt on ne laissa plus au monarque que le titre de *premier fonctionnaire public*, et une dénonciation du comité des recherches fit clairement connaître qu'on en voulait à sa vie.

8. Divers moyens d'attaquer en même temps l'autel et le trône. Aux chansons infâmes qu'on entendait de tous côtés contre le roi, les nobles et les prêtres les jacobins ajoutaient les gravures où tous les ordres de l'état étaient représentés sous les formes les plus dérisoires, et les spectacles où respirait la licence la plus effrénée achevaient de corrompre l'opinion publique.

9. Voie préparée aux factieux. L'école

par les hommes religieux de la chambre que le côté gauche ne se soit agité, et n'ait crié *au jésuitisme, à l'envahissement des prêtres.*

7. Un député du côté gauche a méconnu l'autorité de Charles X, en lui contestant le droit de faire les traités, et a qualifié ce droit *d'attentatoire et de honteux pour la gloire et la dignité nationale.* Un autre a porté l'insolence jusqu'à nommer la royauté *une place!* ne disant même pas s'il accordait à celui qui l'occupe le titre de *premier fonctionnaire public.* Enfin, après des infamies que la rage révolutionnaire peut seule vomir contre le meilleur des rois, un journal imprimé dans la capitale a demandé *si on le fera bientôt mourir!!!*

8. Partout les emblèmes de l'usurpation, de la liberté et de l'égalité sont offerts au public; les chansonniers outragent impunément la royauté comme la religion, et l'une et l'autre sont immolées à la haine sur les théâtres, où depuis peu l'on a donné des représentations si horribles que l'indignation et l'épouvante ont fait sortir grand nombre de spectateurs.

9. La faction libérale n'a point de moyen

publique que Paris fit élever au Palais-Royal, sous le nom de *Lycée*, en 1788, devint la plus puissante auxiliaire de l'assemblée nationale. Sous prétexte de littérature et de hautes sciences, La Harpe, Fourcroy et autres enseignaient les principes destructeurs qu'on suivit dans le cours de la révolution ; ils applaudissaient à la ruine des anciennes institutions, et annonçaient le règne de la liberté et de l'égalité comme l'époque du bonheur de tous les peuples. D'après ces leçons on ne voyait plus dans la royauté que tyrannie et dans la religion que fanatisme.

10. Signal de l'anarchie. Les réunions des jacobins dans les clubs ou dans les loges, étant devenues beaucoup plus fréquentes, rendirent universel le pressentiment des derniers malheurs qui ne tardèrent pas d'arriver. Dans ces repaires d'assassins on arrêta définitivement le plan de destruction qu'on voulait suivre ; et on s'engagea par serment à *défendre de sa fortune et de son sang tout citoyen qui aurait le courage de se dévouer à la dénonciation des traîtres à la patrie et des conspira-*

plus puissant pour faire triompher ses monstrueuses doctrines que les leçons que donne maintenant à toutes les classes de la capitale une foule de professeurs républicains. A ces écoles la démocratie coule à plein bord; les maximes révolutionnaires y sont exaltées et fortement inculquées dans l'esprit des auditeurs, qu'on prépare ainsi à la seconde révolution qui doit anéantir tout ce qui avait échappé aux ravages de la première. Les cours d'éloquence, d'histoire, de chimie, de médecine, de droit, de littérature conduisent également à ce but.

10. Jamais les libéraux ne se sont plus souvent réunis que depuis quinze mois pour délibérer et se concerter. Leurs discours, leurs actions, leur audace, tout annonce que les mesures sont prises pour renverser le pouvoir qui comprime l'esprit de rebellion, de désordre, de spoliation qui est en eux, et pour rétablir leur tyrannique domination sur la France. Les vétérans de la faction animent les plus jeunes à marcher courageusement sur leurs traces, et les félicitent d'être *sur le point*

*teurs contre la liberté*. Ce fut pour accomplir cet horrible serment que l'on commit tous les crimes qui ont déshonoré la France.

*de jouir de tous les bienfaits de la liberté*, qu'ils leur ont assurés par des efforts pénibles, mais glorieux puisqu'ils feront le bonheur de la patrie en la délivrant pour toujours du despotisme.

La marche de la révolution est donc la même en 1829 qu'en 1789, 90, 91 ; et si, comme il serait facile, nous poussions plus loin le parallèle il nous démontrerait que cette seconde révolution est maintenant aussi avancée que l'était la première en 1792. Aussi tous les hommes éclairés annoncent-ils que le danger approche, que l'autel et le trône vont être de nouveau renversés, et la France encore livrée aux horreurs de l'anarchie.

Dans sa lettre du 15 juillet 1828 à M. de Vatimesnil Mgr l'évêque de Chartres dit : *Il est bien aisé de prévoir que si l'autorité ne se réveille nous reverrons d'affreux spectacles et d'abominables scènes*, et c'est là le sentiment de tous les évêques de France.

M. Cottu, conseiller à la cour royale de Paris, qui ne peut être suspect aux libéraux sous le rapport de la politique, ni pour ses

sentimens religieux, mais qui est ennemi des bouleversemens, dit dans son ouvrage sur le plan des révolutionnaires, p. 46 : *Tout ce que peuvent faire les royalistes pour la monarchie c'est de retarder sa chute de quelques jours : il n'est pas donné à leur courage de la sauver de la fureur toute puissante de ses ennemis.* Dans son dernier ouvrage, p. 45 : *Comment se montrer rassuré sur la solidité du trône lorsque les vents nous portent déjà les mugissemens du volcan, et que la terre commence à trembler sous nos pieds?* Et page 143 : *Le danger qui menace le trône est aperçu aujourd'hui par une foule de gens qui s'étaient jusqu'alors obstinés à le nier....* Page 147 : *Les jacobins approchent et nous atteignent déjà ; ils affectent comme en 92 le dévouement le plus absolu aux intérêts du peuple, et, retenant encore les mœurs et le langage d'une société qu'ils brûlent de dissoudre, ils se mêlent à toutes les assemblées politiques, attendant avec impatience le moment de jeter loin d'eux l'habit de la civilisation, et de découvrir le vrai sans-culotte.*

A la chambre des députés tous les orateurs

du côté droit ont tenu le même langage pendant la session de cette année, et le ministre de l'intérieur, M. de Martignac, qui a tant ménagé la faction libérale, a été forcé de reconnaître et d'avouer que *nous marchons à l'anarchie*. Enfin n'en trouve-t-on pas les indices avant-coureurs dans le pressentiment qu'en a tout le peuple francais?

Ainsi on éprouve maintenant les craintes qu'on éprouvait avant 93, parce qu'on voit maintenant, comme on voyait alors, toutes les causes désorganisatrices agir sur le corps social, et préparer sa dissolution. Mais, ne rencontrant plus aucun obstacle, ces causes ont bien plus de force, bien plus d'influence, par conséquent leurs effets seront plus terribles.

Endormi dans une fatale sécurité sur les criminelles menées de la faction révolutionnaire, le pouvoir l'a laissée libre d'égarer par le mensonge, de noircir par la calomnie, de corrompre par la licence; libre de soulever contre l'autorité toutes les passions par l'enseignement public, les discours artificieux, les journaux incendiaires, les livres séditieux

et impies; et comptant pour rien les outrages faits à Dieu et au roi, les atteintes continuelles à la religion et à la monarchie, il n'a point opposé de digue au torrent qui emporte l'une et l'autre... La terre va donc recevoir encore une fois l'effroyable puissance de venger le ciel.

## CONCLUSION.

Nous avons jeté un coup d'œil sur l'ensemble des manœuvres de la faction révolutionnaire, composée de prétendus philosophes, de francs-maçons, d'illuminés, de jacobins et de libéraux, tous également ennemis de Dieu, des rois et des peuples; nous l'avons vue d'abord dans les ténèbres où elle préparait ses poisons, composant des milliers de livres infâmes qui outragent la religion, la royauté, les mœurs; qui pervertissent les esprits en leur donnant le mensonge pour la vérité, et la vérité pour le mensonge, en appelant bien tout ce qui est mal, et mal tout ce qui est bien; qui corrompent les cœurs en couvrant la vertu des horreurs du vice, et en parant le vice des charmes de la vertu, en déchaînant les passions

honteuses pour précipiter dans tous les excès de la licence; qui soufflent l'esprit de révolte et d'insubordination pour briser les liens qui unissent les enfans à leurs pères, les sujets à leurs souverains, et porter ainsi le trouble, le désordre dans les familles comme dans les empires.

Nous l'avons vue, après cinquante ans employés à ourdir son infernale conspiration, se montrer au grand jour, commencer l'expérience de son système destructeur, et faire trembler aux premiers coups qu'elle porte l'édifice social jusque dans ses fondemens. Elle continue de frapper, et tout l'édifice croule, le trône et l'autel disparaissent, et la France entière est en proie au carnage, inondée de sang et couverte de ruines.

Maintenant nous la voyons armée de nouveau pour continuer son œuvre de destruction, et il est bien avancé; le royalisme, abandonné à lui-même et ne trouvant aucun appui extérieur, dégénère en indifférence; l'impiété se répand avec la rapidité de la gangrène, et partout la foi s'affaiblit ou s'éteint. C'est pour l'arracher de tous les cœurs que ses ennemis

ne veulent plus que le nom du Sauveur des hommes soit invoqué sur la terre; ils vont jusqu'à faire un crime à ses ministres d'écouter ses ordres sacrés, et *d'aller chercher dans le ciel les motifs de leur conduite ici-bas.* Mais s'il est vrai, comme l'a dit le prince des orateurs romains, comme l'atteste l'histoire des siècles, qu'il n'y a jamais eu de peuple qui n'ait reconnu quelque divinité, il est également vrai que depuis l'existence du monde il n'y a jamais eu de nation civilisée sans religion. C'est une vérité confirmée par l'expérience de tous les pays et de tous les âges, que la société portant sur les lois, les lois sur la morale, et la morale sur la religion, la religion ne peut être détruite sans la société. En introduisant l'affreux athéisme, en renversant les croyances religieuses la faction libérale nous conduit donc à la barbarie. Mais à quelle barbarie? Ne l'avons-nous pas éprouvée? son souvenir ne glace-t-il pas encore d'effroi?

Faut-il rappeler le jour à jamais funeste où coula le sang du meilleur des rois? Faut-il rappeler l'empressement de ses bourreaux à pro-

clamer ces horribles maximes : que *le vaisseau de la révolution n'arriverait au port que sur une mer de sang* ; qu'il *fallait se hâter de mettre entre les régénérateurs et* TOUS *leurs ennemis les barrières de l'éternité* ; que *la république ne pourrait s'établir que sur le cadavre du dernier des honnêtes gens* ; qu'il *n'y aurait plus d'autre culte que celui de la raison*, c'est à dire de la prostitution ?

Faut-il rappeler les épouvantables suites de ces maximes, les innombrables *charretées* que la capitale épouvantée voyait conduire à l'échafaud ; les habitans de Lyon mitraillés ; les deux cents têtes *abattues* tous les jours à Toulon et à Marseille ; les quarante mille victimes immolées à Nantes ; les torrens de sang qui coulaient dans Arras et Cambrai ? etc., etc., etc.

Faut-il rappeler les ravages sans exemple des colonnes infernales dans la Vendée, où l'on ne voyait que des flammes et des baïonnettes dégouttantes de sang ; de l'armée révolutionnaire qui organisait la mort dans les départemens ? Faut-il rappeler les massacres de prêtres, le pillage, la démolition des temples ? Faut-il

rappeler tous les brigandages qui ont désolé la France? et au souvenir de quels hommes ou plutôt de quels monstres se rattachent tant d'atrocités et de sacriléges? l'Europe frémit encore aux noms de Robespierre, Marat, Fréron, Bazire, Saint-Just, Couthon, Barrère, Carrier, Lebas, Maignet, Lebon, Collot-d'Herbois, Chabot, Carra, Danton, Cloots, Pétion, Camille-Desmoulins, Brissot, Héraut de Séchelles, Javogues, Fabre d'Eglantine et de mille autres impies, dont *les entrailles naturellement cruelles* (Prov. 12, 10.) faisaient dire à Voltaire lui-même que « si le monde était gouverné par des « athées, autant vaudrait-il être sous l'empire « immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous « peint comme acharnés sur leurs victimes. »

Voilà les hommes dont le libéralisme veut rétablir la puissance pour anéantir le christianisme et la royauté; voilà les maximes et les forfaits qu'il veut mettre à la place des principes et des consolations de la religion! *Que Dieu se lève et que ses ennemis soient confondus.* (Ps. 67, 1.)



FIN.

# NOTE

*pour la page 120 de la première partie.*

L'impression de cet ouvrage achevée j'ai appris qu'on objectait contre la conversation prophétique de M. Cazotte 1° que M. La Harpe ne l'avait écrite qu'après la révolution ; 2° que M. Cazotte étant philosophe Dieu ne se serait pas servi de lui pour annoncer ses desseins ; 3° qu'on peut encore douter que La Harpe fût sincèrement chrétien.

Je réponds 1° que pendant la révolution même j'avais entendu parler, et que je pourrais citer un grand nombre de graves personnages existans qui avaient entendu parler comme moi des principaux faits de cette conversation.

2° Que jamais M. Cazotte ne partagea les opinions des prétendus philosophes. Ayant fait ses études à Dijon, sa ville natale, dans le collége des jésuites, pour lesquels il conserva, même dans une circonstance malheureuse, la plus profonde vénération, il fut toujours sincèrement attaché à la religion, et suivit exactement les avis de son frère, vicaire général de Mgr de Choiseul, évêque de Châlons-sur-Marne. Entré dans l'administration de la marine il servit son roi en sujet dévoué, et lorsque pour cause de santé il demanda son congé Louis XVI lui accorda une retraite honorable, lui donnant en reconnaissance de ses bons services le titre de commissaire général de la marine. Il avait soixante-neuf ans quand la révolution commença ; accablé de douleur de la marche des affaires il écrivit fréquemment à M. Ponteau, son ami, et secrétaire de la liste civile, pour lui indiquer les moyens d'arrêter dans leur source les maux qu'il prévoyait. Les auteurs de la fatale journée du 10 août ayant saisi dans les bureaux de M. Laporte la correspondance de Cazotte ils le dénoncèrent à la convention le 15 du même mois, et le firent conduire de suite à l'Abbaye, où l'on n'enfermait que les victimes destinées à la mort. Les 2 et 3 septembre, jours d'horrible mémoire, M. Cazotte allait tomber sous le fer des assassins lorsque sa fille Elisabeth le sauva en se pré-

27

cipitant sur lui et criant : *Vous n'arriverez au cœur de mon père qu'après avoir percé le mien.* Cet héroïsme désarma les bourreaux, qui remirent M. Cazotte en liberté; mais peu de jours après il fut arrêté de nouveau et condamné à mort. «Pourquoi faut-il, lui dit « l'accusateur public, que j'aie à te trouver coupable après soixante-« douze années de vertus? Il ne suffit pas d'avoir été bon fils, bon « époux, bon père, il faut encore être bon citoyen; (c'est à dire bon « révolutionnaire) mais la mort ne doit pas effrayer un homme « tel que toi.» Alors M. Cazotte, comme je l'ai rapporté à la fin de la première partie, s'entretint pendant une heure avec un ecclésiastique, puis il écrivit ces mots : «Ma femme, mes enfans, ne me « pleurez pas, ne m'oubliez pas; mais souvenez-vous surtout de ne « jamais offenser Dieu.» Monté sur l'échafaud il dit d'une voix forte à tout le peuple : «Je meurs comme j'ai vécu, fidèle à Dieu et à mon « roi.» Il mourut ainsi en héros chrétien le 25 septembre 1792. Ce n'est point là le langage et la conduite d'un philosophe. Voilà ce qui résulte du *Journal de Paris,* du *Moniteur,* des interrogatoires et jugemens de cette époque que j'ai consultés. C'est sans doute en partie avec ces pièces que le célèbre M. Bergasse a fait et inséré dans la *Biographie Universelle* un article si honorable pour M. Cazotte.

3° Quant à M. La Harpe, qu'on lise son *Cours de Littérature,* surtout les derniers volumes, son *Fanatisme de la langue révolutionnaire* et ses *Sujets d'oraison*; qu'on consulte Mgr Fournier, évêque de Montpellier, et tant d'autres témoins de sa fervente conduite, et l'on jugera s'il est possible de douter de la sincérité de sa conversion.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

### PREMIÈRE ÉPOQUE.

## SECONDE ÉPOQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

---

# ERRATA.

Page 26, ligne 9, *dit*, lisez *on dit*.

Page 32, ligne 1, *furent*, lisez *fussent*.

*Ibid.*, ligne 16, *font mériter*, lisez *ont mérité*.

Page 116, ligne 18, *commis*, lisez *façonné*.

Page 117, ligne 8, *ministère*, lisez *ministre*.

Page 277, ligne 12, 1797, lisez 1793.

Page 273, note 1, ligne 4, *on lui préparait sa perte*, lisez *on préparait sa perte*.

Page 276, ligne 14, *infâme*, lisez *infernale*.

Page 280, ligne 15, *jugeai*, lisez *jugeait*.

Page 283, note 3, ligne 8, *le désir brûlant ambitieux de...*, lisez *le désir brûlant de...*

Page 312, note 1, ligne 7, *orme*, lisez *formé*.

---

**TABLEAU**

**DES**

**TROIS ÉPOQUES.**

